

CONTRIBUTION  
A LA  
CONNAISSANCE REGIONALE  
DU SUD-EST DU TOGO

LE TERROIR D'AGBETIKO  
(BASSE VALLEE DU MONO)



OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE O.R.S.T.O.M. DE LOME



OFFICE de la RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE et TECHNIQUE  
OUTRE - MER

—\*\*—

CENTRE de LOME

CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE REGIONALE  
DU SUD-EST DU TOGO

—♦—

Le terroir d'Agbetiko

—♦—

Lomé  
1974

Benoît ANTHEAUME  
géographe ORSTOM

## - SOMMAIRE

## Sommaire

Avant-propos .....	p. 1
Avertissement .....	p. 2
Introduction .....	p. 4
1. Présentation régionale .....	p. 5
1.1. Le Sud-est du Togo au carrefour de deux espaces .....	p. 5
1.2. L'environnement naturel de la basse vallée du Mono .....	p. 7
1.2.1. Caractères hydrologiques du fleuve Mono .....	p. 7
1.2.2. Un climat équatorial nuancé .....	p. 9
1.2.3. Trois grandes familles de terres alluviales .....	p. 12
1.3. Aux blocs Mina et Ouatchi installés sur le plateau s'oppose la mosaïque des peuples de la basse vallée .....	p. 15
1.4. Le plateau apparaît comme un riche pays intégralement cultivé en manioc et maïs, la basse vallée comme une zone marginale et sous-occupée .....	p. 17
1.5. Le Mono permet des activités économiques diversifiées. Ancienne voie d'eau active, il perd de l'importance au profit de l'excellent réseau de communications du pla- teau qui dessert les nombreux marchés .....	p. 19
2. Le terroir d'Agbetiko .....	p. 21
2.1. Problèmes de Méthode .....	p. 21
2.1.1. A la recherche de limites .....	p. 22
2.1.1.1. La zone d'occupation historique .....	p. 22
2.1.1.2. Le domaine administratif .....	p. 24
2.1.1.3. Un moyen terme : notre aire de recherches .....	p. 25
2.1.2. Connaître les hommes .....	p. 25
2.1.2.1. De multiples enquêtes peu structurées .....	p. 25
2.1.2.2. Un recensement exhaustif .....	p. 26
2.1.2.3. L'établissement des généalogies .....	p. 29
2.1.3. Connaître l'espace : trois niveaux d'approche ont finalement été retenus .....	p. 29
2.1.3.1. Un plan masse .....	p. 30
2.1.3.2. Le levé manuel d'un quart du terroir .....	p. 30
2.1.3.3. Un échantillon d'exploitation .....	p. 31

2.2. Les hommes .....	p. 32
2.2.1. La démographie : une population jeune marquée par une grande mobilité .....	p. 32
2.2.1.1. Les résidents .....	p. 32
2.2.1.2. La mobilité naturelle .....	p. 34
2.2.1.3. La mobilité spatiale .....	p. 34
2.2.1.4. La mobilité sociale .....	p. 36
2.2.1.5. Les activités socio-professionnelles .....	p. 41
2.2.2. L'histoire et la société .....	p. 45
2.2.2.1. Les "kota" .....	p. 46
2.2.2.2. Aperçus critiques de deux versions concernant la fondation du village .....	p. 49
2.2.2.3. La permanence de rivalités .....	p. 54
2.2.2.4. Les institutions villageoises .....	p. 55
2.2.2.4.1. Rôle et fonction de la chefferie .....	p. 55
2.2.2.4.2. Les sociétés de tam-tam .....	p. 56
2.2.2.4.3. Les tontines .....	p. 57
2.2.2.5. L'importance des phénomènes religieux .....	p. 58
2.2.2.5.1. L'espace villageois est réellement balisé par les constructions à usage religieux .....	p. 58
2.2.2.5.2. Au sujet de quelques rituels .....	p. 60
2.2.2.6. Peut-on parler d'une société villageoise cohérente ? .....	p. 62
2.3. Les grands traits du système agraire .....	p. 64
2.3.1. L'habitat .....	p. 65
2.3.1.1. Une site étriquée, une situation marginale .....	p. 65
2.3.1.2. Des quartiers individualisés .....	p. 67
2.3.1.3. Quatre vingt treize enclos forment les cadres spatiaux à l'intérieur desquels se situent les maisons .....	p. 68
2.3.1.4. Un habitat - refuge aujourd'hui fixé .....	p. 71
2.3.2. L'organisation du terroir .....	p. 73
2.3.2.1. Les "togome gble" (littéralement champs près de l'eau).....	p. 74
2.3.2.2. La seconde entité agro-topographique corres- pond à l'aire du bourrelet de berges .....	p. 78

2.3.2.3. La plaine d'inondation constitue le troisième volet du terroir .....	p. 80
2.3.3. Producteurs et facteurs de production .....	p. 83
2.3.3.1. Un calendrier d'activités variées sans temps morts ni surcharges .....	p. 83
2.3.3.2. L'outillage agricole paraît rudimentaire mais adapté au milieu. Il fait seulement appel à l'énergie humaine .....	p. 88
2.3.3.3. Les moyens de transport .....	p. 89
2.3.3.4. La rusticité de l'outillage de pêche et de chasse .....	p. 90
2.3.3.5. L'espace disponible dans le Bas-Mono permet-il encore la pratique des jachères ? .....	p. 91
2.3.4. Le cadre juridique .....	p. 94
2.3.4.1. Le plan parcellaire juridique .....	p. 94
2.3.4.2. Un vrai droit de propriété exercé par des individus personnellement responsables .....	p. 95
2.3.4.3. Le phénomène des ventes .....	p. 99
2.3.4.4. Les modes de faire-valoir .....	p. 104
2.3.5. La notion d'exploitation .....	p. 108
3. Conclusion .....	p. 112
Bibliographie sommaire .....	p. 117
Liste des tableaux .....	p. 121
Table des figures .....	p. 123
Table des photographies .....	p. 126

## AVANT - PROPOS

Nous avons séjourné au Togo de décembre 1968 à juillet 1970. Lors des quatre premiers mois, nous avons beaucoup circulé dans le sud-est du pays, le plus souvent sous la conduite d'Arthur OTHILY, sociologue à l'O.R.S.T.O.M., qui s'est montré le plus compétent et le plus avisé des guides.

Que Monsieur le Professeur PELISSIER, notre directeur scientifique, trouve ici l'expression de notre gratitude pour les conseils qu'il nous a prodigués et les encouragements qu'il nous a donnés. Ils ont toujours été pour nous de précieux stimulants. Qu'il soit remercié, en tant que membre du Comité Technique de Géographie de l'O.R.S.T.O.M., pour l'allocation de recherches dont nous avons pu bénéficier.

Nos remerciements vont également à Monsieur le Professeur SAUTTER pour les conseils qu'il a pu nous donner de vive voix au cours même de nos enquêtes, et qui se sont révélés déterminants pour la poursuite de notre travail.

Messieurs Pascal AMEDEE et Patrice CLUSE méritent toute notre reconnaissance pour la collaboration compétente et dévouée qu'ils nous ont apportée.

Les villageois d'Agbetiko, que nous avons longuement sollicités, ont droit à une mention particulière pour la gentillesse, la chaleur et l'hospitalité dont ils ont fait preuve à notre égard. Qu'ils soient persuadés de notre sincérité même s'ils ne peuvent tirer de ce travail les bénéfices tangibles que notre longue présence au village a peut être laissé escompter.

Enfin, qu'amis et collègues qui nous ont fait l'amabilité de nous accompagner sur le terrain et de nous livrer leurs suggestions, acceptent notre amicale reconnaissance. En effet, le contact le plus bref, la tournée la plus courte apportent souvent au chercheur isolé une idée neuve, lui permettent d'éliminer les faux-problèmes et contribuent surtout à l'élargissement de ses perspectives de recherche.

## A V E R T I S S E M E N T

La monographie du village d'Agbetiko s'inscrit dans le cadre des études de terroir que Messieurs les Professeurs SAUTTER et PELISSIER suscitent et dirigent depuis près de dix ans (1).

Cette étude de communauté villageoise complète dans un premier temps, l'éventail de celles qui avaient déjà été entreprises par différents chercheurs d'origine et de formation variées (2). Dans un second temps, elle doit apporter une contribution à la connaissance régionale du Sud-Est du Togo, et s'intégrer dans une documentation homogène nécessaire à la réalisation d'un texte de synthèse sur la région. Un bref rappel des études menées par nos prédécesseurs s'impose. En 1967, Madame C. LE COCQ-LITOUX a minutieusement analysé le terroir de Fiata, proche d'Anfouin, peuplé d'un millier d'habitants et particulièrement représentatif d'une situation de surpeuplement et des problèmes qui en découlent (3). A. OTHILY travaille depuis plusieurs années à Djéta, gros village de peuplement Mina, à la limite méridionale de notre unité régionale, situé à la fois au contact du plateau, de la lagune et du cordon littoral dahoméen (4). A. CARBONNIER a séjourné quelque temps à Godjémé, petit village de 200 habitants, situé sur la frange septentrionale, à l'orée de zones quasiment vides d'hommes. Enfin, A. OTHILY et nous-mêmes avons fixé respectivement nos choix sur les flancs occidental (Esse-Zogbedji dans le Bas-Haho) et oriental (Agbetiko dans le Bas-Mono) du Togo du sud-est. L'étude de ces deux derniers terroirs fait apparaître des similitudes. En 1972, E. LE BRIS s'intéresse au problème des migrations régionales vues à travers l'étude du village sous palmeraie de VOKOUTIME.

---

(1) G. SAUTTER et P. PELISSIER - "Pour un atlas des terroirs africains. Structure-type d'une étude de terroir". L'Homme, IV, 1 janvier - avril 1964, pp. 56-72.

P. PELISSIER et G. SAUTTER - "Bilan et perspectives d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches". Etudes Rurales n° 37, 38, 39 - janvier - septembre 1970, pp. 7-45.

(2) Se reporter à la carte de la localisation des lieux d'études et d'enquêtes au sud-est du Togo, fig. 1.

(3) C. LE COCQ-LITOUX, Fiata, Centre ORSTOM, Lomé, 1968.

(4) A. OTHILY - Djéta, un village Mina du Sud-Est du Togo, Centre ORSTOM, Lomé, 1967.

LEGENDE

● VOGAN: Chef lieu de circonscription

▨ Etude sous régionale

■ Fiata: Etude monographique

▲ Logomé: Etude approfondie

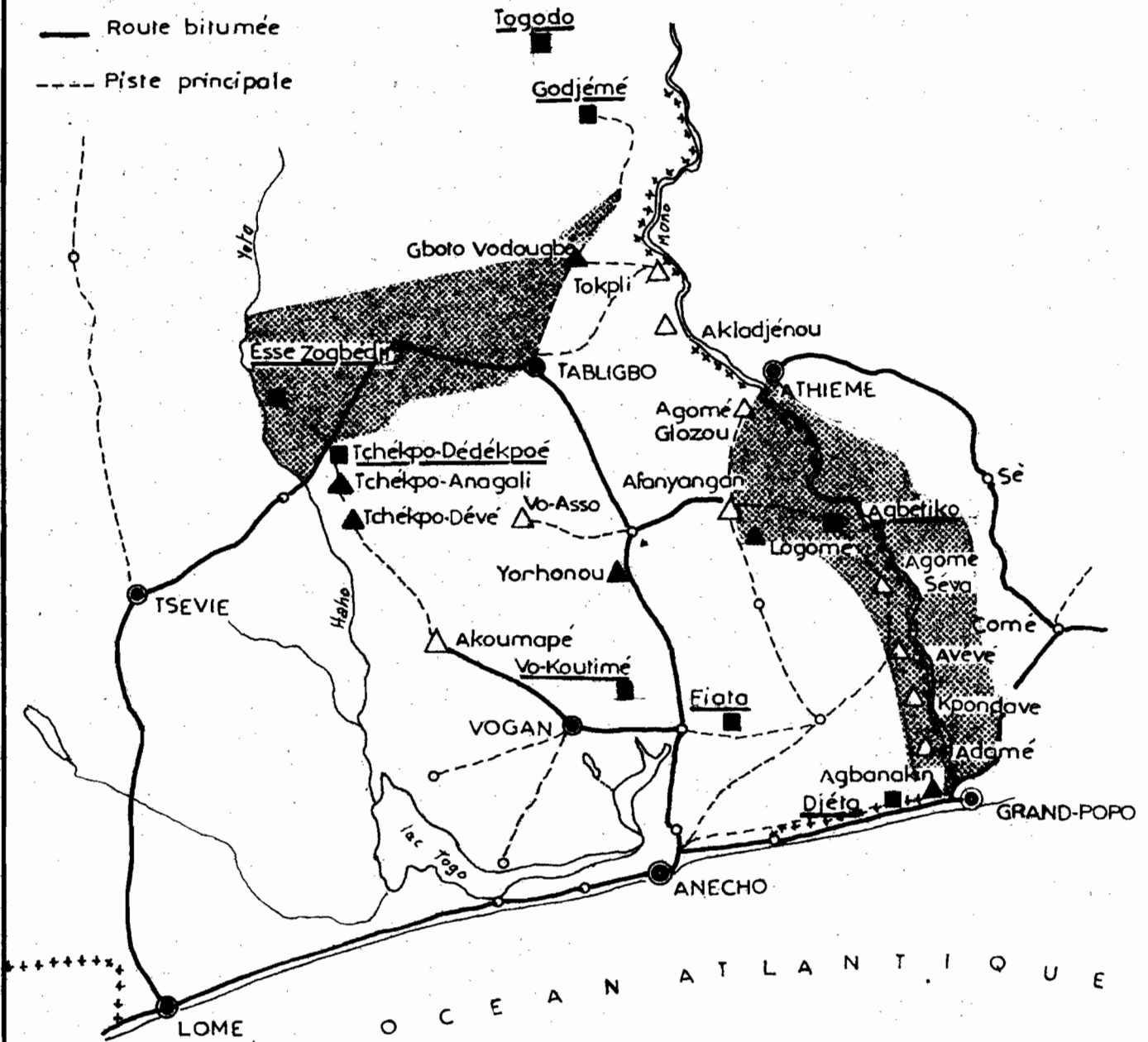
△ Vo-Asso Enquêtes

— Route bitumée

- - - Piste principale

LE SUD EST DU TOGO

LOCALISATION DES LIEUX D'ETUDES ET D'ENQUETES



Fig\_1

Echelle : 1/500 000  
0 5 10 15 20 25 km



Deux villages au coeur de la région, quatre sur le pourtour : telle était la localisation des recherches menées dans cette région. A travers cette diversité devaient émerger les thèmes d'étude majeurs (surpeuplement, phénomène "vodu", migrations, monoculture du manioc, présence du palmier) qui permettraient de mieux appréhender les réalités régionales qui caractérisent le sud-est.

L'étude d'une communauté villageoise et de son terroir commande une présence longue et assidue du chercheur. Cette véritable sédentarisation ne doit pourtant pas nuire à sa mobilité. C'est pourquoi, nous avons souvent considéré notre terroir comme un point de départ d'un certain nombre d'enquêtes, plus ou moins légères, plus ou moins cursives sur tel ou tel aspect particulier dont l'étude paraissait offrir plus d'intérêt (ou du moins un intérêt différent) hors des limites strictes du village ou du terroir. D'avril 1969 à juin 1970, nous avons partagé notre temps entre le village d'Agbetiko où nous menions de front levés de terrain et enquêtes, et Lomé où nous avons dépouillé sur-le-champ les données de base collectées pour modifier si besoin était, l'orientation des travaux en cours. L'essentiel de notre effort a porté sur la réalisation de documents cartographiques.

La présentation peut paraître trop linéaire et certains chapitres inachevés, car nombre d'hypothèses de travail restent encore à vérifier. Nous souhaitons les reprendre à la faveur de séjours ultérieurs.

Les conclusions de notre étude ne se veulent donc pas définitives. Elles incitent au contraire à entreprendre de nouvelles recherches, à poser des questions plutôt qu'à formuler des réponses que seuls autoriseraient un très long séjour et une plus grande familiarité avec le milieu.

## INTRODUCTION

Le sud-est du Togo est une terre de contrastes. Dans une région très peuplée où les densités agricoles évoquent parfois celles de l'Asie, où le moindre lopin de terre est cultivé, les règles de l'agronomie apparaissent quotidiennement bafouées, les pratiques de restitution ignorées, les temps de jachère comprimés. Les règles foncières traditionnelles de l'Afrique y sont les moins représentées : la terre se vend, se troque, se gage. Cette région se distingue par une vie économique active. Les routes sont constamment sillonnées, les marchés quotidiennement fréquentés. Les mouvements d'hommes, de marchandises, d'argent, de produits, les échanges de toute nature, les spéculations de tout type ont justement rendu célèbre le sud-est du Togo sur toute la côte du Bénin.

La basse vallée du Mono se singularise par son sous-peuplement, son manque d'aménagement. Elle contraste brutalement avec le plateau par ses paysages, ses caractères et ses problèmes spécifiques.





Serait-elle moins accueillante que le plateau ? A cent kilomètres à l'Est, les pays du Bas-Dahomey semblent offrir un singulier démenti à de telles affirmations. Le plateau qui domine l'Ouémé sur sa rive gauche, longtemps inhabité du fait des conditions d'insécurité qui y régnaient, est aujourd'hui convoité par les habitants de la vallée surpeuplée et totalement aménagée, dans des conditions naturelles proches de celles qui règnent dans le Bas-Mono (1).

Où résident donc les motifs de ce vide humain relatif ? Où se situent les raisons de cette brusque coupure entre ces deux mondes à la fois si opposés, si proches et si complémentaires ? Car il semble paradoxal que les paysans du plateau togolais, à la recherche de terres à cultiver, choisissent la solution la moins évidente, prenant pour exutoire les marges lointaines et incertaines de la région de Togodo où la colonisation du milieu exige une adaptation de leurs techniques au moins aussi importante que celles que nécessiterait leur venue sur les terres alluviales du Mono, pourtant situées à proximité des terroirs saturés et au seuil des régions surpeuplées.

---

(1) P. PELISSIER, Les pays du Bas-Ouémé, Dakar - Bordeaux, 1962 - 1963

# LE SUD-EST DU TOGO

-  Route bitumée
-  Piste principale
-  Piste
-  Chef lieu de circonscription

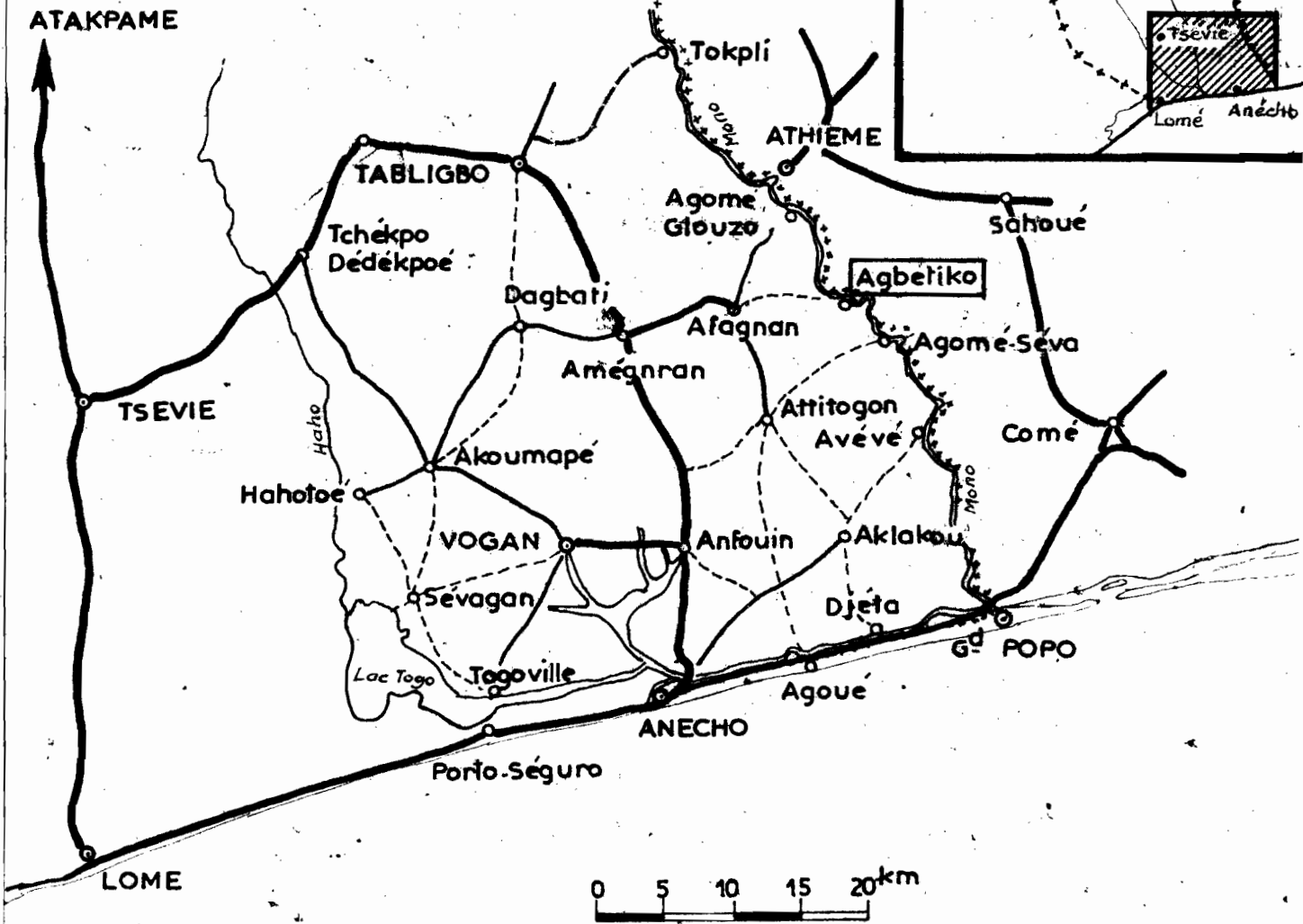
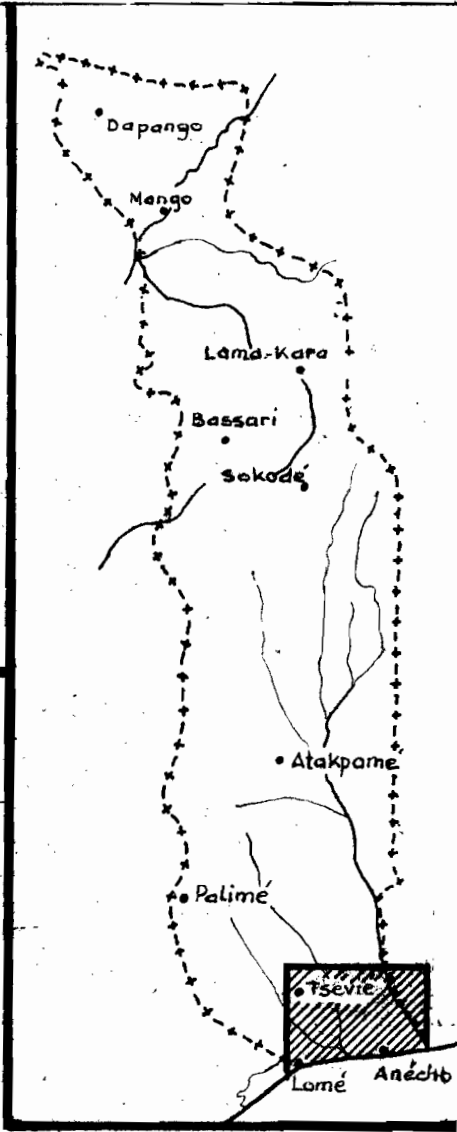
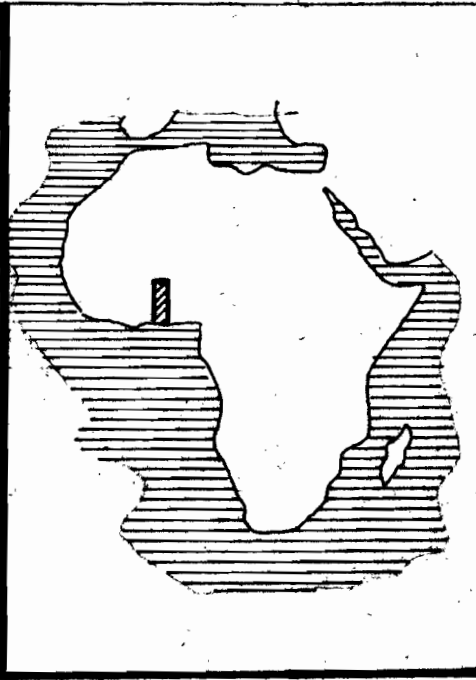


Fig - 2

Ces oppositions, ces contrastes, s'ils ne font que souligner la prodigieuse diversité de l'Afrique Noire, doivent être éclairés et nous nous y essaierons. De même, chercherons-nous à préciser quelle place le Bas-Mono tient au sein du sud-est du Togo.

## 1. PRESENTATION REGIONALE

### 1.1. Le sud-est au carrefour de deux espaces

Le sud-est est une région aux dimensions modestes : 2 620 km<sup>2</sup>, soit 5 % de la superficie du pays . Ayant grossièrement la forme d'un carré de 50 km de côté, il correspond à l'interfluve du Bas-Haho et du Bas-Mono, respectivement bordures occidentale et orientale. Il est limité au nord par les premières pentes boisées situées au contact géologique entre les roches granito-gneissiques du centre du pays et la terre de Barre, formation sédimentaire qui, hormis la dépression transversale argileuse de la Lama et les vallées, constitue l'assise de toute la région. Sa limite méridionale est triple : la lagune, le cordon littoral et l'océan.

Le sud-est est situé au carrefour de l'espace national et de celui du Bénin :

L'espace togolais (56 000 km<sup>2</sup>) apparaît comme un coin enfoncé sur plus de 550 km entre le 6<sup>e</sup> et le 11<sup>e</sup> parallèle nord, dans le flanc sud de la massive Afrique Occidentale. Sa plus grande largeur n'atteint pas cent cinquante kilomètres. Avec les pays Moba d'une part et Kabyè d'autre part tous deux situés au nord, le sud-est, le pays des Mina et des Ouatchi, apparaît comme l'un des trois grands foyers de peuplement de l'espace togolais. Du littoral atlantique à la frange soudanaise au contact de la Haute-Volta qui le borde au Nord, il occupe une place de transition. Au nord du parallèle de Blitta prédomine un climat tropical à un seul hivernage d'avril à octobre. Au fur et à mesure que l'on s'achemine vers le sud, les précipitations augmentent et une petite saison sèche de plus en plus marquée s'affirme. La région maritime, la plus méridionale du Togo, celle de Lomé, connaît donc un climat équatorial de transition à deux saisons des pluies, mais elle se trouve être anormalement sèche et paradoxalement la moins arrosée du pays. Les monts du Togo, front quartzitique, prennent en écharpe le pays : ce relief favorise les précipitations et donne lieu à un micro-climat d'altitude.

Sur ces transitions ou accidents climatiques se calquent les différents paysages qui reflètent à la fois la grande diversité du pays et, entre les extrêmes, des gradations perceptibles à chacun des stades intermédiaires.

Pays des parcs à nérés et karités où poussent les mils, où l'habitat dispersé en nébuleuses, entouré de ses auréoles de cultures, se situe sur le revers des côtes gréseuses ou au pied des dépressions subséquentes, le nord trouve aussi les éléments de sa personnalité dans une forte densité humaine qui permet une occupation de l'espace soutenue. Plus au sud, correspondant à une zone schisteuse aux paysages souvent identiques, le vide humain de la région de Mango, apparaît plutôt comme une conséquence historique.

Le pays Kabyè, véritable bastion, prend son assise sur des reliefs postiches d'origine volcanique particulièrement fertiles. La vigueur des pentes, leur empierrement n'ont pas découragé une paysannerie besogneuse et active qui a pu, grâce à un système agricole efficace, nourrir plus de cent habitants par km<sup>2</sup>. La sécurité retrouvée, la nécessité d'un tel "entassement" humain ne se justifiait plus et les paysans montagnards, descendus du massif, firent oeuvre de pionniers et de colons en mettant en valeur, suivant des axes ferrés ou routiers, les terres vides du centre du pays. Ils oublièrent leurs techniques pour des façons plus expéditives et plus extensives tels les brulis itinérants mis au service de spéculations destinées au marché local (ignames) ou national (coton).


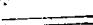
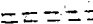

Le centre-sud du Togo est la région la plus pluvieuse. En certains points du Litimé, les cultures marchandes, café et surtout cacao, ont modelé comme au Ghana voisin, les sous-bois d'un paysage forestier, dense et luxuriant. Les cultures vivrières sont pratiquement exclues. De gros villages autochtones alternent avec les nombreuses "fermes" d'immigrés originaires de toutes les parties du pays, voir même des Etats voisins.

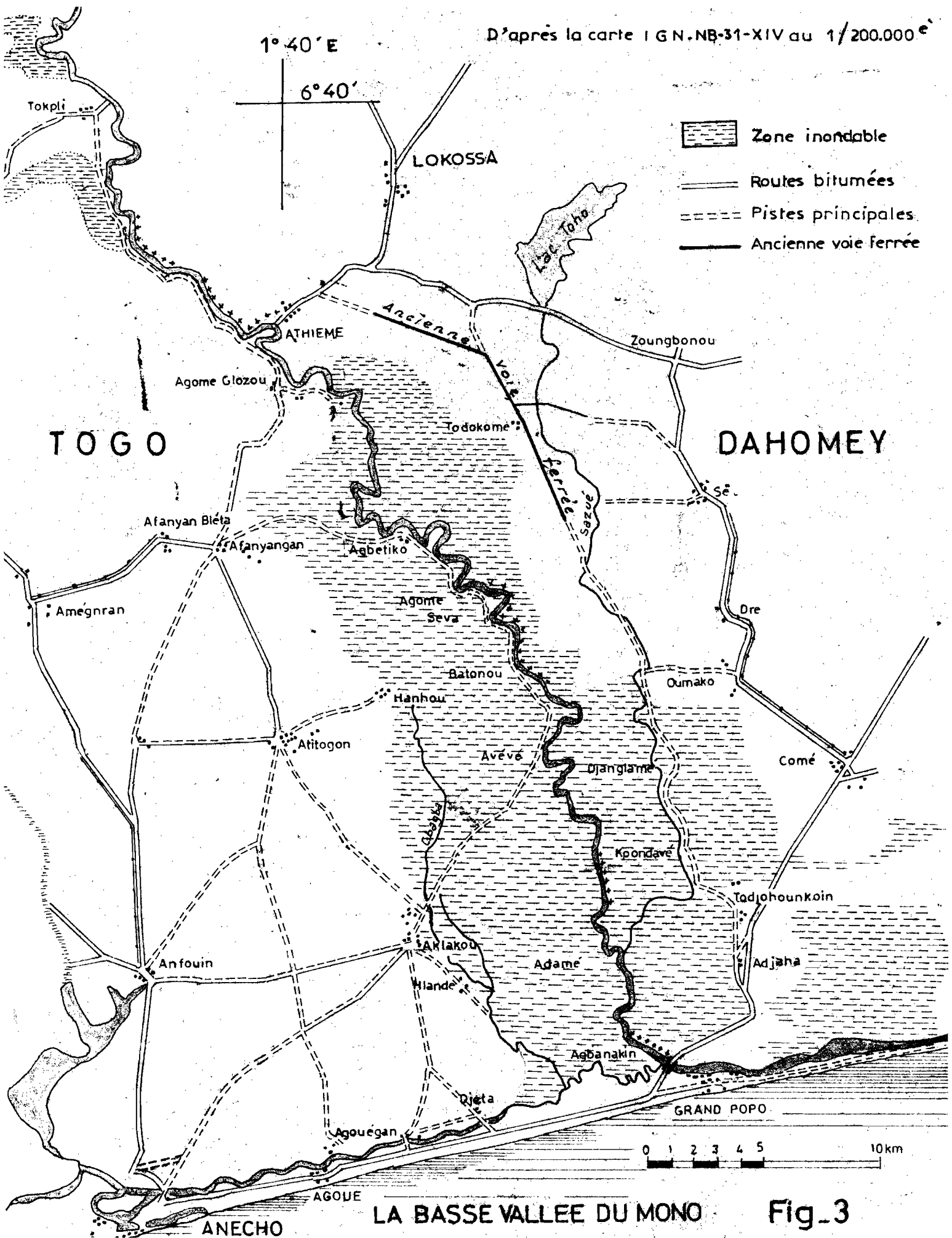
Si les mils, nérés et karités sont les espèces les plus répandues dans les paysages des régions septentrionales togolaises, l'igname, le coton et le cacao caractérisent le mieux ceux des régions centrales. Maïs et manioc semblent être les produits les plus représentés du sud sans oublier de mentionner le palmier à huile souvent présent. Là, les agriculteurs habitent d'énormes bourgs de plusieurs milliers d'âmes. Mais le sud du Togo doit

1° 40' E

D'après la carte I G N.-NB-31-XIV au 1/200.000<sup>e</sup>

6° 40'

-  Zone inondable
-  Routes bitumées
-  Pistes principales
-  Ancienne voie ferrée



LA BASSE VALLEE DU MONO

Fig. 3

être replacé dans l'espace du Bénin qui s'étend approximativement de Takoradi (Ghana) à Lagos (Nigeria). Il présente, malgré les frontières qui le morcellent à l'extrême, des traits marqués et originaux. Une plaine littorale, souvent étroite, d'origine sédimentaire, constitue le cadre physique régional. De Takoradi à Cotonou, une anomalie climatique très marquée, caractérisée par la faiblesse des précipitations locales, se calque grossièrement sur l'espace du Bénin. Cette anomalie se lit dans les paysages : une savane piquetée de baobabs et de rôniers voisine avec la forêt peu développée du Ghana.

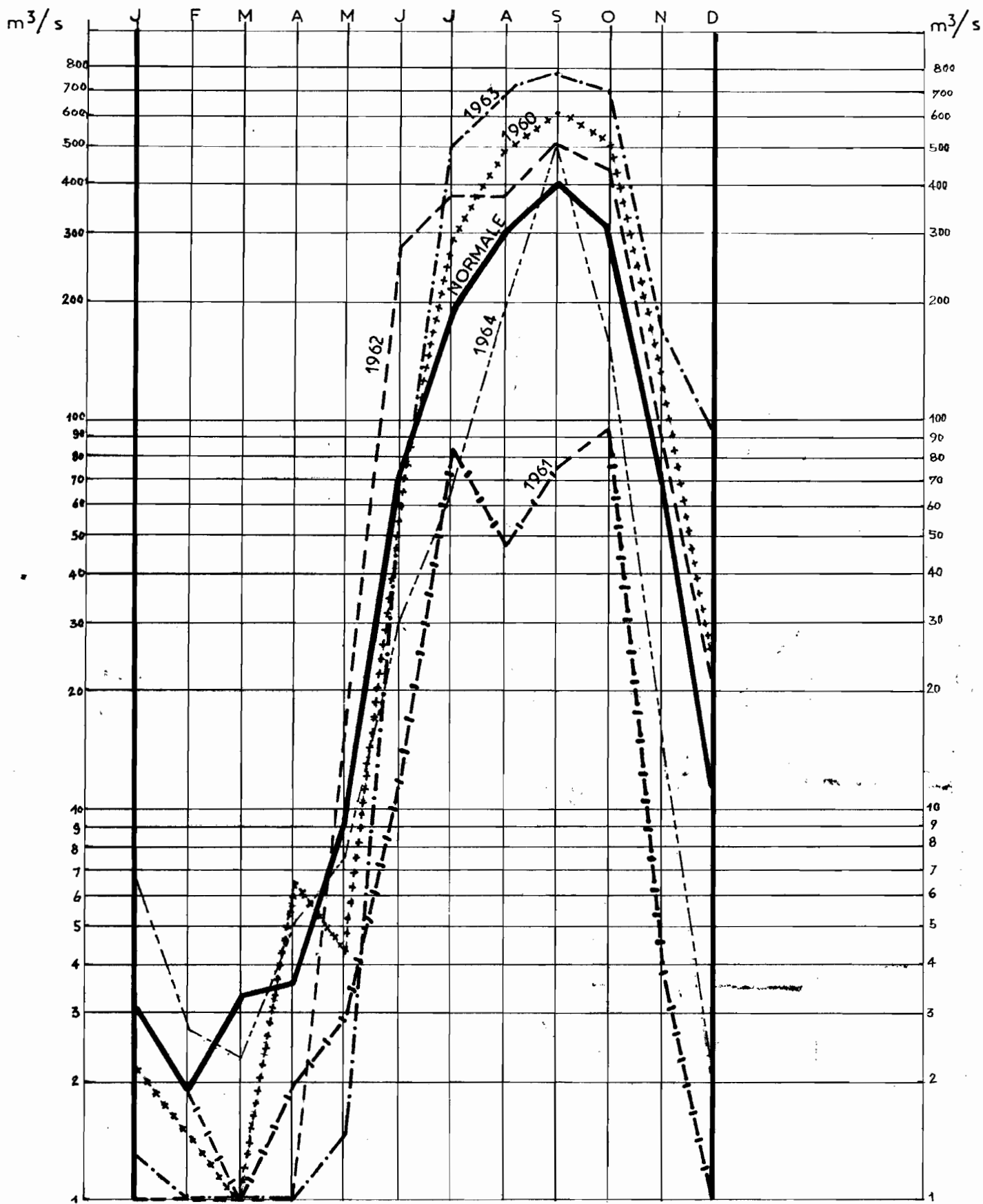
Ce n'est pas sur la côte du Bénin qu'il faudrait choisir ses exemples pour illustrer la sous-occupation de l'Afrique : les densités rurales sont constamment supérieures à 100 habitants par km<sup>2</sup>. De plus, sur 400 km de côtes (la distance séparant Lorient de Bordeaux) sont situées cinq villes de plus de cent mille habitants, dont quatre capitales toutes pourvues de services de classe (aéroports pour jets, ports en eau profonde...) et reliées entre elles par une belle route longeant la côte.

Entre les agglomérations, les campagnes sont très peuplées et mises en valeur avec minutie (sud-est du Togo, vallée du Bas-Ouémé, palmeraie de Porto-Novo). Complémentaires des zones urbaines proches, elles bénéficient de la proximité des villes pour y vendre une partie substantielle de leurs productions.

## 1.2. L'environnement naturel de la basse vallée du Mono (cf. fig. 3)

### 1.2.1. Caractères hydrologiques du fleuve Mono

Le fleuve Mono mesure 528 kilomètres. Il prend sa source dans la région d'Aledjokoura au Dahomey. Son bassin versant occupe une superficie de 21 480 km<sup>2</sup> situés en majeure partie au Nord du 8<sup>e</sup> degré de latitude nord, dans des zones où le rythme des précipitations est caractérisé par un seul maximum que reflète bien le régime tropical du fleuve.



Source : O.R.S.T.O.M.

DEBITS MOYENS MENSUELS DU MONO À ATHIÉMÉ (ANNÉES 1960 à 1964)

(la normale est établie sur vingt années d'observation) **Fig-4**



tableau I : DEBITS MOYENS MENSUELS du MONO à ATHIEME (1944-64)  
(en m<sup>3</sup>/s)

J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
3,1	1,9	3,3	3,6	9,3	71	189	301	411	311	74	19,7

Source : ORSTOM

Plus de 450 kilomètres à l'aval de sa source, à la sortie des terrains granito-gneissiques et après un court passage dans les calcaires de l'éocène, le Mono mord de façon sensible le plateau sédimentaire de terre de Barre qui domine en certains points la vallée ainsi déblayée de 60 à 70 mètres d'altitude. Elle est d'orientation nord-ouest - sud-est, d'une trentaine de kilomètres de longueur et de largeur variable, comprise entre 10 et 20 kilomètres respectivement du nord au sud. Le Mono se jette dans l'Océan par deux passes dans le cordon littoral - la Boca del Rio et la passe du Grand-Popo - dont les ouvertures varient en fonction de la poussée de la crue.

La zone inondable correspond aux limites de la basse vallée qui peuvent être approximativement fixées entre l'isohypse de 10 mètres et le niveau de l'Océan. A l'intérieur de ce cadre, les bourrelets de berges et quelques îlots de surface limitée, le plus souvent sableux, dépassent cette altitude. Hormis ces éléments, l'ensemble est quasiment plan : des dépressions marécageuses, des cuvettes sans exutoire restent engorgées pratiquement tout au long de l'année. La basse vallée présente naturellement une légère déclivité en direction de l'Océan, à peine illustrée par la pente du lit extrêmement faible pour les cent derniers kilomètres du cours (0,06 %). Dans la basse vallée, se promènent de longs méandres paresseux, migrant vers l'aval. Plusieurs ont déjà été recoupés. Ils ont laissé des témoignages sous forme de plans d'eau en forme de croissant. Dans ce que certains qualifieraient de basse plaine de niveau de base, le fleuve a construit des levées naturelles dont le modelé s'écrase vers l'aval.

Le débit moyen mensuel du fleuve (117 m<sup>3</sup>/s), ou module, calculé sur la période 1944 - 1964, ne nous informe guère et ne signifie,

# ISOHYETES DES MOYENNES ANNUELLES

## AU SUD-TOGO, SUD-DAHOMEY

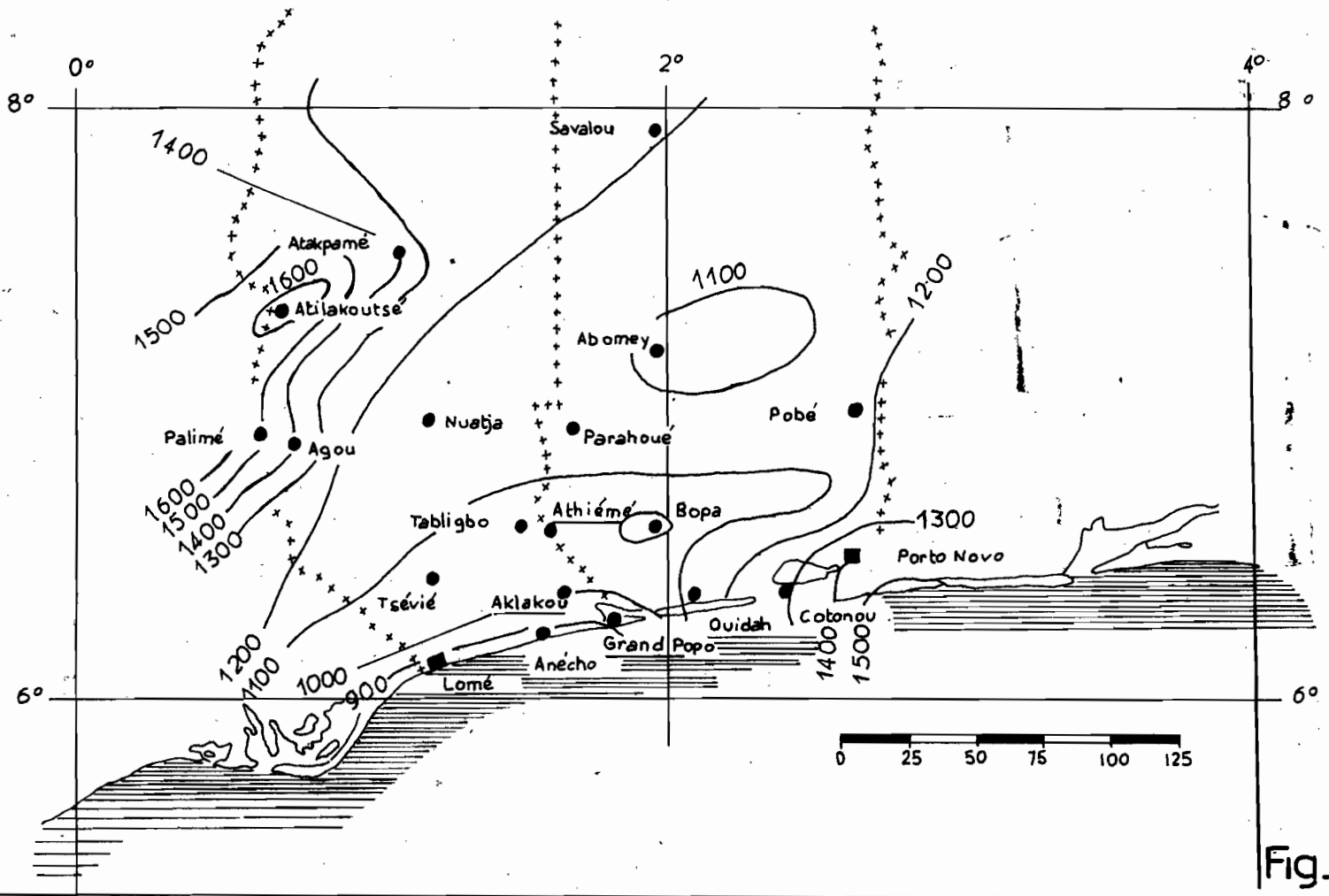


Fig. 5

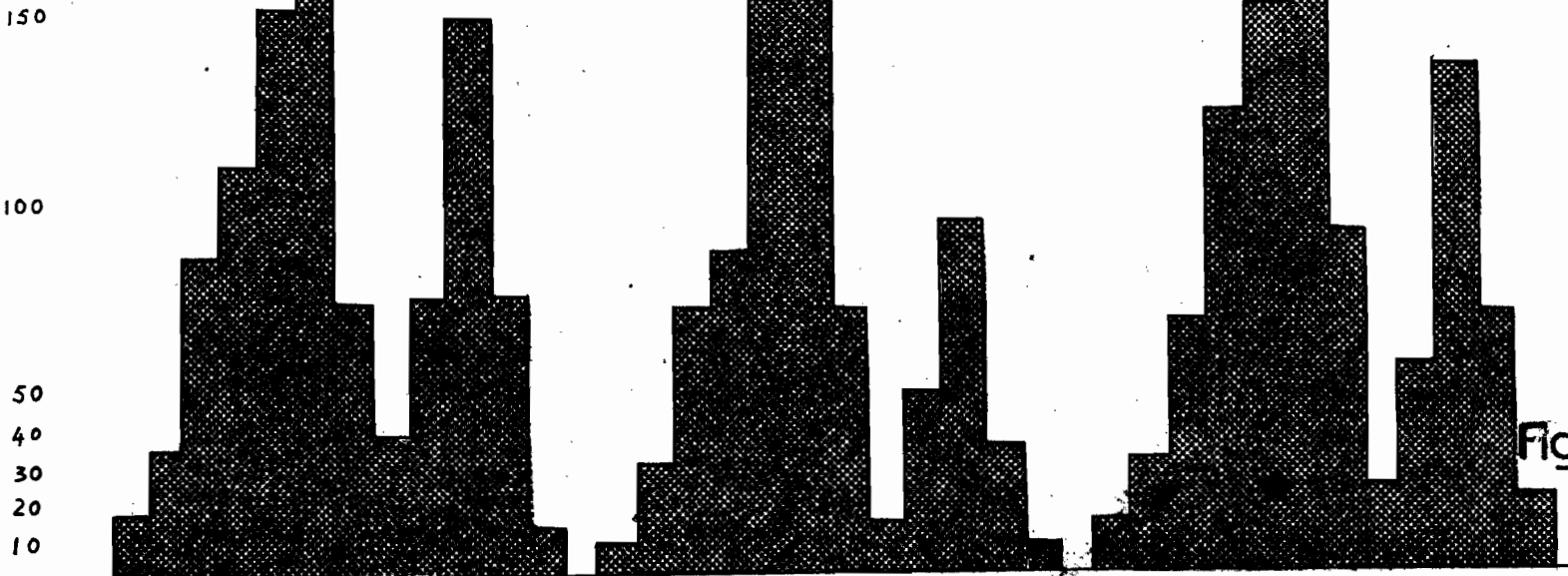
# PRECIPITATIONS MENSUELLES

(en mm)

Sources: Y. BRUNET MORET

Etude générale des averses exceptionnelles  
en Afrique occidentale ORSTOM - PARIS

J F M A M J J A S O N D J F M A M J A S O N D J F M A M J A S O N D



ATHIEME (normale sur 34ans)

Grd POPO (normale sur 34ans)

AKLAKOU (normale sur 20ans)

Fig. 6

en soi, que peu de choses. A Athiémé, il peut ne s'écouler que 0,8 m<sup>3</sup>/s, à l'étiage absolu. On a même parfois vu le débit s'annuler. Une crue d'année médiane voit couler 680 à 700 m<sup>3</sup>/s et 850 m<sup>3</sup>/s en année décennale. Il est tout aussi intéressant d'examiner la période des maxima. A Athiémé, les mois de septembre - octobre connaissent les plus forts débits. C'est donc avec un décalage, et parfois même entre les deux saisons des pluies locales, que la crue survient.

Ce sont les pluies septentrionales qui commandent ce gonflement, les précipitations locales n'influant que de façon exceptionnelles sur le régime du fleuve ; dans ce cas, la brusquerie et l'importance de la crue sont telles qu'on a pu parler de régime torrentiel.

#### 1.2.2. Un climat équatorial nuancé

La basse vallée du Mono, comme tout le sud-est du Togo bénéficie d'un climat équatorial de transition, à deux saisons des pluies, lesquelles apparaissent comme modérées pour cette latitude. En effet, la région se trouve au coeur d'une zone d'anomalie climatique qui s'étend de Takoradi à Cotonou et sur le mécanisme de laquelle des auteurs plus compétents que nous se sont arrêtés (1). A Lomé, il tombe en moyenne 773 millimètres de pluies par an (2), normale établie sur soixante années d'observations, une année déficitaire de fréquence décennale ne recevant guère plus que 550 millimètres. En fait, Lomé et sa région sont situées à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de la basse vallée qui reçoit entre 800 et 1100 millimètres respectivement du sud au nord.

---

(1) V. DENEAU - Singularités climatiques du Bas-Togo, Mémoire de la météo nationale, 1956.

H. ATTIGNON - Le climat de la zone côtière entre Takoradi et Cotonou et ses conséquences biogéographiques, DES, Aix en Provence, 1960.

(2) Alors qu'à la même latitude Porto-Novo reçoit 1400 mm.

Ces caractéristiques se résument dans le tableau suivant :

tableau II : PRECIPITATIONS MOYENNES MENSUELLES POUR CINQ STATIONS DU SUD-TOGO, SUD-DAHOMÉY (en mm)

	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D	Total
LOME	11	28	53	97	139	202	63	17	39	90	23	11	773
GRAND-POPO	7	29	68	84	160	226	70	13	48	92	34	8	839
AKLAKOU	14	30	67	122	150	226	90	23	55	134	68	19	998
ATTITOGON	17	29	58	112	189	179	89	25	50	127	61	28	1 054
ATHIEME	16	30	89	112	150	179	77	37	80	147	73	17	1 009
TABLIGBO	15	35	106	128	166	165	78	49	102	169	80	21	1 114

Source : ORSTOM

Sur les graphiques concernant trois stations du sud du pays, les saillants des histogrammes, correspondant aux précipitations mensuelles, des grande (avril - mai - juin) et petite (septembre - octobre) saisons des pluies, ressortent vigoureusement (cf. fig. 6).

Il n'y a aucun mois où les précipitations soient vraiment nulles. Seuls les mois de décembre et de janvier peuvent être considérés comme vraiment secs à Lomé et Grand-Popo (moins de 15 mm mensuels).

La rareté des averses exceptionnelles contribue à la modération du climat (1). Mais, il est fréquent que la région de Tchekpo - Tabligbo, dans la partie nord du plateau, aux sols perméables, éprouvent un cruel manque d'eau. Les paysans gardent de douloureux souvenirs des mois de février et de mars 1970, où elle était strictement rationnée. Du fait de la faiblesse des précipitations, il arrive que la vie agricole qui, logiquement, s'articule sur les deux saisons (notamment pour le maïs à court cycle végétatif), souffre plus qu'en tout autre lieu des irrégularités climatiques, en particulier des grandes variations inter annuelles et des années à pluviométrie déficitaire. Pourtant deux saisons pluvieuses constituent un avantage appréciable dont ne bénéficient pas les latitudes plus septentrionales.

(1) Y. BRUNET-MORET - Etude générale des averses exceptionnelles en Afrique Occidentale, ORSTOM, 6, 1967.

tableau III : INDICE DES PRECIPITATIONS POUR CINQ ANNEES  
PAR RAPPORT A LA NORMALE N (N = base 100)

	1966	1967	1968	1969	1970
LOME	61	125	190	93	123
TABLIGBO	101	99	148	70	83
TSEVIE	92	116	144	75	97
ATTITOGON	106	111	158	68	108

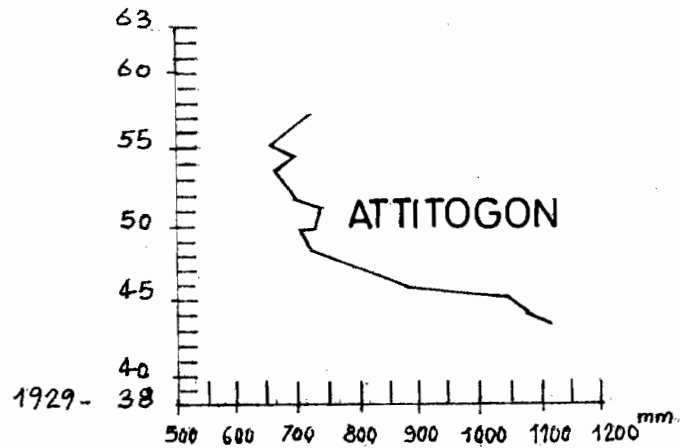
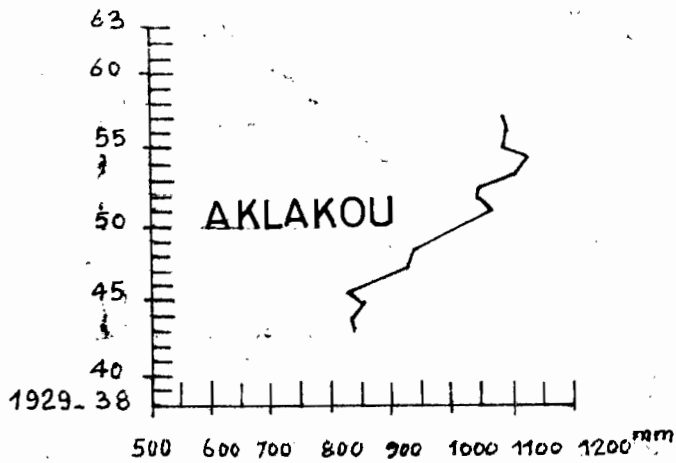
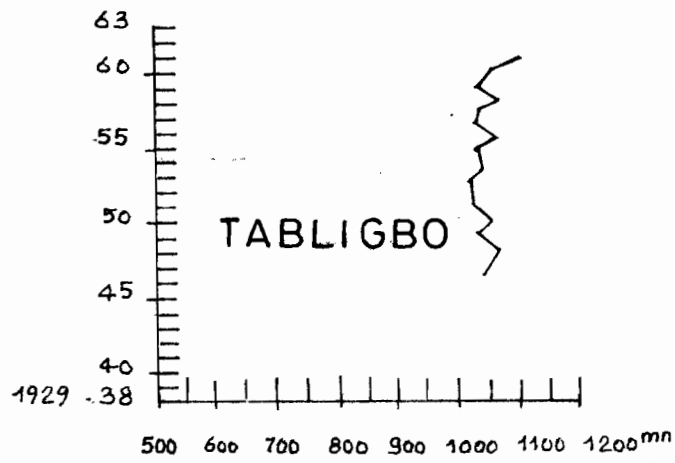
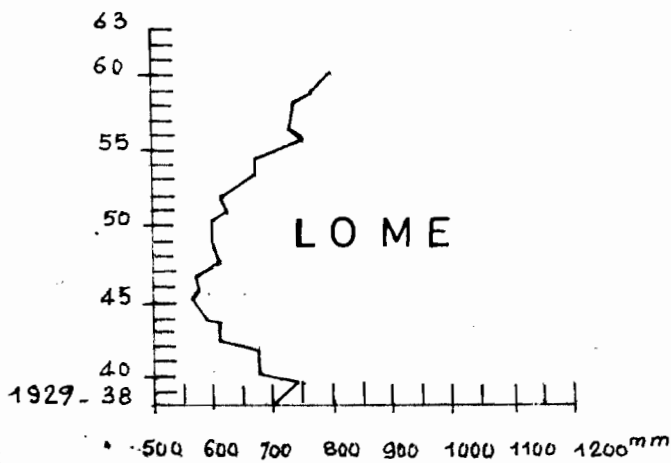
Source : chiffres donnés par la SORAD Maritime

Si certaines années paraissent sans conteste comme très pluvieuse (1968) ou assez sèche (1969), que dire de 1966 ou de l'année 1970 à la fois excédentaire à Lomé (indice 123) et déficitaire à Tabligbo (indice 83).

A l'intérieur de la même zone d'anomalie climatique, entre deux stations distantes d'une cinquantaine de kilomètres, des écarts importants à la fois au-dessus comme en-dessous de la normale se manifestent. Il devient alors délicat de traiter le Sud-est du Togo comme un tout climatique homogène. A l'appui de notre affirmation, on peut aussi se demander pourquoi les moyennes décennales progressives de pluviométrie évoluent-elles vers une plus grande humidité à Aklakou et une plus grande sécheresse à Attitogon distant de moins de 10 km alors que celle de Lomé et plus encore de Tabligbo restent grossièrement constantes (voir figure 7).

Les forts contrastes thermiques que l'on remarque pour cette latitude sur les courbes mensuelle et quotidienne de température rendent ce climat très supportable, voire agréable pour l'homme.

La courbe des maxima moyens connaît de plus amples variations à l'intérieur : 7,4° à Tabligbo (février : 36,2° ; août : 28,8°) que sur la côte : 5,1° à Lomé (février : 32,6° ; août : 27,5°) où l'océan fait office de régulateur thermique. C'est en février, mois le plus chaud au coeur de la saison sèche, qu'on remarque les plus grandes amplitudes entre minimum et maximum moyens (Tabligbo : 14,1° et Lomé 9,9°) alors que l'écart se resserre sensiblement pendant les mois les plus frais (juillet et août : 6,8° à Tabligbo et 5,4° à Lomé).

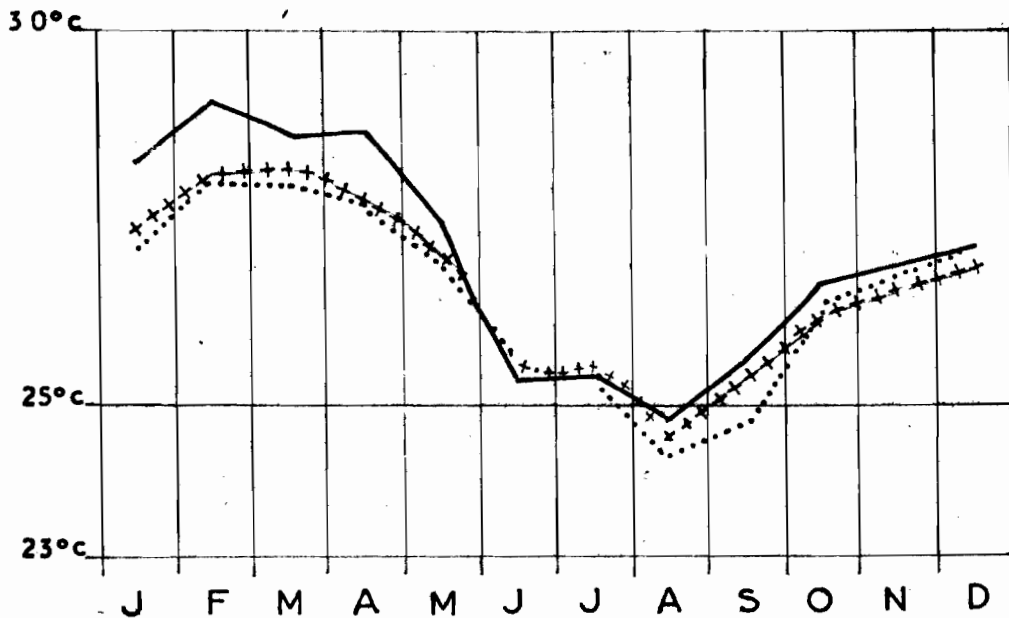


MOYENNES DECENNALES PROGRESSIVES DE PLUVIOMETRIE

SOURCE: Etudes Pédohydrologiques au TOGO  
(Vol. II p.14)

Fig - 7

TEMPERATURES MOYENNES  
MENSUELLES COMPAREES



... LOME VILLE 29 années d'observation  
+++ TOGOVILLE 6 " "  
— TABLIGBO 7 " "

SOURCE: Etudes Pédohydrologiques du TOGO.  
(Vol. III; données hydrologiques - p. 214)

Fig 8

On ne possède pas d'informations sur l'insolation dont bénéficie la région. Rappelons tout de même qu'à cette latitude, les amplitudes diurne et nocturne, pratiquement invariables tout au long de l'année, tempèrent les effets de l'insolation par rapport à ce qu'ils peuvent être à des latitudes plus septentrionales, pouvant parfois entraver le développement d'espèces dont le photo-périodisme exige des tranches de lumière supérieures à celles d'obscurité.

La proximité de l'Océan autorise la pénétration d'influences maritimes expliquant le degré hygrométrique toujours élevé de la région. Seul l'harmattan en décembre et janvier assèche de façon sensible, mais pour quelques jours seulement, le climat de la région.

Concernant la basse vallée du Mono, il conviendrait, d'apporter quelques nuances à ce bref tableau climatique. Le degré hygrométrique y est plus élevé, les influences maritimes plus accusées. La présence d'étendues d'eau stagnante contribue à y maintenir une moiteur chaude. Lorsque l'on se déplace sur les sentiers ouverts dans les zones d'herbes à éléphants, dépassant souvent 3 à 4 mètres, l'impression de suffocation confine souvent à la réalité, et la gêne respiratoire que l'on éprouve est accusée. Toutes proportions gardées, c'est le climat constamment moite de basse Côte d'Ivoire que rappelle celui de la basse vallée du Mono.

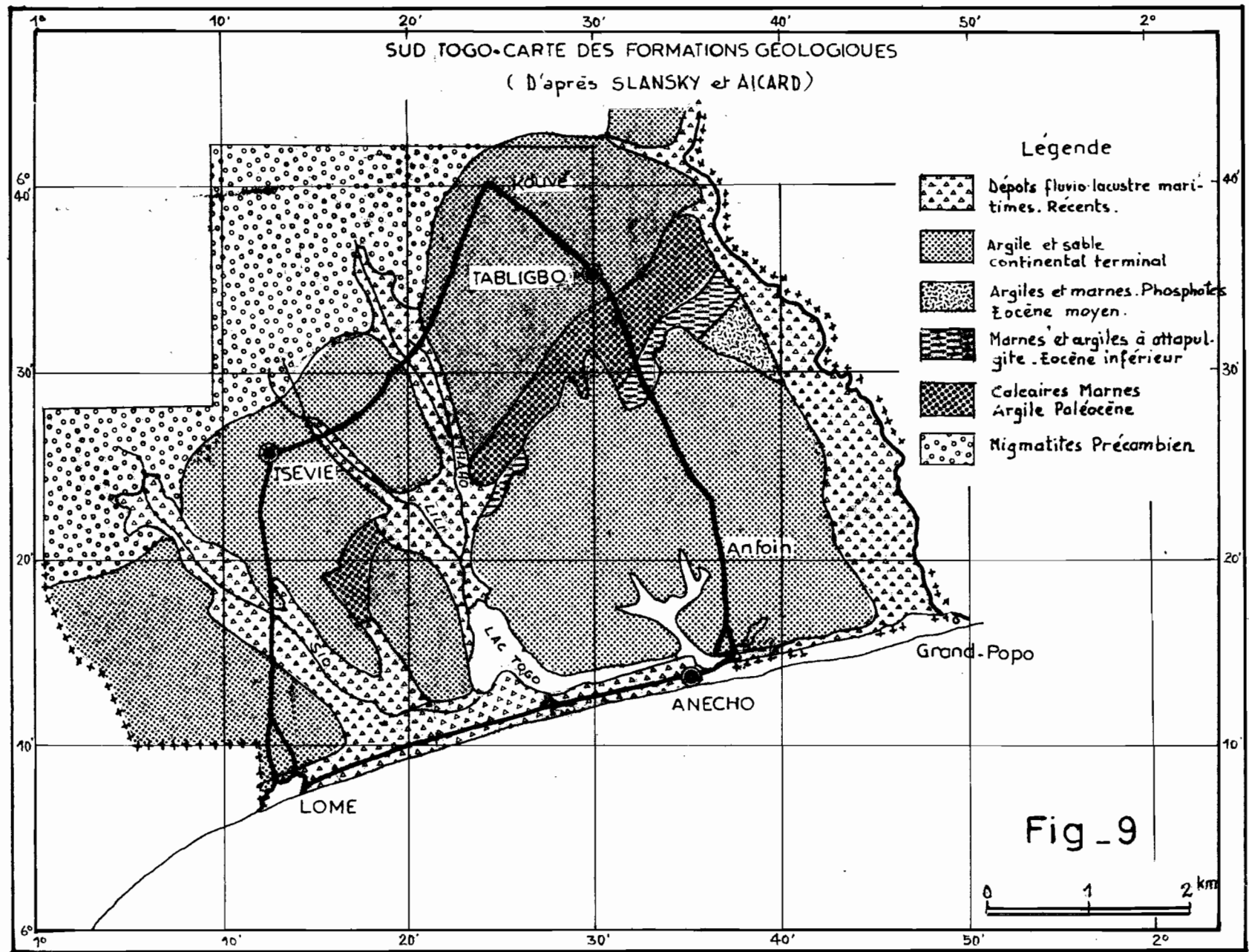
Mais en général, l'ensemble des phénomènes climatiques dans le sud-est du Togo se caractérisent par leur modération et permettent le développement d'une vie agricole intense. RICHARD-MOLARD décrivait d'ailleurs le climat béninien "comme l'un des plus favorables à l'homme et des plus modérés en Afrique Occidentale" (1).

### 1.2.3. Trois grandes familles de terres alluviales

Si les sols du plateau de terre de Barre apparaissent homogènes quant à leur couleur ocre-rouge, à leurs caractéristiques physiques, au manioc en culture continue qu'ils portent et à leur

---

(1) J. RICHARD-MOLARD - L'Afrique Occidentale française, Paris, 1949, p. 19.

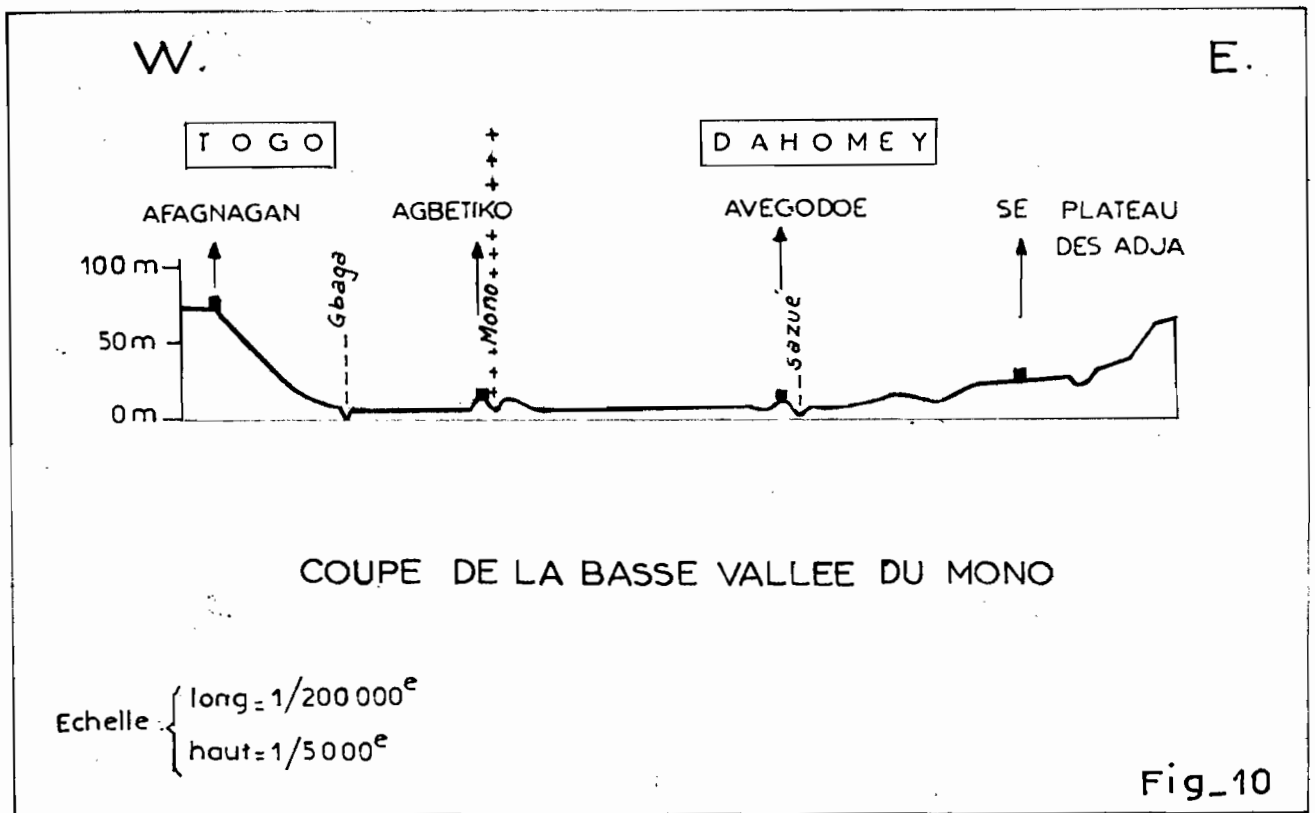


Fig\_9



épuisement généralisé (1), c'est plutôt l'hétérogénéité qui caractérise ceux de la basse vallée alluviale du Mono (cf. fig. 10).

L'origine continentale des sols du plateau, d'âge néogène, a été prouvée : on ne trouve aucun fossile. Les sols de la basse vallée alluviale ont, en revanche, été mis en place au quaternaire récent et se sont disposés de façon anarchique. Le Mono a pu y construire des levées naturelles où se sont accumulés des matériaux sablo-argileux, plus grossiers que ceux des terres alluviales qui tapissent le fond de la basse vallée. Des tertres sableux isolés, formant îles en période de crue, témoignent du passage d'anciens bras anastomosés du fleuve.



(1) Concernant les sols du plateau de terre de Barre, on peut se référer à une abondante littérature et en particulier à :

B. DABIN - Contribution à l'étude de la fertilité des terres de Barre. Revue d'agronomie tropicale (Juillet - Août 1956) n° 4. pp. 490 - 506.

A. GUILCHER - La région côtière du Bas-Dahomey Occidental. Bull. de l'IFAN, série B, Juillet - Octobre 1959, pp. 358 - 422.

A. MONDJANNAGNI - Contribution à l'étude des paysages végétaux du Bas-Dahomey, Nanterre, Mai 1969.

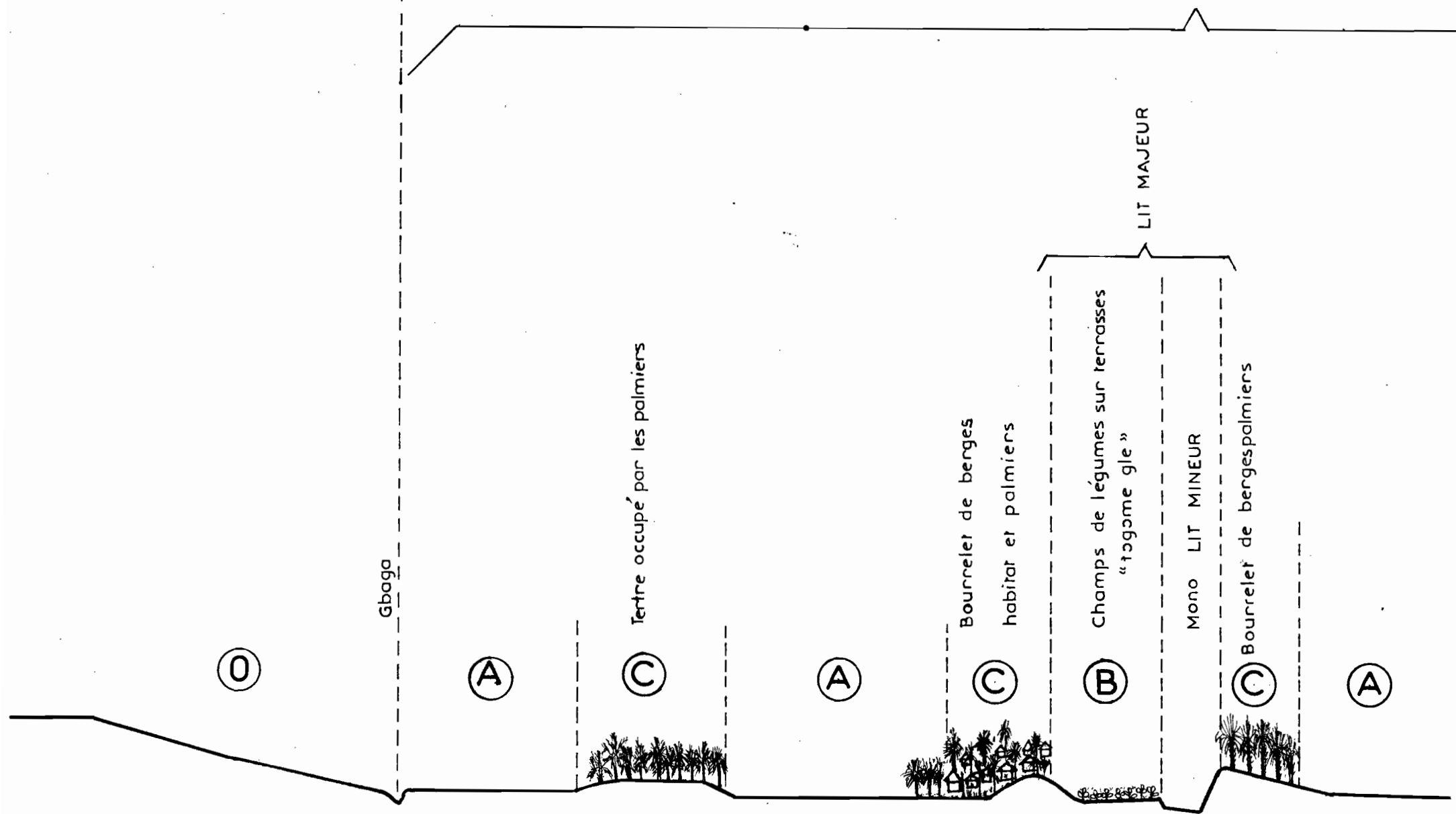
E. ROBIN - Sur la dégradation des sols dans quelques régions menacées du Togo, Bull. Agro. Congo-Belge. Vol XL, n°2, Juin 1949, pp. 1263 - 1280.

W,

E.

PLATEAU DE TERRE DE BARRE

PLAINE D'INONDATION



COUPE THEORIQUE DE LA BASSE VALLEE DU MONO  
COTE TOGOLAIS

Fig\_11

Les versants, au contact du plateau et de la vallée, sont empâtés de colluvions (groupe O) (1) et s'apparentent plutôt, de ce fait, au milieu physique du plateau, que nous excluons de nos préoccupations. Des grès et conglomérats ferrugineux affleuraient parfois au sommet des pentes qui descendent vers la vallée. Nous n'en avons jamais remarqué. Au pied des versants, le Gbaga, du côté togolais et la Sazué, du côté dahoméen, petits affluents parallèles à l'orientation du Mono, marquent véritablement l'"entrée" de la basse vallée.

En fonction de leur position en creux ou en relief d'une part (dans une région aussi plane, des différences de l'ordre du décimètre jouent un rôle considérable), en fonction de leur valeur agronomique d'autre part, trois entités sur lesquelles se calquent trois grandes familles de terres alluviales doivent retenir notre attention (2).

a) Celles qui tapissent le fond de la basse plaine d'inondation au delà des levées fonctionnelles (groupe A). Elles portent des savanes à hautes graminées (Andropogon, Panicum, Pennisetum), parfois des palmiers, rarement des cultures. La granulométrie est très argileuse. En surface plus de 50 % des particules ont une taille inférieure à deux microns. Les spécialistes y voient des sols dans la composition desquels entre une forte proportion de montmorillonites, argiles à très fort pouvoir de gonflement et haute capacité d'échanges (de 36 à 46 me/ 100 g). En saison sèche, d'énormes craquelures apparaissent en surface jusqu'à une profondeur de 40 à 50 cm, ce qui permet aux sols de s'imbiber d'eau au début de la saison des pluies. Lorsque les fentes de retrait sont refermées, ils deviennent à peu près imperméables. De plus, ils sont souvent engorgés du fait de leur situation plane qui interdit toute possibilité de drainage. Si les terres alluviales du groupe A étaient protégées contre les inondations, drainées ou irriguées selon les nécessités de la saison, leurs ressources et leurs capacités agronomiques apparaîtraient de façon plus nette.

---

(1) Voir coupe théorique de la basse vallée du Mono, côté togolais (fig 11)

(2) Pour obtenir des renseignements d'ordre quantitatif sur les terres alluviales de la basse vallée, on peut se reporter utilement aux études pédohydrologiques au Togo, vol II, Les sols, FAO - ORSTOM, Rome - Paris, 1966.

b) Celles qui, situées sur des terrasses en deça des levées et régulièrement immergées, bénéficient à chaque crue d'apports fertilisants (groupe B). Ce sont les terres alluviales des "togomegble"(1) qui permettent le développement d'une agriculture maraîchère florissante. Elles sont constituées d'importants dépôts d'argiles sur lesquels se plaquent parfois des limons ou des plages sableuses dont le site varie d'une crue à l'autre. Il ne faut pas confondre les terrasses alluviales qui possèdent un sommet plat et un rebord abrupt avec certains bancs de sable anciens, colonisés par une végétation herbacée, mais jamais mis en culture, ni avec les basses terres situées dans les lobes convexes des méandres et qui présentent une légère déclivité en direction du talweg. Leur site, proche de l'eau, identique à celui des terrasses, autorise leur mise en valeur et permet aux paysans de se livrer aux mêmes spéculations maraîchères. Dans l'état actuel de nos travaux, en attendant les résultats d'analyses des échantillons confiés au laboratoire, on ne peut guère se prononcer sur l'origine des terrasses. Quelle qu'elle soit, elle n'apporte pas de modifications quant à l'utilisation qui est faite de ces terres.

c) Celles qui forment les levées naturelles et les tertres formant île en période de crue dans la plaine d'inondation (groupe C). Peu touchées par les eaux, formées des particules les moins fines, aux pentes les plus fortes, elles apparaissent comme les mieux égouttées et comme les meilleurs refuges des arbres de la forêt (samba : Triplochiton scleroxylon ou fromager : Ceiba pentandra) ou des palmiers. Le profil des sols situés sur les levées commence par une succession de dépôts fins argilo-limoneux jusqu'à 50 cm, mais progressivement le pourcentage de sable fin augmente jusqu'à devenir prépondérant (80 % du matériau à 2 mètres de profondeur).

### 1.3. Aux blocs Mina et Ouatchi installés sur le plateau s'oppose la mosaïque des peuples de la basse vallée

. Le sud-est du Togo porte des densités rurales supérieures à 100 habitants par km<sup>2</sup> (en moyenne 109 en 1966). En certains points, aux alentours de Vogan et d'Anfouin, elles atteignent et dépassent 300 à 400 habitants par km<sup>2</sup>. Dans ce contexte général, les vallées du Mono et du Haho, la dépression de la Lama s'individualisent

---

(1) "togomegble" signifie littéralement "champs près de l'eau".

nettement et font figure d'exceptions apparaissant clairement sur les cartes de densités humaines établies pour la région (1).

. Le Sud-Est du Togo correspond aux pays Mina et Ouatchi.

Les Mina, dont certains sont originaires de la côte ghanéenne (région d'El Mina), ne comptent pas plus d'une centaine de milliers d'âmes. Présents dans la vallée du Mono, ils occupent surtout la côte, position stratégique de premier ordre, dont ils ont toujours su tirer profit depuis leur arrivée. Plus volontiers tournés vers le commerce et la traite, dédaignant généralement les travaux agricoles considérés comme peu nobles, ils ont toujours su se rendre indispensables en tant qu'intermédiaires entre les mains desquels les marchandises, quelque-elles soient, devaient obligatoirement transiter.

Les Ouatchi, deux fois plus nombreux, ont fui Nuatja, situé à une centaine de kilomètres au Nord de Lomé. Ils occupent approximativement les deux tiers Nord de la région et comptent, en plus, quelques solides bastions sur les berges méridionales du lac Togo. A l'opposé des Mina, ce sont des hommes du terroir, durs au labeur, d'esprit plus paysan, souvent décontenancés par l'aisance de leurs voisins. Les relations entre les deux groupes ont été parfois tendues (2). Quoiqu'opposés à maints égards, ils se complètent et sont indispensables l'un à l'autre. C'est en grande partie de cette complémentarité - les uns sont producteurs et les autres distributeurs - qu'est né l'essor économique passé et actuel *de* cette région.

A côté de ces deux groupes, de loin les plus importants, abondent les représentants de nombreux autres de toutes origines, certains en petit nombre et le plus souvent répartis sur le pourtour du cadre régional. Dans la basse vallée, à côté des Mina, bien installés en haut de l'échelle sociale, et de quelques Ouatchi, on remarque aussi des Adja, des Fon, des Yorouba (Nago) et même des Haoussa, l'étude d'Agbétiko nous fera pénétrer au coeur des problèmes ethniques régionaux.

---

(1) Madame C. LE COCQ-LITOUX - Cartes des densités de population de la circonscription d'Anécho, Centre ORSTOM, Lomé, 1967.

B. ANTHEAUME - Cartes des densités de population de la basse vallée du Mono, Centre ORSTOM, Lomé, 1969.

(2) R. CORNEVIN - Histoire du Togo, 3<sup>e</sup> édit., Paris, 1969, p. 57 et sq.

Certains groupes minoritaires sont à l'origine de la création de gros villages (Aklakou fondé par les Fon du Dahomey) mais, dans l'ensemble, ils ne représentent que quelques pour cent de la population régionale. Ils ont souvent des activités spécialisées : pêcheurs Anloa, commerçants Nago, éleveurs Peul, etc... et tiennent de ce fait une place économique plus importante que ne le laisserait supposer leur faiblesse numérique.

1.4. Le plateau apparaît comme un pays peuplé et riche, intégralement cultivé en manioc et maïs, la basse vallée comme une zone marginale et sous-occupée

Lorsqu'il suit la route qui, sur le plateau, mène d'Anécho à Anfouin, l'observateur est frappé par la mise en valeur continue de l'espace. Sur une terre de couleur ocre, ce paysage apparaît néanmoins verdoyant et "aussi humanisé que celui des Flandres" (1) tout en laissant une impression de monotonie, pour ne pas dire de tristesse.

Les paysages de la basse vallée surprennent d'abord par la brusquerie avec laquelle ils succèdent aux derniers carrés de manioc bien rangés et bien alignés du plateau. Ils déconcertent ensuite parce qu'ils présentent une totale opposition de caractères avec les paysages de la terre de Barre. En effet, l'observateur passe de la campagne à la savane touffue, où les hautes graminées forment une toile de fond homogène sur laquelle se piquent des arbres rustiques, des vieux palmiers et quelques fromagers égarés. Un champ de maïs, une termitière plantée de manioc, une teckeraie, une palmeraie de belle venue aux plants alignés interrompent, l'espace de quelques décimètres, la coupe transversale qu'effectue l'observateur dans la basse vallée.

Le manioc, souvent associé au maïs, constitue, avec le palmier à huile, l'élément dominant des paysages du plateau. Cette tubercule alimentaire occupe souvent le terrain douze mois par an, quoique l'impatience des paysans à disposer de leurs terres réduit en fait cette durée à 9 ou 10 mois. Au début de son cycle végétatif, les boutures émergent de petites buttes d'une vingtaine de centimètres,

---

(1) J. RICHARD-MOLARD - op. cit.

alignées régulièrement et espacées d'un demi-mètre environ. Au fur et à mesure de sa croissance, le manioc prend la forme d'un arbrisseau de deux à trois mètres de hauteur dont la tige crénelée et ligneuse, est surmontée de larges feuilles.

Quoiqu'introduit en Afrique au début du XVIème siècle, le manioc ne connaît un franc succès, au Bas-Togo et Bas-Dahomey, que depuis le début de notre siècle. Il semble que sa culture ait supplanté celle de l'igname - l'investissement en travail étant bien moins important - et que la commercialisation de ses sous-produits se soit substituée aux activités de traite défailantes.

Si le manioc est inconnu dans la basse vallée où sa farine, le "gari", devient un produit d'importation, le maïs blanc, également d'origine américaine, y constitue, en revanche, l'espèce dominante sans atteindre cependant la superficie occupée sur le plateau (selon la saison, la seconde place après le manioc). Cultivé depuis beaucoup plus longtemps, il n'occupe guère le sol plus de trois mois deux saisons par an. Les rendements moyens que l'on obtient ne dépassent guère plus de 7 à 8 quintaux par hectare sur le plateau. Ils approchent 18 à 20 quintaux par hectare sur un bon site de la basse vallée. En tout état de cause, sa valeur monétaire est de beaucoup supérieure à celle du manioc (1).

Le palmier à huile (Elaeis guineensis) représente la trame du tableau que nous brossons à grands traits du sud-est, une trame hétérogène tant la densité, l'âge, la taille, les revenus tirés de l'arbre varient, que l'échelle envisagée soit celle de la région, du terroir ou même de la parcelle.

Si le palmier a toujours fait partie intégrante des paysages des basses vallées du Haho et du Mono, notamment sur les berges des fleuves, il progresse nettement, de manière subsponnée ou plantée, dans les régions d'Anfouin et de Vogan où il tend à se substituer aux cultures vivrières qui, par leurs incessantes successions, ont véritablement épuisées les terres.

Si la trilogie manioc, maïs, palmiers est respectée sur le plateau, les composantes ne sont pas toujours représentées dans les

---

(1) F. AMAÏZO - Le "gari", dérivée du manioc, étude économique et rentabilité par rapport au maïs, Lomé, 1961.

mêmes proportions. Des éléments de diversification intervenant de façon plus ou moins ostensibles (cocotiers dans la région d'Anécho, caféiers dans celle d'Afagnan-Blitta, tomates dans celle d'Attitogon, rôniers dans celle de Vo-Koutimé). Palmiers et maïs caractérisent à eux seuls les plantes utiles dominantes des basses vallées.

Si le Bas-Mono est toujours apparu comme un grand fournisseur d'huile de palme aux centres urbains, le plateau a toujours constitué un des principaux greniers tant de Lomé que de Cotonou. Depuis 1952, il alimente une féculerie à laquelle la majorité des producteurs de manioc est lié par contrat. Les produits (fécule ou tapioca) de l'usine de Ganavé trouvent preneurs sur le marché mondial (Etats-Unis, France, Pays-Bas). La fraction du manioc, destinée à la fabrication de farine ('gari') varie. Elle n'est importante que lors d'une médiocre récolte de maïs, car il devient alors plus avantageux pour les producteurs de le vendre sous forme de produit de consommation locale (1). Les produits du palmier (huile et alcool) trouvent également hors de la région des débouchés certains.

1.5. Le Mono permet des activités économiques diversifiées. Voie d'eau autrefois active, il perd de l'importance au profit de l'excellent réseau de communications du plateau qui dessert les nombreux marchés.

Dans la basse vallée, la proximité du fleuve permet en effet une nette individualisation de la vie agricole par rapport à celle que connaît le plateau. Les crues charrient des limons qui fertilisent chaque année plusieurs milliers d'hectares. Elles arrivent, en général, décalées par rapport aux saisons des pluies locales et permettent des semis de maïs, plus rarement des repiquages de cultures maraîchères dès le reflux des eaux, parfois avant même que ne débute la seconde saison des pluies. En outre, en cas de sécheresse, le caractère pérenne du fleuve permet pour certaines cultures délicates, un arrosage sans lequel le succès de leurs récoltes eût été sévèrement compromis. En contrepartie, la précocité de certaines crues enlève parfois tout espoir de réussite dans les cultures maraîchères au pied des berges.

---

(1) En 1972, la féculerie connaît de très sérieux problèmes d'approvisionnement. L'usine est provisoirement fermée, les producteurs destinant leur manioc à la consommation locale.



La présence du Mono permet aussi une grande diversification des activités économiques. Certaines sont intimement liées au fleuve : la pêche qui représente, plusieurs semaines par an, l'activité favorite et obligatoire des riverains du Mono, la fabrication de pirogues, celle de pièges à poissons. La production d'huile artisanale qui nécessite de grandes quantités d'eau est particulièrement favorisée par la présence du fleuve, comme le sont les habitantes de la vallée auxquelles sont épargnées les fastidieuses corvées d'eau imposées à leurs voisins du plateau.

Le fleuve fut et reste, aux époques de l'année où les hauteurs d'eau le permettent, une voie de communications très appréciée. Mais, concurrencé par le réseau routier du plateau qui se développe chaque année, son importance s'amenuise. Sa supériorité n'est plus vraiment illustrée qu'au moment des crues où l'homme utilise tout naturellement la pirogue pour rompre son isolement et son insularité temporaires (1).

La région maritime est maintenant dotée depuis 1969, d'un véritable "boulevard circulaire" (Lomé - Tsévié - Tabligbo - Anécho - Lomé) sur lequel se greffent d'autres embranchements, également bitumés (Anfouin - Vogan, Aményran - Afagnagan). Ce réseau routier aussi élaboré, encourage les transactions commerciales et favorise encore l'extension des zones d'influence pourtant vastes des marchés.

Ces jours-là, les routes et pistes qui y mènent sont encombrées de badauds qui s'y rendent à pied. De plus en plus, grâce au bitumage des anciennes pistes, taxis et camions, tous surchargés, peuvent amener de très loin, (Ghana, Cotonou, Lomé) et en toutes saisons, acheteurs, vendeurs et marchandises.

En effet, chaque village s'enorgueillit de son marché qui se tient selon un rythme hebdomadaire, de la fin de la matinée jusque tard dans la nuit (2), sous des paillotes, à la lueur de petites lampes à pétrole. Le remplacement progressif de ces installations sommaires par des armatures en poutrelles d'acier, couvertes de tôle, formant de vastes, laides et tristes halles, témoignent cependant de

---

(1) La voie d'eau permet toujours le transport le plus économique des produits locaux (palmistes, poteries, bois d'oeuvre et de chauffe).

(2) Jusqu'à 23 heures pour certains marchés.

l'intérêt porté par tous et par les pouvoirs publics en particulier à ces activités commerciales.

Par les tickets d'octroi, il est aisé de connaître l'importance de chacune des places. Ainsi, Vogan, le plus gros marché du Togo, voit-il affluer chaque vendredi plus de 20 000 personnes. Tabligbo est la troisième place marchande du pays (1) ; Anfouin le samedi, Attitogon le dimanche, Afagnagan le lundi rassemblent plusieurs milliers de personnes.

Ce sont les femmes que l'on voit le plus souvent derrière les étalages bien que tout sépare la revendeuse importante de la petite détaillante. La première affrète un camion pour se rendre dans les différents gros villages dont les jours de marché s'égrènent au cours de la semaine, formant ainsi un cycle hebdomadaire. Elle essaye même parfois d'être présente sur deux marchés le même jour, afin de tirer profit de leurs situations respectives (2).

La seconde est venue à pied de son village, distant de sept à huit kilomètres tout au plus, une large cuvette d'émail sur la tête, pour y négocier de menus produits dont la valeur ne dépasse pas quelques centaines de francs.

Les hommes, très peu nombreux, n'ont un rôle prépondérant que dans quelques secteurs seulement : moyen bétail, articles en fer forgé, outillage agricole, meubles...

Au coeur de ce riche pays agricole, une telle densité de places marchandes - la distance entre deux importants marchés ne dépasse pas 10 km - si bien desservis par de bonnes voies de communication permet l'écoulement rapide des surplus vivriers locaux.

## 2. LE TERROIR D'AGBETIKO

### 2.1. Problèmes de méthode

Les problèmes de méthode ne doivent pas, à notre avis, constituer une annexe plus ou moins lointaine d'un travail de recherche.

---

(1) Kétao, en pays Kabvè, occupe le deuxième rang.

(2) Le marché d'Agouegan, village situé sur la lagune se tient le lundi. Poissons frais et crustacés sont fréquemment proposés aux acheteurs. Une dizaine de femmes qui y ont acheté, le matin, les produits du littoral, les revendent au marché qui a lieu le même jour à Afagnan, situé à 40 kilomètres à l'intérieur des terres.

Ils exigent, au contraire, de se voir accorder une place importante. Le premier obstacle sur lequel nous avons buté fut la délimitation de notre aire de recherches.

### 2.1.1. A la recherche de limites

Tracer les limites d'un terroir, de cet espace dont une communauté de résidence tire ses ressources, ne fournissait pas, en prenant certaines précautions, matière à difficultés. Mais, dans le cas d'Agbetiko, il nous fallait tenir compte d'un certain nombre de contingences.

#### 2.1.1.1. La zone d'occupation historique

Plusieurs espaces s'imbriquent les uns dans les autres. On peut parler d'une zone d'occupation historique là où les habitants du village-centre d'Agbetiko et ceux d'une dizaine de hameaux, proches par la distance, l'histoire et les liens matrimoniaux exercent leur contrôle foncier. Cette zone couvre presque toute la largeur de la basse vallée soit une dizaine de kilomètres. Le Mono en trace grossièrement l'axe nord-ouest - sud-est. Elle n'est pas la simple juxtaposition d'une dizaine d'espaces où autant de communautés de résidence exercent des droits fonciers à l'intérieur des limites nettes. Au contraire, dans cette zone d'occupation historique, le terroir du village-centre et ceux des divers hameaux s'imbriquent et se chevauchent, formant, en d'autres termes, le finage, entité cohérente aux limites relativement nettes (il n'existe guère de parcelles enclavées appartenant aux habitants de villages voisins) face à celles des autres gros villages de la basse vallée ou du plateau (Agomè-Séva, Agomè-Glozou, Afagnagan). Cette homogénéité, à la fois historique et spatiale, facilitait le déroulement d'une étude de terroir. Mais les dimensions apparaissaient hors de la portée des moyens d'un unique chercheur.






Au sein de ce pays du Mono, quelle était la nature des rapports entre le village-centre et les hameaux ? Amavoé, Hokpamé sont des écarts de cultures typiques : un segment de lignage, dont les ancêtres étaient installés au village depuis sa fondation, a quitté son quartier d'origine et rapproché son habitat du lieu de ses cultures. C'est la raison la plus fréquemment invoquée dans la tradition orale.

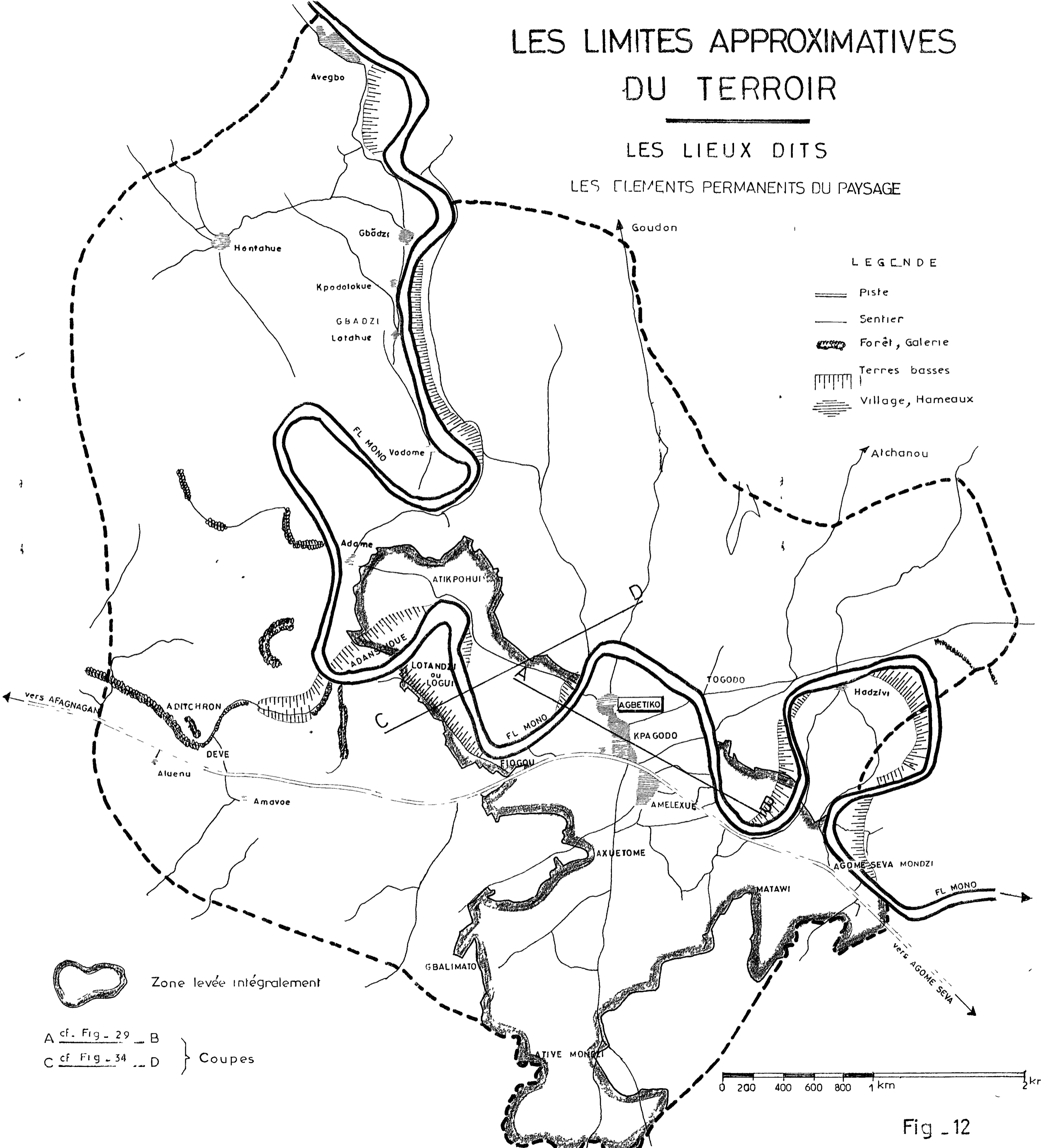
# LES LIMITES APPROXIMATIVES DU TERROIR

## LES LIEUX DITS

### LES ELEMENTS PERMANENTS DU PAYSAGE

#### LEGENDE

-  Piste
-  Sentier
-  Forêt, Galerie
-  Terres basses
-  Village, Hameaux



A cf. Fig. 29 — B  
C cf. Fig. 34 — D

} Coupes

0 200 400 600 800 1 km 2 km

Fig. 12

Elle ne manque pas de pertinence car le terroir est vaste et les difficultés de déplacement dans ce milieu particulier du Bas-Mono existent réellement, lorsque pluies et crues rendent les sentiers peu praticables. Querelles, jalousies fournissaient aussi de solides motifs à déplacements.

Quelle que soit la raison, tous les habitants de ce type d'écart ont généralement entre eux des rapports de parenté. On peut parler d'un véritable hameau-lignage très cohérent sur le plan du groupe (fragment de clan) qui l'occupe.

Zone d'occupation historique	Nombre d'habitants (avril 1969)	Domaine administratif	Nombre d'habitants (avril 1969)
Agbetiko	1 549	Agbetiko	1 549
Amavoe	50	Amavoe	50
Aluenou mékpokondji	19	Aluenou mékpokondji	19
Aluenou aditchronou	5	Aluenou aditchronou	5
Hadzivi	26	Hadzivi	26
Adamé (Dahomey)	60 (estimat.)	Kpodolokoue	72
Hokpamé (Dahomey)	?	Lotahoue	34
Goudon (Dahomey)	280 (estimat.)	Vodome	30
Atchanou (Dahomey)	350 ( " )	Gbadzidzi	131
Hadzivi	26	Hontohou	119
Kpodolokoue	72	Avegbo	121
Lotahoue	34		
Vodome	30		
Gbadzidzi	131		

(orthographe officielle)

tableau IV: COMPARAISON DU PEUPLEMENT DE LA ZONE D'OCCUPATION HISTORIQUE ET DU DOMAINE ADMINISTRATIF.

Mais tous les hameaux sont loin d'être de simples écarts de culture : comme tout village du Togo du sud-est et en particulier de la basse vallée du Mono, Agbetiko a vu, depuis sa fondation, affluer et refluer des groupes d'origine et d'importance variées, de quelques unités à plusieurs centaines d'individus. Les groupes présentaient

rarement une cohésion ethnique ou clanique très affirmée. Ils s'étaient le plus souvent, créés sous la pression de phénomènes soudains (guerres, razzias, pillages). Hormis l'impérieuse nécessité de survivre, rien n'unissait leurs intérêts. Ils ont essaimé, tout au long de leur fuite, les éléments les plus las et les plus fatigués, ceux qui pensaient avoir trouvé des possibilités d'installation dans de bonnes conditions de sécurité, et ce, au hasard des villages traversés. Ces groupes ou fragments de groupe se considéraient le plus souvent "en transit" au village-centre. Ils y ont séjourné puis l'ont quitté pour fonder de nouveaux écarts peu éloignés, affirmant ainsi leur indépendance, tout en gardant des liens fonciers avec les "frères" restés au village, et en accueillant, eux-mêmes, dans leur nouveau lieu d'implantation d'autres fuyards. Ce peuplement non homogène ne facilitait pas notre tâche.

Une remarque s'impose : quelle que soit l'origine des fondateurs d'un écart, ou la motivation de sa fondation, la majorité d'entre eux ont choisi un site identique : un bourrelet de berge, une levée, un tertre et trouvé dans ce site surélevé, la garantie d'y être toujours à pied sec.

#### 2.1.1.2. Le domaine administratif

Le village-centre d'Agbetiko occupe une position frontalière. Le Mono, limite d'Etat, contourne son site environ 100 mètres à l'Ouest. Comme toute ligne de partage politique en Afrique, celle-ci, héritée de la colonisation, est totalement artificielle. Elle demeure le plus souvent formelle pour la vie économique et sociale du village et ne rompt pas les liens de tous ordres qui se sont tissés entre les habitants des deux rives. Un certain nombre de tâches et services administratifs (recensements, action sanitaire, levé de l'impôt) doivent pourtant être accomplis dans un cadre villageois qui se voit, dans le cas qui nous intéresse, amputé dans sa cohérence puisque le Mono constitue ici, au gré des caprices de ses méandres, une frontière nette et intangible. Si tous les habitants de la rive gauche sont ignorés de l'administration togolaise, ils ne le sont pas, bien entendu, de celle du Dahomey. Dans le cas d'Agbétiko, le domaine administratif villageois est d'autant plus déséquilibré qu'il englobe au nord deux écarts de la rive droite alors que leur population émane de villages

situés aujourd'hui au Dahomey et quelques familles d'un troisième écart curieusement morcelé entre plusieurs villages.

Quoiqu'il en soit, les paysans commencent à percevoir, par le biais des contraintes administratives, la réalité de cette frontière contemporaine. Si deux habitants de la rive droite (côté Togo) doivent régler un litige foncier au sujet de terres situées sur la rive gauche, cette affaire est de la compétence juridique du tribunal d'Athiémé (Dahomey). Un autre exemple dont nous avons été le témoin confirme notre propos : les levés d'impôts donnent souvent lieu à de mémorables courses-poursuites et le Mono serait alors perçu comme une frontière inviolable... si la soldatesque chargée de cette tâche, quel que soit le côté de la rive, n'hésitait guère à poursuivre les contrevenants dans leurs sanctuaires réciproques.

#### 2.1.1.3. Un moyen terme : notre aire de recherches

Entre une zone d'occupation historique de trop vaste dimension et un domaine administratif aux limites peu cohérentes, nous avons dû choisir et nous arrêter sur une solution moyenne. Notre aire de recherches ne pouvait être qu'une cote mal taillée.

En ce qui concerne l'étude du milieu humain, le cadre administratif a été pris en considération puisque seuls les résultats ayant trait au village-centre étaient exploités. Quant aux limites du terroir que nous avons retenues, elles ne tiennent pas compte de la frontière politique mais nous nous sommes bornés, vu l'importance des obstacles rencontrés, à n'en lever qu'une partie, au demeurant assez vaste - près de 500 hectares, afin que cet échantillon soit représentatif de tous les éléments susceptibles de caractériser la basse vallée du Mono. Les contours ainsi fixés, comment allions-nous opérer ?

#### 2.1.2. Connaître les hommes

##### 2.1.2.1. De multiples enquêtes peu structurées

Nous nous sommes efforcés de mener le début de notre enquête avec tact et diplomatie, sans précipitation, persuadé que la démarche devait aller crescendo et que trop de hâte à nous mettre rapidement au travail aurait nui à la réussite de notre entreprise.

Il est d'abord souhaitable d'approcher la réalité villageoise de façon intuitive, impressionniste. Dans un second temps seulement, il faut en délimiter les contours de manière à la saisir le plus rigoureusement possible pour en démonter enfin, pièce à pièce, les rouages.

Dès les premiers jours, la sourde rivalité qui oppose les deux grands clans villageois, Tougban et Atchanwe, se remarque nettement. Le clan Tougban détient la chefferie, relais obligatoire pour l'étranger qui veut pénétrer intimement au coeur du village. Hôte du chef, nous risquions d'être, dès le départ et contre notre gré, son prisonnier.

Pour contrer cette menace, nous décidions de passer discrètement au crible du groupe rival Atchanwe, les informations tenues de la chefferie. Hélas, le groupe Atchanwe ne détient sur le village qu'une seule vérité, la sienne, qui est loin de toujours correspondre à notre attente. Pour tout ce qui relève du patrimoine historique, religieux ou ethnique du village, les données que nous tenions de la bouche même des informateurs des deux groupes principaux et rivaux se trouvaient partiales et toujours situées en référence au groupe d'en face.

Au début, le mutisme des autres groupes sur ces mêmes questions nous a gênés. En fait - et nous l'avons saisi bien après - ces querelles les concernaient moins, d'autant plus qu'ils se devaient de conserver leur place - disons d'arbitre - au sein de la communauté villageoise.

Ces enquêtes directes nous ont toujours permis de faire des observations très instructives, de collecter des anecdotes intéressantes. Si elles n'aboutissent parfois qu'à des informations d'ordre mineur, elles peuvent être tout autant à l'origine d'enquêtes plus détaillées.

#### 2.1.2.2. Un recensement exhaustif

Il est un des fondements sur lequel s'appuie un certain nombre d'hypothèses de recherches. Avant de le réaliser, il nous a semblé nécessaire et utile, malgré nos maigres compétences, de critiquer certains termes du jargon démographique, plus adapté aux réalités européennes qu'africaines, ce qui n'exclut pas, évidemment, la critique serrée des résultats obtenus. Prenons par exemple la notion de ménage.



Peut-elle être utilisée ici sans difficultés ? Concrètement, faut-il considérer deux ménages distincts ou un seul lorsqu'un homme, ses femmes, ses enfants (premier ménage) cohabitent avec un ou des parents âgés (second ménage éventuel) souvent à charge, mais gardant une forte autonomie dans l'attitude et pour l'habitat ?

Cette unité d'habitat, cadre de la vie du ménage, doit-elle être prise au sens large et s'appliquer à l'ensemble de l'enclos ou au sens strict c'est-à-dire dès que le second ménage éventuel dispose au sein de la même "concession", d'habitations pourvues de services élémentaires (douchières, foyer) ?

Le problème des "contours" des groupes finalement résolu cas par cas, pouvions-nous user du terme feu, fréquemment employé pour l'établissement des rôles sous l'ancien régime et l'adapter à ce contexte ?

En fait, l'étymologie même de ce substantif (1) se voit contredit par les habitudes d'une structure familiale polyginique. Les différentes femmes d'un même homme se relaient chaque semaine pour assurer dans leur propre cuisine, sur leur foyer personnel, la subsistance du mari. Le feu, stricto sensu, se voit donc modifié de façon hebdomadaire dans sa composition, les femmes qui sont pas "de service" et leurs propres enfants mangeant séparément.

Le terme de feu nous paraissant plus limitatif que celui de ménage, c'est ce dernier, le moins mauvais des deux, que nous avons retenu.

Dans un autre domaine, et à une autre étape, celle des résultats, quelle ne fut pas notre surprise de découvrir qu'en milieu rural, 20 % des hommes actifs déclarent ne pas être agriculteurs ! En fait, "à un degré variable, tous les habitants sont agriculteurs". Le menuisier, le fabricant de pirogues, le commerçant de poissons sont "des exploitants pourvus d'un métier rural", situation qui rappelle un peu celle des Beauvaisins du XVIIème siècle (2). Singulières convergences que n'altèrent ni les siècles ni les civilisations.

---

(1) "Le feu est l'ensemble des gens vivant à la même table, autour d'un même foyer" P. GOUBERT, 100 000 provinciaux au XVIIIème siècle, 1968, p. 285.

(2) P. GOUBERT *op. cit.* p. 177.

Pour réaliser ce recensement, nous nous sommes servis de formulaires utilisés au cours d'une enquête démographique en 1961, en les modifiant sur plusieurs points. Nous obtenions entre dix et quinze informations par individu (nom, prénom, relation avec le chef de ménage s'il s'agissait d'un enfant, âge, lieu de naissance, situation matrimoniale, clan (kota) métier et éventuellement activité secondaire, pour les résidents absents : lieu de séjour actuel.

Ayant, à travers plusieurs remarques, perçu le caractère très personnel et très individualiste qui attache l'homme (ou la femme) à la terre, nous nous sommes, dès le début, penché sur cette question. A chaque personne se considérant comme agriculteur, les renseignements complémentaires suivants étaient demandés :

- Nombre de terres appropriées
- Mode d'appropriation (héritage, achat avec éventuellement le prix et la date)
- Nombre de terres exploitées et mode de tenure si l'exploitant ne cultive pas sa terre (prise en gage, location, emprunt)
- Nombre de terres aliénées provisoirement (mise en gage par exemple)
- Patrimoine aliéné définitivement (quand ? à qui ? combien ?).

Au départ, notre connaissance trop superficielle du village ne nous permettait pas encore de confirmer l'exactitude des renseignements que nous obtenions. Ils nous fournissaient cependant une idée des types de transactions foncières qui s'opéraient. Mais lorsque les deux parties en cause (acheteur et vendeur, prêteur et emprunteur, créancier et débiteur gagiste) habitaient le village, ce qui était le cas la plupart du temps, on pouvait facilement se livrer à des vérifications qui révélèrent moins d'inexactitudes dans les chiffres (d'achat ou de mise en gage) qui nous étaient fournis que d'oublis plus ou moins volontaires de la part de certains vendeurs.

Enfin le petit et moyen bétail (poules, chèvres, porcs) de tous les membres de la famille était recensé. Nous critiquerons, bien entendu, la valeur des résultats chiffrés lors de leur présentation.

Le recensement était terminé dans les premiers jours du mois d'avril 1969. Nous l'avons remis à jour la première semaine du

mois d'avril 1970. Nous verrons combien l'expulsion, en décembre 1969, de tous les étrangers résidant au Ghana, modifie de façon sensible, les chiffres de l'année antérieure.

### 2.1.2.3. L'établissement des généalogies

L'étude des Agbetikoto (1), sous l'éclairage social, requerrait une attention soutenue en raison de la multiplicité de leurs origines ; si nous connaissons, par enquête directe, l'histoire approximative des divers kota (clans) qui aujourd'hui occupent le village, nous nous sommes volontairement limités dans l'établissement des généalogies. Sans compétence particulière en la matière, nous nous sommes bornés à relever la parenté du plus petit quartier d'Agbetiko et du clan Tougban qui détient la chefferie. Pour chacun des autres clans, nous avons travaillé avec le lignage le plus représentatif. Pour certains clans minoritaires, il n'y a d'ailleurs qu'une seule lignée (cas des Fon ; voir figure 33).

### 2.1.3. Connaître l'espace : trois niveaux d'approche ont finalement été retenus

Les paysages du terroir d'Agbétiko sont particulièrement représentatifs de ceux de toute la basse vallée du Mono. Après avoir traversé le plateau de terre de Barre, la très faible empreinte de l'homme sur le paysage constitue le premier fait marquant. A une véritable campagne succède une "brousse" désordonnée, savane d'herbes à rhizomes ponctuée d'arbres rustiques et ouverte de temps à autre par quelques champs vivriers, forêt peuplée de beaux spécimens en position ripicole, plus rarement en plage, boisements de palmiers à huile dont les fûts grêles émergent de taillis secondaires denses, toujours difficiles à pénétrer. La quasi-absence de mise en valeur n'exclut pas l'indiscutable appropriation de tout l'espace, et ce, selon des limites qu'aucun observateur sur le terrain ne peut percevoir. Même la photographie aérienne, y compris hors des zones boisées, n'apporte guère de renseignements complémentaires sur les limites juridiques qui découpent une savane d'herbes à rhizomes.

---

(1) Habitants d'Agbetiko.

Or, nous avons précisément choisi de matérialiser ces limites et d'en faire un levé. Notre effort ne pouvait se diluer dans de telles étendues. Il devait se concentrer sur des lignes de force précises. Pour cela, trois niveaux d'approche ont finalement été retenus.

#### 2.1.3.1. Un plan-masse

A partir d'une couverture aérienne de l'IGN au 1/20 000<sup>e</sup> (1), nous avons établi un plan-masse de l'ensemble du terroir. Nous en avons dégagé les éléments permanents du paysage : la forme et l'importance du réseau hydrographique, les pistes et sentiers, l'habitat. Pour connaître les grands types de paysages occupant l'espace, nous avons délimité les contours des massifs de végétation naturelle, de la forêt-galerie, de la palmeraie et des champs près de l'eau, tous les éléments offrant un caractère pérenne. Les contours des champs saisonniers de maïs (du moins ceux que ne masquait pas la palmeraie) ne sont signalés que pour mémoire, ceux-ci n'étant plus valables en 1969.

#### 2.1.3.2. Le levé manuel d'un quart du terroir

Avec le concours d'un aide topographe, nous avons levé à l'échelle du 1/4 000, avec des moyens techniques simples (planchette Chaix, boussole et compteur à fil perdu), un quart environ de la superficie du terroir.

Les limites de l'appropriation, celles de l'exploitation, puis celles des différentes parcelles de culture à l'intérieur même de l'exploitation ont tour à tour retenu notre attention. Pour les types de culture, nous nous sommes fréquemment appuyé sur les informations fournies par une couverture aérienne particulièrement à jour puisque réalisée par nos soins en mai 1969 (2).

Chaque parcelle a fait ensuite l'objet d'un questionnaire. Très détaillé pour celles qui sont les plus sollicitées, et qui changent souvent d'exploitants, tels les champs près de l'eau ("togomegble"),

---

(1) Mission I.G.N. n° 423-200 (janvier 1962).

(2) ANTHEAUME B. La réalisation d'une mission de photographies aériennes aux moyens techniques simples. Article méthodologique. Centre ORSTOM de Lomé, février 1970.

il devenait plus cursif pour les parcelles très rarement mises en valeur, notamment pour celles situées dans la plaine d'inondation.

Puis nous avons procédé au découpage de notre terroir depuis le centre, que nous pensions être le village, jusqu'aux limites externes, au delà desquelles se situaient les terres appartenant en majorité aux habitants des villages voisins. Nous n'avons travaillé que sur le quart sud-ouest. A cette portion de terroir, nous avons ajouté une importante zone qui, prenant le Mono en écharpe, était surtout constituée de champs-près-de-l'eau, que nous avons tous levés et qui étaient peu représentés dans notre part de terroir. Ne nous étonnons pas de ne pas trouver de franches limites, car nous avons souvent comblé les vides qui se créaient entre une limite que nous nous fixions et un champ levé isolement pour connaître certaines exploitations dans leur intégralité.

### 2.1.3.3. Un échantillon d'exploitations

Nous venons de constater que, pour diverses raisons, nous ne pouvions "couvrir" toute l'étendue du terroir. Travailler sur les exploitations agricoles isolément devenait un intéressant moyen d'investigation. Pour cela, nous avons retenu un échantillon que nous ne tenons pas pour représentatif. Que signifie en effet, dans le contexte local, une exploitation ?

Une des particularités de la société villageoise réside dans la stricte autonomie et la totale indépendance qui existe entre hommes et femmes et même entre époux et épouses aussi bien au niveau de la production qu'à celui de la consommation, même s'il existe néanmoins quelques obligations foncières que le mari doit respecter. L'homme prête une parcelle à sa femme. Celle-ci peut néanmoins en emprunter une autre à son frère, en louer une troisième à un voisin et prendre en gage quelques palmiers d'un villageois à la recherche d'une somme en numéraires. L'année suivante, tout peut être modifié et les parcelles exploitées par la même personne, situées en tout autre endroit.

L'exploitation, d'une extrême mobilité, ne se laisse pas aisément "saisir" dans son contour spatial. Cela représente

un obstacle de taille. Malgré ce caractère souvent fugace, nous avons essayé de représenter l'ensemble des parcelles qui constituent l'exploitation, en les laissant à leur place réelle et en les situant sur un même plan.

Pour les hommes, nous avons tenté de faire apparaître, côte à côte, la propriété et l'exploitation. Entre l'une et l'autre, nous verrons l'importance des disparités, notamment en ce qui concerne les surfaces (voir fig. 43, 44, 45). Le choix des cas n'implique pas une généralisation. Il serait trop hasardeux de s'avancer sur la représentativité en pourcentage que l'on peut attribuer aux exemples retenus. Quelques constantes intéressantes peuvent cependant être extraites : surface moyenne travaillée par actif, importance des terrains non mis en valeur . . . .

## 2.2. Les hommes

### 2.2.1. La démographie : une population jeune caractérisée par une grande mobilité

#### 2.2.1.1. Les résidents

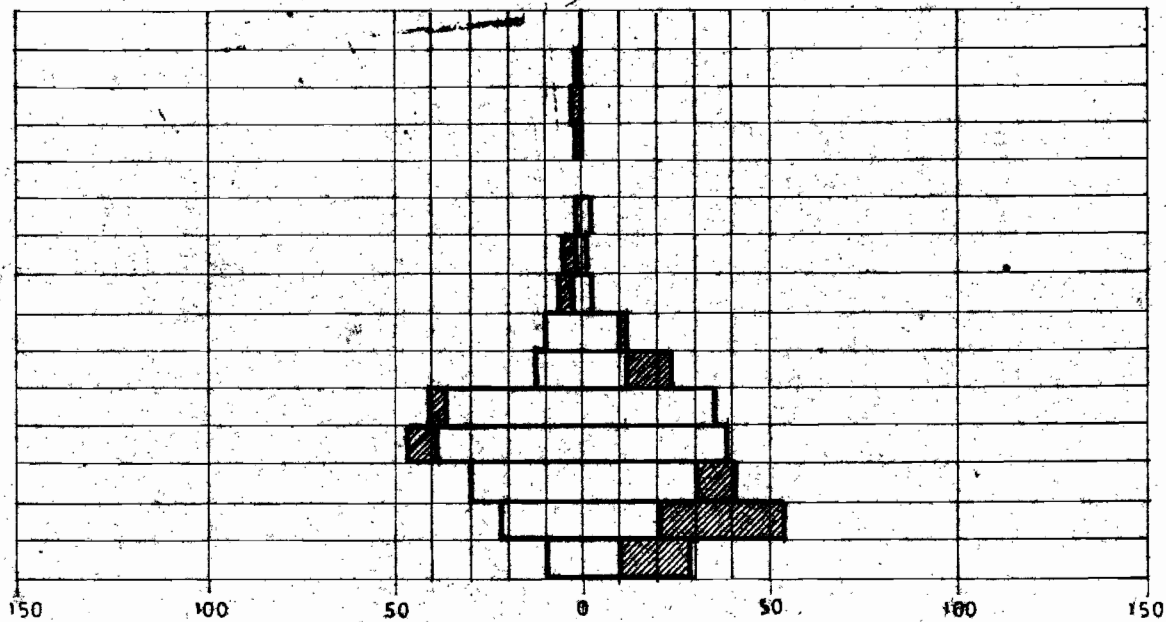
Pour l'instant, nous ne connaissons que partiellement les résultats du recensement national de mars - avril 1970 et les seuls éléments de référence dont nous disposons correspondent aux années 1958 - 60. Les chiffres que nous avons recueillis contiennent sans aucun doute des erreurs : c'est pourquoi, nous les manierons avec beaucoup de précautions.

Si nous appréhendons avec une marge d'erreur inférieure à 1 % le nombre des résidents, celui des absents ou migrants est beaucoup plus imprécis et l'écart de sous-estimation pourrait être de 25 %.

Au 1er avril 1969, Agbetiko était un village peuplé de 1 543 habitants (48,1 % d'hommes et 51,9 % de femmes, soit une différence de près de 4 % entre hommes et femmes et un sex-ratio de 108 femmes pour 100 hommes). Aucune raison valable ne semble motiver un tel écart, si ce n'est peut être une surmortalité masculine, phénomène général mais difficile à déceler pour des effectifs si restreints.

La base large et étalée de la pyramide des âges (cf. fig.13) et sa forme triangulaire témoigne de l'extrême jeunesse et du dynamisme de cette population. Les moins de 5 ans représentent plus du quart de la

71 ans et +  
 66 - 70 ans  
 61 - 65 "  
 56 - 60 "  
 51 - 55 "  
 46 - 50 "  
 41 - 45 "  
 36 - 40 "  
 31 - 35 "  
 26 - 30 "  
 21 - 25 "  
 16 - 20 "  
 11 - 15 "  
 6 - 10 "  
 0 - 5 "

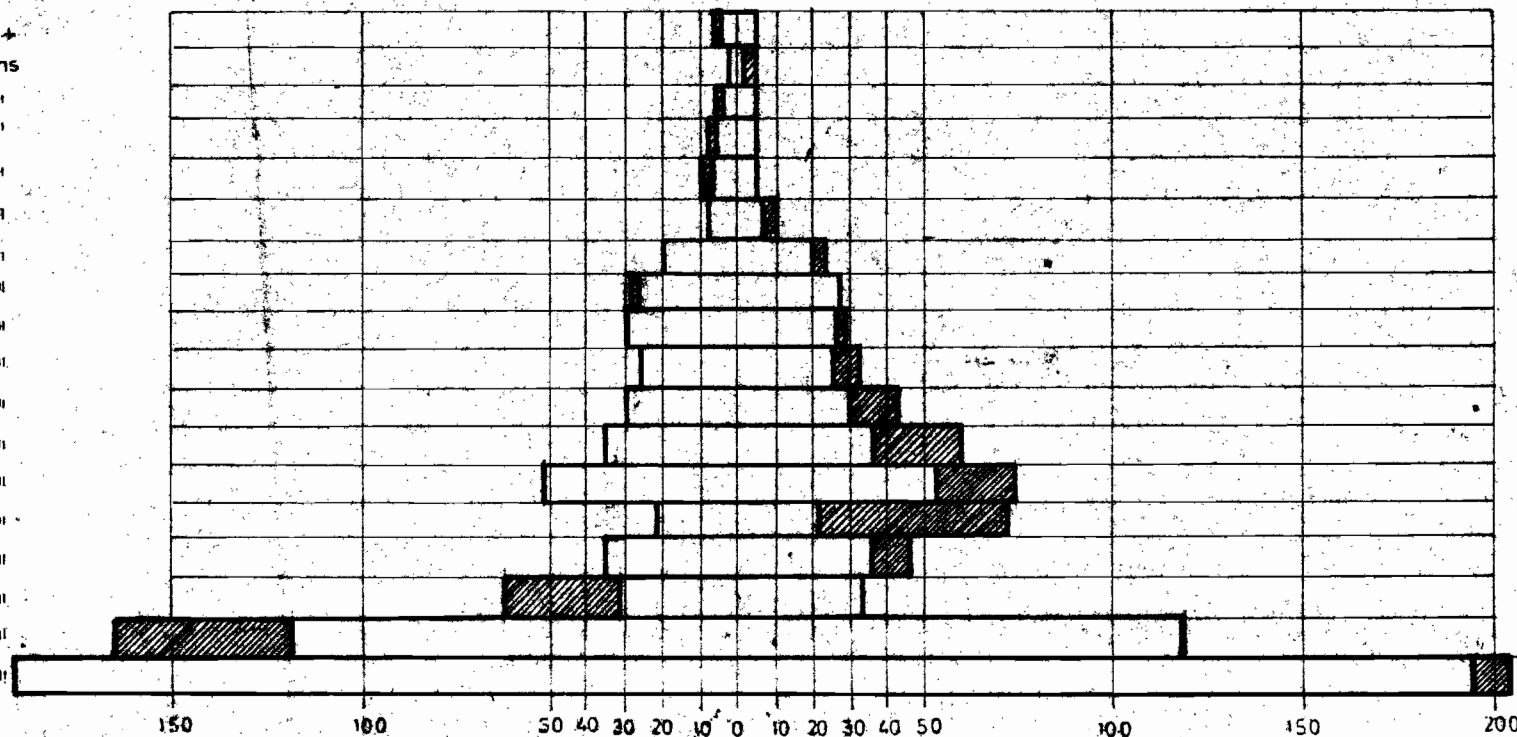


71 ans et +  
 66 - 70 ans  
 61 - 65 "  
 56 - 60 "  
 51 - 55 "  
 46 - 50 "  
 41 - 45 "  
 36 - 40 "  
 31 - 35 "  
 26 - 30 "  
 21 - 25 "  
 16 - 20 "  
 11 - 15 "  
 6 - 10 "  
 0 - 5 "

RESIDENTS

■ Excédent par tranche d'âge

86 ans et +  
 81 - 85 ans  
 76 - 80 "  
 71 - 75 "  
 66 - 70 "  
 61 - 65 "  
 56 - 60 "  
 51 - 55 "  
 46 - 50 "  
 41 - 45 "  
 36 - 40 "  
 31 - 35 "  
 26 - 30 "  
 21 - 25 "  
 16 - 20 "  
 11 - 15 "  
 6 - 10 "  
 0 - 5 "



86 ans et +  
 81 - 85 ans  
 76 - 80 "  
 71 - 75 "  
 66 - 70 "  
 61 - 65 "  
 56 - 60 "  
 51 - 55 "  
 46 - 50 "  
 41 - 45 "  
 36 - 40 "  
 31 - 35 "  
 26 - 30 "  
 21 - 25 "  
 16 - 20 "  
 11 - 15 "  
 6 - 10 "  
 0 - 5 "

PYRAMIDES DES AGES DES ABSENTS ET RESIDENTS AU VILLAGE

Fig - 13

population, les moins de 10 ans, 44 %. Plus de la moitié des habitants (55,3 %) ont moins de 20 ans. Par contre, les plus de 40 ans constituent moins d'un cinquième des effectifs (19,3 %). Au-delà de 55 ans, les effectifs ne représentent plus qu'une proportion très faible : 8,1 %. Cette structure démographique observable sur le plan villageois est caractéristique des pays pauvres à taux de natalité élevé.

Les dissymétries de cette pyramide se trouvent en partie corrigées par celles de la pyramide des migrants (cf. fig.13), complémentaire de la précédente. Toutefois des facteurs, autres que l'émigration, interviennent pour expliquer les saillants et les rentrants. En effet, si l'on considère la répartition de la population par sexe dans son ensemble, résidents et migrants, la tranche d'âge de 0 à 5 ans marque un net excédent des effectifs féminins par rapport aux effectifs masculins (6,4 %), dû vraisemblablement à une mortalité infantile plus élevée chez les garçons que chez les filles. La pyramide de la population résidente montre que de 6 à 10 ans 41 % des effectifs sont du sexe féminin, 35 % seulement de 11 à 15 ans. En effet, les petites filles, dès l'âge de 7-8 ans sont envoyées chez des "frères" résidant en ville ou en brousse pour servir d'aide familiale. Entre 15 et 20 ans, elles reviennent au village le plus souvent pour s'y marier (78,6 % des femmes mariées en sont originaires). C'est précisément à cet âge - et ce jusqu'à 25 ans - qu'une grande partie des hommes quitte le village pour aller en apprentissage à la ville. Nombreux sont également les écoliers qui tentent tardivement (entre 17 et 20 ans), grâce à des jugements supplétifs d'une authenticité douteuse, leur chance à l'école secondaire. Tous ces mouvements sont discernables sur la pyramide des âges.

Entre 16 et 20 ans, 56,7 % des effectifs sont du sexe féminin. De 21 à 25 ans, on compte 76,3 % de femmes. De 25 à 70 ans, les femmes gardent presque toujours une prépondérance numérique sur les hommes, variable selon les tranches d'âges considérées (de 2 à 20 %).

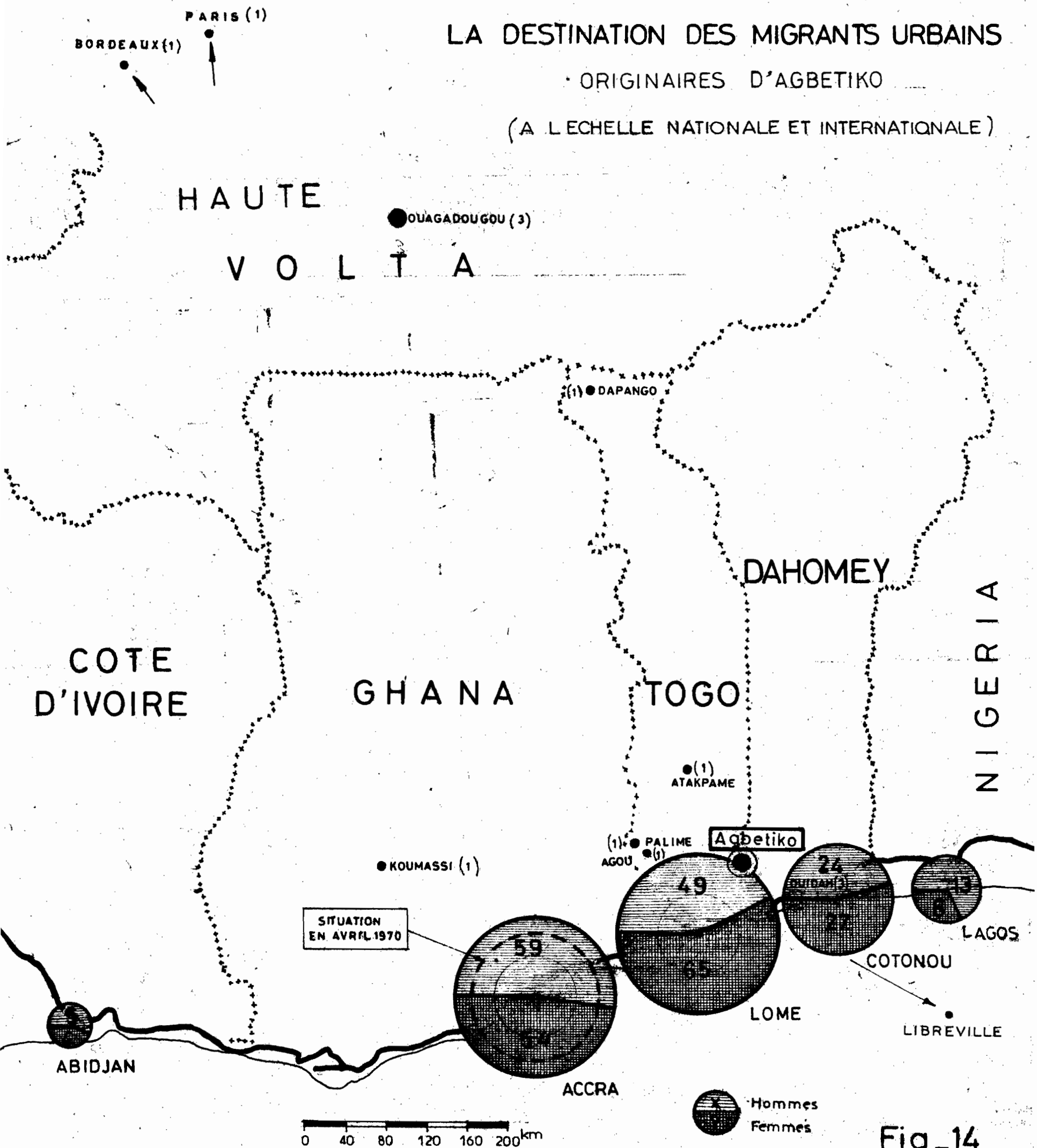
Au dessus de 70 ans, on peut estimer que les données sont très aléatoires. Il est en effet beaucoup plus glorieux pour un vieillard de se déclarer centenaire (voir plus et ce, sans plaisanter) que seulement septuagénaire. C'est pourquoi, le sommet de la pyramide doit être considéré comme assez fantaisiste. En tout état de cause, les erreurs



# LA DESTINATION DES MIGRANTS URBAINS

· ORIGINAIRES D'AGBETIKO

(A L'ECHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE)



Fig\_14

à ce niveau portent sur moins de 5 % de la population globale (4,1 % de la population est âgée de plus de 65 ans).

Les 1 543 habitants d'Agbétiko se répartissent entre 276 ménages (l'homme, la ou les femmes, leurs enfants éventuellement des ascendants à charge, des enfants de "frères" partis en ville et confiés au ménage). Si les 3/4 des ménages comptent moins de 7 membres, ils n'englobent que la moitié du chiffre total de la population, l'autre moitié faisant partie de ménages d'au moins 8 personnes.

Aux extrêmes, si 22 ménages ne comptent qu'une personne, le plus important se compose, lui, de 22 membres. Nous reviendrons, lorsque nous étudierons la structure du village, sur la répartition des ménages par concessions.

#### 2.2.1.2. La mobilité naturelle

43 naissances et 13 décès ont été enregistrés entre le 1-4-69 et le 1-4-70. Si le nombre des naissances correspond approximativement à notre attente, celui des décès semble par contre très faible. La mortalité infantile semble tellement réduite (2 décès)... que nos chiffres sont peu crédibles. Par contre les enfants de 1 à 10 ans paient un lourd tribut (6 décès), 2 adultes entre 20 et 30 ans sont décédés ; tous les autres (3) avaient plus de 55 ans.

A l'échelle trop restreinte du village, les calculs de taux de natalité et mortalité n'ont pas une signification suffisante.

#### 2.2.1.3. La mobilité spatiale

Lors de notre enquête, 427 personnes nées à Agbetiko étaient absentes du village. Ce chiffre est certainement très inférieur à la réalité, car n'ayant pu faire les arbres généalogiques de tous les villageois, un certain nombre d'absents a échappé à nos comptages. Néanmoins, l'estimation dont nous disposons montre quelles sont les grandes tendances migratoires, grossièrement réparties en deux catégories : les migrations urbaines où plusieurs dizaines et parfois une centaine d'originaires, se répartissent entre quelques grandes villes (1) ; les migrations régionales où quelques individus sont dispersés en un semis de points (2).

---

(1) cf. fig. 14.

(2) cf. fig. 15.

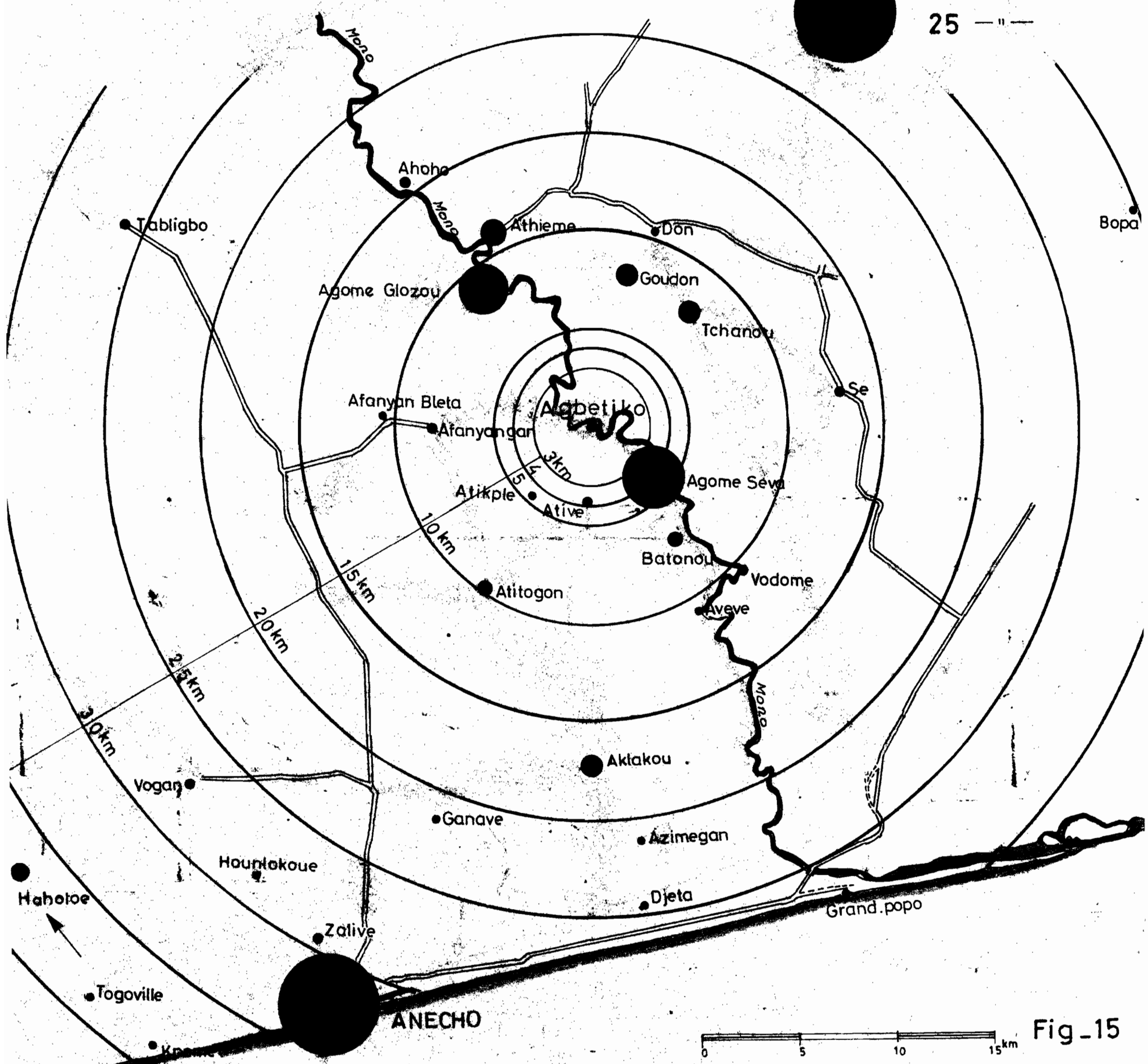
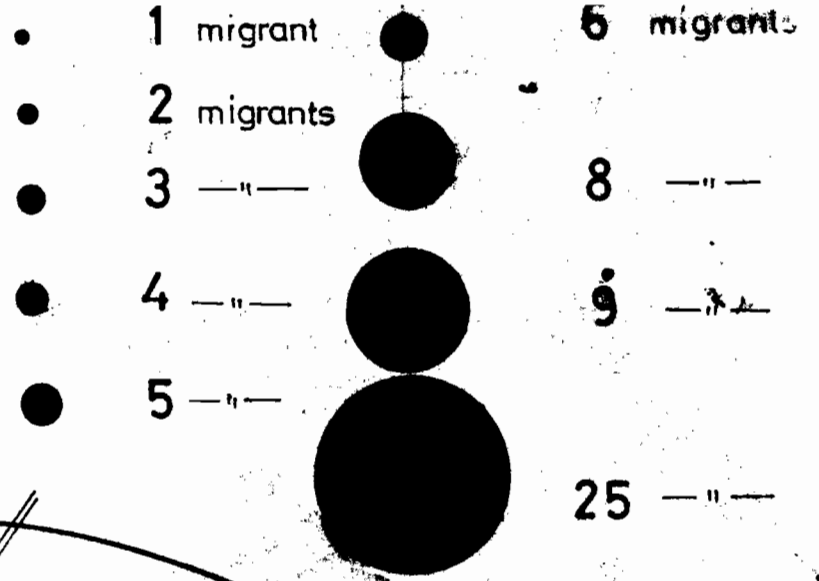
75 % des migrants rejoignent la ville et notamment les quatre capitales économiques de la côte du Bénin, soient d'ouest en est, Accra, Lomé, Cotonou et Lagos dont aucune ne se trouve à plus de 250 kilomètres du village et Abidjan.

La décision d'inspiration xénophobe (expulsion de tous les étrangers) qui a été prise au Ghana à la fin de l'année 1969 réduisit de moitié le nombre des Agbetikoto résidant à Accra. En raison des possibilités d'emplois industriels qu'elle offrait, cette ville attirait surtout les hommes. En fait, le tableau 5 nous apprend que parmi eux, un petit nombre seulement se dirige vers les branches industrielles. Ils viennent plutôt saturer un artisanat urbain déjà pléthorique.

	Effectif élémentaire	Fréquence (%)
Mécanicien	31	25,2
Menuisier	29	23,9
Chauffeur	10	8,3
Tailleur, tisserand	8	6,6
Maçon	7	5,8
Manoeuvre, jardinier	6	4,9
Blanchisseur	6	4,9
Electricien	6	4,9
Bijoutier	5	4,1
Employé de bureau	4	3,3
Ouvrier	3	2,5
Peintre	2	1,6
Boutiquier	2	1,6
Armée, police	2	1,6
Géomètre	1	0,8
Total	122	100,0

tableau V : L'EMPLOI EN VILLE DES HOMMES ACTIFS ORIGINAIRES D'AGBETIKO

**AGBETIKO:**  
**LES MIGRATIONS REGIONALES**  
 (LE PLUS SOUVENT À CARACTERE MATRIMONIAL)



0 5 10 15 km **Fig -15**

Lomé et Cotonou voient surtout affluer les femmes et les nombreux jeunes qui souhaitent apprendre un métier.

Le quart des villageois absents se dispersent dans un rayon de 40 kilomètres au maximum. Ce sont surtout des femmes qui ont trouvé un mari dans un village proche, quelques écoliers fréquentant les cours complémentaires d'Aklakou, d'Anécho et Tabligbo. A Hahotoé et Kpémé, 3 hommes ont pu trouver un emploi à la mine ou à l'usine d'enrichissement de phosphate.

Anécho fait déjà presque figure de ville (25 migrants). C'est parfois un relais avant de quitter la région.

Nous avons mis à jour notre recensement au début du mois d'avril 1970. Les bilans comparés se soldent par une augmentation de 70 personnes soit un accroissement de population de 4,5 % en l'espace d'un an. Mais le retour massif des expatriés au Ghana, donnée très conjoncturelle, a influencé de façon sensible ce chiffre :

- Sur 51 personnes rentrées au village, plus de 80 % venaient du Ghana. En sens inverse, 11 villageois ont quitté Agbetiko, dont deux femmes à la suite de divorces, qui ont regagné leur village d'origine. Le bilan migratoire montre, malgré ces départs, un excédent de 40 personnes.

Il semble, mais on ne dispose pas de données chiffrées, que ce reflux de gens de la ville ait tempéré, de façon provisoire sans doute, le désir d'un certain nombre de candidats au départ.

#### 2.2.1.4. La mobilité sociale

La polygamie est un phénomène banal et concerne 40,4 % des hommes mariés (240 hommes mariés à 392 femmes). Elle varie selon la tranche d'âge considérée (1). Avoir plusieurs femmes reste toujours en milieu rural un signe de richesse (2). Les jeunes ayant beaucoup de mal à assumer les frais de la dot (3), ce sont les plus âgés et les plus riches qui accaparent le patrimoine féminin du pays.

---

(1) cf. fig. 15.

(2) Alors qu'en milieu urbain, cela est maintenant considéré comme une lourde charge.

(3) La dot, quoique trop chère (entre 5 000 et 10 000 F en espèces, des boissons fortes, une ou deux chèvres, des pièces de pagnes), reste d'un coût modeste au regard des exigences formulées dans d'autres sociétés africaines.

Le graphique sur la polygamie montre bien la progression du nombre d'épouses avec l'âge. Dans la tranche d'âge des 21 - 25 ans, 1/5 des hommes sont polygames (encore ne sont-ils que bigames). A partir de 31 ans, on peut considérer qu'environ la moitié des hommes sont polygames (de 31 à 60 ans, le nombre d'épouses par tranches d'âge quinquennales varie de 173 à 207 femmes pour 100 hommes mariés). De plus, la moitié des polygames de plus de 31 ans ont eux-mêmes au moins 3 épouses (26 en ont 3, 11 en ont 4 et 1 en possède 6).

Quant aux épouses, 78,6 % sont originaires du village : cette proportion, très forte, traduit un véritable phénomène d'endogamie spatiale. Le village est isolé. Il est très peuplé et constitué d'une multitude de groupes morcelés entre lesquels se nouent, sans difficulté aucune, des alliances matrimoniales. Sur les 21,4 % de femmes mariées originaires de l'extérieur, plus des 2/3 viennent du Dahomey et notamment des villages de la rive gauche, où l'on retrouve les mêmes lignages que ceux d'Agbétiko.

Le divorce à l'initiative des hommes, comme à celle des femmes (1) est très fréquent. Il semble le corollaire de la polygamie et la conséquence logique de l'autonomie dont jouit tout un chacun dans le Bas-Togo et le Bas-Dahomey. Entre 16 et 20 ans, 1/5 des femmes mariées ont déjà divorcé. En fait, se considèrent comme telles, dans cette tranche d'âge, les filles promises depuis longtemps, mais qui ont été enlevées ou ont fui avec l'élu de leur coeur.

Ce pourcentage monte entre 30 et 40 % dans les tranches d'âge suivantes. Entre 36 et 40 ans, 56 % des femmes, mariées ou l'ayant été, ont divorcé. Ces chiffres singuliers méritent quelques commentaires.

Chez les hommes, la proportion de divorces croît régulièrement depuis la tranche d'âge des 21 - 25 ans (10 %) jusqu'à celle des 46 - 50 ans où 4 hommes sur 5 ont répudié leur épouse ou ont été quittés par celle-ci. Il est banal pour un homme disposant de 2, 3, 4 épouses de divorcer 2, 3, 4 fois. A Agbetiko, le record en la matière est de 8 divorces.

Les femmes divorcent moins (en général 1 à 2 fois). Une a divorcée 4 fois, une autre, 5 fois. Un certain nombre de règles régissent en fait cette instabilité chronique des ménages. S'il y a des

---

(1) cf. fig. 17.

enfants en bas âge, ils restent avec la mère jusqu'à l'âge de 2 - 3 ans, mais le père vient les rechercher à partir de cet âge pour les confier alors aux bons soins de ses épouses, ce qui semble la source de bien des querelles, d'autant plus que l'enfant garde des liens très forts avec sa famille maternelle. Il semble que le divorce traduise moins une véritable désunion du ménage que l'expression d'un désir de liberté, de changement des deux conjoints, car les motifs invoqués (il faut en trouver, ne serait-ce que pour procéder au jugement) semblent parfois futiles.

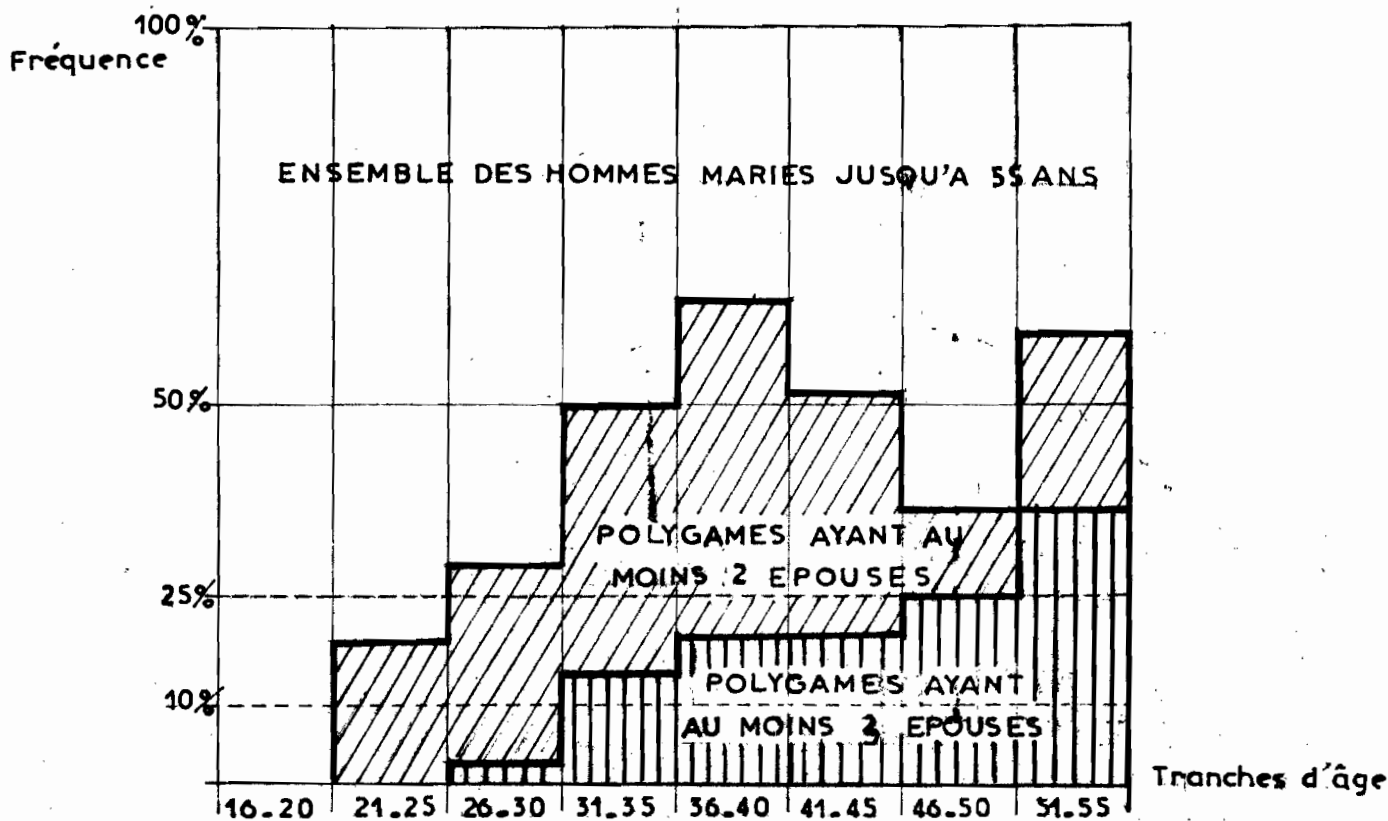
Tranches d'âge \ Nombre d'épouses	1	2	3	4	6	Total hommes mariés	Total épouses clas. âge	Nombre d'épouses pour 100 hommes
16 - 20	3	-	-	-	-	3	3	100
21 - 25	17	4	-	-	-	21	25	119
26 - 30	32	11	2	-	-	45	60	133
31 - 35	15	10	3	2	-	30	52	173
36 - 40	10	11	3	2	-	25	49	196
41 - 45	12	8	4	1	-	25	44	176
46 - 50	15	3	3	2	1	24	44	183
51 - 55	10	6	8	2	-	26	54	207
56 - 60	7	4	2	1	-	14	25	178
61 - 65	2	1	1	-	-	4	7	sans signification
66 - 70	6	2	-	-	-	8	10	
71 - 75	6	-	-	-	-	6	6	
76 - 80	2	-	-	1	-	3	8	
81 - 85	1	-	-	-	-	1	1	
86 et plus	4	-	-	-	-	4	4	

tableau VI : LA POLYGAMIE à AGBETIKO

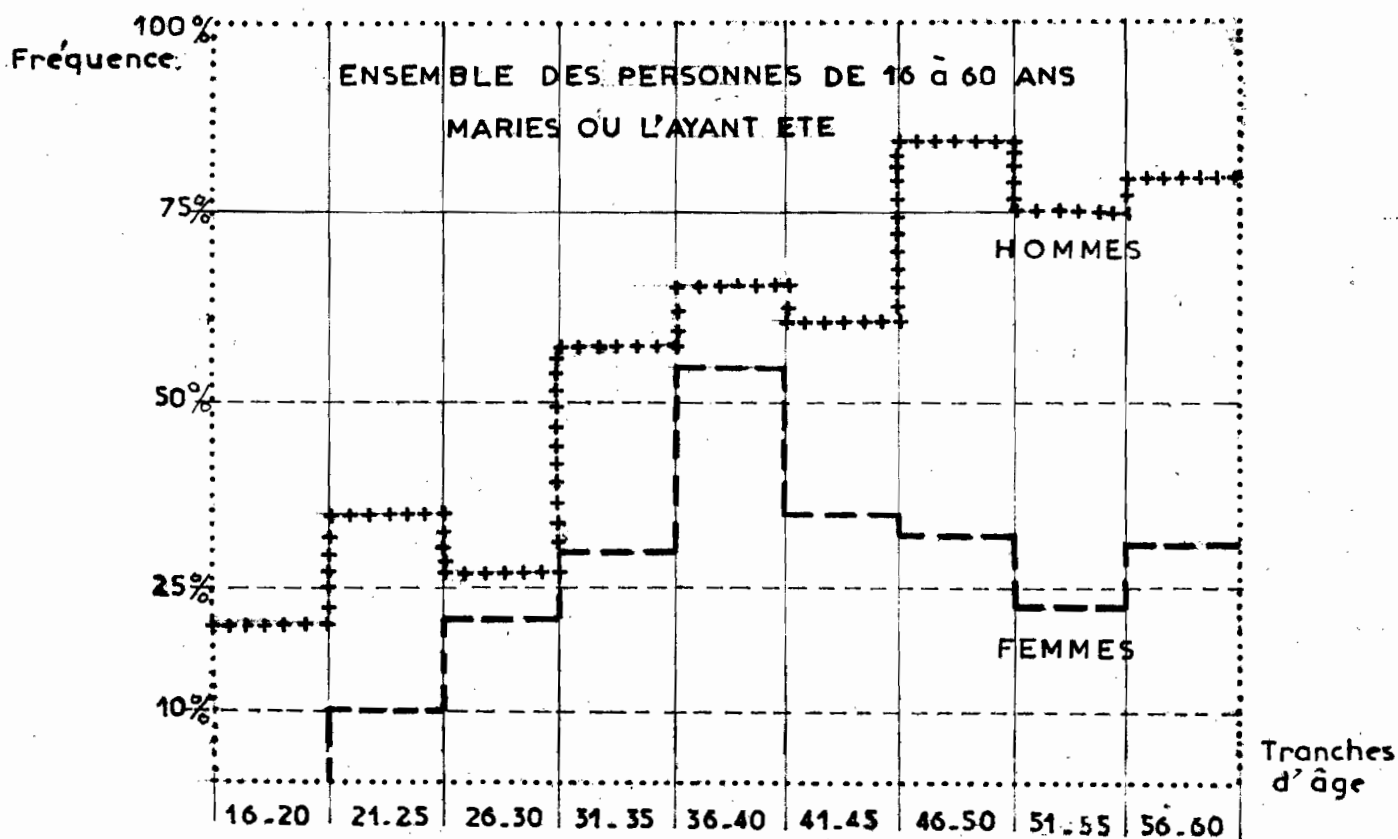
Nombre divorces	1	2	3	4	5	6	8	A	B	C	Total divorces
	Tranches d'âge								total hommes divorcés	total hommes mariés ou l'ayant été	
21 - 25	1	1	-	-	-	-	-	2	21	9 %	3
26 - 30	8	2	-	-	-	-	-	10	47	21 %	12
31 - 35	12	6	-	1	-	-	-	19	33	57 %	28
36 - 40	14	2	2	-	1	-	-	19	29	65 %	29
41 - 45	9	6	-	1	-	-	-	16	26	61 %	25
46 - 50	12	5	3	-	1	1	1	23	27	85 %	50
51 - 55	12	7	1	-	2	-	-	22	29	75 %	39
56 - 60	6	7	-	-	2	-	-	15	19	79 %	30
61 - 65	2	1	1	-	-	-	-	4	7	sans signification	7
66 - 70	3	2	-	-	1	-	-	6	10		12
71 - 75	5	-	-	-	-	-	-	5	7		5
76 - 80	2	-	-	-	1	-	-	3	7		7
81 - 85	1	1	1	-	-	-	-	3	3		6
86 et plus	1	1	1	-	-	-	-	3	6		6

tableau VII : LE DIVORCE CHEZ LES HOMMES





LA POLYGAMIE (JUSOU'A 55 ANS) Fig - 16



LE DIVORCE (PAR TRANCHE D'AGE) Fig - 17

Tranches d'âge	Nombre divorces					A	B	C	Total divorces
	1	2	3	4	5	total femmes divorcées	total femmes mariées ou l'ayant été	$\frac{A}{B}$ (en %)	
16 - 20	5	-	-	-	-	5	25	20 %	5
21 - 25	15	1	1	-	-	17	49	35 %	20
26 - 30	16	3	1	-	-	20	72	27 %	25
31 - 35	13	3	2	-	-	18	58	31 %	25
36 - 40	21	1	-	1	1	24	43	56 %	32
41 - 45	7	2	2	-	-	11	24	35 %	17
46 - 50	9	1	-	-	-	10	43	23 %	11
51 - 55	6	-	-	-	-	6	29	26 %	6
56 - 60	6	1	-	-	-	7	22	32 %	8
61 - 65	-	1	-	-	-	1	15		2
66 - 70	3	-	-	-	-	3	4		3
71 - 75	1	-	-	-	-	1	6		1
76 - 80	1	-	-	-	-	1	5		1
81 - 85	1	-	-	-	-	1	6		1
86 et plus	1	-	-	-	-	1	4		1

sans  
signification

tableau VIII : LE DIVORCE CHEZ LES FEMMES

### 2.2.1.5. Les activités socio-professionnelles

Sur 1543 habitants, Agbétiko compte 778 actifs, soit 51 % de la population. On remarque chez les hommes de plus de 15 ans, une prépondérance d'agriculteurs (80 %) beaucoup moins marquée chez les femmes (60 %). Pourtant, ce dernier pourcentage de cultivatrices reste beaucoup plus élevé que dans l'ensemble du sud du Togo où les femmes sont avant tout revendeuses ou commerçantes (1). La position marginale et isolée du village modifie de façon sensible, comme nous avons pu le voir plus haut pour l'origine des femmes mariées, les données généralement rencontrées pour la région. 35 % des femmes ont été classées comme "revendeuses".

	Effectif élémentaire	Fréquence (%)
Cultivateur	250	80
Menuisier	21	6,75
Ecolier	15	4,75
Tailleur	8	2,50
Comm. de poissons fumés	6	2
Maçon	4	1,25
Divers	9	2,75
Total	313	100

tableau IX : LA PROFESSION PRINCIPALE DES HOMMES ACTIFS DU VILLAGE

	Effectif élémentaire	Fréquence (%)
Ecolier	143	91
Aide-famille	11	7
App. menuisier	2	1,25
Cultivateur	1	0,75
Total	157	100

tableau X L'ACTIVITE PRINCIPALE DES ADOLESCENTS AGES DE MOINS DE 15 ANS RESIDANT AU VILLAGE

(1) A Fiata, 70 % des femmes ont pour activité principale, la fabrication et la vente du gari.

	Effectif élémentaire	Fréquence (%)
Cultivatrice	257	60,25
Revendeuse	150	35,25
Aide-famille	11	2,50
Ecolière	3	0,75
Divers	5	1,25
T o t a l	426	100

tableau XI : LA PROFESSION PRINCIPALE DES FEMMES ACTIVES DU VILLAGE

	Effectif élémentaire	Fréquence (%)
Aide-familiale	42	56,75
Ecolière	31	42
Revendeuse	1	1,25
T o t a l	74	100

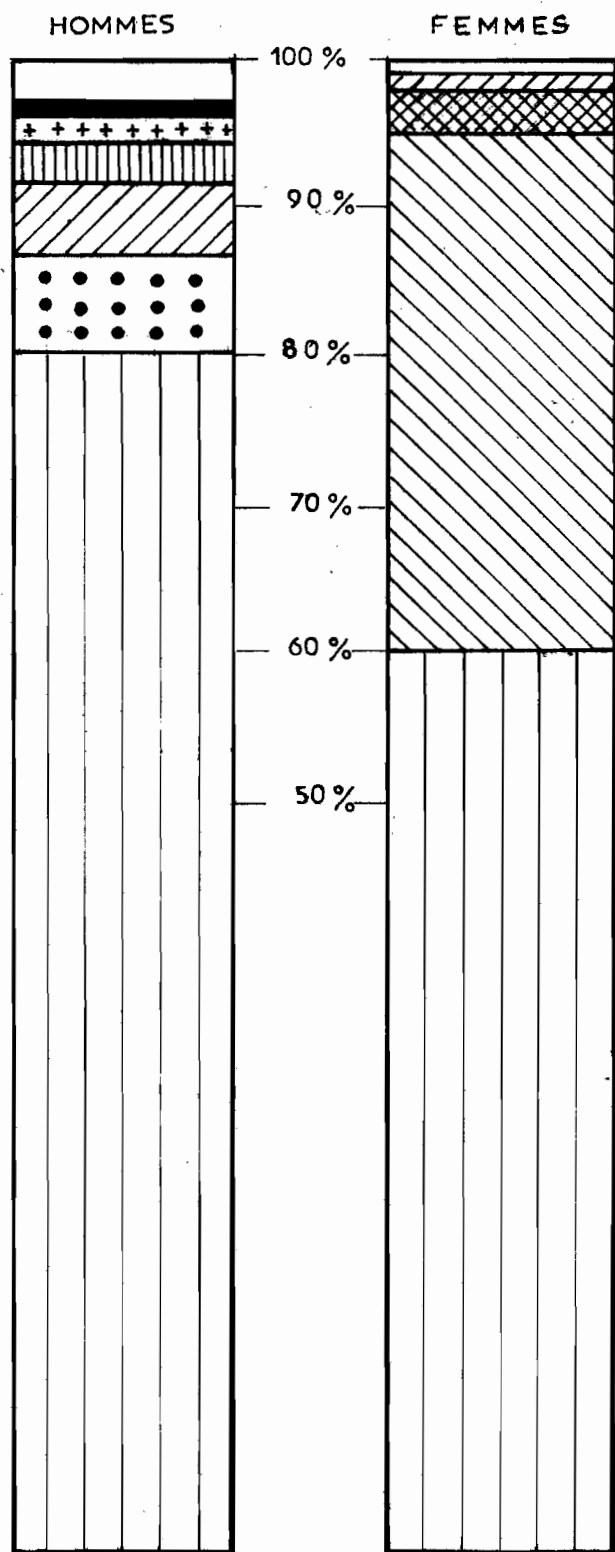
tableau XII : L'ACTIVITE PRINCIPALE DES ADOLESCENTES AGEES DE MOINS DE 15 ANS.

Ce terme exprime mal la multiplicité et la diversité des tâches auxquelles elles se livrent. Un grand nombre fabriquent en fait elles-mêmes le produit (savon, huile rouge, pâte et sauces...) qu'elles vendent. D'autres se contentent de recéder, avec un menu bénéfice, diverses marchandises achetées sur les marchés alentours (pétrole, cosmétiques, sel, petits coupons de pagnes, cigarettes, comprimés d'aspirine et de nivaquine vendus à la pièce, etc ...etc.

80 % des actifs sont cultivateurs (1). Par contre, il est curieux de constater qu'on trouve, parmi les 20 % d'actifs restant, 21 menuisiers, soit 1 pour 74 habitants. Bien que la demande locale

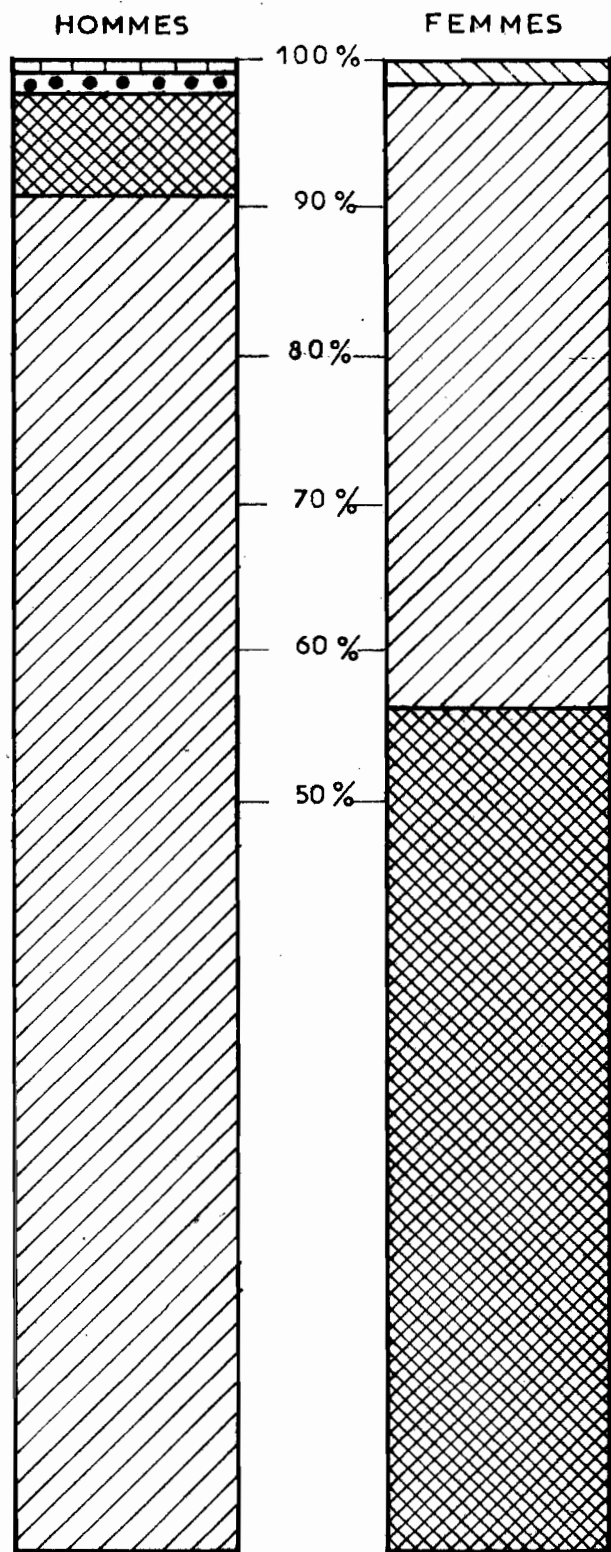
(1) Le chiffre nous paraît même faible en milieu rural, puisqu'il est équivalent au rapport national (80 % des actifs togolais sont agriculteurs).

# REPARTITION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES ACTIFS - (cf. tableaux IX et XI)

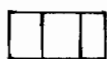


Fig\_18

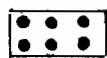
# ACTIVITE PRINCIPALE DE LA POPULATION DE MOINS DE 15 ANS ( cf. tableaux X et XII)



Fig\_19



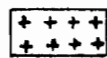
Cultivateur (trice)



Menuisier, apprenti-menuisier



Tailleur



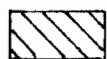
Commerçant de poissons



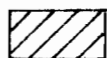
Maçon



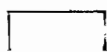
Aide-familial (e)



Revendeuse



Ecolier(ère)



Divers

soit très importante (toutes les cases sont munies de portes et de volets. Les habitations sont plus fréquemment meublées de fauteuils, tables, chaises qu'autrefois...), il semble qu'elle ne puisse satisfaire les offres de 21 artisans. Plusieurs travaillent pour le marché extérieur ; on voit alors les intéressés partir au marché dans l'espoir d'y vendre une ou deux portes qu'ils posent en équilibre sur leur tête. Ce nombre élevé de menuisiers est sans doute lié à la proximité de la matière première : un grand nombre de forêts et de multiples arbres isolés couvrent le territoire villageois alors que les villages du plateau comptent peu d'arbres susceptibles d'être débités en planches. 8 hommes se sont déclarés tailleurs ; c'est une profession apprise à la ville ; ils sont généralement équipés d'une machine à coudre, mais ne trouvent sur place que de maigres possibilités de travail et ne vont guère en chercher sur les marchés. Six hommes sont commerçants de poissons fumés, dont trois spécialisés dans la vente à l'étranger et notamment au Nigéria des silures noirs (Clarias) (1), poissons abondants dans le Mono, mais dont la consommation est frappée d'interdit pour la majeure partie des villageois. 9 autres ont diverses professions, (manoeuvre, meunier, de vin, maçon), et même chef de village (2).

Pour les jeunes de moins de 15 ans (3), l'importance de la scolarisation est à noter, bien que la discrimination entre les sexes soit réelle : 143 écoliers pour 31 écolières habitant le village. Au cours de l'année scolaire 1969 - 1970, l'école officielle d'Agbetiko comptait 5 maîtres et plus de 250 élèves venant du village et des hameaux alentours. On mesure par ces chiffres le haut taux de scolarisation auquel on est parvenu ...mais on pressent déjà les graves problèmes que va poser d'ici quelques années l'afflux sur le marché du travail de ces "lettrés", que les travaux des champs ne tentent plus guère.

Plus de 40 % des hommes et des femmes nous ont déclaré avoir une activité annexe. Tous ceux qui n'ont pas comme principale tâche la culture, possèdent néanmoins une ou deux parcelles qu'ils travaillent à temps perdu.

---

(1) Deux commerçants de poissons sur les trois "spécialistes" recensés appartiennent au groupe Yorouba du Dahomey, les Nago. L'origine de l'interdit se trouve sans doute chez ce groupe, aujourd'hui bénéficiaire de ce trafic.

(2) Cela peut être considéré comme une activité authentique. Le chef passe la majeure partie de son temps à juger les délits mineurs, à se déplacer au chef-lieu de la circonscription etc ...

(3) cf. fig. 19.

Activités		Effectif élémentaire	Fréquence (%)
Cultivateur		34	29
Pêcheur		31	26
Travail du bois	Menuisier	11	20
	Fabr. de pirogues	8	
	Charpentier	4	
Divers	Tailleur	4	25
	Chasseur	4	
	Maçon	4	
	Bokono (devin)	4	
	Tisserand	3	
	Fabr. de paniers	2	
	Commerçant de poissons	2	
	Forgeron	1	
	Fabr. de cordes	1	
	Fabr. de filets	1	
	Herboriste	1	
	Boutiquier	1	
	Divers	2	
T o t a u x		118	100

tableau XIII : LES ACTIVITES ANNEXES DES HOMMES ACTIFS DU VILLAGE

	Effectif élémentaire	Fréquence (%)
Revendeuse	143	85,50
Cultivatrice	20	12
Divers	4	2,50
T o t a u x	167	100

tableau XIV : LES ACTIVITES ANNEXES DES FEMMES ACTIVES

Le fleuve suscite également bon nombre d'occupations annexes : pêche, fabrication de pirogues, de paniers, de filets, commerce de poissons. Onze hommes se déclarent menuisiers, huit fabriquent des pirogues et quatre sont charpentiers. C'est l'occasion de remarquer, là encore, l'importance des activités ayant le bois comme matière première. Chez les femmes 85 % de celles exerçant une activité annexe se considèrent comme "revendeuses" (dans l'acception où nous avons considéré ce terme plus haut).

### 2.2.2. L'histoire et la société

Aujourd'hui encore, toute l'histoire du village semble imprégnée d'une profonde rivalité qu'animent deux personnages : l'actuel chef Ayité Hounouvi du clan (kota) Tougban (Mina) et son concurrent du clan Atchanwe (qui se dit aussi Mina bien qu'étant Adja) : Grégoire Amouzou qui revendique la fonction de chef, improprement qualifiée de traditionnelle (1). A l'appui de leurs déclarations, ceux-ci fournissent

(1) Le titre de chef a été créé de toute pièce par le colonisateur pour ses besoins. S'il y avait bien des "fio" (roi) à la tête des communautés villageoises, rien ne prouve que le titre ait été, de jure, héréditaire. De plus "le principe monarchique était tellement diffus et les assemblées populaires si importantes que certains missionnaires catholiques n'ont pas hésité à écrire sur les cartes représentant l'arrière pays d'Anécho "République Mina" écrit R. CORNEVIN (Histoire du Togo, Berger-Levrault, 1969, page 77).



des éléments contradictoires, mais pas tous dénués de fondements. Sont-ce des querelles personnelles qui trouvent ici un terrain de choix ou des vrais problèmes auxquels, dans ces conditions, la communauté villageoise n'accorde pas toute l'attention qu'il conviendrait ? Il s'agissait pour nous, d'un terrain d'enquête dangereux où le moindre faux pas pouvait "coûter cher".

Nous présentons ici les éléments historiques en les critiquant.

#### 2.2.2.1. Les "kota"

La notion de "kota" se rapproche le plus de la définition que l'on donne du clan c'est-à-dire d'"un groupe comprenant ceux qui se reconnaissent entre eux une certaine parenté se fondant sur leur descendance unilinéaire d'un ancêtre commun (qui est le plus souvent mythique) origine du groupe, mais sans qu'il soit possible de retracer tous les liens généalogiques" (1).

Au cours du recensement, lorsque nous voulions connaître le groupe d'appartenance des individus, ceux-ci nous indiquaient invariablement leur "kota" c'est-à-dire la communauté respectant les mêmes interdits alimentaires ou matériels à laquelle ils appartiennent (2). Si par hasard, nous insistions pour savoir dans quel groupe plus important - nous pensions à l'ethnie - pouvait se ranger leur "kota", leurs réactions allaient de l'étonnement à l'incompréhension manifeste (3). La division en "kota" devait, à l'évidence retenir notre attention quoique ce mot soit équivoque car Fon, Ouatchi, Nago sont des termes

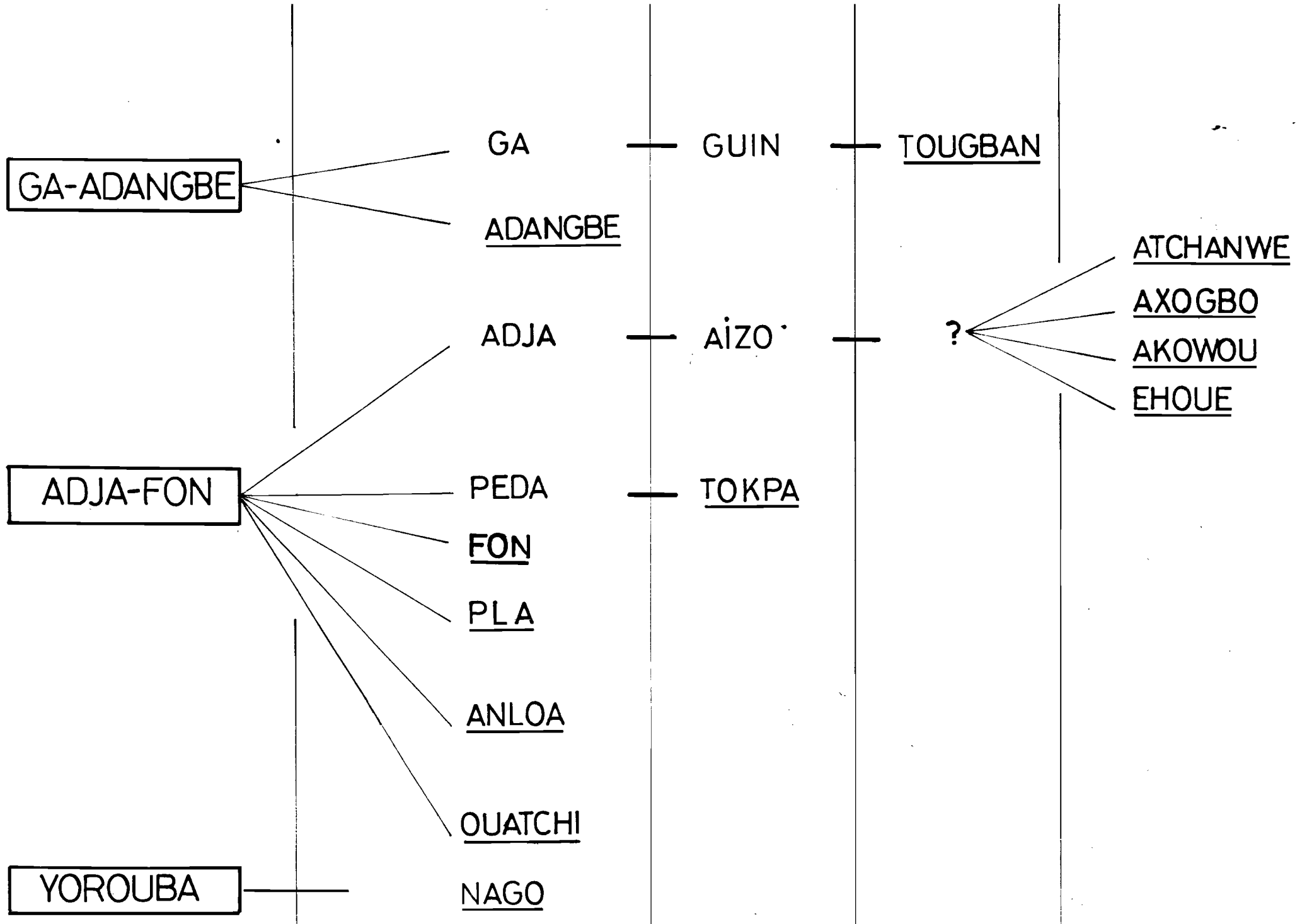
---

(1) MAQUET - Aide-mémoire d'ethnologie.

(2) Ce qui n'exclut pas les interdits personnels temporaires ou définitifs. Voir J. PERISSE, une enquête alimentaire sur les populations agricoles du Togo, Bull. Inst. Nat. Hyg. T.13 n° 4, octobre-décembre 1958, les pp. 986 - 990.

A ce sujet, voir également les passages très clairs de G. ALTHABE, problèmes sociaux-économiques des communautés villageoises de la côte orientale malgache Tiers Monde, T. 9, n° 33, janvier-mars 1968, pp. 150 - 151.

(3) Démarche d'enquête qui risque de nous faire passer pour un naïf, mais qui montre qu'un débutant cherche trop à retrouver, dans un premier temps, les schémas un peu théoriques, dont-il s'est imprégné au cours de ses lectures.



LE TERME DE "KOTA" N'A PAS UNE SIGNIFICATION UNIVOQUE

ethniques réservés à de plus larges appellations. En fait, moins de 7 % de la population se désignent sous ces noms, encore insistent-elles beaucoup plus sur le lieu d'origine de leur lignée au sein de l'ethnie et restreignent-elles ainsi les dimensions du groupe auquel elles appartiennent pour le ramener à une échelle plus modeste, qui correspond à celle du "kota".

A ce niveau assez élémentaire dans la hiérarchie des types de groupes sociaux, on trouve à Agbetiko les représentants de 31 "kota" dont 15 se cachent dans le tableau suivant sous la rubrique "divers" qui ne regroupe que 2,1 % de l'ensemble de la population. Le "kota" Atchanwe, le plus important, ne compte pas 1/4 des habitants, celui qui détient aujourd'hui la chefferie (Tougban), pas le 1/5.

Plus de la moitié des Agbetikoto (56,6 %) n'entrent dans aucun des deux principaux "kota" antagonistes, mais leur pulvérisation en 29 "kota" différents rend très illusoire la majorité absolue qu'ils détiennent dans le village. Cinq "kota" rassemblent 75 % de la population, et neuf en groupent les 9/10 (voir tableau XV).

En fait, le groupe Adja-Fon (cf. fig. 20) rassemble probablement les 2/3 de la population, mais comment retenir une telle valeur dans la mesure où les Atchanwe formant le sous-groupe Adja le plus important revendiquent fermement, pour des motifs de politique villageoise, leur appartenance au groupe Mina.

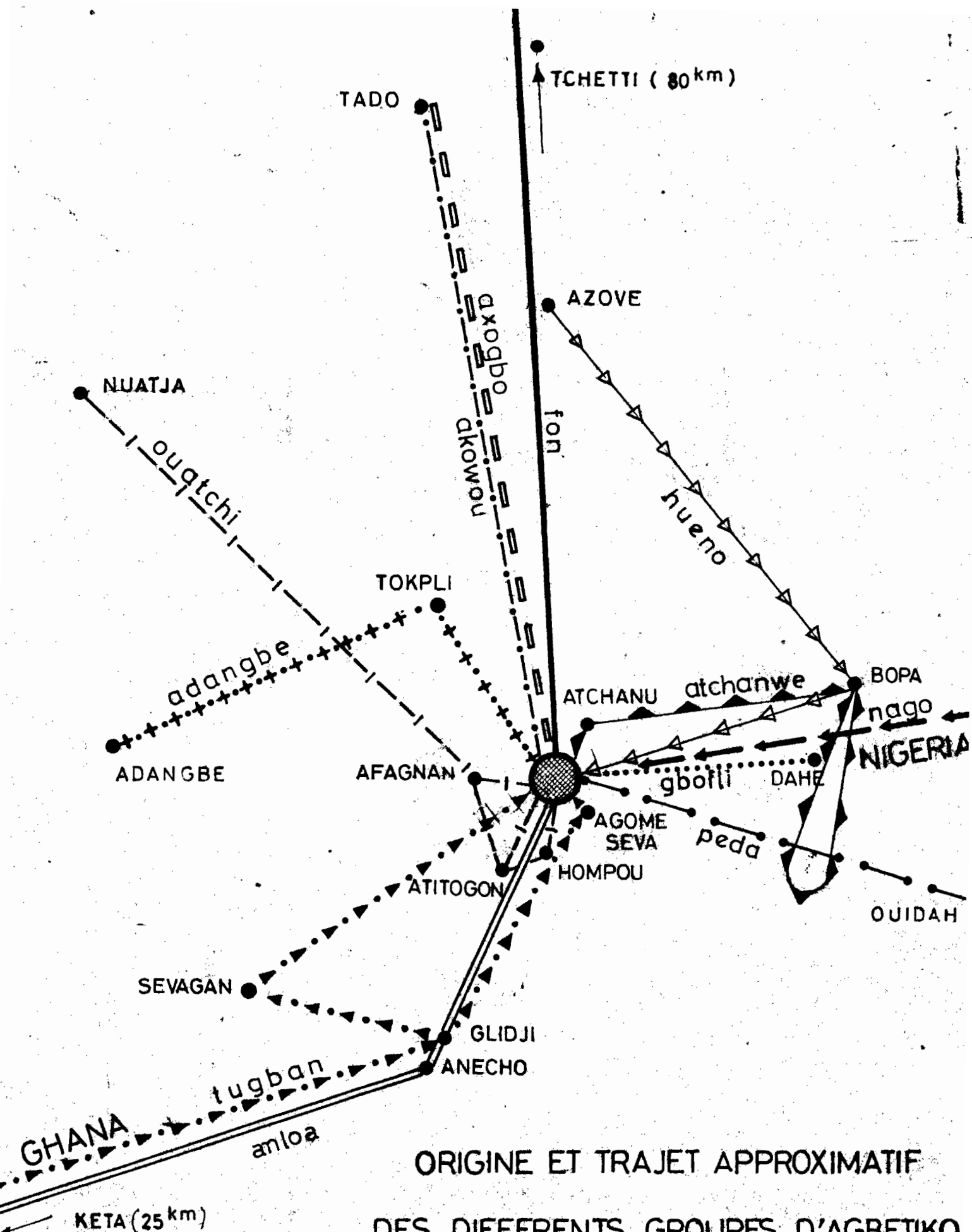
La supériorité numérique n'étant le propre d'aucun groupe, c'est une prépondérance qualitative, illustrée par leurs histoires respectives, que cherchent à affirmer les deux principaux "kota".

Nous avons cherché à dresser une carte des lieux d'origine et des trajets effectués par les ancêtres de nos différents informateurs (1). Les distances parcourues semblent courtes, les trajets peu directs (les lignes droites de notre schéma étant plus liées aux nécessités graphiques qu'à la réalité de l'itinéraire). C'est néanmoins une véritable rose des vents que nous sommes conduits à dessiner.

Hormis les Tougban et les Atchanwe qui semblent effectivement avoir été parmi les premiers arrivants, il est délicat de retracer

---

(1) cf. fig. 21.



ORIGINE ET TRAJET APPROXIMATIF  
DES DIFFERENTS GROUPES D'AGBETIKO

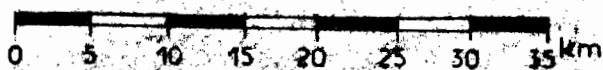
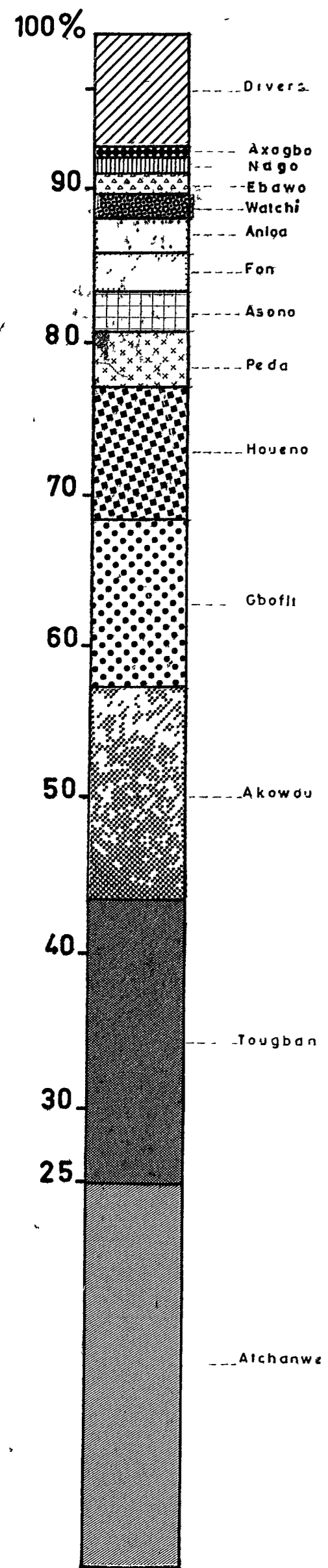


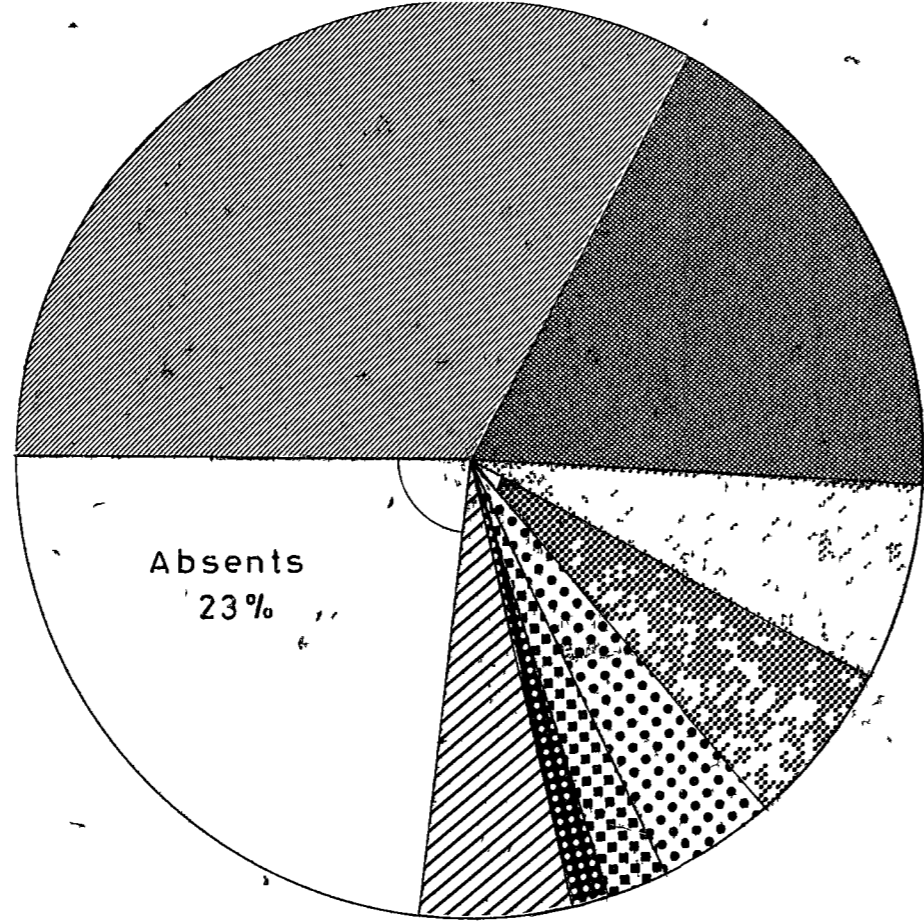
Fig - 21

CARACTERE (KOTA)	Effectif élémentaire	F R E Q U E N C E		
		Elémentaire	Cumulée directe	Cumulée rétrograde
ATCHANWE	385	24,9	24,9	100,0
TOUGBAN	286	18,5	43,4	75,1
AKOWOU	216	14,0	57,4	56,6
GBOFLI	172	11,2	68,6	42,6
HUENO	110	7,1	75,7	31,4
PEDA-TOKPA-PLA	78	5,1	80,8	24,3
ASSONO	57	3,7	84,5	19,2
FON	42	2,7	87,2	15,5
ANLOA	42	2,7	89,9	12,8
OUATCHI	36	2,3	92,2	10,1
BADZODZI	24	1,6	93,8	7,8
NAGO	21	1,4	95,2	6,2
AXOGB0	17	1,1	96,3	4,8
NIONTI	11	0,7	97,0	3,2
ADANGBE	10	0,6	97,6	3,0
HAOUSSA	5	0,3	97,9	2,4
DIVERS (15)	31	2,1	100,0	2,1
	1 543	100		

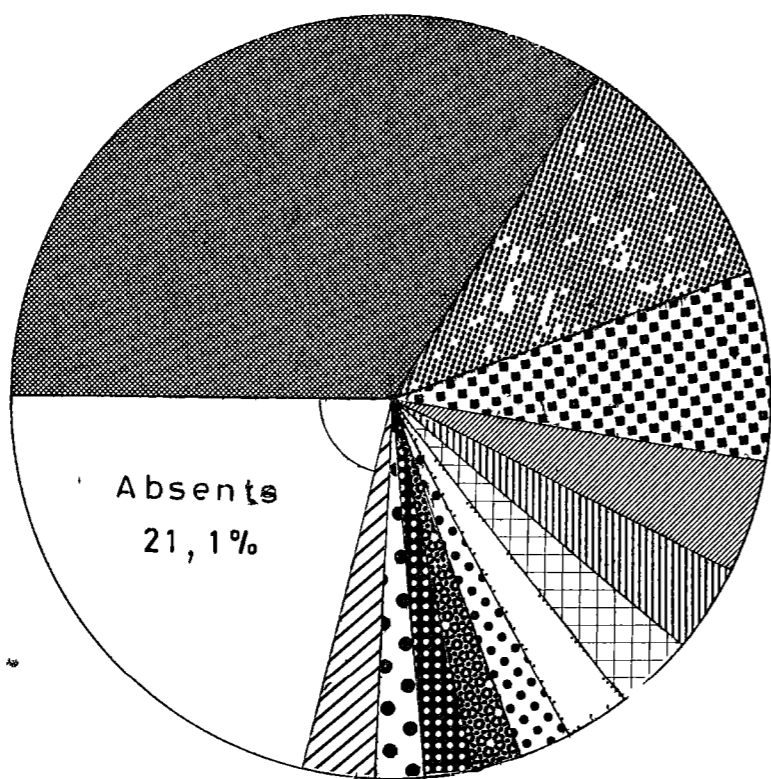
tableau XV : LES DIFFERENTS "KOTA" D'AGBETIKO



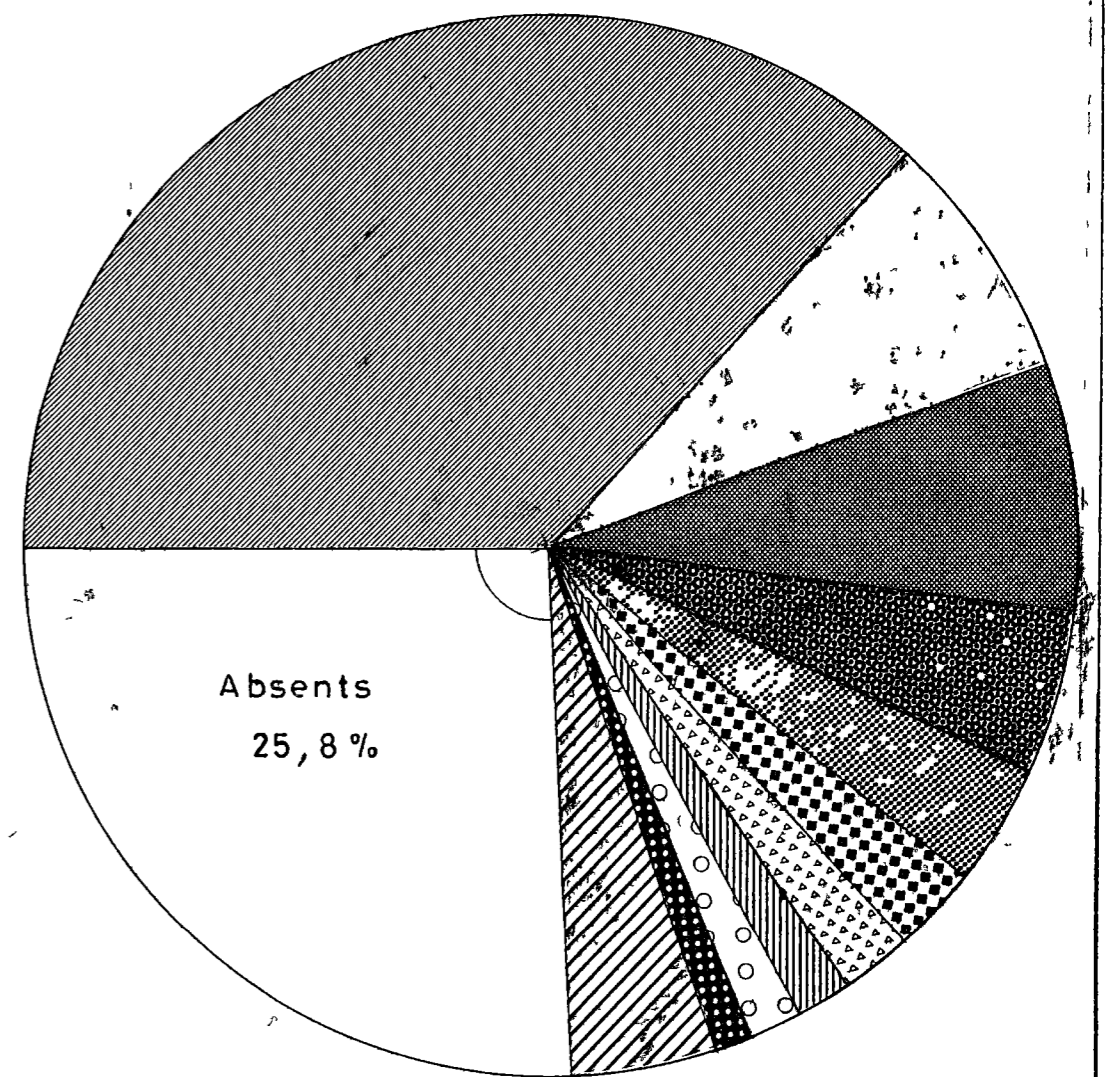
VILLAGE  
1549 présents



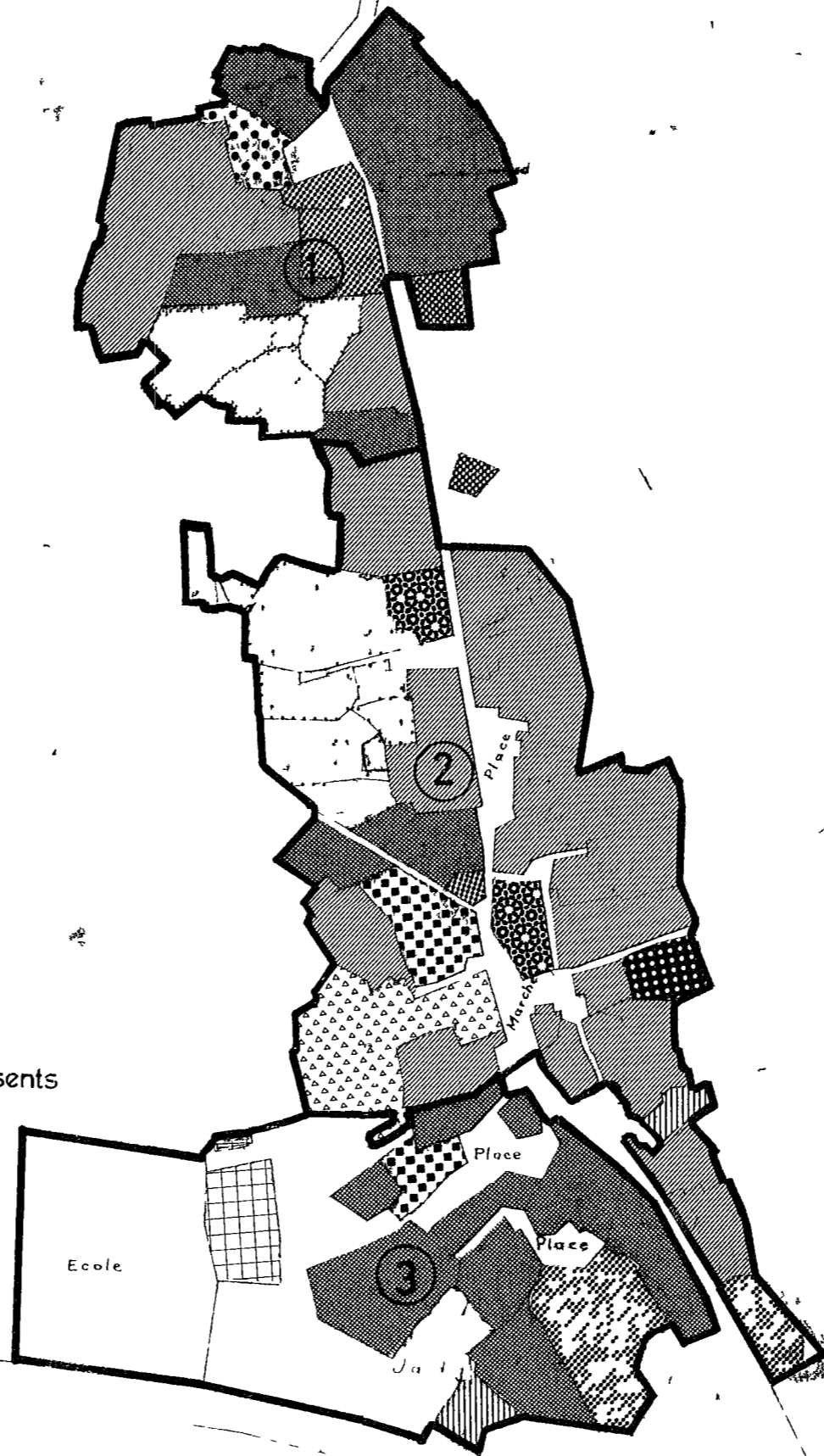
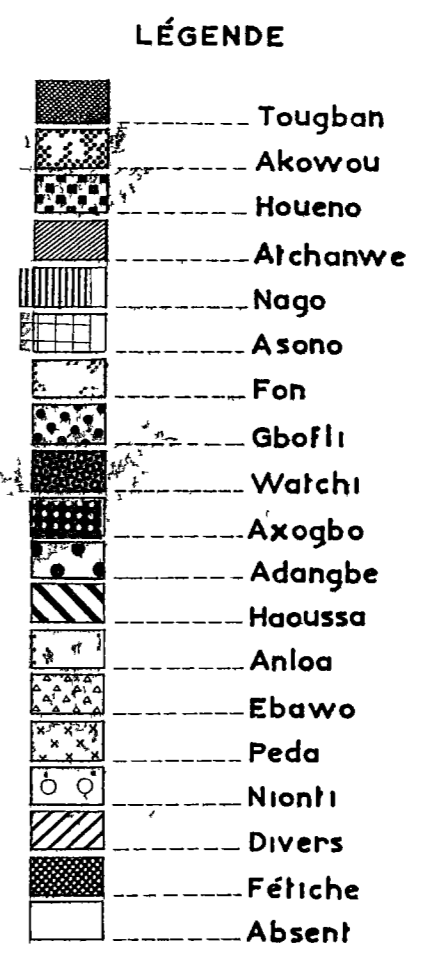
1 - QUARTIER DOGODE 299 présents



3 - QUARTIER AGOKPONOU 230 présents

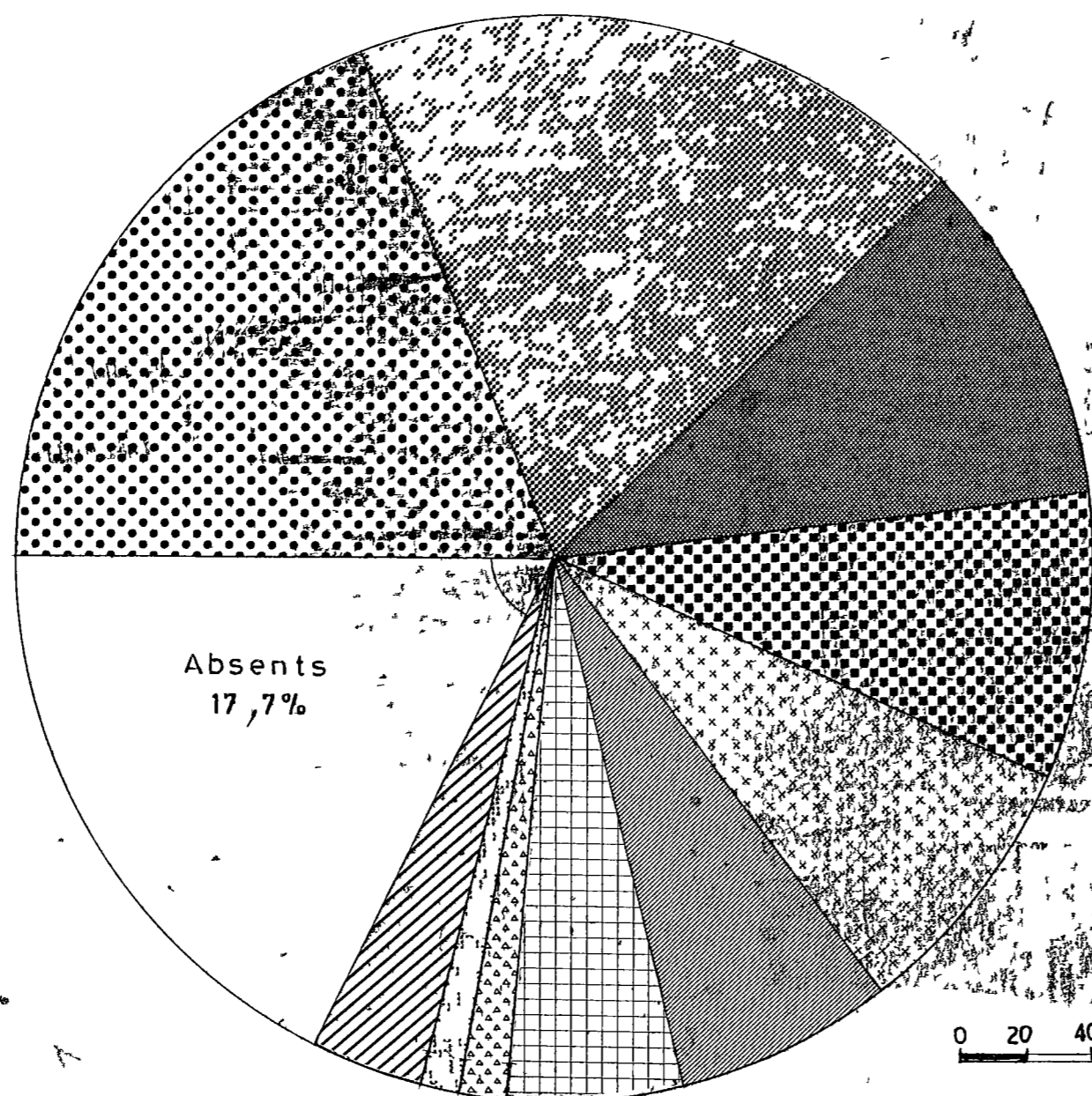


2 - QUARTIER ATCHANWE : 392 présents

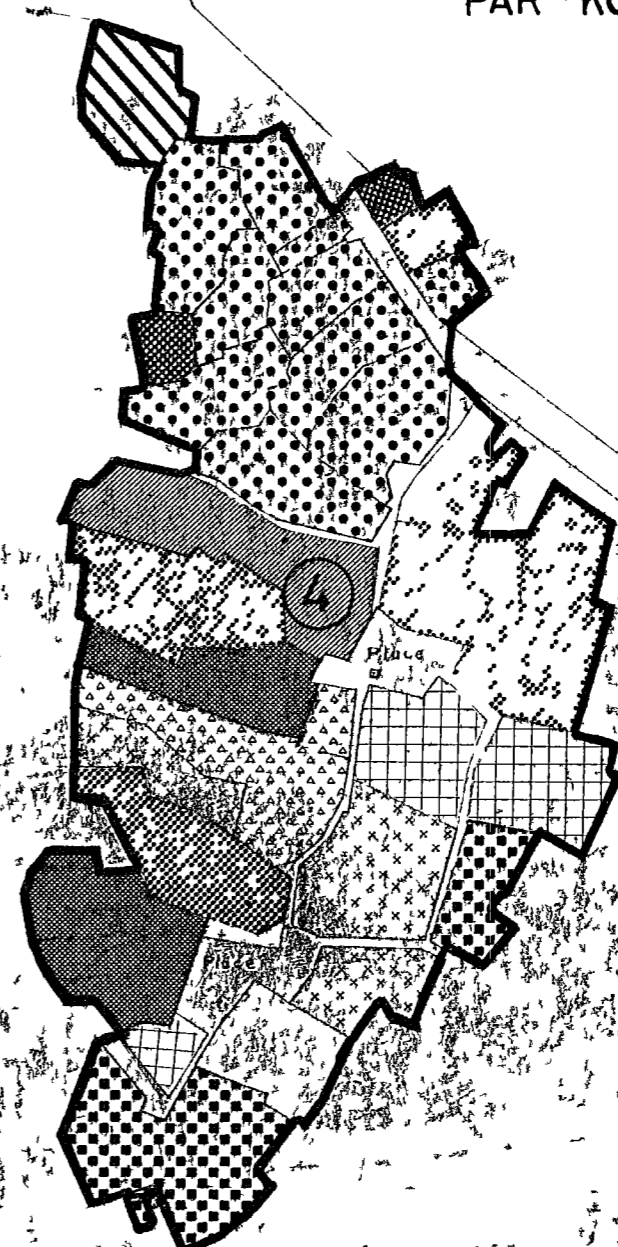


AGBETIKO

REPARTITION DE LA POPULATION  
PAR "KOTA" ET PAR QUARTIER



4 - QUARTIER DEGBEYI  
628 présents



0 20 40 60 80 100 m

Fig -22



la chronologie de la venue à Agbetiko des différents "kota" recensés. La plupart (sauf les Gbofli qui regroupent 11,2 % de la population actuelle) reconnaissent qu'ils ont été accueillis par des éléments étrangers à leur "kota", déjà installés.

Les différents "kota" jouent souvent de la rivalité Tougban-Atchanwe et montrent une grande réserve vis à vis de cette querelle. Les quelques opinions tranchées qui sont parfois émises, engagent plus leurs auteurs, à titre personnel, que le "kota" dont ils sont membres.

Nous verrons, lors du chapitre sur l'habitat, que certains "kota" tentent de "s'approprier" une base spatiale, un sous-quartier, voir un quartier soit-disant fondé par un de leurs ancêtres. Ils forgent, par ce biais, un alibi à l'appui duquel ils tentent d'authentifier le mythe de l'antériorité de la venue de leurs ancêtres qui premiers arrivés, en seraient, conséquence logique, les fondateurs.

#### 2.2.2.2. Aperçus critiques de deux versions concernant la fondation du village

Laissons d'abord la plume aux informateurs Tougban : "Assiongbon Dandjīn, notre ancêtre qui résidait à Glidji, capitale historique des Tougban, fit la guerre à Glélé, roi d'Abomey, car sa soeur Ayefo, qui commerçait au Dahomey, y avait été enlevée. A son retour de campagne, il installa quelques "fidèles" près du fleuve Mono"(1). Aujourd'hui encore, plusieurs chefferies des villages frontaliers (Agomè-Séva, Avévé, Agbetiko) sont entre les mains de Tougban.

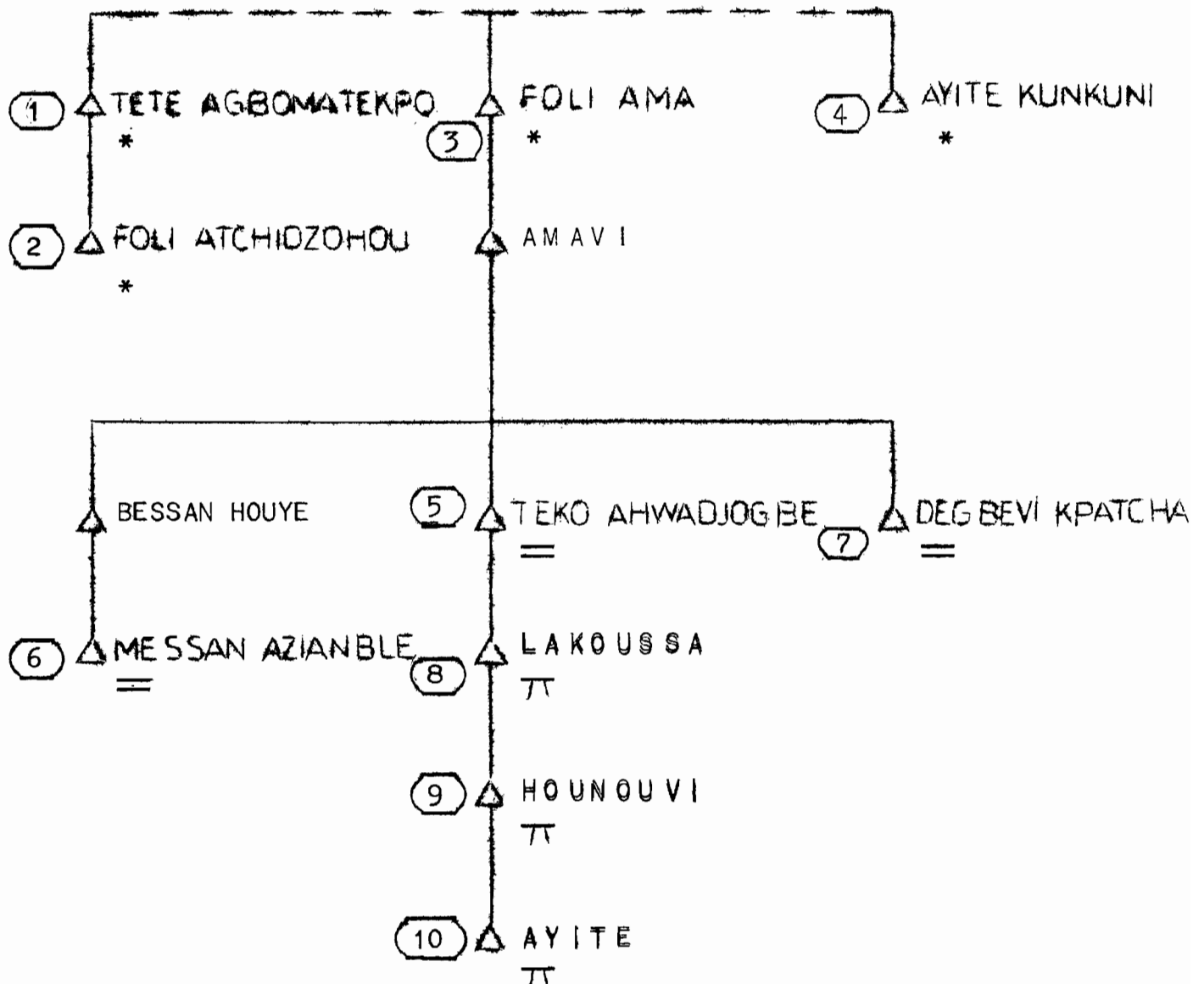
"Ahouetokpo fut l'un de ses compagnons d'armes. Il devint chef d'Agomè-Séva. Il dut accueillir dans son nouveau fief, un groupe de fuyards, chassés par les guerres : les Atchanwe, qui venaient de Bopa, situé au Dahomey, sur la frange Ouest du lac Ahémé. Ahouetokpo chargea son fils Tete Agbomatekpo de les conduire et de les installer sur le territoire villageois. C'est sur le site d'Ahouetome qu'ils élirent domicile, mais ils étaient sans cesse inquiétés par les Ouatchi d' Afagnan, habitants du plateau, qui tentaient de les capturer pour les vendre comme esclaves".

---

(1) Cette version est elle-même différente de l'histoire officielle relatée dans le "mémoire sur l'histoire de Petit Popo et du peuple "Ge", compilé par Fio Agbanon II, roi de Glidji, Lomé, 1934.

"Préoccupé par ces événements et autorisé par son père à s'installer sur l'actuel site villageois, T. Agbomatekpo aurait alors dit aux Atchanwe "Je suis las de vos pérégrinations" ce que signifierait le nom même d'Agbetiko. Il fit alors le serment de tuer tout négrier local s'approchant du village".

Depuis Tete Agbomatekpo, la chronologie des chefs s'établirait de la façon suivante (cf. fig. 23) :



- \* Roi  
 = REGENT  
 π CHEF

CHRONOLOGIE DE LA CHEFFERIE D'AGBETIKO (VERSION TOUGBAN)



Il est probable que si les Atchanwe n'ont pas été intégrés à Agomè-Séva, mais conduits à Agbetiko, c'est en raison de leur nombre. Par là, les Tougban reconnaissent, implicitement, que leur ancêtre a conduit sur le site du village un groupe numériquement important, beaucoup plus, il va sans dire, que les quelques compagnons Tougban chargés de l'escorter. Dans ces conditions, revendiquer, comme le font aujourd'hui les Tougban, la fondation de tous les quartiers, y compris celle du quartier Atchanwe, n'emporte guère la conviction. La version Tougban donne à ce kota, un rôle généreux, chevaleresque même, les Atchanwe étant relégués au rang de fuyards assistés et protégés.

Il semble établi de manière certaine qu'un segment de lignage, de kota Tougban, venant de Sévagan, proche du lac Togo, ait rejoint Agbetiko, il y a trois générations.

Cette version, naturellement partielle, de l'histoire du village est corroborée par des chants propres à ce kota, qui illustrent assez bien, à notre sens, le paternalisme Tougban, dont voici un exemple :

- "Que tous, Akowou, Ouatchi, Atchanwe, Anloa, Badzodzi, viennent chez nous les Tougban, nous avons suffisamment de terres pour vous recevoir" ...

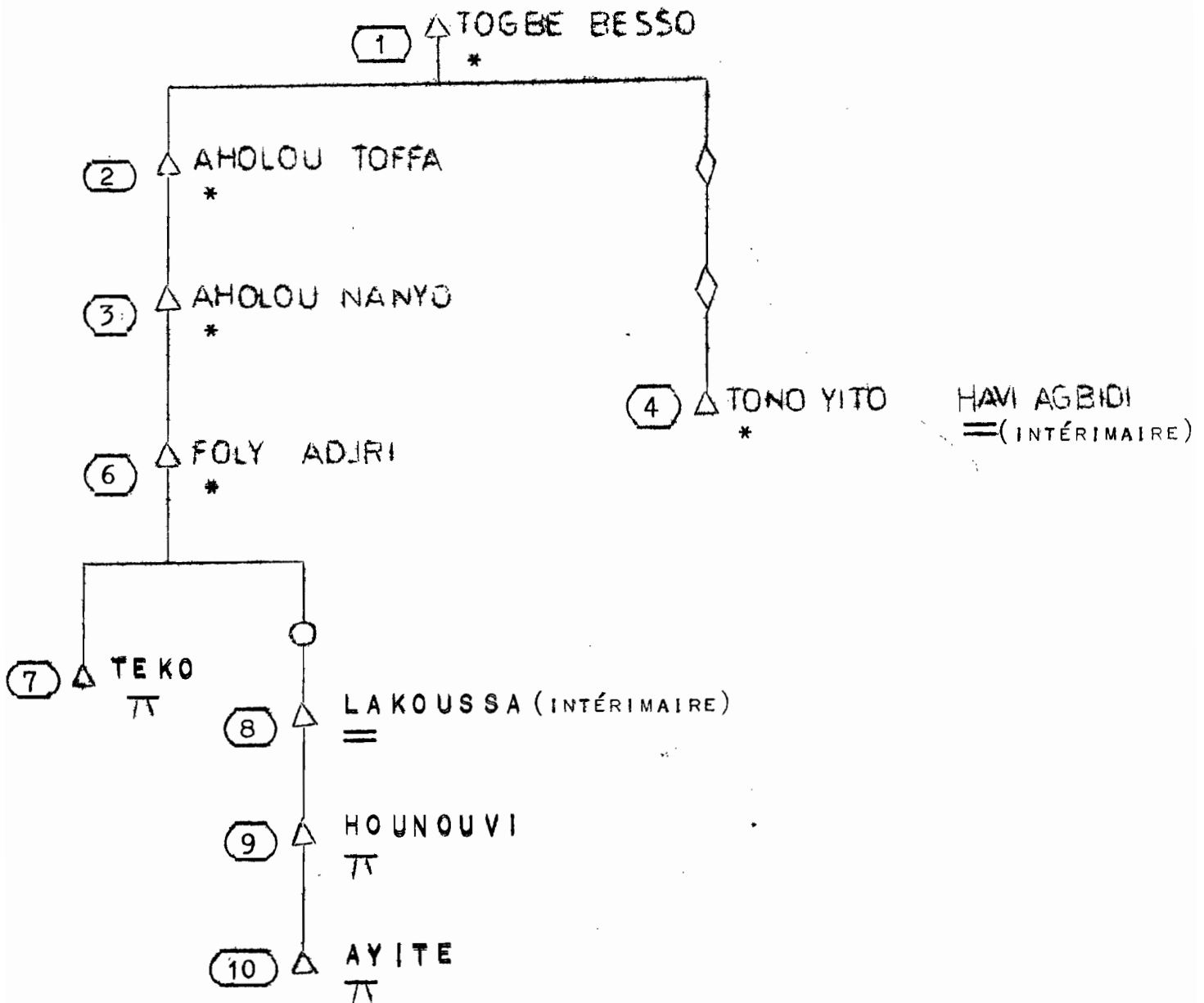
La version Tougban est violemment contestée par les Atchanwe qui n'y voient que ragots, mensonges et calomnies. Leur propre version, établie par Grégoire Amouzou, s'accorde parfois à des événements historiques précis mais ne se soucie guère des contradictions chronologiques. La prudence s'impose donc à l'observateur.

Brièvement résumée, elle tient en ces lignes :

- "Nos ancêtres venaient de Gengbo (actuel Ghana) fuyant les razzias des guerriers Ashanti. Ils traversèrent l'actuel Togo et s'installèrent à Bopa, sur les rives du lac Ahémé. Devant les entreprises belliqueuses de Glélé, roi d'Abomey, ils durent encore fuir, trois ans durant, sous la conduite de Togbe Besso. De cette fuite sur l'eau (sur le lac Ahémé et de là sur le Mono ?), on sait qu'elle fut très éprouvante. L'anecdote veut qu'ils durent, tant ils étaient démunis, parfois utiliser des arêtes de poissons comme combustibles. Ayant touché au but dans une forêt qu'on appelle aujourd'hui Ahouetome, ils s'y installèrent. Trop éloignés de la rive, ils ne pouvaient porter secours

aux enfants qui parfois se noyaient dans le fleuve lors des corvées d'eau. On rapprocha alors le site du village sur l'actuel emplacement où Togbe Besso aurait dit : "Je suis fatigué de la vie, je m'installe ici, que le roi (Glélé ?) vienne m'y tuer..."

Depuis le fondateur Atchanwe, la chronologie des rois et des chefs serait la suivante (cf. fig. 24) :



- \* Roi
- = REGENT
- π CHEF

CHRONOLOGIE DE LA CHEFFERIE D'AGBETIKO (VERSION ATCHANWE)

Fig. 24

"Lorsque Teko (n° 7) tomba malade, Lakoussa (n° 8) qui était porteur de canne fut nommé intérimaire. A la mort de Teko, la place de chef fut conservé par Lakoussa. Que tout le monde sache que la place n'est pas à Lakoussa !"

En 1890, Agbetiko fait territorialement partie de la "province des Ouatchi" placée sous la souveraineté de la France (1). L'histoire veut que Foli Adjri ait fourni aux français dix porteurs lors des expéditions contre Béhanzin. En fin de campagne, un drapeau français leur aurait été remis à titre de reconnaissance. En tirant une grande fierté, le chef l'aurait alors fait hissé au vu et su de tous.

Après entente avec les Français sur un tracé définitif de la frontière daho-togolaise, les Allemands n'auraient-ils pas joué sur la rivalité des deux kota pour confier le poste de chef qu'ils venaient de créer au représentant d'un groupe moins francophile ? Nous en resterons au stade des hypothèses.

On peut remarquer que les deux versions se recourent en plusieurs points :

- la fondation du village s'effectue en deux temps - à Ahouetome d'abord puis à Agbetiko ensuite, dont le site était plus proche du fleuve - mais les motivations de ce déplacement sont différentes.

- les guerres menées par Glélé, indirectement à l'origine de la fondation du village par les migrations de population qu'elles provoquent.

Dans les récits qui nous ont été rapportés, seuls Glélé ou Kondo (Béhanzin) sont mentionnés. Or les généalogies que nous avons pu relever, attestent que les lignages sont en place depuis six, sept ou huit générations, donc bien antérieurement au règne de Glélé (1858 - 1889). Peut être a-t-il laissé les souvenirs les plus traumatisants, mais la fuite des Atchanwe a plutôt eu lieu devant les expéditions guerrières de ses prédécesseurs.

Les chronologies des deux kota antagonistes comportent elles-mêmes six et huit générations et laissent supposer que la fondation du village remonte à la fin du XVIIIème siècle. Si on les

---

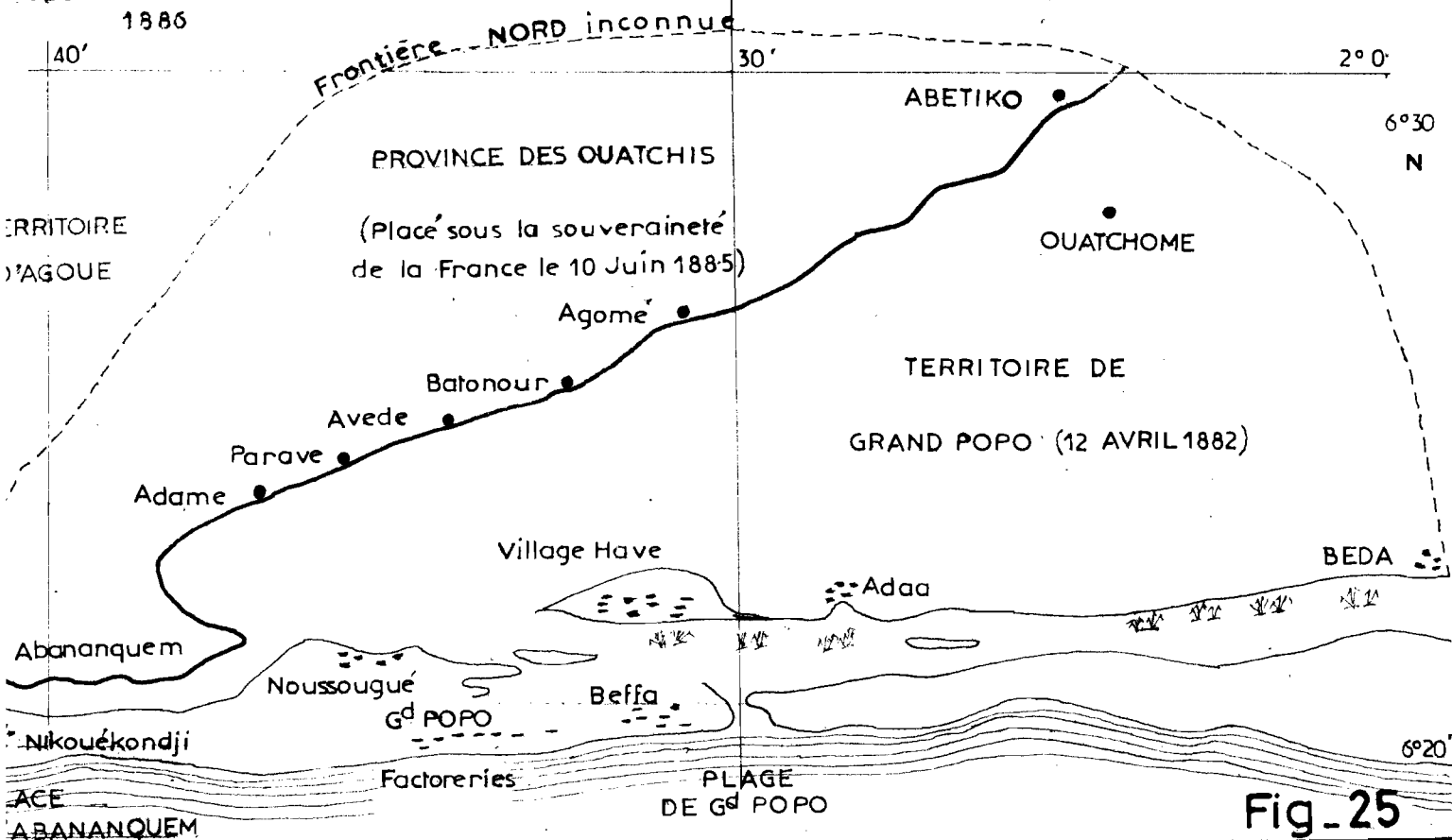
(1) cf. fig. 25 et 26.

PIECE 204

CROQUIS EXPEDIE

Dossier K PORTO NOVO  
1886

D'après les renseignements fournis par M. PIATTEI



Fig\_25

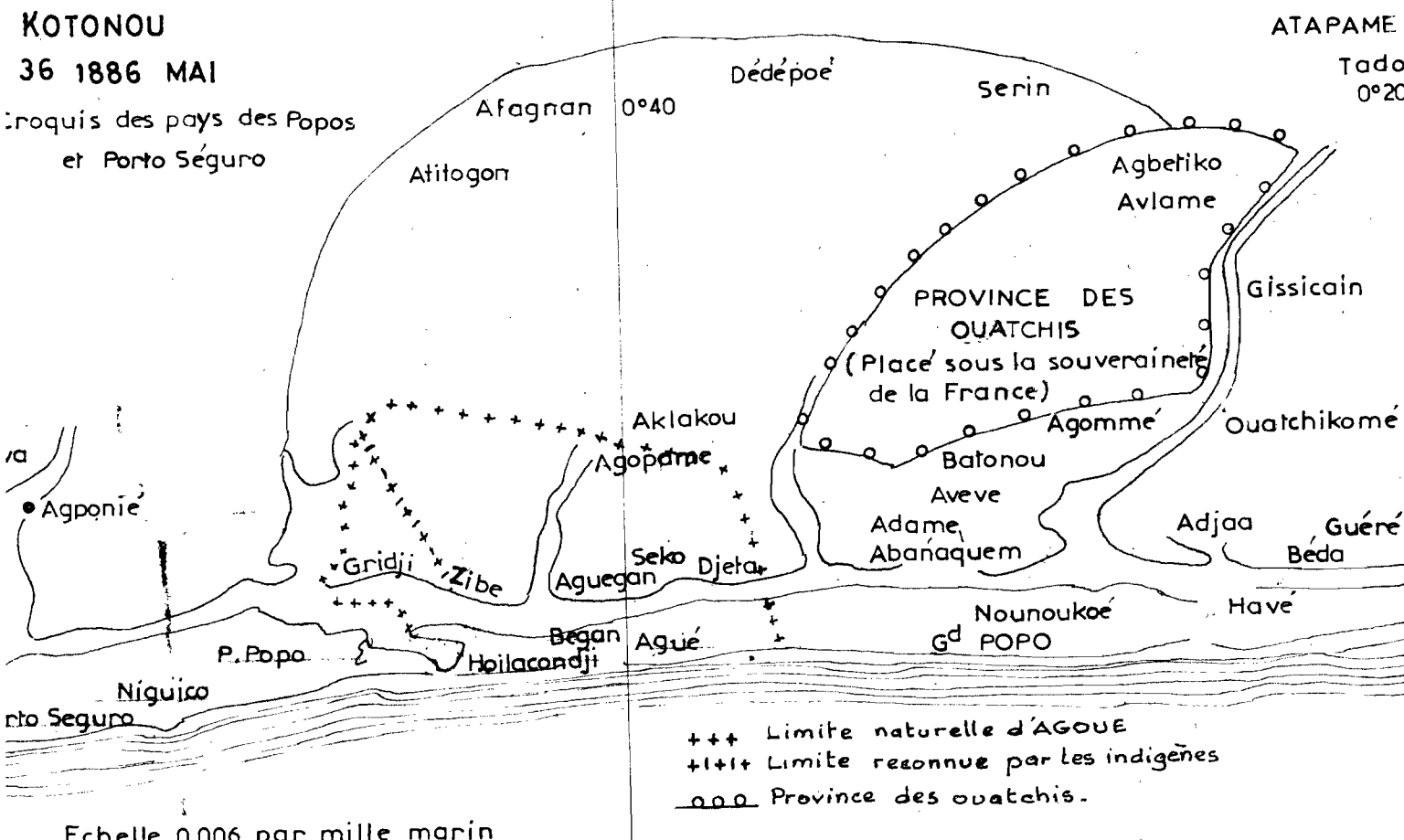
CROQUIS EXPEDIE

DES TERRITOIRES DE Gd POPO ET P<sup>e</sup> POPO

KOTONOU

36 1886 MAI

Croquis des pays des Popos  
et Porto Ségué



Echelle 0,006 par mille marin

Fig\_26

compare, elles se terminent toutes deux par les trois mêmes noms, les Atchanwe reconnaissant donc qu'ils ont été "spoliés" et ce, par un utérin (Teko étant l'oncle maternel de Lakoussa). Mais, fait plus troublant, les mêmes Atchanwe affirment également que le peuple est convoqué pour l'élection d'un nouveau roi. Comme le principe monarchique héréditaire semblait plus être un fait qu'un droit : ("Havi Agbidi, ministre du roi Tono-Yito avait brigué le trône, mais la population l'a simplement nommé intérimaire, disent les Atchanwe), il se pourrait bien que le successeur de Teko (dans la mesure où cette chronologie est exacte) ait été tout simplement battu aux voix de la façon la plus démocratique qui soit par "l'assemblée du village qui aurait ainsi exercée ses prérogatives dans les limites de l'espace villageois" (1).

### 2.2.2.3. La permanence des rivalités

Intrigues et procès, emprisonnements, exils, tentatives de meurtres et réconciliations ponctuent au fil des ans cette querelle qui prend racine dans l'histoire même du village ; malgré les apparences, elle est loin d'être close.

De 1956 à 1967, le C.U.T., parti de l'unité de S. Olympio, et le P.T.P., parti du progrès, ont bipolarisé la vie politique du Togo. A Agbetiko, ce dualisme s'est greffé, tel quel, sur les vieux antagonismes qui perturbaient la vie de la communauté villageoise, chacun des deux "kota" prenant fait et cause pour "sa" formation politique. Aux tougban, partisans du Progrès, s'opposaient les Atchanwe, militants de l'Unité.

A l'alternance des partis au pouvoir répondait celle de la chefferie avec pour corollaire l'exil ou l'emprisonnement du prétendant qui n'avait pas les faveurs des politiciens en place.

Aujourd'hui, Ayité Hounouvi détient la chefferie "traditionnelle" que revendique toujours Grégoire Amouzou, mais ce dernier, plus instruit, occupe à Anécho une fonction administrative importante : chef de la délégation spéciale pour la circonscription. Grâce à ce subtil dosage, un équilibre a pu être trouvé.

---

(1) Lettre rapport, sections géographie et sociologie, Centre ORSTOM, Lomé, oct. 69, Ann. IV, p. 6.

Selon les désirs des instances politiques, une vraie réconciliation a été tentée au mois de mai 1969. Elle a duré une semaine et le Procès-Verbal de cette cérémonie nécessite près d'une dizaine de feuilles dactylographiées ! Mais la mise sur pied des comités de quartiers du nouveau parti politique créé en novembre 1969 : le Rassemblement du Peuple Togolais (R.P.T.) a suscité de nouvelles frictions au sujet de la représentativité des quartiers (en tant que support spatial des "kota"). L'autorité administrative centrale dut encore intervenir et arbitrer cette nouvelle querelle en confiant le secrétariat villageois du parti au directeur d'école, originaire du centre du pays !

Quelles sont les significations de divergences aussi profondes ? Quelle énergie démesurée pousse ainsi deux "kota" à imposer leur version des faits ? Recherchent-ils une clientèle parmi les nombreux autres "kota" ? L'apparente indifférence que ceux-ci montrent pour ces querelles, semble plutôt l'illustrer de façon négative.

#### 2.2.2.4. Les institutions villageoises

##### 2.2.2.4.1. Rôle et fonction de la chefferie

Le rôle politique du chef et de ses acolytes, les "tchanmi" qui représentent les différents quartiers du village se limite à prendre acte des ordres et à diffuser les consignes des autorités administrative et politique centrales, à se rendre aux réunions périodiques au chef-lieu de la circonscription, à donner son concours pour établir la liste des imposables pour percevoir, une fois par an, la taxe civique.

Leur autorité judiciaire est plus importante. Le chef et les "tchanmi" rendent justice pour tout ce qui est considéré comme peccadille. C'est d'ailleurs des jugements qu'ils tirent une partie de leurs ressources, et les deux parties en cause sont invitées à se montrer généreuses vis-à-vis du jury.

Nous avons dépouillé le cahier de jugements, rapportant de façon très sommaire les actes de 99 affaires portant sur la période 1963 - début 1969.

51 litiges sont d'ordre pécuniaire (somme empruntée et non remboursée, marchandise utilisée ou consommée mais non payée etc ...),

21 d'ordre matrimonial (le plus fréquemment, deux hommes revendiquent un droit de paternité sur un enfant à naître), 13 relèvent du domaine foncier (droit de propriété sur des palmiers contestés, interprétation litigieuse de "contrat" de mise en gage, champ brûlé), 8 s'apparentent aux petits délits (voies de fait, injures), 2 sont liés à des motifs politiques et 4 ne relèvent d'aucune classification.

Si l'affaire est considérée comme grave par le "tribunal villageois", celui-ci se déclare incompétent et met le prévenu, conduit par l'"asafo" (le porte-canne servant en l'occurrence de gendarme) à la disposition de la juridiction d'Anécho.

#### 2.2.2.4.2. Les sociétés de tam-tam

Dans le Bas-Togo, les sociétés de tam-tam sont de plusieurs types. A Agbetiko nous n'avons eu connaissance que de "HALO" et "ABLOME". On en compte une de chaque sorte par quartier, du moins, pour les plus importants d'entre eux. Elles se composent souvent d'un meneur, le "hougan", de chanteurs et d'un orchestre. Elles ont des fonctions différentes :

- "HALO" ne joue que rarement en public (tous les 2, 3 ans, parfois). Ses protagonistes élaborent longuement des chants satiriques, destinés à humilier de façon personnelle tous les "adversaires" du quartier (en fait tous ceux qui n'y résident point). Tout est permis. On n'hésite pas à ironiser sur les capacités mentales du père de X, l'impuissance de Y, et les vertus de la femme de Z ; le rythme n'a plus, dans le cas présent, qu'une importance secondaire.

Nous n'avons jamais eu la possibilité d'assister à la sortie publique de "HALO". Ce type de société de tam-tam n'aurait plus droit de cité et aurait été désavoué par l'administration car il provoquait, du fait de l'excès de certaines satires, de graves déchirements au sein des communautés villageoises.

- "ABLOME" rassemble également ses membres sur la base du quartier ; elle joue plus fréquemment, à dates fixes. Chants et tempos sont toujours les mêmes et l'imagination n'est pas mise ici à contribution.

Les sociétés de tam-tam privilégient le fait de résidence. Leur composition reflète beaucoup plus la physionomie du quartier que celle d'un "kota", dont on aurait pu croire, pourtant, qu'il formait un niveau de partage privilégié.

### 2.2.2.4.3. Les tontines

Elles se définissent comme des associations de souscripteurs volontaires qui cotisent à date fixe pour faire bénéficier à tour de rôle du montant global des cotisations l'un des associés. Le hasard décide en général du jour où l'heureux bénéficiaire reçoit sa part. Mais, percevant en une fois la mise qu'il a déposée au fil des mois, le souscripteur ne peut ni perdre ni gagner d'argent.

Au village, on dénombre quatre tontines (1) qui se partagent les faveurs de l'épargne indépendamment du "kota", du quartier, voire du village. Les individus se regroupent plutôt en fonction de leurs moyens et besoins financiers. Le greffier, un lettré flanqué de 2 assesseurs, membres de l'association, sont garants de sa bonne marche et chargés de traquer les rares mauvais payeurs (2).

Selon la tontine considérée, le nombre de parts varie : 24, 30, 39 et 41, le rythme des réunions également (hebdomadaire, mensuel) la participation de chacun aussi : 110 F, 225 F, 500 F, 1 000 F. Certains villageois peuvent avoir deux parts dans une tontine, et d'autres participent à plusieurs : une d'elles est exclusivement composée de femmes, à l'exception du greffier qui tient avec une extrême minutie sa comptabilité, vu la complexité de la "règle du jeu". Cette tontine se caractérise par une faible quote-part (110 F), une fréquence hebdomadaire, donc rapide des réunions, un "gros lot" non pas distribué au hasard mais selon les urgences des intéressées. Si plusieurs femmes manifestent leurs besoins la même semaine, elles peuvent se le partager et n'en prendre qu'un tiers ou un quart, le solde restant à courir. Cette formule est bien adaptée aux besoins en numéraires des femmes, à la fois plus fréquents, mais moins importants que ceux des hommes.

Une autre tontine groupe 41 personnes, en majorité des hommes. Ils se réunissent un mardi sur deux. Sur les 225 F que chacun doit verser, 200 F servent à alimenter la "tirelire" qu'emporte le gagnant du jour désigné par le sort (mais taxé par ses pairs d'une bouteille d'alcool de palme en fin de réunion) et 25 F sont réservés à la

---

(1) 4 tontines pour 778 actifs est un chiffre bien faible comparé à celui que nous livre Cl. TARDITS, dans son étude du village de Mitro : 25 tontines groupant 513 personnes - in CLERC, ADAM, TARDITS, société paysanne et problèmes fonciers de la palmeraie dahoméenne, Paris, 1956, pages 49 et 57.

(2) Les cotisations versées avec retard sont très fortement majorées.



constitution d'un fond spécial pour ceux qui, n'ayant pas encore gagné, peuvent solliciter un prêt dans la limite de 2 000 F, avec l'obligation de rembourser la somme accrue d'un intérêt considérable (25 % en 15 jours) à la réunion suivante. Nous avons assisté à la 19ème séance. Le fond d'emprunt était déjà de 26 070 F dont 1/4 provenait du versement des intérêts. Au 41ème tirage, le fond doit être partagé entre les participants. Pour prévenir toute tentation d'absentéisme de la part des gagnants de début du cycle, ceux-ci gagent par écrit - au cas où leurs paiements feraient défaut - palmeraie, bicyclette, machine à coudre, bref tout terrain ou objet au choix leur appartenant et ayant une valeur supérieure à 8 200 F, montant du "gros lot". Le "greffier" doit tenir à jour plusieurs comptabilités (procès verbaux des séances, liste des emprunts, hypothèques en cas de non-paiement) et perçoit pour cela une petite indemnité. Parmi les participants de la tontine à 1 000 F la quote-part, se distinguent les 3 acheteurs de palmistes, celui qui commercialise le cacao, 2 commerçants de poisson et exploitants de concasseurs à palmistes, dont 1 a deux parts ... Bref, tous ceux qui disposent des revenus les plus importants.

La tontine permet de faire jouer le mécanisme de l'entraide, mais seulement à l'intérieur de catégories à revenus semblables. Les riches ne prêtent qu'aux riches, les femmes qu'aux femmes et la tontine en tant qu'institution villageoise fournit matière à nouvelles stratifications au sein de la communauté.

#### 2.2.2.5. L'importance des phénomènes religieux (1)

##### 2.2.2.5.1. L'espace villageois est réellement balisé par les constructions à usage religieux

Même l'observateur le moins attentif ne manque pas d'être frappé par les statuettes, constructions ou édifices à usage religieux.

---

(1) A ce sujet, nous nous retrancherons derrière l'avis autorisé de P. DEFFONTAINES, Géographie générale, Paris, 1966 (page 1718), pour lequel "le géographe est appelé à conserver à l'égard des faits religieux une attitude de pur observateur, ne cherchant pas à étudier le fondement, l'origine ou l'évolution des systèmes religieux et la valeur respective de ceux-ci. Il se borne à noter les répercussions géographiques des faits de religion sur le paysage ; il réduit ainsi le point de vue religieux à des faits extérieurs et physionomiques, laissant délibérément de côté le domaine majeur de la vie intérieure".

Variés dans les formes, curieux par les matériaux utilisés, simples ou complexes dans leurs dispositions, on en voit véritablement en tous lieux, en tous sens, à tous moments.

La plupart sont appelés "vodou" - terme que nous évitons de rendre en français. Ils sont craints, respectés et honorés par des sacrifices en échange d'une sécurité et d'une protection personnelle, familiale ou villageoise. Ils se trouvent hiérarchisés en fonction des unités spatiale ou sociale qu'ils protègent. Le "vodou", gardien de l'enclos familial n'a pas la même envergure que celui du quartier. Le "legba", vodou strictement individuel ne se hisse pas au niveau du "vodou" de lignage, lequel n'égale pas celui du "kota" qu'on peut aisément trouver dans tout le Bas-Togo et Bas-Dahomey. Nous nous contentons de mentionner ici les types de constructions ou de bornes religieuses que nous avons vues à Agbetiko.

Le long des cases, on remarque l'alignement des "legba", petits personnages d'une vingtaine de centimètres, faits de terre ou de ciment, le plus souvent couverts d'huile rouge. Une statuette comporte une tête posée sur un corps frêle, au sexe proéminent. Chacune d'elles protège un individu habitant la concession ou parti à la ville. Le protégé ne manque pas d'honorer son protecteur (1) et de lui sacrifier, de temps à autre, un poulet dont il lui verse sur la tête quelques giclées de sang, additionnées d'huile de palme.

Au coeur de la concession, le "vodou" domestique, "apeli"(2) rayonne sur l'enclos et ses habitants. Proches de lui, abrités par du chaume ou de la tôle, les divers "vodou" protecteurs du "kota", ou plus modestement du lignage, qu'on dit amenés par l'ancêtre dont on se réclame, sont grossièrement matérialisés. Dans plusieurs concessions, on retrouve sous des aspects très différents, les mêmes divinités protectrices.

On remarque souvent dans l'enclos qu'un piquet en fer forgé, d'un mètre de haut, au sommet duquel se trouve une petite plate forme circulaire de 10 cm de diamètre, est fiché en terre : c'est l'"asin", autel où on nourrit les mânes des ancêtres.

---

(1) Si le protégé est devenu citoyen, les sacrifices ne se font que lors des visites au village.

(2) Voir l'emplacement des "apeli" sur la carte représentant les enclos d'habitation du groupe Fon (cf. fig. 33).

Hors des concessions, sur les petites places notamment, de grands "vodou" sont matérialisés par des statues d'argile compactées, représentant hommes, femmes et enfants assis, protégés par un abri de chaume. Ceux-ci étendent leur influence sur le quartier.

Quatre enclos-couvents sont uniquement destinés à l'initiation des "vodousi", jeunes filles "choisies" par le "vodou", et initiés par le "bokonno" (devin), pour honorer le premier, apprendre sa langue, ses chants et le servir plusieurs années, à la fin desquelles elles ne sont rendues à la vie laïque que contre une compensation en argent.

Proches du village, quelques grands arbres, fromagers et "samba", au pied desquels se développe une forte végétation arbustive, et de fait, impénétrable, sont couramment appelés bois sacrés. Ils procurent souvent refuge aux pythons tout à la fois très respectés (symbole d'un "vodou") mais physiquement peu appréciés des villageois lorsqu'ils les trouvent dans leurs propres cases.

Lors des levés sur le terroir, nous avons fréquemment remarqué des autels et statuettes symbolisant un "vodou", isolés en plein champ ou situés sous un bouquet de palmiers ou encore au pied d'un fromager. Ce sont les lieux de culte ou de cérémonie pour la famille ou le lignage. Les bouteilles vides, les pots de terre cassés, les ossements d'animaux souvent laissés au pied des statuettes témoignent d'une fréquentation soutenue. Curieusement, ces "vodou" ne protègent pas plus les lieux où ils sont matériellement représentés que les terres de la famille qui vient l'honorer : protecteurs d'une unité sociale (la famille, le lignage éventuellement) ils se différencient en cela des protecteurs d'unités spatiales (concession, quartier) qu'on observe plus fréquemment au village.

#### 2.2.2.5.2. Au sujet de quelques rituels

Un cliché trop fréquemment répandu veut que les Africains mobilisent leurs énergies pour les fêtes, les cérémonies et les libations. Cette caricature doit être combattue avec énergie. Dans une région où un important panthéon de "vodou", abondamment matérialisé, nous l'avons vu, structure l'idéologie des villageois, ces derniers n'accordent à leurs multiples "vodou", qu'une attention relative.

Du moins les intègrent-ils fréquemment dans leur quotidienneté. Toutes les cérémonies concernant l'individu (1) sont en général courtes et s'effectuent tout naturellement sans interrompre les activités domestiques ou personnelles des habitants de l'enclos. Un informateur que nous connaissions bien et avec lequel nous désirions avoir un entretien s'est même étonné de notre suggestion de ne pas interrompre le sacrifice qu'il était en train de faire à son "legba".

La cérémonie de "fa", plus rare, consultation individuelle de l'oracle, par l'intermédiaire du "bokonno" n'est pas aussi intégrée dans le quotidien et revêt un caractère de solennité. Elle peut durer une nuit entière. Elle nécessite un sérieux débours d'argent pour la rémunération du devin, pour l'achat d'une chèvre et d'une dame-jeanne de "sodabi" (2), et de provisions de bouche destinés aux proches parents qui participent joyeusement à la réunion.

Les quelques cérémonies honorant le "vodou" familial sont d'une grande simplicité. Elles ont lieu soit en plein champ, nous l'avons vu, soit dans l'enclos, en fin de journée.

Une à deux fois l'an, la vie économique s'arrête et des fêtes pouvant durer plusieurs jours mobilisent la majorité des villageois. Danseurs, sociétés de tam-tam, chorales du quartier-hôte rivalisent avec ceux des villages voisins qui sont invités. C'est l'occasion de sacrifier plusieurs animaux et de goûter quelques grands crus de "sodabi".

Plus prosaïquement, on remarque que fêtes et cérémonies sont l'occasion de festins et permettent aux villageois de se nourrir substantiellement.

Au mois de septembre, quelques représentants Mina du village vont à Glidji pour les fêtes du Epe-Ekpe, qui rassemblent, une fois l'an, la diaspora Tougban.

Au compte des "loisirs", quelques cérémonies de funérailles qui ne durent guère plus de 4 à 5 journées par an doivent être décomptées des temps de travaux. "Nos" villageois ne sont guère plus dérangés tout au long de l'année que le cultivateur morvandiau, croque-mort à l'occasion et membre actif de la clique du village (3).

---

(1) Sacrifices au "legba".

(2) Alcool de palme.

(3) D'après une enquête non publiée, réalisée dans le cadre de notre formation d'élève avec l'EPHE (Mars et Mai 1971) dans le village de Saint-Léger Vauban (Yonne).

2.2.2.6. Peut-on parler d'une société villageoise  
cohérente ?

L'aperçu que nous avons donné ici de la vie sociale et religieuse ne prétend pas être exhaustif. Il veut mettre à jour les éléments forts qui, à notre sens, divisent, animent et paradoxalement, nous allons le voir, forment l'assise de la société villageoise.

L'étude du microcosme villageois révèle que chacun veut privilégier, comportement bien humain, ses intérêts propres aux dépens de ceux des communautés familiale, lignagère ou villageoise. L'entraide rurale est quasi-inexistante (1) ; lors de la construction de la route d'Afagnagan à Agbetiko, vitale pour mettre fin à l'isolement du village pendant les crues, le "self-help" (2) n'a pas toujours rencontré, de la part des villageois, toute la spontanéité désirée.

On reste stupéfait devant le nombre et la fréquence des divorces (3) ; devant la facilité avec laquelle les Agbetikoto, pourtant enclavés dans leur basse vallée, se déplacent, perpétuant ainsi sur une échelle plus modeste les mouvements incessants de population dont le milieu a été témoin lors des deux derniers siècles. On s'étonne de constater que plus du quart de la population née au village s'est installée en ville.

Les personnages sont mobiles dans l'espace, dans leurs relations matrimoniales, dans leurs activités professionnelles, en particulier les femmes dont 40 % commercent.

Pourtant Agbetiko est un village important, groupé, presque tassé, car le milieu naturel l'exige. Comment les habitants peuvent-ils y former une communauté réelle, à priori cohérente, alors qu'en apparence, de profonds courants la sapent ?

Le "kota" fournit prétexte à division, une division peut-être envenimée par les postulants à la chefferie, qui font épouser à

---

(1) Elle n'existe que pour la construction des cases.

(2) C'est une forme de prestations inspirée par l'administration et qui évoque peut-être de douloureux souvenirs.

(3) Qui ne présentent pourtant pas un caractère exceptionnel. Les chiffres fournis par TARDITS sont éloquentes (Problèmes fonciers, op. cit. p. 37).

leurs clans des querelles dont la virulence étonne l'observateur. Mais rien n'empêche qu'on puisse être tout à la fois de même "kota" et de quartiers différents pour, de ce fait, s'affronter au sein de sociétés de tam-tam rivales. Rien n'interdit non plus à deux membres du même orchestre, possédant des revenus fort différents, d'animer, l'un, la tontine du riche et l'autre, celle du pauvre etc. etc... On peut ainsi envisager tous les types de combinaisons possibles.

Il nous semble que ces multiples enchevêtrements, entrecroisements, chevauchements garantissent l'existence de la communauté villageoise et ce, mieux que dans une société hiérarchisée, forte en apparence, mais où la constitution de classes ou de groupes d'intérêts est chose fréquente.

Dans cette société individualiste, anarchique, désordonnée, chacun se lie inconsciemment à la communauté par le biais d'institutions volontaires prenant pour cadre le quartier, le clan, les revenus et chacun fournit ainsi, paradoxalement, sa pierre à la construction de la société villageoise.

En comparaison, l'institution politique, l'autorité de la chefferie (entamée il est vrai, par la querelle sur laquelle nous nous sommes expliqués) paraît assez limitée tant sur le plan politique où elle ne joue que le rôle d'une "courroie de transmission" des consignes de l'autorité politique centrale, que judiciaire, où elle n'arbitre que les litiges secondaires.

Il n'est donc pas étonnant que l'instance politique villageoise soit concurrencée, voire relayée par les autres instances dont nous avons souligné la vigueur. Aucune d'elles ne domine les autres de façon déterminante. Un équilibre délicat, mais un équilibre néanmoins s'établit entre les multiples composantes de la société villageoise. Nous verrons quels prolongements d'ordre foncier peut avoir un tel morcellement social et quelles sont les conséquences d'un tel individualisme.

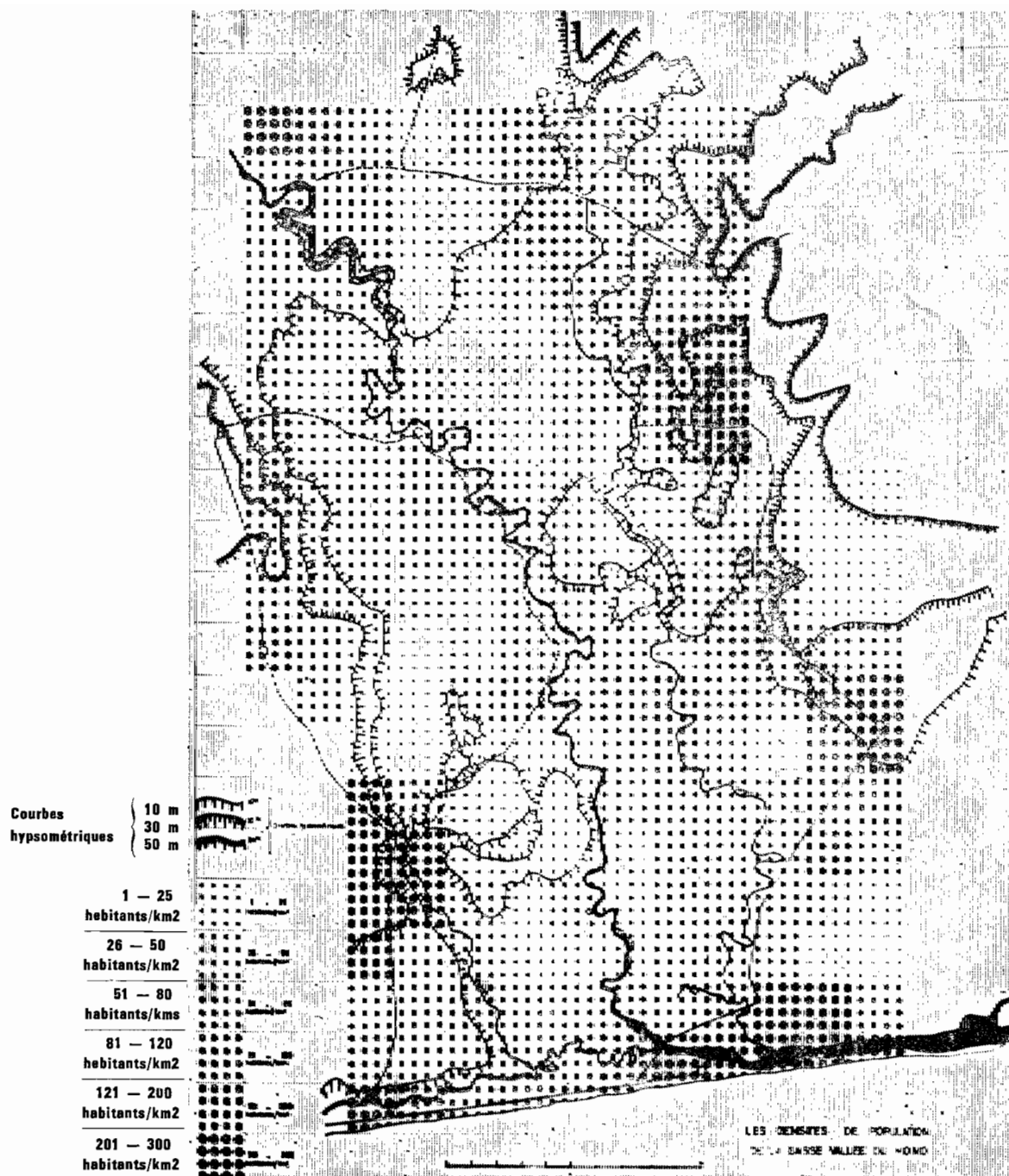
"Plus de mille ans avant que n'apparut la première levée (l'homme) avait déjà réussi à installer dans le champ d'inondation de la Loire encore vierge de tout aménagement, des habitations et des cultures". R. DION, Histoire des levées de la Loire, Paris, 1961.

### 2.3. Les grands traits du système agraire

Le Bas-Mono, vu sur les photographies aériennes ou découvert de la piste, offre, répétons-le, un contraste vigoureux avec le plateau de terre de Barre et même avec la vallée du Bas-Ouémé, distant d'une centaine de kilomètres seulement et proche à bien des égards de celle du Mono ; là, l'homme a su s'adapter et tirer le meilleur parti du milieu.

Nous nous sommes fixé comme première tâche de dresser une carte des densités de population de la basse vallée du Mono, en nous inspirant des travaux de B. LUCIEN-BRUN et de Madame C. LE COCQ-LITOUX qui avaient tous deux utilisés la méthode des carrés de densité pondérés (cf. fig. 27). Nous avons choisi des carrés de trop grande superficie ( $4 \text{ km}^2$ ) pour un terrain trop exigü ( $540 \text{ km}^2$ ) compris entre l'isohypse 10 mètres et le niveau marin. Cette méthode doit être réservée aux grands espaces car elle s'est ici révélée un peu grossière pour appréhender dans toute sa minutie, les subtilités de la distribution du peuplement local. Néanmoins, quels enseignements en avons-nous tirés ? La densité kilométrique moyenne de la rive togolaise ne dépasse pas 75. Dans un contexte de surpeuplement, la faiblesse de cette valeur moyenne, qui traduit mal une réalité complexe, évoque déjà le contraste plateau-vallée.

A l'intérieur même de la basse vallée, des différenciations marquées apparaissent : tout le pourtour est fortement peuplé. De gros villages de plusieurs milliers d'habitants chacun (Afagnagan, Attitogon, Aklakou sur la rive togolaise, Drè, Sè, Oumako sur la rive dahoméenne) constituent autant de relais au contact de la vallée et du plateau. En ces points, la densité kilométrique est de 500, 600 habitants.



LES DENSITES DE LA POPULATION DE LA BASSE VALLEE  
DU MONO (FIG. 27)



La frange océane est également très peuplée : au contact du littoral, le milieu humain diffère. La vie rurale traditionnelle fait place à d'autres activités "peuplantes" (pêche, exploitation de cocoteraies, commerce) pratiquées de façon moins systématique vers l'intérieur.

Hormis la côte et le pourtour, tous deux très occupés et qu'il faut considérer séparément, on remarque au coeur de la basse vallée une forte opposition entre un peuplement dense, lié au fleuve (on pourrait dire ripicole) et une quasi-absence d'hommes dans la zone de la plaine d'inondation large de plusieurs kilomètres qui s'étend du plateau, aux berges mêmes du Mono.

Des savanes à hautes graminées (Andropogonus squalimentus, Pennisetum purpureum) ponctuées de quelques arbustes dégénérés (Mitragyna inermis) ou de palmiers mal entretenus, des lambeaux de grandes forêts parfois piquetés d'essences de belle venue (Ceiba, Triplochliton), peu de champs : ce paysage contraste brutalement avec celui du plateau que l'on vient de quitter. Celui des berges où l'on arrive surprend tout autant l'observateur car il est de nouveau organisé : de gros villages groupés, ceinturés d'arbres fruitiers (cocotiers et bananiers), sont enserrés au coeur de belles palmeraies denses et bien entretenues.

### 2.3.1. L'habitat

#### 2.3.1.1. Un site étriqué, une situation marginale

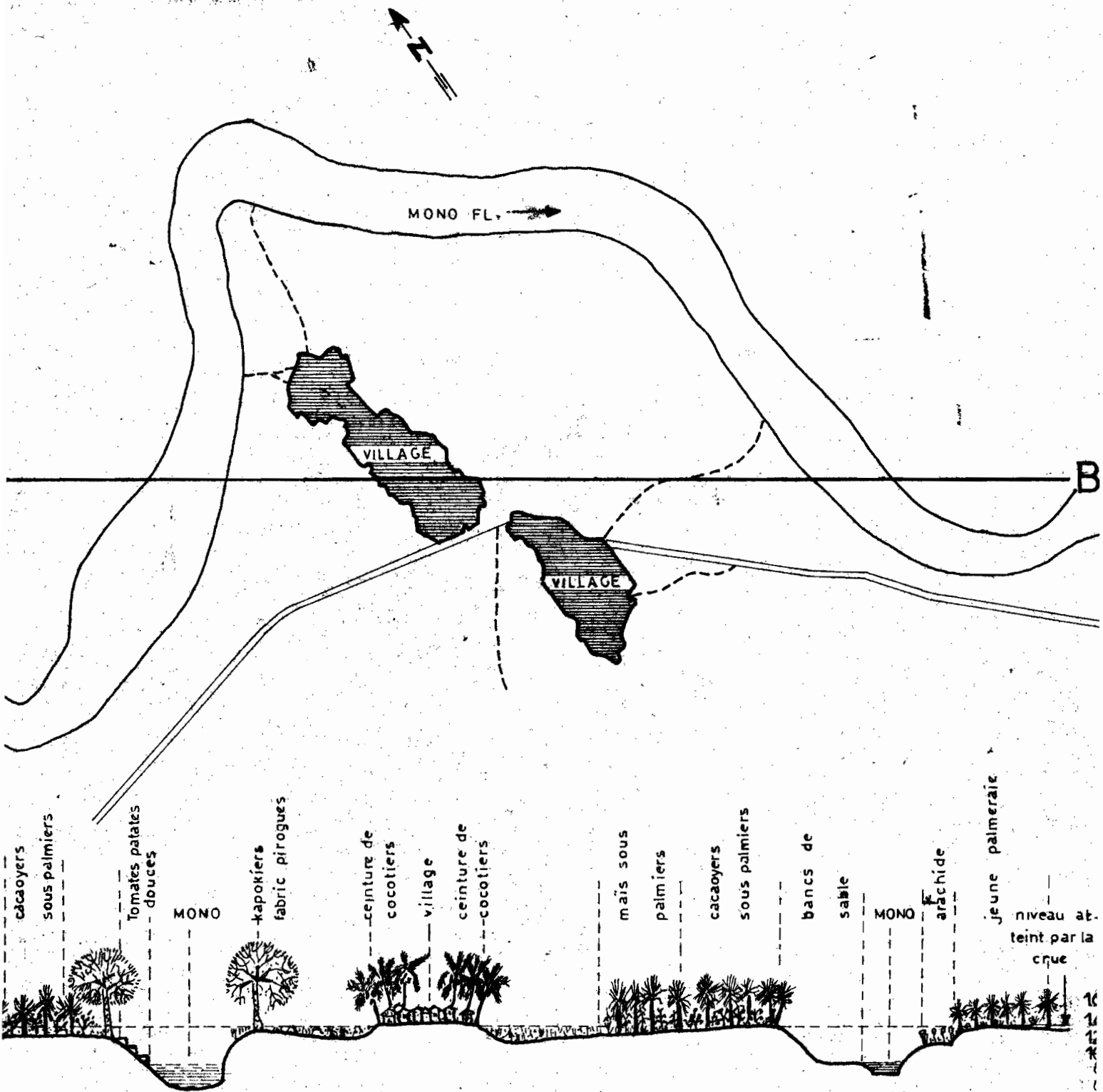
Les conditions naturelles locales déterminent site et plan du village. Bâti sur un ancien bourrelet de berges du Mono, il s'étend du nord au sud sur plus de 800 mètres alors que sa plus grande largeur ne dépasse pas 150 mètres. Ce site, surélevé en moyenne d'un mètre, constitue une île en période de crue.

Agbetiko est le village-sentinelle le plus septentrional de ceux qui s'égrènent en chapelet sur la piste d'orientation nord-sud longeant le Mono. A la latitude du village, elle s'infléchit vers l'ouest pour rejoindre le plateau. Construite alors en remblai, elle permet à Agbetiko d'être parmi les lieux habités les plus accessibles de la vallée. Il ne bénéficie pleinement de sa situation fluviale que de juin en octobre, car il est situé trop en amont. Le reste de l'année, les bancs de sable gênent la navigation. D'ailleurs, les charpentiers navals ne se sont installés qu'à partir d'Agomè-Séva,



**AGBETIKO : LE SITE DU VILLAGE (Fig. 28)**

(extrait d'une mission de photographies aériennes à l'échelle approximative du 1/5000° ;  
réalisée par nos soins en mai 1969).



LE SITE DU VILLAGE D'AGBETIKO (COUPE cf: Fig-12)

0 100 300 500 m

Fig - 29

six kilomètres plus au sud. Là, les barques de plusieurs tonnes de port peuvent accéder en toute saison; comme l'atteste la plage encombrée de denrées diverses en attente de chargement.

Agbetiko ne bénéficie guère plus du trafic transversal qui passe à la fois plus au nord, à Agomè-Glozou, terminal d'une piste carrossable qui trouve son prolongement, après transbordement des hommes et des marchandises, au Dahomey et plus au sud, à Agomè-Séva, relais de sentiers est-ouest. En ces deux points, on perçoit un péage. A Agbetiko, les dahoméens ne monnaient (5 F CFA) la traversée du fleuve en pirogue que le lundi, lorsqu'ils se rendent au marché d'Afagnagan. Ce bourg rural, de plus de 6 000 habitants, constitue un véritable poumon pour le village et pour la partie nord de la basse vallée. Il est bien pourvu en services (marché, hôpital d'une mission italienne, boîte aux lettres, téléphone, taxi-brousse). Par une route bitumée, on se rend à Lomé en une heure de trajet, temps inférieur à celui nécessaire pour faire, à pied, les sept kilomètres de piste séparant Afagnagan d'Agbetiko. Les villageois souffrent de l'absence d'un marché de quelque importance qui se tiendrait chez eux à jour fixe. Dans le sud-est du Togo, une telle carence qui explique, en partie, le fort pourcentage d'agricultrices dans la population active féminine (60 %) est perçu comme un lourd handicap. Des centaines de villageoises, des hommes qui ont une affaire à traiter, une houe à acheter, une chèvre à vendre, se rendent chaque semaine sur les marchés, de rayonnement régional, à Afagnagan et à Agomè-Glozou.

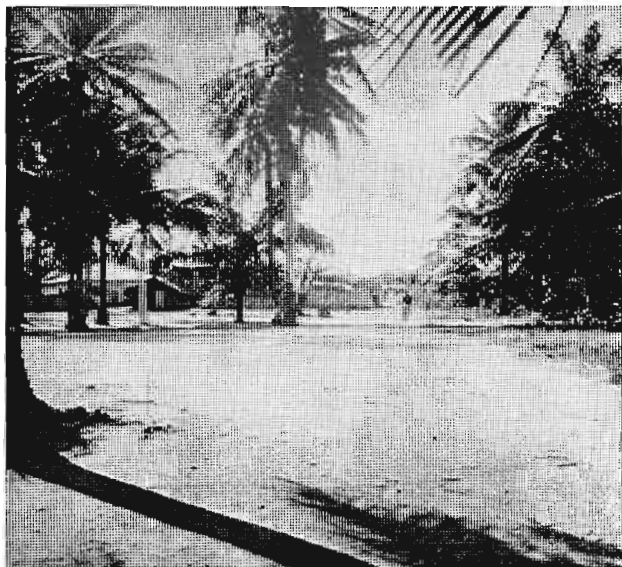
Sauf pour des motifs familiaux, que viendraient faire à Agbetiko les habitants des écarts historiquement issus du village ou qui lui sont administrativement rattachés ? Quant aux gens du plateau que de longs voyages ne rebutent pourtant point, on peut se demander combien sont effectivement descendus, ne serait-ce qu'une fois, dans la basse vallée. Peut-être sont-ils venus chasser, mais sûrement pas cultiver et encore moins commercer, les produits spécifiques tirés de ce milieu étant, en général, échangés sur le plateau.

Le poids démographique du village, à priori important mais en réalité moyen (1) pour la région, ne compense pas l'absence de piste carrossable et de marché important. Malgré la liaison récemment améliorée avec Afagnagan, sa situation reste enclavée à l'intérieur d'une zone elle-même marginale.

---

(1) Au recensement de 1970, il ne figure pour le nombre d'habitants qu'à la douzième place dans sa circonscription (Anécho).

## PLANCHE I : LE VILLAGE D'AGBETIKO



1. La place centrale du village sépare le quartier Atchanwe - Agokponou du quartier Degbeyi (cf. p. 67)



2. La construction des maisons fait l'objet d'une entraide villageoise (cf. p. 70)



3. Aperçu aérien du village. Noter la densité des constructions et la frange de cocotiers qui marque les limites du tertre villageois (cf. p. 70)



4. L'artisanat villageois : fabrication de colliers.

### 2.3.1.2. Des quartiers individualisés

Agbetiko comprend trois quartiers d'importance inégale aux contours aisément repérables sur un plan. Dogode (299 habitants) et surtout Atchanwe-Agokponou (622 habitants) s'articulent le long de la rue principale d'où des venelles partent perpendiculairement. Degbeyi (628 habitants), le quartier sud, est beaucoup plus ramassé. Si Dogode forme un tout, Atchanwe est cloisonné en trois sous-quartiers (Agokponou, Zohonou et Agbuedome) et Degbeyi en quatre (Gboflikomé, Adamé, Kotadji et Tadokomé). Les noms évoquent parfois le "kota" de la majorité des habitants.

Chaque quartier a sa personnalité : un sous-chef ("tchanmi") le représente aux assemblées d'intérêt général que le chef convoque. C'est dans ses limites que se recrutent les membres de la société de tam-tam. Tous les quartiers possèdent une place publique avec un arbre à palabres vers lequel convergent les petites revendeuses à l'éventaire réduit. Sur cette même place siège souvent le "vodou" protecteur du quartier.

Bien que le quartier fasse figure d'entité cohérente, le tableau XVI montre, pour les quatre "kota" les plus importants, que le peuplement n'y est pas homogène. Le cas le plus favorable se rencontre dans le quartier Atchanwe où 48,5 % des habitants seulement appartiennent au "kota" de même nom.

Kota (% par rapport population totale du quartier)	Quartier (Nombre d'habitants)			
	ATCHANWE	TOUGBAN	AKOWOU	GBOFLI
DOGODE (299 hab.)	42 %	23,5 %	8 %	5 %
ATCHANWE (392 hab.)	48,5 %	10 %	5 %	1 %
AGOKPONOU (230 hab.)	6,5 %	43,5 %	13,5 %	3,5 %
DEGBEYI (628 hab.)	8 %	12,5 %	23 %	23 %

tableau XVI : FREQUENCE DE LA REPRESENTATION DES QUATRE KOTA LES PLUS IMPORTANTS PAR QUARTIER.



# REPARTITION QUANTITATIVE DE LA POPULATION PAR ENCLOS D'HABITATION

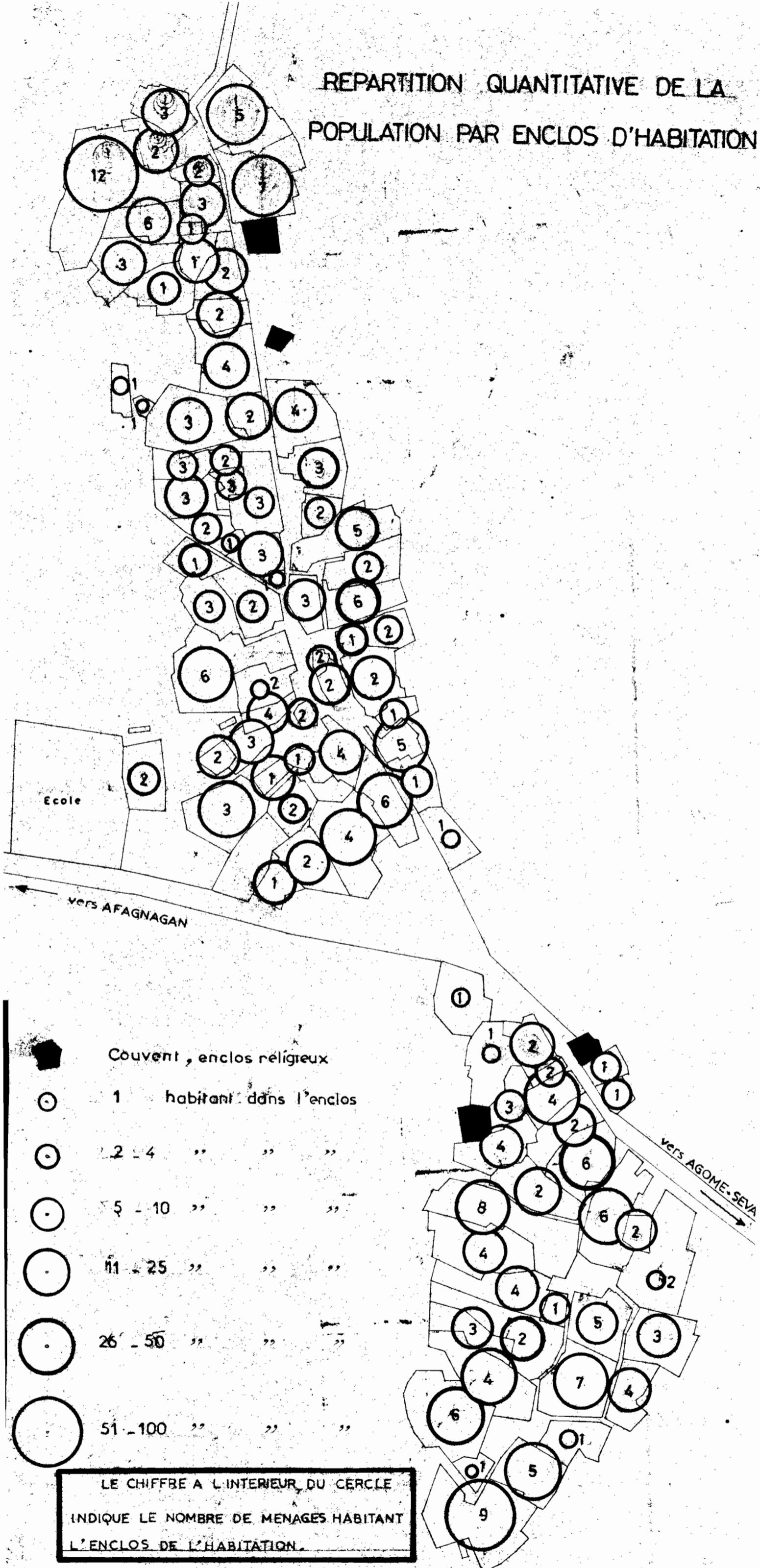


Fig. 30

Les sous-quartiers ont, au contraire, une base clanique plus affirmée. (Il y a celui des Gbofli, celui des Akowou...). Les Tougban ont promu Agokponou au rang de quartier à part entière (1). Nous n'y revenons pas, mais sur ce point précis, ils s'opposent depuis longtemps aux Atchanwe.

2.3.1.3. Quatre vingt treize enclos forment les cadres spatiaux à l'intérieur desquels se situent les maisons (cf. fig. 30).

Alors que le plan du village s'ordonne selon un schéma rigide, les habitations, en revanche, sont distribuées en tous sens et les espaces libres se raréfient à l'intérieur d'enclos fermés par des palissades. On en compte 93 dans le village, accolés les uns aux autres et de superficie variable. La majorité d'entre eux couvre moins de 10 ares ; si le plus petit n'a que 76 m<sup>2</sup>, le plus vaste, qui lui est, par pure coïncidence, contigu s'étend sur plus de 27 ares.

Superficie de l'enclos	Nombre d'enclos
Superficie inférieure à 5 ares	37
Superficie comprise entre 5 et 10 ares	37
Superficie comprise entre 10 et 15 ares	12
Superficie supérieure à 15 ares	7
	93

tableau XVII : LA SUPERFICIE DES ENCLOS D'AGBETIKO

Le nombre de personnes présentes dans l'enclos varie de 1 à 80. La moyenne villageoise est légèrement supérieure à 16, mais selon les quartiers, il y a de sensibles écarts : 23 personnes par enclos à Dogode, à peine 11 à Atchanwe.

(1) C'est la raison pour laquelle nous lui avons accordé, dans notre cartographie, le rang de quartier.



L'habitation-type est de forme rectangulaire, parfois carrée. Elle constitue l'élément essentiel du paysage villageois. Elle mesure de 10 à 12 mètres de long sur 3 à 4 mètres de largeur. Ses murs sont armés de solives verticales que croisent des gaules transversales. Chaque intersection est solidement nouée à l'aide de lianes (1).

Les interstices sont comblés d'une terre noire argileuse, humidifiée, prise le moins loin possible, ce qui explique la singulière fréquence des trous de bonne taille tout autour du village. Faces interne et externe sont ensuite crépies de terre et parfois de ciment. La charpente du toit est constituée d'une armature de gaulettes, liées en croisillons. Elle est coiffée d'un toit de chaume (herbes à éléphants) ou de tôles.

Le sol est fréquemment de terre battue. La plupart des maisons offrent deux à trois pièces ; les plus vastes, six. Une porte de bois, deux à trois lucarnes très petites, mais pourvues de volets constituent les seules ouvertures.

Les maisons donnent une impression de robustesse dont témoigne leur longévité (une vingtaine d'années). Elles ne nécessitent, pour le résultat obtenu, qu'un faible investissement en numéraires (2). Si l'architecture reste grosso-modo la même, on constate néanmoins une évolution dans le choix et un progrès dans la qualité des matériaux. Pour qui peut se payer quelques sacs de ciment, la proximité des bancs de sable du Mono permet la fabrication de parpaings utilisés de façon de plus en plus courante pour les constructions dites "en dur". Ces constructions sont plus grandes et mieux aménagées (faux plafond, peinture), toujours coiffées de tôle ondulée. Le sol est cimenté. Les pièces sont spacieuses, bien éclairées par de larges ouvertures plus nombreuses. Le mobilier est presque cossu : fauteuils, parfois armoires et buffets. Les murs, comme toujours, sont tapissés d'un nombre impressionnant de calendriers, feuillets de catalogues, gravures et photographies familiales.

La distance séparant les habitations ne dépasse pas quelques mètres, a fortiori à Agbetiko. En effet, son site particulier oblige les hommes à économiser l'espace, à serrer leurs constructions sur un périmètre restreint et à toujours rebâtir sur les anciens emplacements. Ils exposeraient leurs maisons aux ravages des crues s'ils les bâtissaient

---

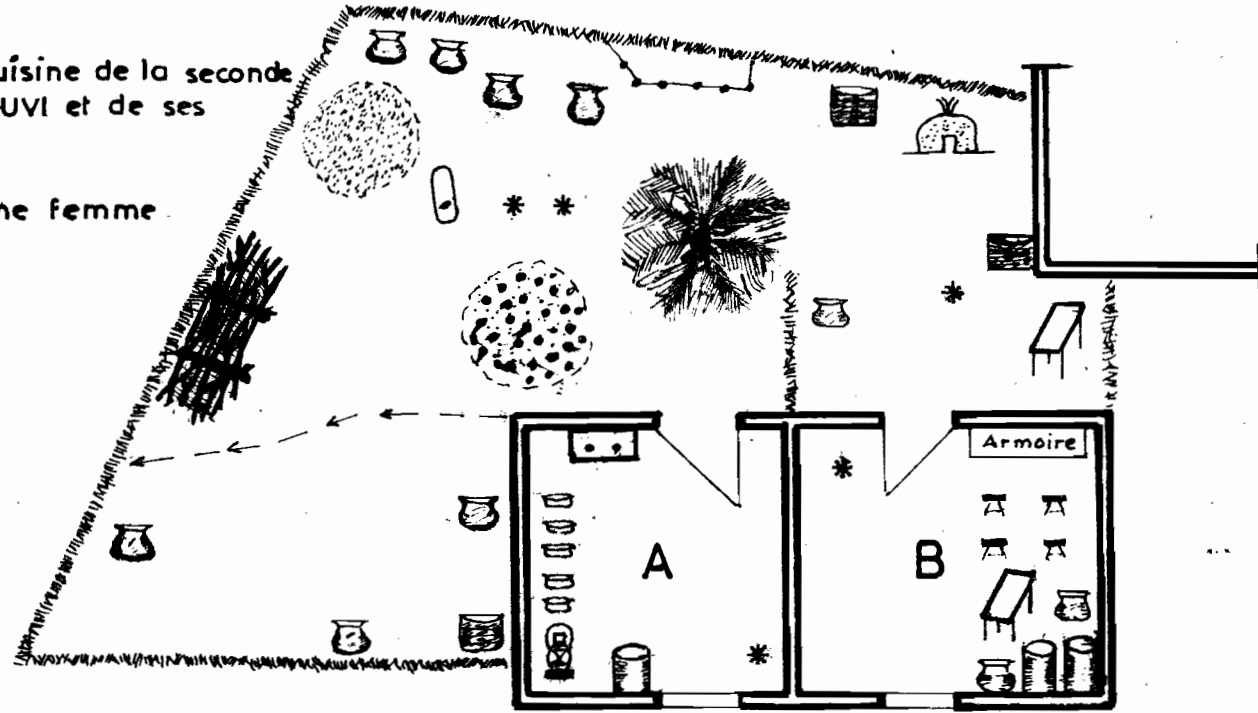
(1) Ces matériaux se trouvent très facilement dans les forêts de la vallée et permettent une technique de construction totalement différente de celle dont on use sur le plateau.

(2) Il faut payer porte et volets et nourrir ceux qui ont participé une journée ou deux à la construction.

# L'INVENTAIRE D'UNE CASE

**A** { Chambre à coucher, cuisine de la seconde femme d'Ayité HOUNOVI et de ses cinq enfants

**B** { Cuisine de la troisième femme d'Ayité HOUNOVI



- Murs de la case
- Haie
- Fagot
- Canari
- Foyer
- Statuettes (jumeaux)

- Palmiste étalé
- Panier de palmiste
- Coques de noix de palme
- Ecoulement d'eau
- Pierre à piment
- Lampe à pétrole

- Table (petit modèle)
- Tabouret
- Tonneau carton servant au rangement
- Cuvette émail
- Cage à poule

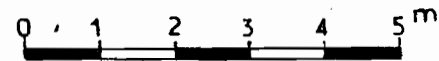


Fig. 31

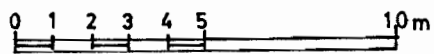
au-delà des arbres fruitiers ceinturant le village.

Une pièce ou deux de la maison servent de débarras et de remise pour les outils, cuvettes et paniers en général peu volumineux. Il n'existe pas de véritables bâtiments à usage agricole à l'exception de quelques porcheries, de contenance très modeste (4 à 5 bêtes), bâties sur le pourtour du village et de rares greniers à maïs : constructions sommaires, hautes sur pied, d'aspect fragile, elles ne demandent pas plus d'une demi-journée de travail. Elles sont d'ailleurs plus souvent bâties en plein champ que dans le village même. Les palmistes sont "engrangés" dans la propre case de l'acheteur, entre lit et armoire...

Il faudrait mentionner quelques modestes constructions à usage professionnel : "établissements" des fabricantes de savon (fabriqué à partir des cendres du bois de fromager), boutiques, rares paillottes des marchés de quartier, abris des concasseurs à palmiste et des moulins à maïs.

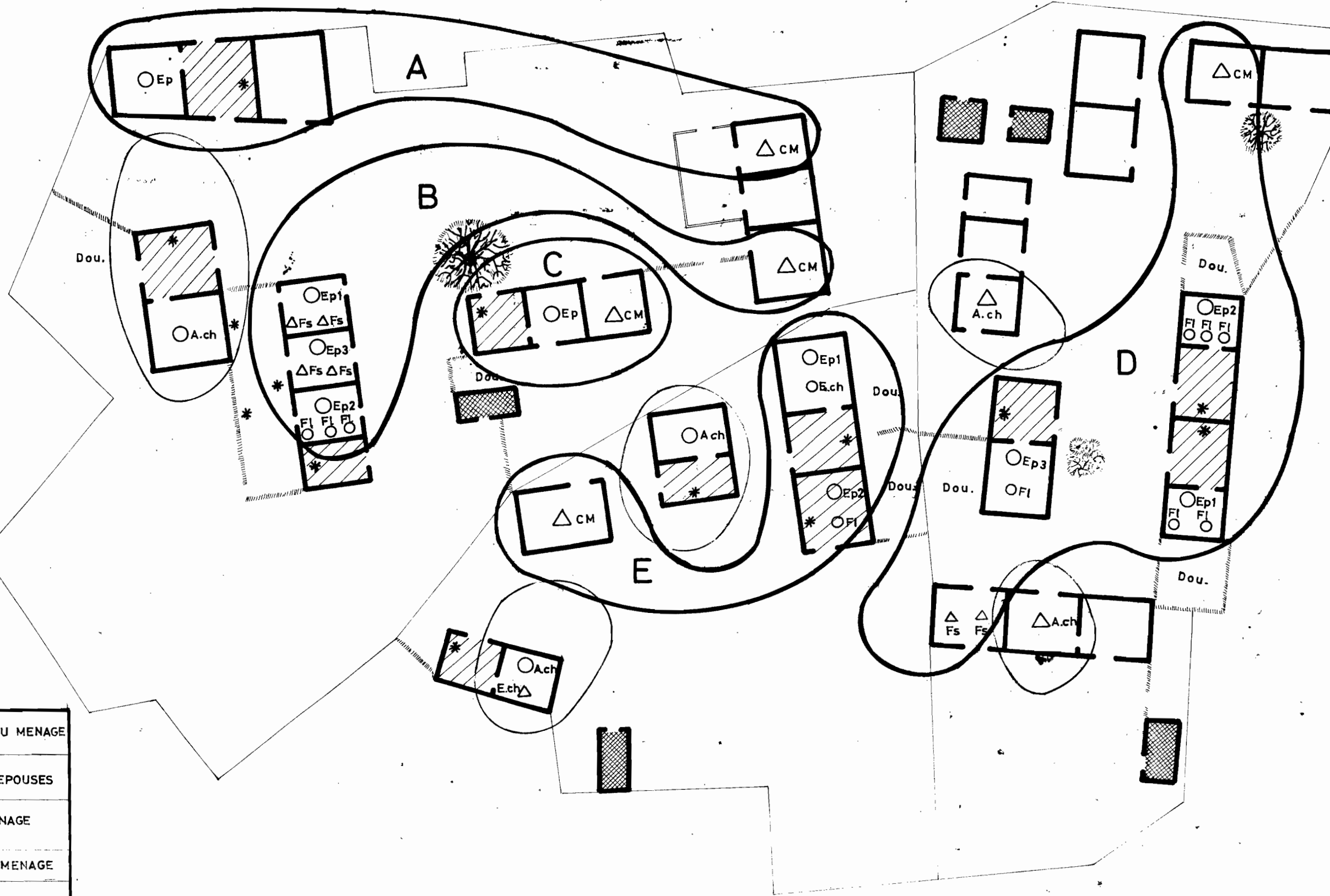
Nous ne reviendrons pas sur la fréquence et la diversité des édifices religieux. Ajoutons que les tombes ne tiennent qu'une place très minime, tout à la fois dans le paysage et le budget des ménages. Avant l'existence du cimetière, elles étaient disséminées sur le pourtour du village.

Ecole et église, éléments allogènes dans le village, sont particulièrement voyants : grand bâtiment massif abritant trois classes et deux logements de fonction et énorme bâtisse en parpaings qui sortait de terre lors de notre départ. Au chapitre des éléments absents du paysage villageois, latrines et dispensaire combleraient sans doute les vœux des habitants.



LEGENDE

	FAMILLES POLYGINIQUES
	UNITES DE CONSOMMATION
	CHEF DE MENAGE
	1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , EPOUSE DU CHEF DU MENAGE
	FILS, FILLE DU C.M ET DE SES EPOUSES
	ADULTES A LA CHARGE DU MENAGE (vieillard, adolescent)
	ENFANTS A LA CHARGE DU MENAGE
	CUISINE
	FOYER
	DOUCHIERE
	VOLCOU



REPARTITION DANS L'ESPACE DES UNITES DE CONSOMMATION  
CHEZ LES VILLAGEOIS DU GROUPE FON D'AGBETIKO .

L'homme dispose en général d'un intérieur à deux pièces : chambre à coucher soigneusement cadenassée où sont enfermés tous ses "trésors" et salon, garni de sièges composites, où il prend ses repas et reçoit l'étranger ou l'ami de passage.

Si une femme possède en propre deux pièces : l'une tient lieu de chambre à coucher pour elle et ses enfants, l'autre de cuisine. Mais il n'est pas rare que les épouses d'un même homme soient groupées dans une maison unique où chacune dispose alors d'une pièce pour dormir avec sa progéniture, le coin-cuisine étant souvent situé en plein air<sup>(1)</sup>. Les femmes rejoignent à tour de rôle le mari dans sa maison.

Chaque habitant adulte utilise des communs à l'air libre, contigus à ses pénates, clos par des haies faites de nervures de palmiers. Douchière, foyer supplémentaire pour la femme, poulailler, pépinière, cellier sont quelques unes des fonctions de cet espace personnalisé.

Nous avons tenté de cartographier à titre d'exemple, la distribution des villageois du groupe Fon dans leurs trois enclos respectifs (2).

#### 2.3.1.4. Un habitat - refuge aujourd'hui fixé

L'histoire de la fondation du village, quelle qu'en soit la version, relate toujours un changement de site (Ahouetome puis le site actuel), mais motivé de façon très différente. Dans le Sud-est du Togo, de tels déplacements sont souvent mentionnés avec force détails. Agbetiko n'échappe pas à cette "règle".

Il y a quatre ou cinq générations, alors que le village occupait déjà son site actuel, plusieurs chefs de famille, de divers "kota", l'ont quitté pour se rapprocher de leurs champs. C'est l'origine d'Hadzivi, d'Adamé, d'Amavoe, qui constituent d'authentiques écarts de culture.

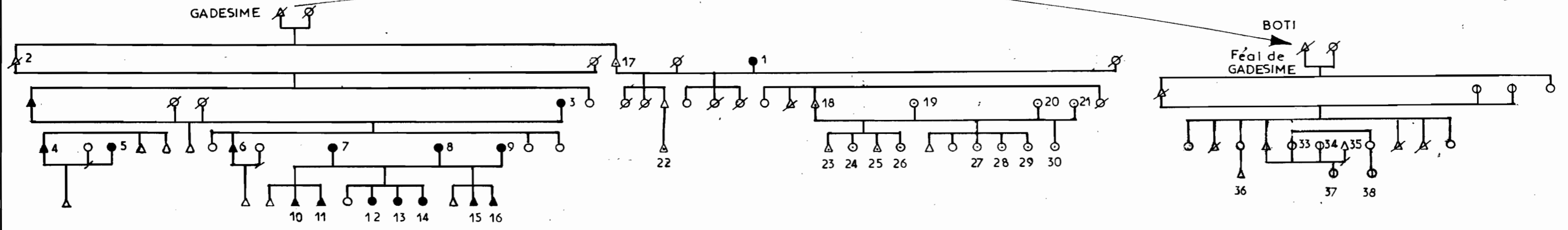
Pour un terroir de 3 000 hectares environ, ce phénomène n'a gardé que de bien modestes proportions. Les fondateurs de la plupart des écarts ont respecté les conditions de site qu'exige le milieu local et se sont installés sur des éminences.

D'autres ont cru pouvoir les ignorer en se fixant, au coeur même des terres qu'ils travaillaient. Dans ce cas, si les crues

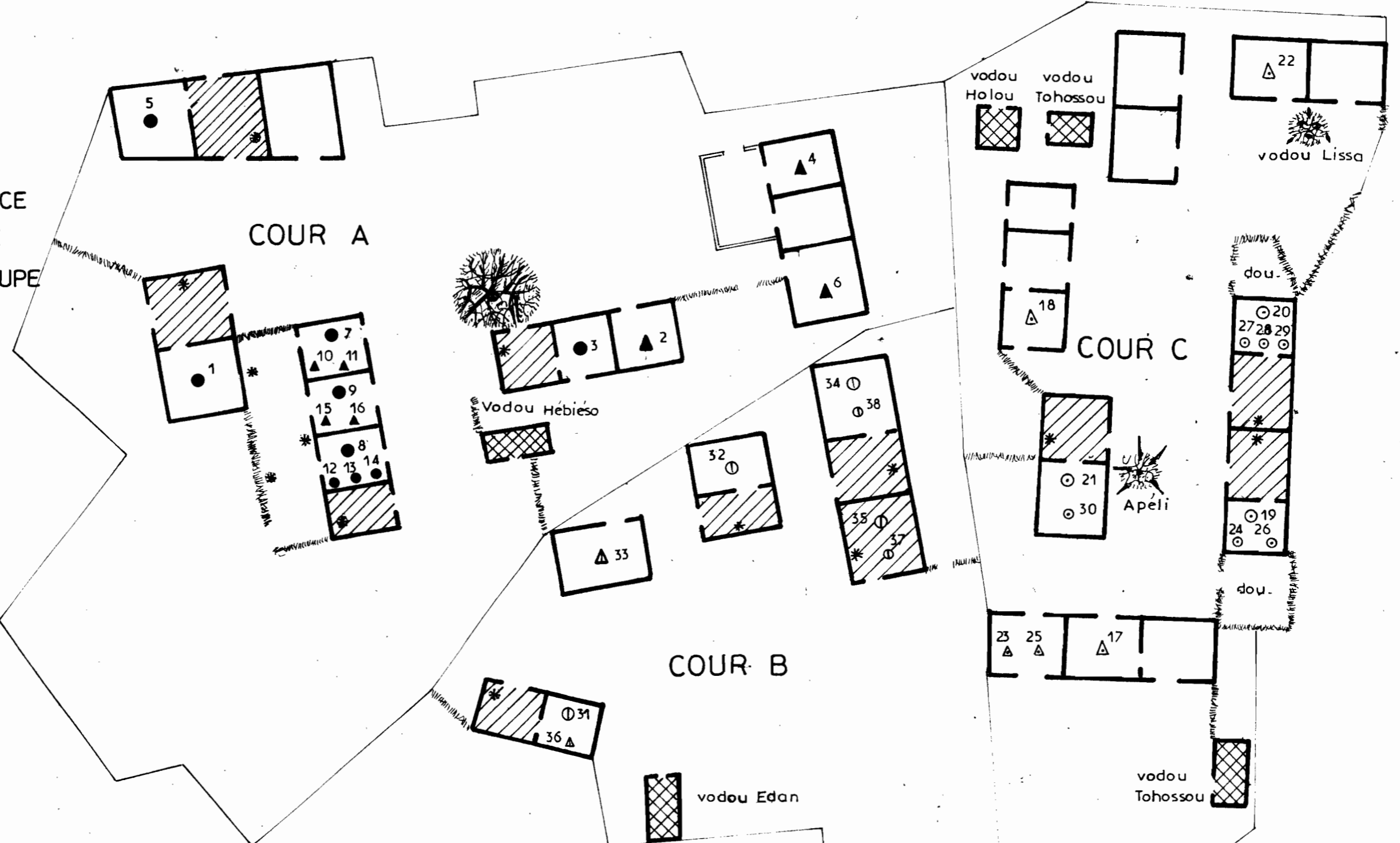
---

(1) cf. fig. 31.

(2) cf. fig. 32 - 33



REPARTITION DANS L'ESPACE  
ET RAPPORT DE PARENTE  
ENTRE VILLAGEOIS DU GROUPE  
FON D'AGBETIKO



	COUR			ABSENT
	A	B	C	
HOMMES	▲	△	△	△
FEMMES	●	⊙	⊙	○
GARÇONS	▲	▲	△	
FILLES	●	⊙	⊙	
DIVORCES	↑	↓		
DECES	⊗	⊘		

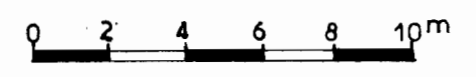


Fig.33

n'emportent pas les constructions inadaptées au milieu (on ignore le pilotis tant répandu dans l'Ouémé), du moins arrive-t-il qu'elles les endommagent sérieusement. Cet habitat, tout aussi permanent que celui du village, porte néanmoins dans son aspect extérieur, le signe de sa précarité, les maisons n'étant jamais bâties en dur.

A ce jour, les seules constructions encore mobiles sont les abris sommaires couverts de chaume qu'on remarque sur le pourtour des champs vivriers les plus éloignés du village. Les paysans y laissent divers outils et ustensiles, y lâchent des volailles qu'ils ont apportées avec eux pour la journée et qui trouvent aux alentours un terrain moins exploré que le périmètre villageois. Ils y mangent, s'y reposent, s'y lavent le soir avant de regagner le village. Ils n'y dorment jamais ; ce ne sont pas des campements de culture, mais plutôt de simples cabanes.

Si les champs vivriers situés dans le lit majeur se déplacent toujours, tout au moins dans des limites déterminées, l'habitat demeure statique au coeur d'un terroir faiblement mis en valeur, certes, mais dont l'intégralité se trouve soumise à un strict contrôle foncier. Le site du village explique la fixité de l'habitat ; la lourdeur des coûts, la qualité des matériaux que nécessite la construction de plus en plus fréquente de cases en "dur" accentue sa pérennité et par là, celle du site.

Agbetiko possède la plupart des critères qui justifient l'appellation de village-refuge (hétérogénéité d'un peuplement composé en majeure partie de fuyards, site compact et étriqué, faiblesse des écarts, situation enclavée...). Mais qu'elles soient situées en montagne ou dans le fond d'une vallée, les zones-refuges se singularisent, en général, par une forte densité de peuplement contrastant singulièrement avec celle des alentours. Or, on constate ici le phénomène inverse et le terme de refuge ne convient plus guère à la situation actuelle (1).

---

(1) Pour VERLET, "La région du Mono a représenté une zone de refuge, dans le passé précolonial". Programme d'action régionale pour le département du sud-ouest (République du Dahomey) - B D P A.



**PLANCHE II : LES TROIS ENTITES AGRO-TOPOGRAPHIQUES (cf. p. 73)**



5. Le Mono, les "togome gble"  
à l'arrière plan, la palmeraie.



6. Les "togome gble".



7. Le bourrelet de berge,  
site privilégié de la palmeraie.



8. Un champ vivrier de la plaine d'inondation.



Les paysages savanisés d'origine anthropique, notamment les plages d'Imperata (1), le strict et intégral contrôle foncier, tout à fait hors de proportions avec les besoins réels des paysans, fournissent des indices témoignant d'une occupation antérieure des lieux beaucoup plus forte qu'elle ne l'est aujourd'hui. Mais, quelle pouvait être son intensité ? La curieuse inadaptation de l'habitat dans le Mono n'a peut-être jamais permis des densités telles que celles qu'on constate en pays Ouéménou, mais le découpage des champs en lanières perpendiculaires au fleuve, laisse penser que l'espace fut à un moment attribué avec rigueur sinon avec parcimonie. Les réfugiés sont probablement partis car cette vallée n'est pas restée hermétique. Alors que le Bas-Ouémé se transformait en piège (2) dont les réfugiés devaient, volens nolens, s'accommoder, le Bas-Mono offrait des issues vers le plateau. Le cas de plusieurs gros villages de contact et notamment celui d'Aklakou, fondé par les Fon, et bien peuplé, paraît singulier. Ne représente-t-il pas une échappatoire pour des réfugiés qui retrouvent ici un milieu plus accueillant (du moins qui ne leur est pas étranger), peu difficile à mettre en valeur tout en demeurant proche de la basse vallée-refuge au cas où un quelconque danger se manifesterait à nouveau sur le plateau ?

### 2.3.2. L'organisation du terroir

Les premières observations de terrain laissent des impressions confuses, celles d'une succession anarchique de paysages pourtant peu variés (cf. fig. 34).

La lecture de la carte - bien que partielle - de la mise en valeur (cf. fig. 35) permet de percevoir plus aisément les grands traits de l'organisation du terroir. Elle se calque sur trois grandes entités agro-topographiques, correspondant aux terroirs du géographe français, et déterminées par les conditions du milieu naturel local.

Chacune de ces entités a un rôle agronomique et économique propre. Les espèces protégées (l'Elaeis) ou les différentes plantes cultivées sont elles-mêmes représentatives de telle ou telle entité. Nous allons examiner en détail ce tryptique :

- 
- (1) En certains endroits, les conditions édaphiques pourraient expliquer le paysage savanisé, mais nos dernières tournées nous poussent plutôt à penser le contraire.
- (2) Les plateaux qui le bordent étaient parcourus par les armées aboméennes.

# COUPE DANS LE TERROIR

( cf . Fig - 12 )

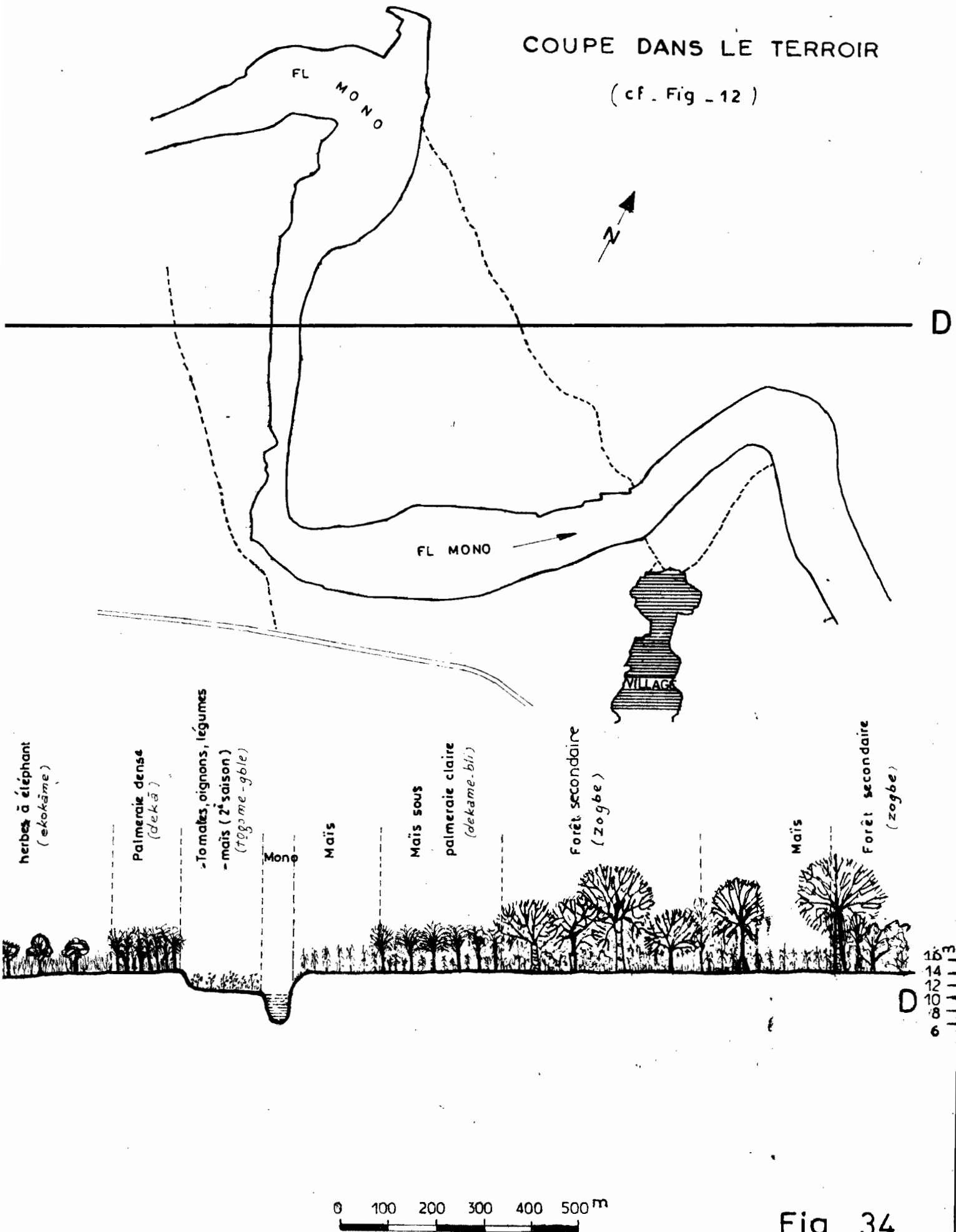


Fig - 34

2.3.2.1. Les "togome gble" (littéralement champs près de l'eau)

Ils s'étendent le plus souvent sur les zones basses proches du chenal d'écoulement du Mono et ne dominent que de quelques décimètres seulement le niveau de l'eau. Ils peuvent être situés dans les parties convexes des méandres, sur l'emplacement des nombreux anciens bras du fleuve recoupés ou sur les versants des chenaux défluent. Parfois, ils sont localisés sur la berge même où ils semblent "coincés" entre le niveau de l'eau et le sommet du bourrelet de berge ; c'est notamment le cas des parcelles de patates douces pour lesquelles l'édification de buttes permet d'atténuer les inconvénients liés à la pente.

D'accès aisé, réputés à juste titre pour leur haute fertilité, proches d'un Mono jamais tari, donc susceptibles d'être arrosés en cas de retard des pluies, les "togome gble" portent, bien qu'envahis les premiers par les crues et libérés les derniers, deux cultures annuelles : une première maraîchère et une seconde vivrière (maïs) laquelle est parfois récoltée alors que les tiges sont déjà touchées par les eaux d'inondation. Hauts lieux d'une agriculture spéculative et tournée vers le marché, ils font penser à des jardins et plusieurs de leurs caractères les rapprochent de nos hortillonnages. Sur les 27,66 hectares de "togome gble" que nous avons levés, 23,52 hectares, soit 82 % de la superficie étaient cultivés. Si une carte des parcelles juridiques n'apporte pas d'éléments particuliers concernant les "togome gble" (voir néanmoins le tableau XVII : la propriété s'articule en effet en étroites lanières perpendiculaires au fleuve qui ne tiennent pas compte des spécificités agronomiques du milieu), la cartographie des parcelles d'exploitation, en revanche, nous renseigne au premier coup d'oeil, sur le morcellement extrême des "togome gble" qui tranche avec les zones alentours. En effet 41 % de ces parcelles ont moins de cinq ares, 71 % moins de dix ares. De plus, bien que la propriété soit individualisée, on compte près de trois fois plus d'exploitants (on pourrait dire d'exploitantes) que de propriétaires (113 pour 39), ce qui explique que 60,5 % des parcelles ne soient pas cultivées par le propriétaire lui-même mais mises en valeur de façon indirecte (1).

---

(1) Voir infra les modes de faire-valoir.

	Nombre de proprié- taires	Fréquence des proprié- taires (%)	Superficie (ha)	Fréquence de la super- ficie (%)
Moins de 10 ares	4	10 %	0,11	0,5 %
De 11 à 50 ares	17	40,5 %	5,34	19,5 %
De 51 à 100 ares	11	30 %	7,68	27,5 %
Plus d'1 hectare	7	19,5 %	14,53	52,5 %
Totaux	39	100	27,66	100

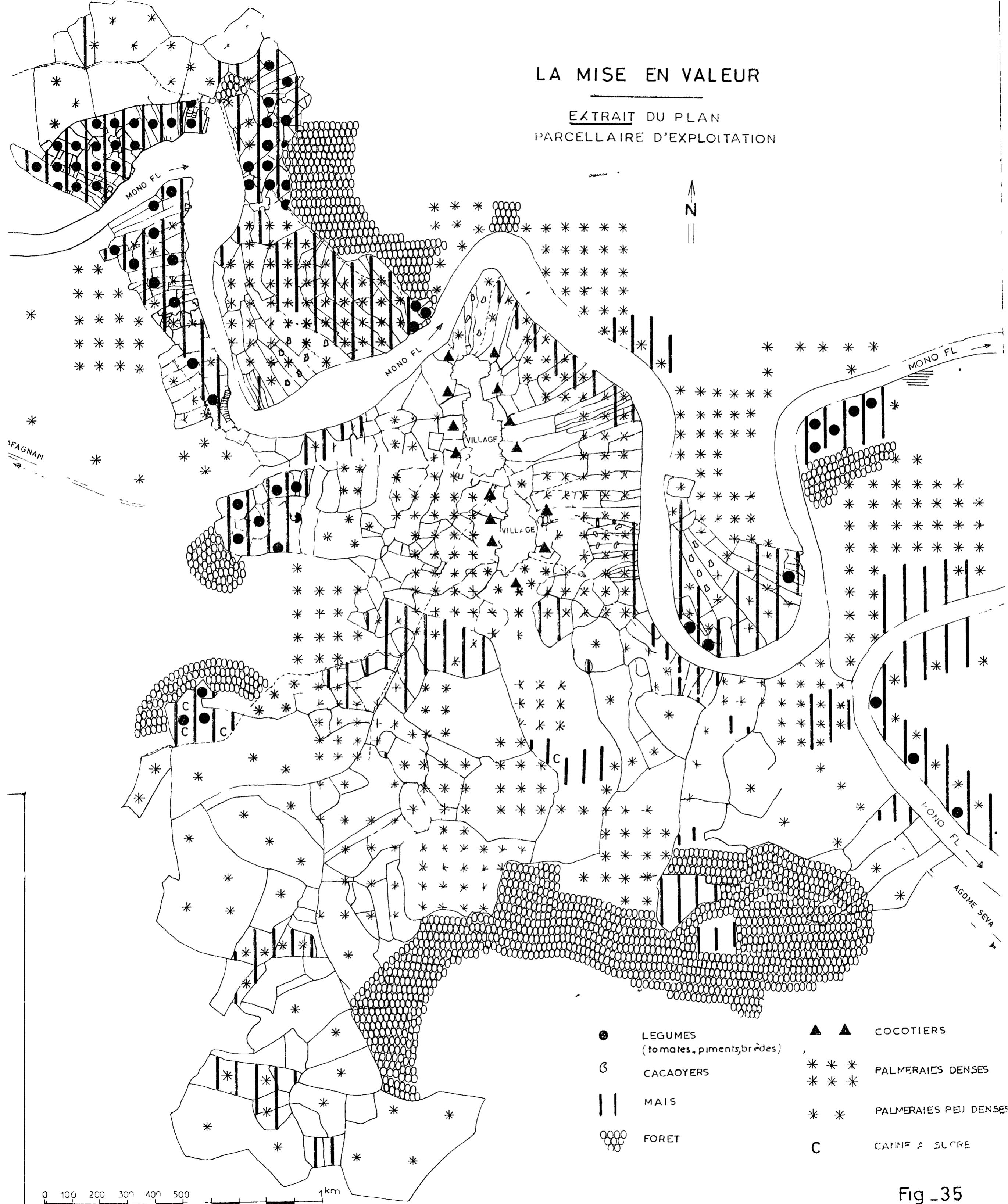
tableau XVII : LA PROPRIETE SUR LES TOGOME GBLE LEVES (27,66 ha)

	Nombre de parcelles	Fréquence (%) des parcelles	Fréquence cumulée (%)
Moins d'1 are	7	2,5	2,5
De 1,01 are à 2 ares	24	8,5	11
De 2,01 ares à 3 ares	28	10	21
De 3,01 ares à 5 ares	58	20	41
De 5,01 ares à 10 ares	86	30	71
De 10,01 ares à 15 ares	41	14	85
Plus de 15 ares	44	15	100
Totaux	288	100	

tableau XVIII : LES PARCELLES D'EXPLOITATION SUR LES TOGOME GBLE LEVES (27,66 ha).

# LA MISE EN VALEUR

EXTRAIT DU PLAN  
PARCELLAIRE D'EXPLOITATION



0 100 200 300 400 500 1km

Fig\_35

En première saison de culture, on reste surpris par l'importante superficie couverte par les planches de tomates (plus de 50 % des 27,66 ha de "togome gble" que nous avons cartographiés). Les plants sont préparés dans des pépinières situées en plein champ ou attenantes au village que l'exploitant surveille avec la plus grande attention. Dès la décrue et profitant également des pluies de petite saison, il les repique dans les trous préparés au bâton et régulièrement espacés. C'est un fruit délicat, demandant beaucoup de soins sans que le paysan soit sûr d'être payé de retour. Le stockage de la tomate est une opération difficile. Son prix à la production varie dans un écart de 1 à 10. Elle trouve un marché (cf. tableau XIX), soit sur place, où elle est consommée dans les sauces, soit à Afagnagan, auprès de grossistes qui les écoulent à Lomé où elles sont très recherchées par les ménagères (1).

Les brèdes (2) occupent assurément la seconde place. On rencontre trois types de ces plantes à feuilles comestibles. Deux Solanum : la plus fréquente est la macrocarpum ("gboma") qui porte des fruits jaunes de la grosseur de petites tomates et la nodiflorum ("gbonyane") aux petits fruits rouges - non comestibles - de la taille des grains de raisin et Corchorus olitorius ("ademin"). Ces feuilles sont consommées localement ou vendues sur le plateau. On vient les cueillir au fur et à mesure de ses besoins. Chacune d'elle donne aux sauces un goût spécifique. Un palais européen n'est pas capable, hélas, d'apprécier ces différences gustatives dans toute leur subtilité.

Les piments (courts ou à queue, verts ou rouges) et le gombo (dont on connaît le rôle de liant qu'ils donnent aux sauces) sont souvent associés. Leur importance dans les "togome gble" d'Agbetiko est secondaire, ce qui n'est pas le cas, bien au contraire, sur les terroirs d'Agomè-Séva et d'Avévé où certains champs proches de l'eau ne portent que des piments, intégralement destinés à la commercialisation. Lors de la récolte (fin février) nous y avons même compté jusqu'à vingt manoeuvres-femmes au service d'un propriétaire qui, spéculant sur cette denrée d'un haut rapport (jusqu'à 100 F CFA le kilogramme), n'avait planté que des pieds de piment.

---

(1) Il existe incontestablement un marché pour la tomate, car en 1969, le Togo a importé 1 166 tonnes de concentré de tomates !

(2) R. CERIGHELLI - cultures tropicales - Paris 1955, pp. 398 - 401.

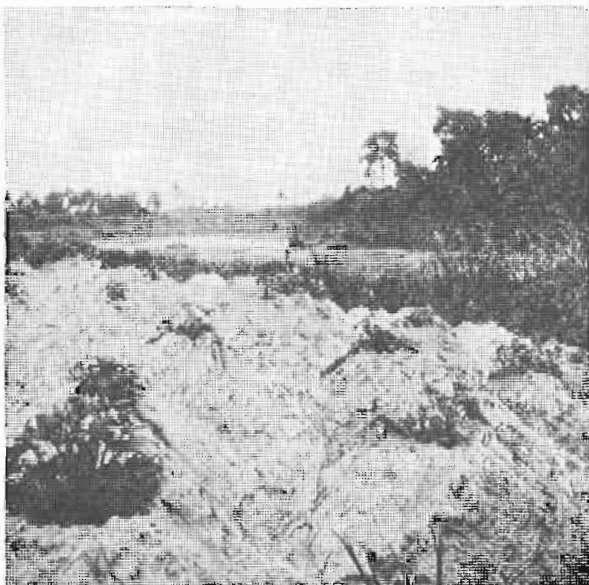
**PLANCHE III : FACONS CULTURALES ET PAYSAGES DANS LES "TOGOME-GBLE"**



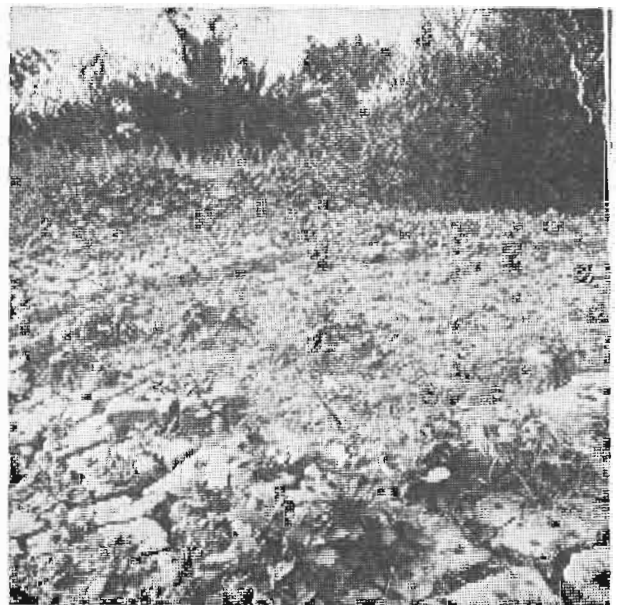
**9. L'exigüité des parcelles dans les "togome gble" (cf p. 74)**



**10. La cueillette de "l'ademin" au fil des besoins (cf. p. 76)**



**11. Les patates douces exigent l'édification de buttes (cf. p. 77)**



**12. L'horizon supérieur est entassé en murets sur le pourtour de la parcelle. (cf. p. 77)**



L'arachide, uniquement de bouche, n'occupe pas 1 hectare. On la trouve sur les zones les plus hautes du "togome gble", souvent les plus sèches, là où la fraction sableuse est la plus importante. Les haricots (Vigna sinensis) sont exceptionnels à Agbetiko.

Le cas de la patate douce (Ipoméa batatas) est particulier à plus d'un titre : nous l'avons vu, les parcelles buttées sont situées sur les berges mêmes. De plus, dans le Bas-Mono, c'est, à notre connaissance, la seule plante qui nécessite des façons culturales soignées pour lesquelles l'agriculteur doit consacrer quelque temps.

"Choisir un terrain frais mais sain, établir les buttes à mesure que le terrain est libéré par les eaux" (1), c'est, à la lettre, les prescriptions que respectent les Agbetikoto. Mentionnons pour mémoire que l'on remarque quelques pieds de manioc qui servent avant tout de limites entre les parcelles d'exploitation du fait de leur port altier dominant bien la masse homogène des cultures maraîchères, mais que les crues emportent régulièrement avant maturité du fait de leur cycle végétatif trop long.

Les cultures maraîchères demandent dans l'ensemble du soin, de la minutie et plus encore une étroite surveillance contre les oiseaux et les enfants. Lorsque dans certains cas (assez rares), l'exploitant souhaite refaire des cultures maraîchères en seconde saison, il doit s'y prendre avant même que les premières pluies de mars-avril soient tombées, s'il ne veut pas que la crue emporte ses récoltes. Dans ce cas, ses jeunes plants nécessitent un arrosage quotidien. En fin de saison sèche, les "togome gble" ont plus l'aspect de carapace craquelée que de jardins. Nous avons déjà vu des exploitants ramasser l'horizon superficiel du sol formant de gros blocs déshydratés, d'une vingtaine de centimètres de hauteur et les entasser en murets sur le pourtour de leurs parcelles, pour bénéficier de l'humidité de la couche sous-jacente et procéder ensuite à des repiquages.

Nous n'avons pas de chiffres à avancer sur les rendements en légumes et tomates des "togome gble", la récolte se faisant en fonction du mûrissement progressif des fruits et des besoins de l'exploitant(e). En revanche, une part importante de la production est destinée à la vente qui peut s'effectuer entre villageois. Un bref tableau récapitulatif des produits récoltés sur les "togome gble", toutes saisons confondues, et de leur destination doit nous éclairer.

---

(1) GAUDY Manuel d'agriculture tropicale, Paris, 1960, pp. 161 - 163.



Espèces	Ara- chide	Hari- cot	Tomate	Patate	Sola- num macro- carpum	Piment	Maïs	Cor- chorus oli- torius	Sola- num nodi- florum	Manioc
Nombre de parcelles relevées	8	5	343	17	360	66	432	82	22	6
Moins de 50 % de la production vendue (%)	-	-	5 %	13 %	14 %	20 %	20 %	37 %	41 %	83 %
Plus de 50 % de la production vendue (%)	100 %	100 %	95 %	87 %	86 %	80 %	80 %	63 %	59 %	17 %

tableau XIX : LES PRODUCTIONS DESTINEES AU MARCHÉ : (LA FREQUENCE EST EXPRIMEE PAR RAPPORT AU NOMBRE DE PARCELLES RELEVÉES)

2.3.2.2. La seconde entité agro-topographique correspond à l'aire du bourrelet de berges

Ce terme est trop restrictif car nous considérons en fait que cette aire se rapporte à l'espace qui, laissant en contrebas les "togome gble", débute dès le revers du bourrelet, stricto sensu, et peut s'étendre en direction de la plaine d'inondation sur plusieurs centaines de mètres. Ce site privilégie la palmeraie qui trouve ici les terrains de la basse vallée les plus exhaussés, les mieux égouttés après les crues, donc les plus propices à son développement. Nous en avons fixé ses limites externes, pas toujours précisément, lorsque le palmier se raréfie puis s'efface. Dans l'échantillon que nous avons levé, 185,89 hectares se classent dans cette catégorie.

89,18 hectares, soit 46,5 % de la superficie de cette aire, sont uniquement plantés d'Elaeis guineensis et 34,96 hectares (19 %) cultivés respectivement en maïs (15,5 % de l'ensemble) et en légumes (3,5 % de l'ensemble), au cours de la première saison. La moitié de la

surface cultivée dans cette aire est ombragée par la palmeraie, tout comme les 7,83 hectares de cacaoyers (4,5 % de l'ensemble), situés ici tout à fait hors de leur aire écologique. En résumé, c'est sur 60 % de sa superficie que l'aire du bourrelet de berges porte des *Elaeis* subspontanés, quelquefois plantés, plus ou moins vieux, plus ou moins denses, et qui constituent l'ossature de la palmeraie ripicole du Mono. Nous avons déjà eu l'occasion d'esquisser une typologie des palmeraies de cette région (1). Ces arbres hâtivement soignés, sont destinés à l'exploitation oléicole. Pourtant, ils réclament un entretien périodique que les exploitants limitent aux strictes nécessités d'une production qui, pourtant, pourrait être beaucoup plus importante. Les enquêtes que nous avons faites révèlent qu'un arbre naturel moyen fournit entre 30 à 40 kg de régimes où le palmiste représente 8 à 10 % du poids (1). En 1969, les revenus uniquement tirés du palmiste ont rapportés 1,6 millions de F CFA aux villageois d'Agbetiko. On déduit aisément quelles conséquences entraînerait une attitude un peu plus dynamique vis-à-vis du palmier à huile.

Sur l'aire du bourrelet de berges, nous avons recensé 120 parcelles de culture qui couvrent 34,96 hectares. 79 soit près des 2/3 sont ensemencées deux fois par an en maïs. Qu'elles portent cette céréale ou des légumes, les parcelles ont ici des dimensions sans commune mesure avec celles des "togome gble". Elles sont beaucoup plus vastes et seules 25 % d'entre elles ont moins de 10 ares de superficie (voir tableau comparatif n° XX). Elles changent rarement de site car la nécessité de les clôturer pour éviter les déprédations des porcs domestiques, des singes et surtout des "agoutis" (2) laisse parfois l'exploitant hésitant quant à l'utilité d'un tel déplacement, dont le bénéfice ne compense pas le surplus de travail. L'espace ne manque pourtant pas. Près de la moitié de notre échantillon levé sur l'aire du bourrelet de berges (46,5 %) permet la culture à l'ombre de l'*Elaeis* (sauf densité exceptionnelle de palmiers). 30 % ne sont absolument pas mis en valeur : on compte 46,21 hectares de savanes à *Andropogonus var-squalimentus* et *Pennisetum purpureum* (herbes à éléphants) plus rarement à *Panicum maximum* (herbes de Guinée) et 7,72 hectares de forêt difficilement pénétrable (4,5 % de l'ensemble de l'aire).

---

(1) ANTHEAUME - La palmeraie du Mono - Cah. Et. Afr. Vol. XII, n° 47, pp. 458-484, 1972.

(2) Le terme agouti est toujours utilisé. En fait, ce sont plutôt des damans, petits mammifères ongulés ayant l'apparence de marmottes.

### 2.3.2.3. La plaine d'inondation constitue le troisième volet du terroir

Cette entité agro-topographique se caractérise par la discrétion et la faiblesse de l'intervention humaine. Les champs ne couvrent que 19,11 hectares sur les 237,78 hectares que nous avons levés et qui se classent dans cette catégorie, soit 8% de la surface de cette aire. Peut-on, pour ce motif, la qualifier de zone des champs de brousse ? Oui, pour la discontinuité de la mise en valeur ; non, pour les façons culturales, l'entretien et parfois même les rendements qui, pour le maïs prédominant, sont voisins (sauf sur les "togome gble") en tous points du terroir (1). Il faut aussi signaler la présence de quelques rares mais belles parcelles de canne à sucre de bouche destinée à la consommation locale et surtout à la vente.

Les champs sont mobiles dans la plaine d'inondation, mobilité laissée à l'appréciation de l'exploitant recherchant, en premier lieu, des terres dont les qualités topographiques et pédologiques assurent le meilleur drainage possible des eaux de pluie. La fréquente stagnation des eaux constitue, dans les "avegble" - les champs vivriers de la plaine d'inondation - un des principaux obstacles à la croissance des plantes, souvent pourries sur pied avant terme. Les "avegble" itinérants sont défrichés à la machette et à la hache lorsqu'ils sont ouverts dans les zones forestées qui couvrent 32,96 hectares, soit 14 % de la surface de cette aire. Troncs et branchages sont alors brûlés, les cendres dispersées avant que le futur champ ne soit ensemencé : technique-musée de plus en plus rare dans les campagnes du Bas-Togo, grâce à laquelle on mesure la distance qui, à l'intérieur du même terroir, sépare l'aménagement minutieux des "togome gble" - de l'utilisation ponctuelle de la plaine d'inondation.

Dans cette aire, 40,20 hectares (17 % de la surface) portent une maigre palmeraie. Encore l'expression nous paraît-elle un peu forcée pour décrire ces chétifs palmiers éparpillés, aux troncs léchés par les feux de défrichement ou de chasse. Destinés à l'abattage, ils n'en restent pas moins d'un honnête rapport pour le producteur (2). 178,47 hectares ne portent pas une culture, pas un palmier. 61 % de la superficie

---

(1) Encore faut-il que les champs de maïs de la plaine d'inondation soient correctement drainés, ce qui est rarement le cas.

(2) ANTHEAUME, op. cit.

levée dans la plaine d'inondation représentent les savanes d'herbes à rhizomes (Pennisetum purpureum et Andropogon) ponctuées d'arbres rustiques : des Mitragyna inermis à l'écorce ignifuge ou parfois des arbres fruitiers sauvages dont les produits font l'objet de sévères compétitions entre les enfants. Une faune prospère mais fréquemment traquée ("agoutis", biches) se cache à l'abri des hautes graminées et y trouve un refuge sûr avant le retour des feux de chasse. 14 % de la superficie de notre échantillon levé dans la plaine d'inondation portent des restes de forêt : fromager, iroko et samba paraissent être les essences les plus représentées.

Les trois entités que nous avons définies sont plus différenciées par leur position topographique et les facilités qu'elles offrent à la circulation des eaux pluviales et fluviales que par des aptitudes agronomiques propres. Elles se séparent aussi, nous l'avons vu, par les paysages qu'elles portent et par la façon dont l'homme est intervenu, de façon fort inégale, pour les mettre en valeur. Le tableau suivant n'est qu'un rappel des chiffres dont nous avons déjà fait mention. Il permet néanmoins de faire d'utiles comparaisons.

	Aire des "Togome gble" (27,66 ha)	Aire du bourrelet (185,89 ha)	Aire du lit majeur (237,78 ha)
Superficie cultivée ou plantée (sauf l' <u>Elaeis</u> )	82 %	23,5 %	8 %
Palmeraie	0	dt 13,5 % sous palmier } 46,5 % } 60 %	17 %
"Jachère" herbeuse	18 %	25,5 %	61 %
Forêt	0	4,5 %	14 %
	100	100	100

tableau XX : L'OCCUPATION DU SOL EN FONCTION DES ENTITES AGRO-TOPOGRAPHIQUES.

Rappelons que les parcelles que nous avons levées et cartographiées ne représentent qu'une portion du terroir : les conclusions que l'on tirerait en comparant les superficies respectives des trois entités ne seraient pas fondées dans la mesure où l'aire de la plaine d'inondation se trouve être sous-représentée.

La taille des parcelles mises en culture fournit un autre élément de comparaison. La nature des plantes qu'elles portent explique en grande partie leurs dimensions. Une planche de tomates ne peut avoir la surface d'un champ de maïs. Mais les différences notables que l'on remarque entre l'aire du bourrelet et celle de la plaine d'inondation, où, dans les deux cas, la culture du maïs prédomine sont significatives de l'originalité de chacune des deux aires.

Aire agro-topographique	"Togome gble" (légumes)	Bourrelet (maïs et légumes)	Plaine d'inondation (maïs et canne à sucre)
Moins de 10 ares	71 %	25 %	10 %
De 10,01 a à 25 ares	22 %	35 %	19 %
De 25,01 a à 50 ares	5 %	23 %	29 %
De 50,01 a à 1 ha	2 %	13 %	32 %
Plus d'1 ha	0	4 %	10 %
	100	100	100

tableau XXI : SUPERFICIE COMPAREE DES PARCELLES CULTIVEES EN FONCTION DE LEUR LOCALISATION

Tout comme les parcelles de culture, celles de propriété s'adaptent aussi au milieu. Elles sont beaucoup plus vastes sur l'aire de la plaine d'inondation où elles couvrent fréquemment plusieurs hectares que sur celle du bourrelet de berges. Nous le constaterons lors du chapitre concernant le plan parcellaire juridique.

### 2.3.3. Producteurs et facteurs de production

#### 2.3.3.1. Un calendrier d'activités variées sans temps morts ni surcharges

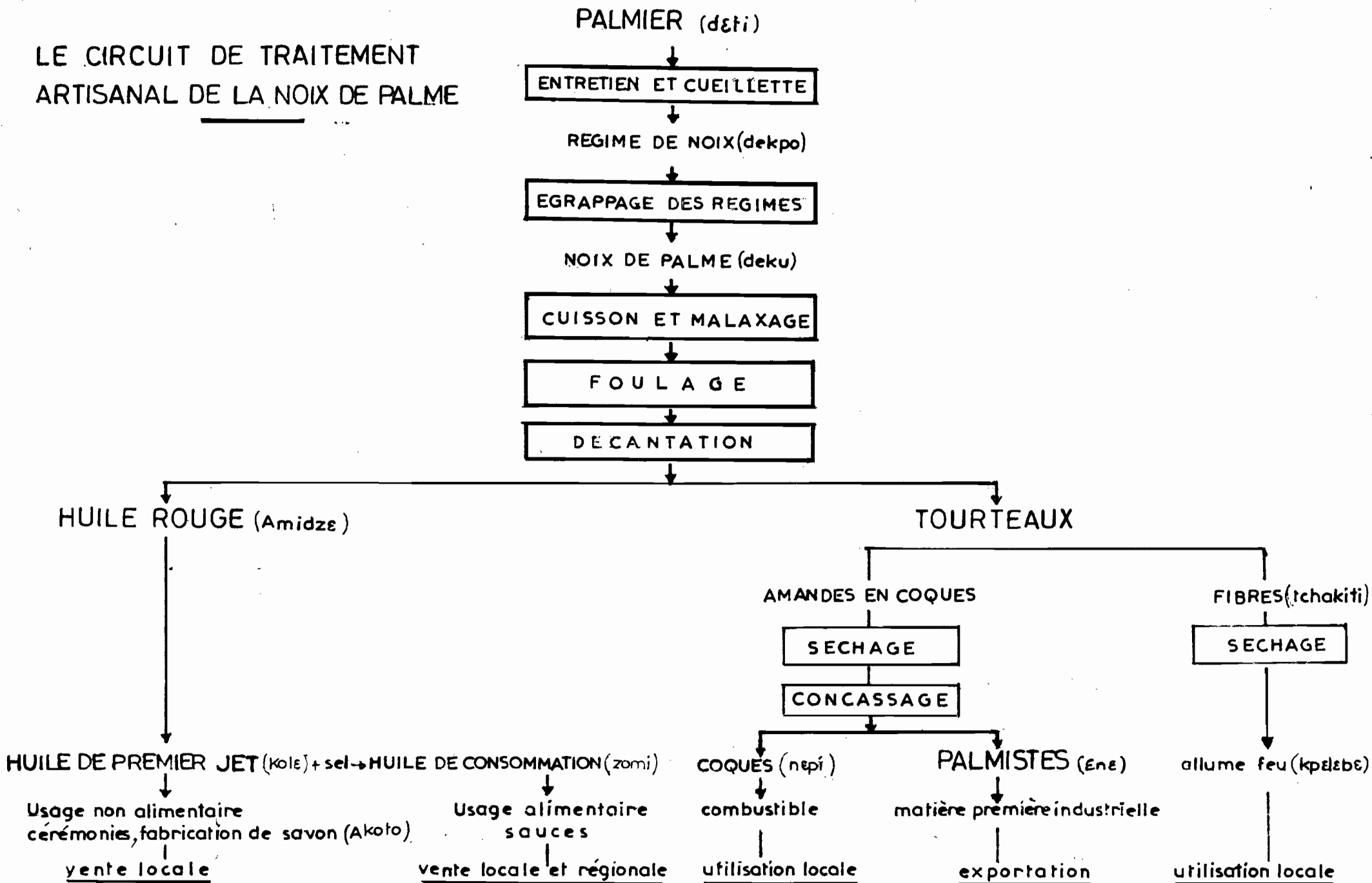
Par l'intermédiaire d'écoliers résidant en permanence au village, nous avons, de juin 1969 à juin 1970, relevé l'emploi du temps de sept villageois (hommes et femmes) aux situations sociale, clanique, foncière et familiale diverses. A la fin de l'enquête, pourtant contrôlée fréquemment, nous ne pouvons valablement présenter que des résultats partiels ne portant plus que sur les activités de quatre d'entre eux.

Sur 48 semaines	Femme (mariée, 3 enfants)	Femme (mariée, 4 enfants)	Homme (marié)	Homme (célibataire)
Plus de 60 heures de travail hebdomadaire	24	20	8	4
Plus de 40 heures de travaux agrico- les hebdomadaires	8	10	31	34

tableau XXII : LES TEMPS DE TRAVAUX POUR UN ECHANTILLON DE QUATRE VILLAGEOIS (les chiffres sont en semaines)

Malgré l'aspect tronqué et limité de notre enquête, on peut cependant mettre en valeur quelques éléments dignes d'intérêt : les femmes chargées de tâches domestiques, travaillent plus que les hommes (de 50 à 70 heures hebdomadaires contre 40 à 50 heures pour le sexe fort). Lorsque nous disposons en histogrammes les bilans hebdomadaires des temps de travaux, aucun saillant ou rentrant notable n'apparaît. Le diagramme présente une courbe dont la valeur est grossièrement étale au fil des mois. En revanche, d'importantes différences d'ordre qualitatif opposent une semaine d'avril à une semaine de septembre : en période de crue, la pêche meuble les 3/4 du temps professionnel des hommes.

LE CIRCUIT DE TRAITEMENT  
ARTISANAL DE LA NOIX DE PALME



Fig\_36

AGBETIKO

Production mensuelle  
de palmiste  
(D'après les chiffres fournis  
par les acheteurs)

sèche

15 t

10 t

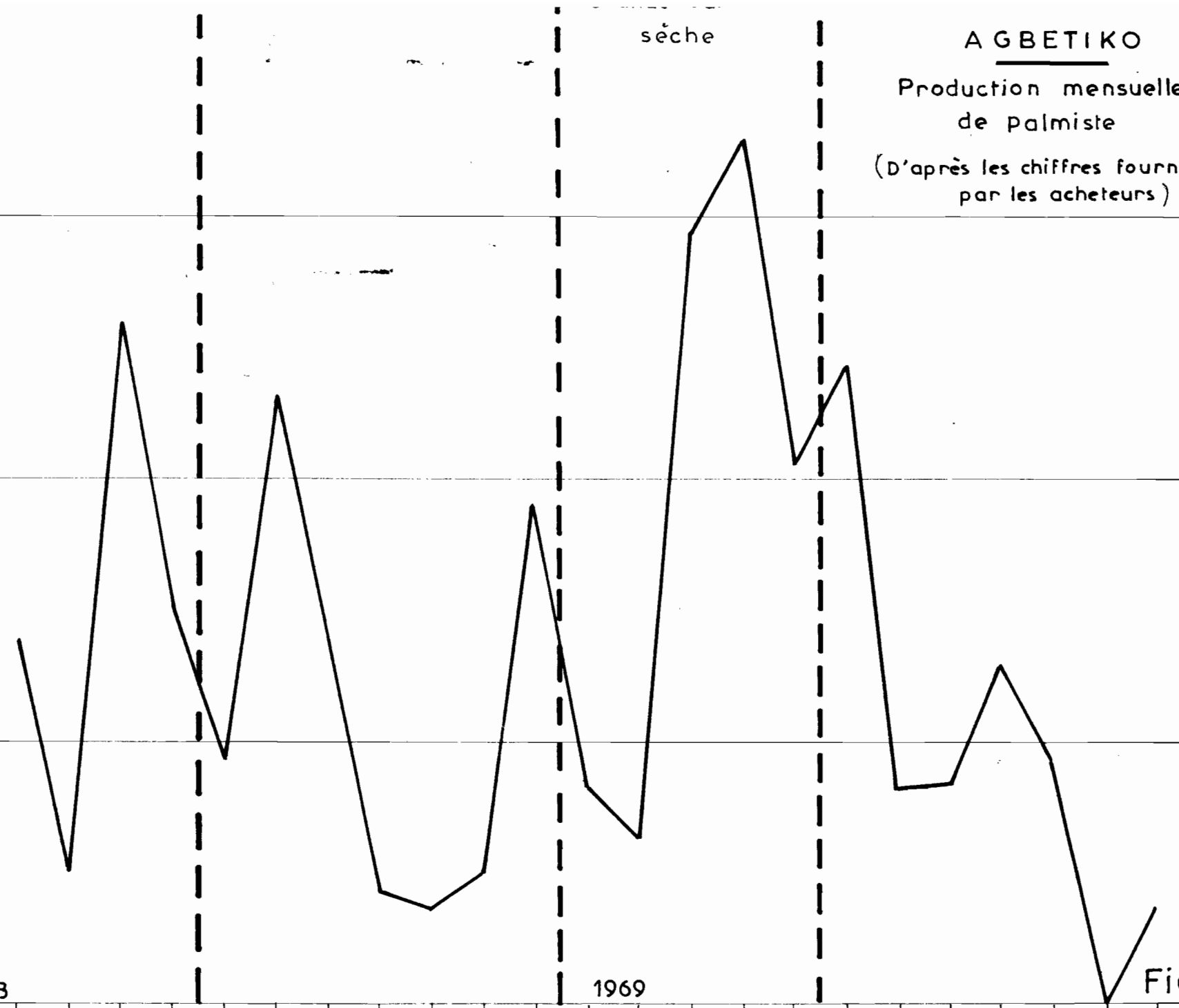
5 t

1968

1969

Fig\_37

J F M A M J J A S O N D J E M A M J J A S O N





Les villageois sont donc occupés tout au long d'une année qui ne présente aucun laps de temps mort, ni aucune longue période de surcroît de travail. Du fait des crues, les paysans du Bas-Mono sélectionnent des plantes à court cycle végétatif (on ne voit du manioc qu'exceptionnellement). Ils ne prêtent guère d'intérêt aux façons culturales, à nos yeux plus sommaires encore que celles du plateau. Mais, les travaux de préparation du sol, notamment le défrichement à la hache et la surveillance des brûlis, les travaux de protection des champs, l'édification des clôtures parfois assorties de pièges, constituent autant de tâches ignorées par l'agriculteur du plateau. Même s'il n'ouvre pas chaque saison une nouvelle parcelle vivrière au coeur de la plaine d'inondation, l'"Agbetikoto" doit consacrer près du cinquième de son temps à ces laborieuses besognes.

Les fruits du palmier sont cueillis tout au long de l'année. Pourtant le coeur de la saison sèche marque la période de pointe pour la cueillette de l'Elaeis (cf. fig. 37 où figurent les productions mensuelles du village). Parler de cueillette paraît peut-être restrictif car depuis l'entretien du palmier jusqu'aux productions artisanales les plus élaborés, l'industrie liée à l'Elaeis couvre un vaste champs d'activités exigeant des villageois travail, soin, vigilance, patience, et en fin de compte... beaucoup de temps.

La transformation des noix de palme (pour ne se limiter qu'aux fruits de l'arbre) nécessite une longue chaîne d'opérations qu'accomplissent selon leur force et leur compétence soient les hommes, soient les femmes (1).

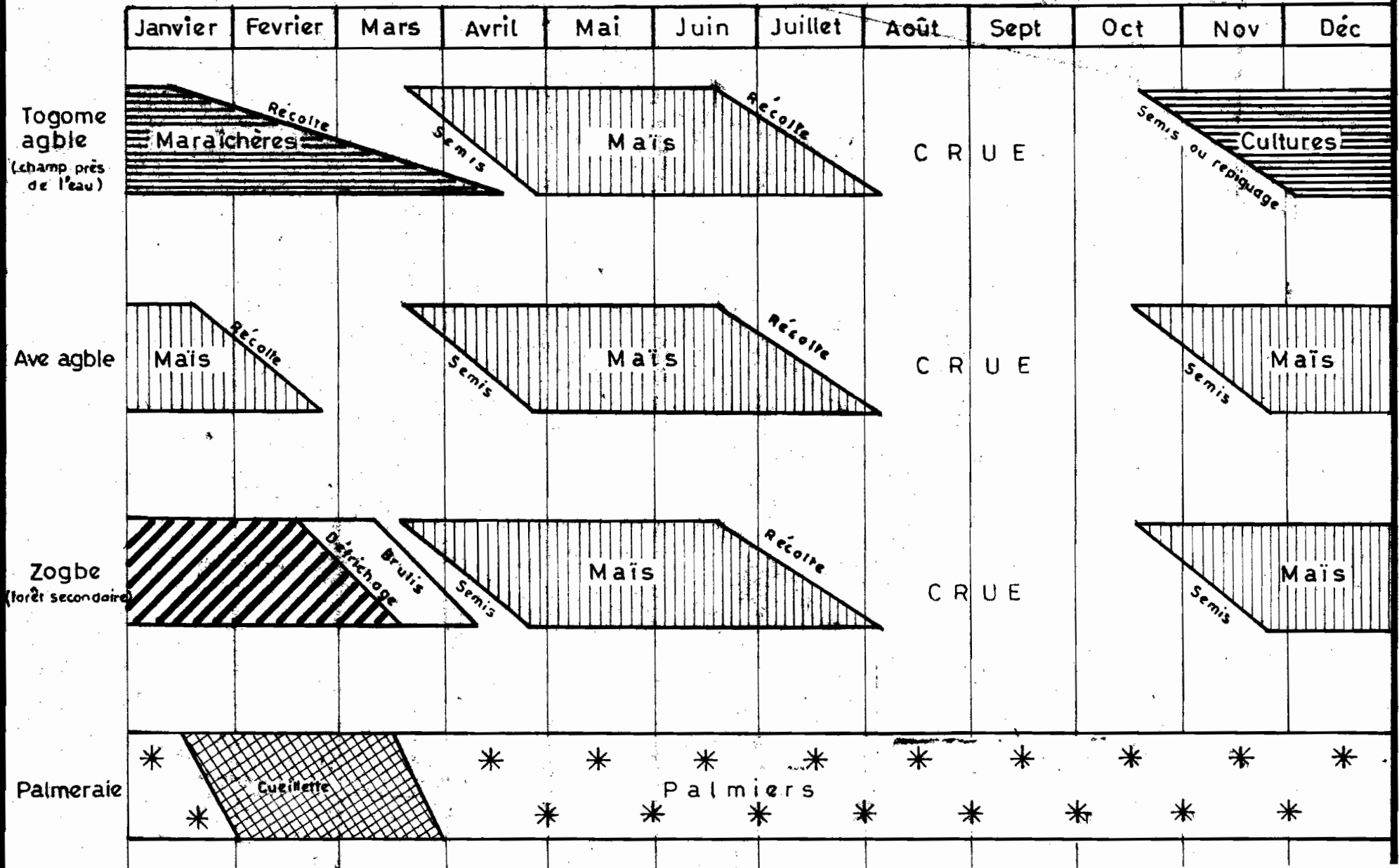
Un jour sur cinq, le "sessigbe", est chômé. En fait, s'il est interdit de toucher sa houe, de semer ou de récolter, sauf pour les besoins du jour, sous peine de fortes amendes, l'usage du coupe-coupe reste autorisé, ce qui permet par exemple le nettoyage des palmeraies. Le "sessigbe" ne nous a pas donné l'impression d'être une coupure

---

(1) cf. fig. 36 : le circuit de traitement artisanal des noix de palme.

# LE CALENDRIER DES CULTURES

Fig. 38



nette - tels que nos dimanches européens peuvent l'être - car on profite de ce jour pour "bricoler", refaire un piège, rétablir une clôture. D'un village à l'autre le "sessigbe" est respecté avec plus ou moins de rigueur.

Il est tout à fait logique qu'hommes et femmes accomplissent des tâches spécifiques, tout à la fois adaptées à leur fonction, à leurs forces de travail et à leurs compétences.

Les hommes prennent leur responsabilité dans la production de la céréale de base. Ils doivent préparer leur champ de maïs, défricher le terrain, faire un, parfois deux brûlis, disperser les cendres, nettoyer. Ils manient le bâton à fouir, et avec l'aide de la famille, ils ensemencent, sarclent et récoltent. Sur les "togome gble", ils ne manquent pas de faire quelques planches de tomates. A notre connaissance, aucune femme ne s'intéresse aux parcelles de canne à sucre ni à l'entretien ni à la récolte des plantations de cacao.

Les palmeraies, comme les autres parcelles, appartiennent en majorité aux hommes, quoique, par le biais de la mise en gage, les femmes arrivent à jouir, elles aussi, du fruit des palmiers. Les hommes effectuent les travaux dangereux : ils grimpent à l'arbre. Ils l'élaguent et le cueillent, bien que les rares manoeuvres employés à Agbetiko se soient spécialisés dans ces tâches. Les hommes nettoient aussi le pied des troncs pour faciliter la récolte des fruits. A l'exception du foulage des noix cuites, travail qui demande une grande vigueur et ne peut être fait que par les hommes, les femmes se chargent de tous les autres stades de la transformation des noix de palme dont elles achètent souvent la production aux hommes. Ceux-ci par contre, règnent sans partage sur l'exploitation des palmiers dont ils tirent l'alcool de palme appelé "sodabi".

Tout au long de l'année, les hommes consacrent ordinairement plusieurs heures hebdomadaires à la pratique d'activités favorisées par la présence du Mono. En période de crue, lorsque le terroir est immergé, beaucoup concentrent, et, pour cause, leurs

**PLANCHE IV : LES ACTIVITES ECONOMIQUES NEES DE LA PALMERAIE (cf. p. 85)**



**13 Les femmes se consacrent à la fabrication artisanale de l'huile de palme. . .**



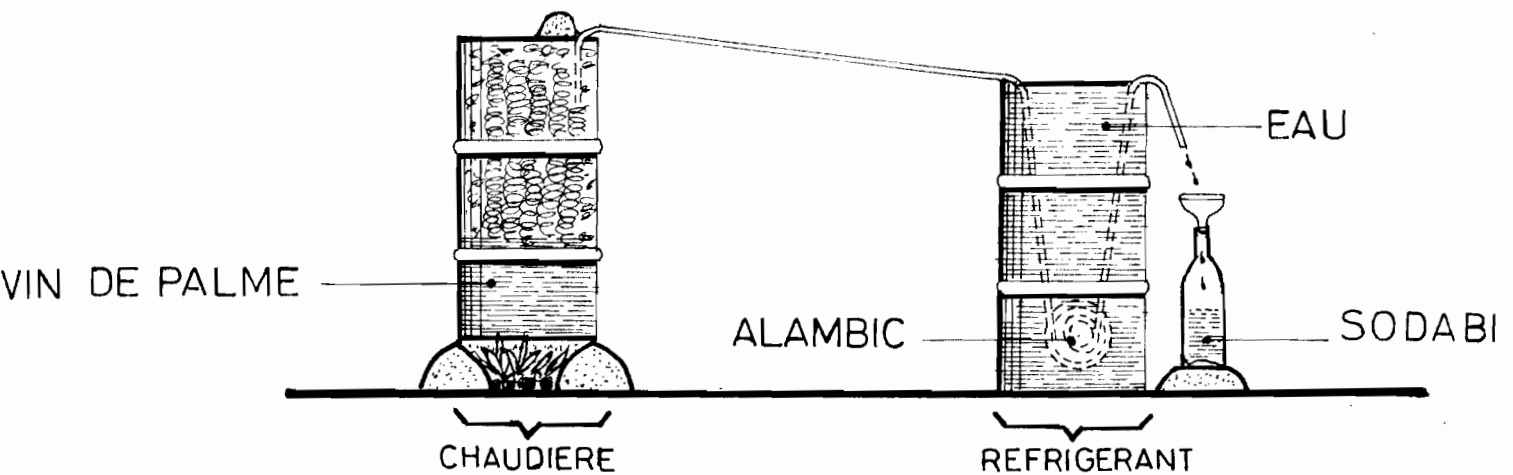
**14 . . . mais le foulage des noix reste une opération exclusivement masculine.**



**15 Une des phases de la collecte du vin de palme.**



**16. Canaris de vin de palme.**



DISTILLERIE DE SODABI

Fig\_39

activités sur le fleuve : fabrication de pièges à crevettes ("Adja"), préparation des pièges à poissons, raccommodage des filets et, bien entendu, pêche dont le produit permet, grâce à la consommation des espèces consommées localement, un judicieux équilibre de la ration alimentaire. Elle autorise, de plus, des échanges commerciaux s'appuyant sur des espèces dont la consommation locale est absolument proscrite par un "vodou" régional sauf pour le groupe Nago, probablement introducteur dudit "vodou" et principal animateur et bénéficiaire de ce type d'échanges. C'est dans leurs rangs que se recrute la majorité des commerçants de poissons fumés. Il s'agit surtout du silure noir (*Clarias*) fumé qui fait l'objet d'un trafic important vers le Ghana et surtout vers le Nigéria. D'après les traditions recueillies, c'était un produit apprécié et très consommé. L'interdit stérilisant les habitudes alimentaires a conduit à l'apparition d'un surplus de biens qui, par l'intermédiaire des commerçants de poissons, trouve un débouché au village même.

Certains hommes possèdent quelques poules, beaucoup un modeste cheptel de deux ou trois bêtes (porcs noirs, chèvres, brebis). Les débouchés sont assurés. Lors des fêtes et cérémonies, la demande est amplifiée. Ce cheptel qui, de jour, erre en toute liberté, ne réclame

aucun entretien. Ce sont plutôt les porcs noirs qui, se nourrissant des détritiques et excréments du village, assureraient l'entretien et l'hygiène villageois. Mais la communauté tout entière pâtit des dévastations que commettent les porcs dans les champs de maïs où ils se révèlent particulièrement prédateurs. La ceinture stérile qui entoure le village au delà des cocotiers s'explique en partie du fait de leur omniprésence.

Une tentative a été faite, dans les années 58-62, pour introduire des bovins. Mais, ce sont plus des considérations d'ordre politique que des raisons sanitaires qui semblent avoir été à l'origine de l'échec de cette expérience. En effet, le chef du village voisin entretient un superbe troupeau qui parcourt la basse plaine d'inondation. La cohabitation des hommes et du gros bétail exige une discipline collective à laquelle les Agbetikoto ne pourraient que difficilement se soumettre.

Nous avons vu, aux chapitres précédents, que d'importantes superficies du terroir n'étaient pas mises en valeur notamment dans l'aire de la plaine d'inondation, laquelle constitue un terrain de choix pour la chasse. La plupart des hommes du Bas-Mono armés de vieilles pétoires pratiquent ce sport nuitamment : biches, singes, "agoutis" prospèrent dans la plaine d'inondation du Mono... et dans les gibecières des villageois qui consomment toujours sur place le produit de leurs chasses.

Les femmes partagent leur temps entre travaux agricoles et, comme toute ménagère au monde, tâches domestiques : cuisine, ménage, enfants (encore que l'homme ne se désintéresse pas, loin de là, de sa progéniture). La vente de produits manufacturés ne tient qu'une place modeste dans leurs activités. Vu la situation enclavée du village, elles ne peuvent guère fréquenter plus d'un marché ou deux chaque semaine. Elles se trouvent ainsi défavorisées par rapport aux femmes du plateau. Rappelons que 60 % des femmes du village sont des agricultrices intéressées à la production des légumes dont elles tirent une partie des ingrédients nécessaires à la préparation des sauces. De plus, elles arrivent à dégager d'importants surplus de ces productions légumières complémentaires de celles du plateau. Elles les vendent alors sans les transformer sur le marché d'Afagnagan. Du palmier oléicole, dont elles sont les principales bénéficiaires, elles extraient

deux produits principaux : l'huile rouge (de la pulpe du fruit) qui trouve des acheteurs venus de Lomé, du Dahomey et du Ghana, et les palmistes qu'elles vendent à des villageois, acheteurs de produits mandatés par les grandes compagnies de commerce. Elles tirent également des fruits du palmier toute une série de sous-produits (allume-feu, savon, coques combustibles) qui sont source de menus profits (1). Elles achètent la production fruitière des arbres ceinturant le village notamment les bananiers et les cocotiers (on n'en utilise pas l'huile mais on en consomme le fruit). La volaille fait souvent partie du menu. La basse-cour (beaucoup de poules et peu de canards) est une spécialité féminine. Elles restent plus discrètes dans le secteur du moyen bétail, plutôt contrôlé par les hommes, mais elles ne rechignent pas à la pratique de la pêche où certaines d'entre elles excellent.

2.3.3.2. L'outillage agricole paraît rudimentaire mais adapté au milieu. Il fait seulement appel à l'énergie humaine

Les deux outils de base sont la houe ("kodzoe") et le coupe-coupe ("kpatcha"). Il n'existe qu'un seul type de houe à manche assez court (40 à 50 cm) présentant à sa base une intumescence où un fer forgé carré de 20 cm de côté, aux coins arrondis est emmanché avec un angle de 60° par rapport au bois. C'est un outil polyvalent, utilisé pour la préparation des champs notamment leur aération, pour la fabrication de buttes de patates douces et pour le sarclage. Un village de forgerons, Yorhonou, fournit l'ensemble des marchés du sud-est du Togo en objets forgés et notamment en fers de houe.

Le coupe-coupe constitue l'inséparable outil du paysan qui l'a toujours près de lui quelles que soient la saison ou les circonstances. Dans un milieu souvent envahi par les herbes, son usage est permanent pour frayer un passage, pour débroussailler, pour défricher, pour confectionner des pièges à poisson, pour construire une palissade, pour ramasser le vin de palme, pour se fabriquer des outils etc... . Le coupe-coupe joue en quelque sorte le rôle du couteau que le paysan français a toujours dans le fond de sa poche et dont il trouve l'usage à tout moment. Curieusement, le coupe-coupe n'est pas fabriqué sur place mais le plus souvent importé de Grande-Bretagne.

---

(1) cf. fig. 36 : le circuit du traitement artisanal de la noix de palme.

Les autres outils, tout aussi rudimentaires, ont une fonction plus déterminée, plus précise. Le bâton à fouir ("ekpo") haut de 1,20 m environ, est légèrement biseauté à la base. De 4 à 5 cm de diamètre, il est utilisé au moment des semis, lorsque la terre a été ameublie par une pluie récente.

Hachette et herminette locales sont fréquemment utilisées. Leurs manches plus longs (80 cm à 1 m) que celui d'une houe, présentent les mêmes caractéristiques. (Le fer est fixé dans la partie intumescence mais avec un tranchant soit parallèle soit perpendiculaire au bois). Dans le Bas-Mono on abat fréquemment des arbres, soit lors de défrichements, soit pour la fabrication des pirogues qui nécessite des fromagers de six à huit mètres de circonférence.

La cueillette du palmier demande deux outils particuliers : la corde ("deka") faite de lianes tressées qui, passée autour de l'arbre et derrière les hanches du grimpeur, permet à celui-ci de s'élever jusqu'à la cime du palmier et le couteau, utilisé pour cueillir les noix de palme, dont la lame d'une trentaine de centimètres de longueur se trouve légèrement recourbée à son extrémité.

#### 2.3.3.3. Les moyens de transport

Moyen de locomotion indispensable pour le paysan du Bas-Mono, la pirogue monoxyle ("aklo") lui permet de se déplacer au moment des crues, de traverser le fleuve, de lever ses pièges, de pêcher. Lorsque trop abîmée par les insectes foreurs, la pirogue présente des risques pour l'utilisateur, elle reste néanmoins utilisable comme récipient pour le foulage des noix de palme après cuisson.

Dans tous les villages riverains, des spécialistes abattent les fromagers, dégrossissent les troncs et, à l'emplacement même où se dressait l'arbre, façonnent une ou deux pirogues. Selon la taille et la capacité de chargement (de deux à vingt personnes) il en coûte à l'acheteur de 1 000 à 5 000 F CFA.

La région du Bas-Mono, en dehors de laquelle les troncs élancés font défaut, a acquis un véritable monopole dans la construction de ce type de pirogue. Nous avons maintes fois vu deux ou trois



hommes manoeuvrant des radeaux d'une dizaine d'unités neuves, descendre le Mono. Ces pirogues sont destinées à la vente dans les villages lagunaires et la région d'Anécho.

Pourtant à partir d'Agomé-Séva et jusqu'à Grand-Popo, les charpentiers navals réalisent de véritables pinasses en bois assemblé, à la fois plus légères et plus stables que les rudimentaires pirogues monoxyles, mais aussi d'un tirant d'eau et d'un port supérieurs (3 à 4 tonnes). Car, en toute saison, jusqu'à la hauteur d'Agomé-Séva, ce type d'embarcation reste le moyen le plus économique pour évacuer palmistes, poteries et bois de chauffage toujours à destination des villages lagunaires et d'Anécho.

Un villageois roule à vélomoteur, une petite minorité possède une bicyclette de modèle anglais très haute, munie d'un robuste porte-bagages pour le transport de passager, de bétail fermement ficelé ou de marchandises de poids. En saison sèche, les vélos permettent d'appréciable gains de temps. Ils sont utilisés pour aller dans les champs les plus éloignés, pour rendre des visites dans les villages alentours, ou pour faire ses emplettes au marché voisin. La qualité de l'infrastructure permet facilement aux villageois d'Agbetiko de se rendre dans la journée en n'importe quel point du pays Mina-Ouatchi. En saison des pluies, son emploi sur les sentiers rendus glissants devient périlleux.

#### 2.3.3.4. La rusticité de l'outillage de pêche et de chasse

Le paysan du Bas-Mono est moins passionné par son agriculture que par la pratique de la pêche et de la chasse où il excelle. Il sait parfaitement poser les pièges et manier les collets. En ces domaines, le Ouatchi du plateau fait piètre figure. En fait, ce dernier n'a jamais eu la possibilité de pêcher. Il n'a guère plus celle de chasser dans une campagne qu'il a intégralement aménagée et qui n'offre plus de refuges suffisants à la faune sauvage.

Pêcheur actif, le villageois du Bas-Mono utilise surtout l'épervier ("édo"), filet circulaire tenu par le centre, lesté de plomb sur la circonférence. Il est lancé de la rive du fleuve mais le plus souvent d'une pirogue ; c'est une scène splendide qui meuble fréquemment les tableaux des petits peintres loméens.

Le pêcheur du Bas-Mono ne dédaigne pas poser quelques pièges à poissons, micro-"acadja", carrés ou rectangulaires de 1 à 2 m<sup>2</sup> de superficie, faits de rameaux de palmiers serrés, affleurant au niveau de l'eau et piqués en toutes saisons sur des fonds ne dépassant pas 1,50 m. Il suffit de cerner le piège d'un filet et de descendre au centre pour ramasser à la main le poisson venu s'y réfugier (1).

A la montée des eaux, les nasses à crevettes (adja), de forme cylindrique, et d'une quarantaine de centimètres de longueur, faites avec les nervures des rameaux de l'Elaeis sont immergées à espace régulier le long des berges. L'entrée se présente comme un entonnoir, à l'ouverture placée face au courant. Les petits crustacés, attirés par les noix de palme disposées à l'intérieur de la nasse comme appâts, s'y trouvent portés par le flot et ne peuvent, en aucun cas, sortir à contre-courant.

Côté chasse, les pétoires utilisées par les villageois n'ont pas été acquises aux Manufactures de Saint-Etienne et on ne sait trop pour qui, du chasseur ou du gibier, l'arme présente le plus de danger. En raison du prix élevé des munitions et de leur rareté, la pratique du braconnage est fort répandue. Elle associe l'instinct de chasse du villageois à la nécessité qu'il a, de protéger les champs isolés contre les dévastations des animaux.

Aménagés par groupe de deux ou trois dans les tapades de 75 cm de hauteur qui clôturent les champs vivriers de la plaine d'inondation, les pièges à "agoutis" ressemblent à de petits tunnels d'un mètre de longueur environ, dont le plafond est constitué par une lourde bûche en équilibre instable. Sa chute est provoquée par le passage de l'animal qui s'assomme sur-le-champ. Les pièges à singes, classiques mâchoires de types "pièges-à-loups", sont forgés localement et disposés en bordure des champs non clos, à l'orée des forêts.

#### 2.3.3.5. L'espace disponible dans le Bas-Mono permet-il encore la pratique des jachères ?

Alors que les agriculteurs du plateau sont acculés, par manque de terre, à faire succéder les mêmes cultures aux mêmes emplace-

---

(1) C'est à une échelle réduite, par la surface du piège, les investissements qu'elle réclame, les revenus qu'elle apporte la technique utilisée dans le Bas-Ouémé.

ments et ce, sans aucune pratique de restitution, les gens du Bas-Mono peuvent, tout à loisir, changer de site, défricher de nouveaux espaces et laisser les anciennes parcelles cultivées, retourner à la jachère.

C'est à travers ce que font les paysans pour leur culture de base, le maïs, que nous allons aborder ce problème.

Le plateau est l'empire du manioc en général exclu du Bas-Mono en raison de l'engorgement d'origine pluviale et fluviale des sols (1). Nous avons cependant noté quelques exceptions : le manioc ne réussit pas mal sur les sols poreux et aérés des termitières aux formes empâtées caractéristiques de la basse vallée (2). De par sa stature, il fournit sur les "togome gble", une limite aisément repérable entre deux parcelles d'un même légume. Mais la prédominance du maïs est absolue sur les champs fraîchement ouverts de l'aire de la plaine d'inondation ou de celle du bourrelet de berge, en toute saison. Il ne forme l'espèce dominante des "togome gble" qu'en seconde saison seulement.

Dans l'aire de la plaine d'inondation, dès le reflux de la crue (novembre) et dès que les premières pluies ont suffisamment ameubli la terre, le maïs est semé en poquets alignés (3) sur un terrain propre mais où pointent les restes de troncs calcinés, coupés à 1 mètre du sol environ. Les grains sont jetés dans des trous faits auparavant à l'aide du bâton à fouir.

Le maïs est sarclé deux fois pendant la période de croissance, puis récolté au bout de 90 jours environ, lorsque toute la plante a jauni.

Quant aux rendements, les calculs que nous avons pu effectuer montrent des variations importantes (de 4 à 20 quintaux/ha).

---

(1) "Though cassava is an important local food, it is less frequently grown on alluvium soil, because it cannot stand flooding or stagnant water", Mono River Development, part. II, V, p. 5.

(2) Les termitières de plateau présentent au contraire des profils effilés.

(3) En général, quatre grains par poquets. Sur le lot, l'exploitant détruit la moins belle tige.

# L'OCCUPATION DU SOL

EXTRAIT DU PLAN  
PARCELLAIRE D'EXPLOITATION

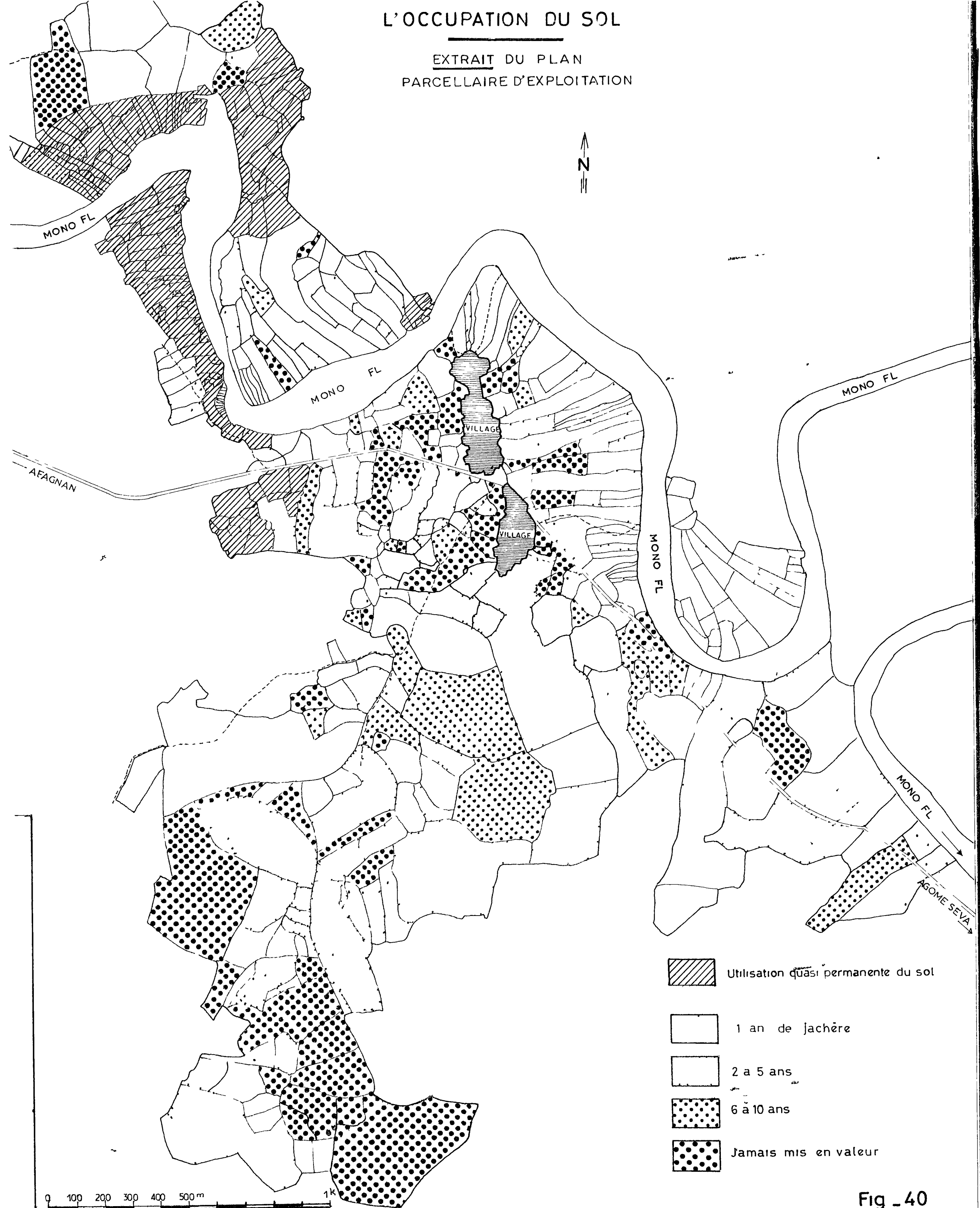


Fig \_40

Cohérence de la semence	Site de la parcelle	Rendements moy. / hectares en maïs-grains (quintaux)
4 grains/3 pieds	"Togome gble"	19,04
4 grains/3 pieds	Bourrelet de berge	13,22
4 grains/3 pieds	Aire de la plaine d'inondation	9,50
3 grains/3 pieds	Aire de la plaine d'inondation (parcelles mal drainées)	4,35
	Termitière	13,63

tableau XXIII: LES RENDEMENTS EN MAÏS SELON LE SITE DE LA PARCELLE

On constate les bons résultats obtenus sur les sites les mieux drainés (bourrelet et "togome gble"), du moins tant que les hippopotames, animaux herbivores, sévèrement protégés par la loi ne viennent pas s'y nourrir. Sur l'aire de la plaine d'inondation, les rendements accusent une certaine faiblesse. Les champs, fréquemment plans, sont ponctués de micro-dépressions où stagne l'eau. De nature très imperméable, les sols ne facilitent guère un bon écoulement des eaux, variable selon les conditions climatiques de l'année en cours (rythme et quantité de pluies tombées localement et plus au Nord puisque ces dernières alimentent en fait la crue, qualité de l'insolation, possibilités d'évaporation...). Pour lutter contre les effets de l'eau stagnante, le paysan ne dispose d'aucune technique même simple. Nous nous étonnons par exemple de n'avoir jamais vu un seul billon dans le Bas-Mono. De plus, la protection des parcelles, véritables îlots de cultures au sein de forêts ou de savanes épaisses, s'avère très délicate. Clôtures et pièges se révèlent souvent insuffisants et rarement efficaces devant l'ampleur de la tâche de protection qui leur est assignée. Les faibles rendements en maïs traduisent, en premier lieu, une absence et une carence des aménagements élémentaires.

De ces rendements médiocres successifs, l'exploitant tire les conclusions qui s'imposent. Il en vient à abandonner sa parcelle, au profit d'un site nouveau offrant, à priori, de plus grandes chances de succès.

Peut-on en conclure qu'il laisse son ancienne parcelle en jachère ? Dans ce milieu que la crue bonifie chaque année grâce à ses apports limoneux, il n'y a pas, en fait, de baisse réelle de la fertilité du sol. La nécessité de la jachère en tant que moyen de régénération des qualités du sol ne s'impose pas (1).

La carte de l'occupation du sol (cf. fig. 40) fournit des indications sur l'ancienneté des "jachères". On remarque des éléments constants déjà signalés : occupation intégrale des "togome gble", ceinture non mise en culture autour du village, faible utilisation de l'aire de la plaine d'inondation.

#### 2.3.4. Le cadre juridique

##### 2.3.4.1. Le plan parcellaire juridique

En tant qu'individus, les villageois exercent un strict contrôle foncier sur toute l'étendue du terroir d'Agbetiko.

Les limites des parcelles juridiques peuvent être, avec l'aide des propriétaires (2), levées de façon sûre. Sur les 237,78 hectares qui constituent l'échantillon de l'aire de la plaine d'inondation, où, rappelons-le, 75 % de la superficie ne sont pas mis en valeur, il n'y a aucune terre vacante et sans maître. Les forêts, les savanes d'herbes à rhizomes, les dépressions fréquemment inondées sont découpées en parcelles et selon des limites que les propriétaires, à notre grand étonnement, indiquent sans hésiter. Ce phénomène singulier dont nous n'avons jamais eu connaissance auparavant, du moins dans ces formes d'appropriation strictement individuelle, mérite à notre avis, une étude détaillée dont l'intérêt et l'utilité sont prouvés.

---

(1) Sauf si plusieurs années successives à pluviométrie déficitaire ne permettent plus à la crue de couvrir intégralement la largeur de la basse vallée. Dans ces conditions, on retrouve les marques classiques d'appauvrissement du sol : les jachères s'avèrent nécessaires.

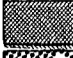



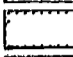



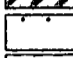
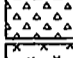
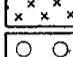
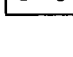


(2) Les parcelles levées, bornées et portées au registre foncier du chef-lieu de circonscription ne constituent que des exceptions.



LE KOTA DES PROPRIETAIRES POUR LES TERRES  
ACQUISES PAR HERITAGE PATERNEL

EXTRAIT DU PLAN  
PARCELLAIRE JURIDIQUE

LÉGENDE

-  Tougban
-  Akowou
-  Houeno
-  Atchanwe
-  Asono
-  Fon
-  Gbofli
-  Watsi
-  Axogbo
-  Haoussa
-  Anloa
-  Ebawo
-  Peda
-  Nionti

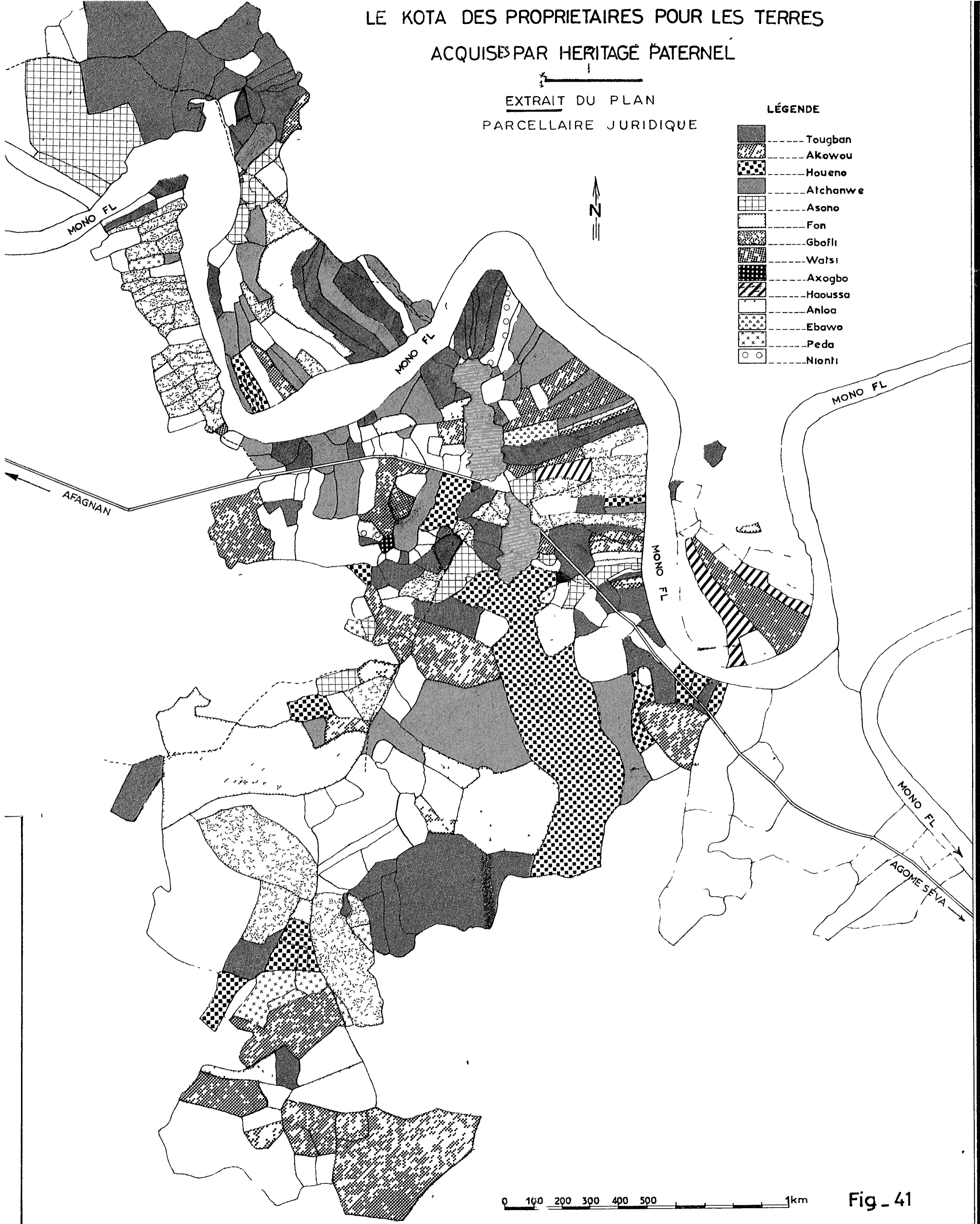


Fig - 41

C'est pourquoi notre choix de levé s'est plus porté vers une portion d'espace continu que vers l'ensemble inévitablement discontinu des seuls espaces cultivés ou plantés. La réalisation matérielle d'un tel choix s'est avérée, au fil des jours, plus difficile et coûteuse que prévu dans la mesure où les limites devaient être tracées et ouvertes, non sans peine parfois, avant que d'être levées.

Le Mono intervient dans la forme et la disposition du plan parcellaire. Il joue le rôle d'un axe de part et d'autre duquel s'allongent de longues lanières qui lui sont perpendiculaires. Les parcelles de Fanvi, village dahoméen du Bas-Ouémé, dessinent un plan souvent identique (1).

A Agbetiko, cet aspect en lanières ne se discerne pas sur le terrain et mal (beaucoup moins bien que dans l'Ouémé) sur les missions de photographies aériennes. Il est masqué, soit par la palmeraie ou par d'autres formations arborées, soit par l'homogénéité de teinte et de ton que rend une même culture portée par des parcelles contiguës aux limites rarement matérialisées (2). Même si les palmiers sont rares et les cultures maraîchères variées, le jeu des différents modes de faire-valoir indirect, par les multiples parcelles d'exploitation qu'il crée, morcelle souvent la propriété sans respecter l'orientation laniérée et même perpendiculairement à celle-ci.

En s'éloignant du Mono, le schéma régulier tend à disparaître. Le plan parcellaire devient progressivement inorganisé. Les formes des parcelles se désagrègent. Les superficies moyennes s'accroissent encore que les différences de surface soient considérables, parfois de 1 à 20, pour deux parcelles contiguës des marges du terroir. A la vue du plan parcellaire de la propriété sur le terroir d'Agbetiko, on remarque qu'en quelques kilomètres seulement, on passe du coeur à l'aspect homogène axé sur le fleuve et construit en fonction de celui-ci, aux marges imprécises, disloquées, sans formes.

#### 2.3.4.2. Un vrai droit de propriété exercé par des individus personnellement responsables

Etre les descendants du fondateur villageois assure aux représentants de ce groupe un certain nombre de droits et de prérogatives

---

(1) J. HURAUULT, J. VALLET - Fanvi, mission d'étude des structures agraires, Paris, IGN, 1963.

(2) C'est le cas par exemple des planches de tomates.



# LES ACHATS DE TERRE.

EXTRAIT DU PLAN

PARCELLAIRE JURIDIQUE

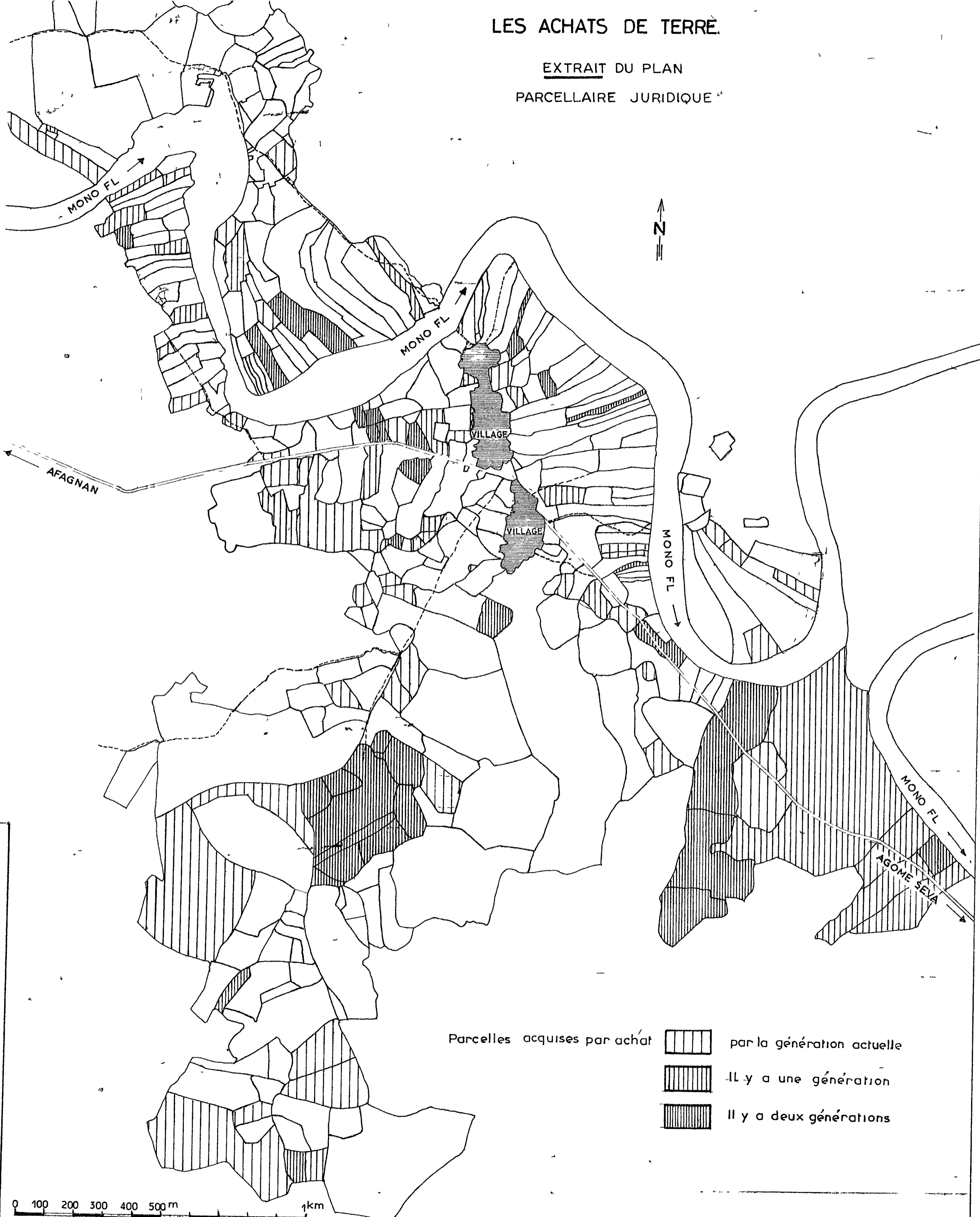


Fig. 42

fonciers. Or Agbetiko est un village peuplé d'éléments hétérogènes. Aucun groupe ne peut se prévaloir d'une quelconque antériorité sur les autres. Du moins, paraît-elle suffisamment contestée pour ne pouvoir, en conséquence, asseoir valablement de telles prérogatives. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'au village, il n'y ait pas plus d'autorité foncière qu'il n'y ait d'autorité politique.

Les terres de chaque "kota" sont parfois regroupées en grandes zones (cf. fig. 41) qui deviennent de moins en moins nettes du fait de l'extrême facilité avec laquelle on peut vendre des parcelles.

Les forêts sacrées de faible superficie qui abritent certains "vodou" de "kota", dont les membres respectent les mêmes interdits, sont les seuls espaces (d'aucun intérêt pour la production, il va sans dire) appartenant collectivement au "kota".

On rencontre encore, mais rarement, des formes d'autorité foncière familiale sur des terres qui n'ont pas subi de morcellement et qui sont restées collectives. Dans ce cas, chacun reste libre d'exploiter comme il l'entend une portion de terre familiale mais il ne peut d'aucune manière, aliéner de façon temporaire ou définitive sa parcelle d'exploitation.

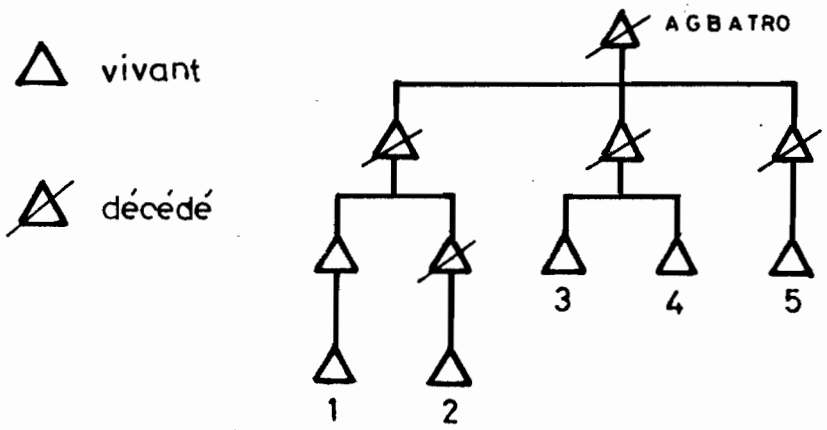
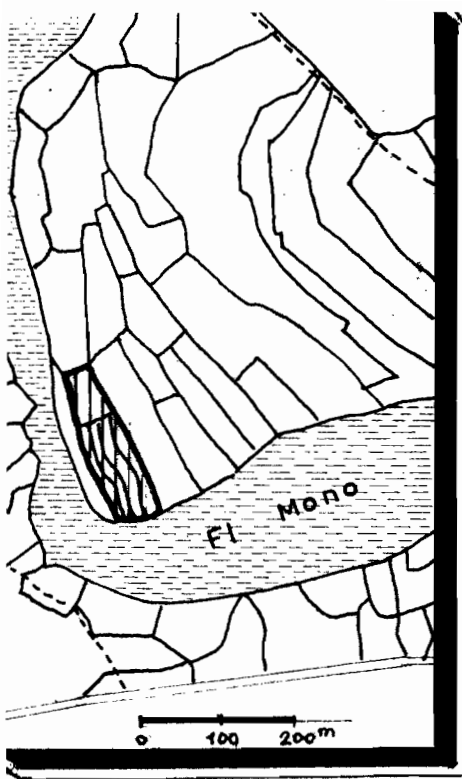
Il en va tout autrement, et c'est le cas le plus fréquent, si la terre familiale a été morcelée entre tous les ayants-droit; on entend alors parler des terres de Monsieur X, Y ou Z.

En effet, le propriétaire est une personne, un individu. Le plus souvent, il s'agit d'un homme (1) qui sait faire valoir et respecter les droits afférant à son titre (que de litiges et de procès au chef-lieu !). Il peut user et aliéner à sa guise, provisoirement ou définitivement, un bien foncier, même tenu d'un héritage, et ce, quelles que puissent être les réactions familiales. A la différence de nombreuses sociétés africaines, on peut parler ici d'un véritable "jus usus et abusus". Il peut se définir comme un droit de propriété authentique et non pas seulement comme un droit d'appropriation, expression qui traduirait la réalité des faits de manière trop restrictive.

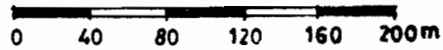
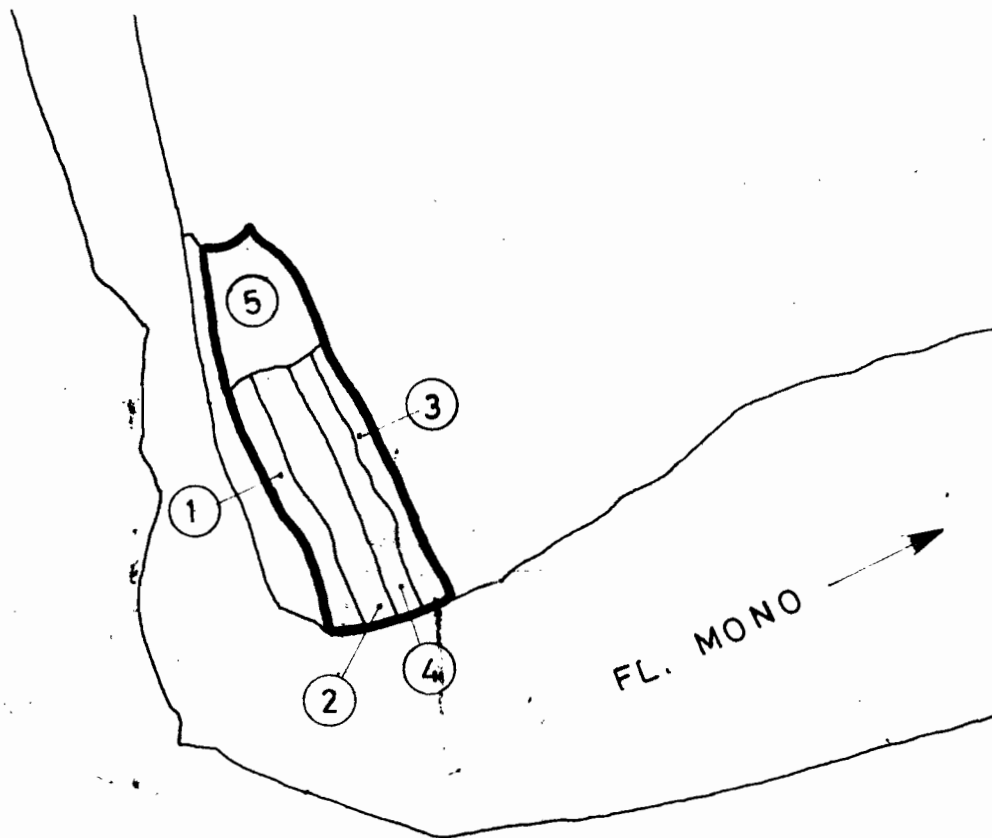
---

(1) Mais rien n'empêche une femme d'être héritière et par là, propriétaire, s'il n'y a pas de prétendants masculins à la succession.

# LE MORCELLEMENT DE LA PROPRIETE



L'EXEMPLE DES DESCENDANTS DE AGBATRO



Fig\_43

L'individu est privilégié au détriment du groupe dont le rôle, à ce niveau comme à d'autres, reste secondaire. C'est une des grandes originalités d'un régime foncier qui s'inscrit, de façon logique, dans le contexte régional.

Sur les 664 parcelles juridiques du terroir (chiffre probablement inférieur à la réalité puisque certaines n'ont pu être levées mais seulement recensées) appartenant à 192 propriétaires, 508 soit 76,5 % ont toujours été transmises de père en fils, sinon par ordre de primogéniture mâle.

Origine du droit de propriété	Effectif élémentaire	Fréquence (%)
Héritage famille paternelle	508	76,5 %
Héritage famille maternelle	28	4 %
Héritage (de parcelles achetées il y a 1 ou 2 générations)	69	10,5 %
Achat	59	9 %
Totaux	664	100 %

tableau XXIV : MODE D'ACQUISITION DES PARCELLES

Du cas le plus simple au plus délicat, trois cartes nous éclairent sur la forme que prend dans l'espace la transmission du patrimoine foncier (cf. fig. 43, 44, 45).

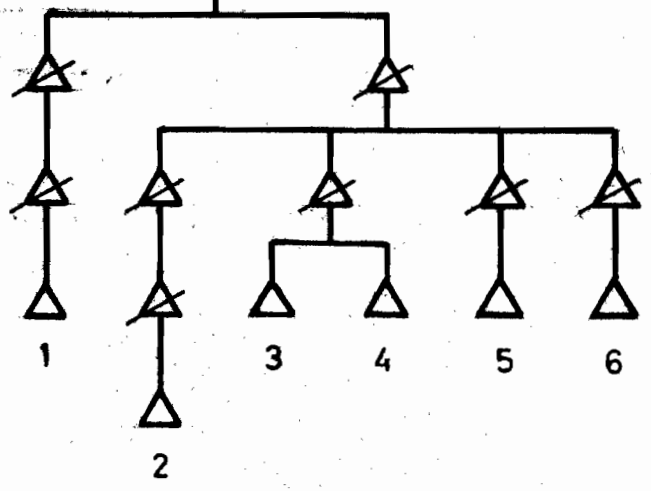
Sur la première, cinq hommes, que lient d'étroites attaches familiales se répartissent de façon pas toujours équivalente une terre qu'occupait en indivis leur arrière grand-père. Il est curieux de constater qu'à l'exception d'un seul, ils se sont partagés cette parcelle en respectant les principes de laniérage du milieu environnant. Chacun sur sa parcelle affirme ses droits de propriétaire et les "frères" n'ont plus voix au chapitre (1).

(1) La seule parcelle qui échappe au laniérage a été mise en gage auprès d'un étranger à la famille.

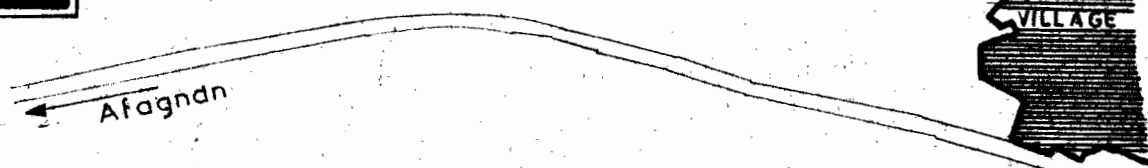
# LE MORCELLEMENT DE LA PROPRIETE



▲ Tekovi Apletufo



▲ vivant  
 ▲ décédé



( L'EXEMPLE DES DESCENDANTS DE TEKOKI APLETUFO )

Le chiffre à l'intérieur du cercle indique le propriétaire de la parcelle, éventuellement, son vendeur.

Parcelle vendue

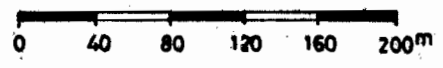
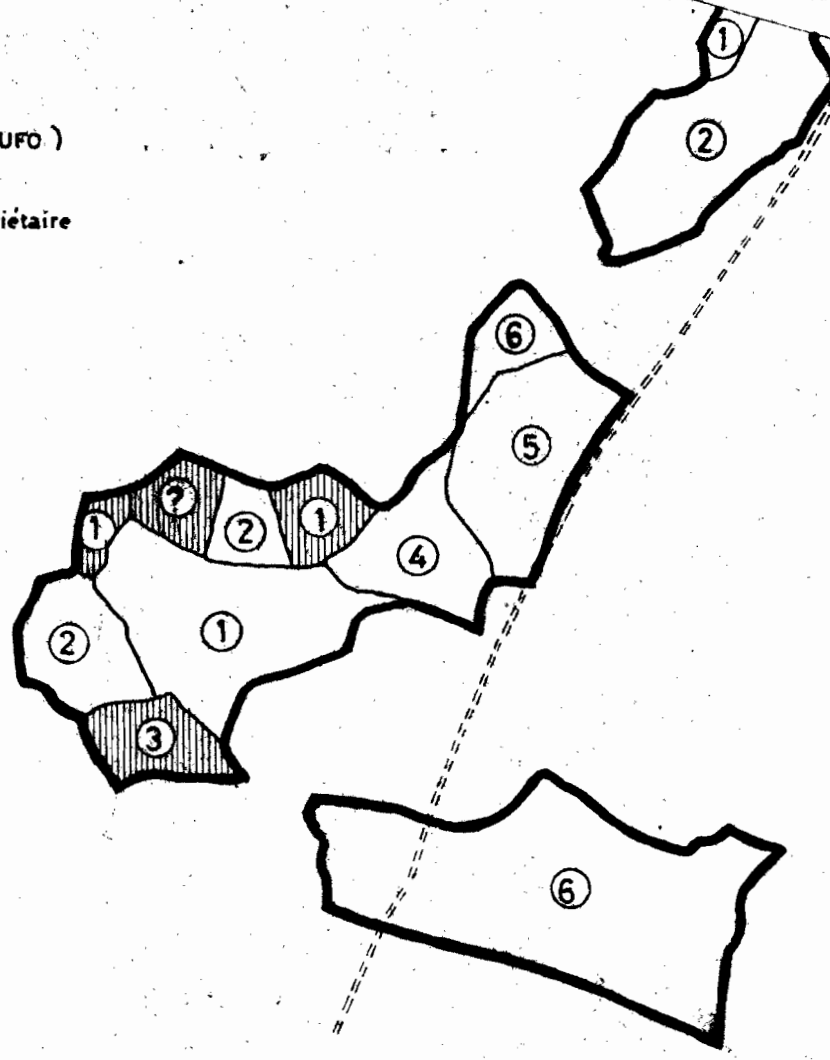
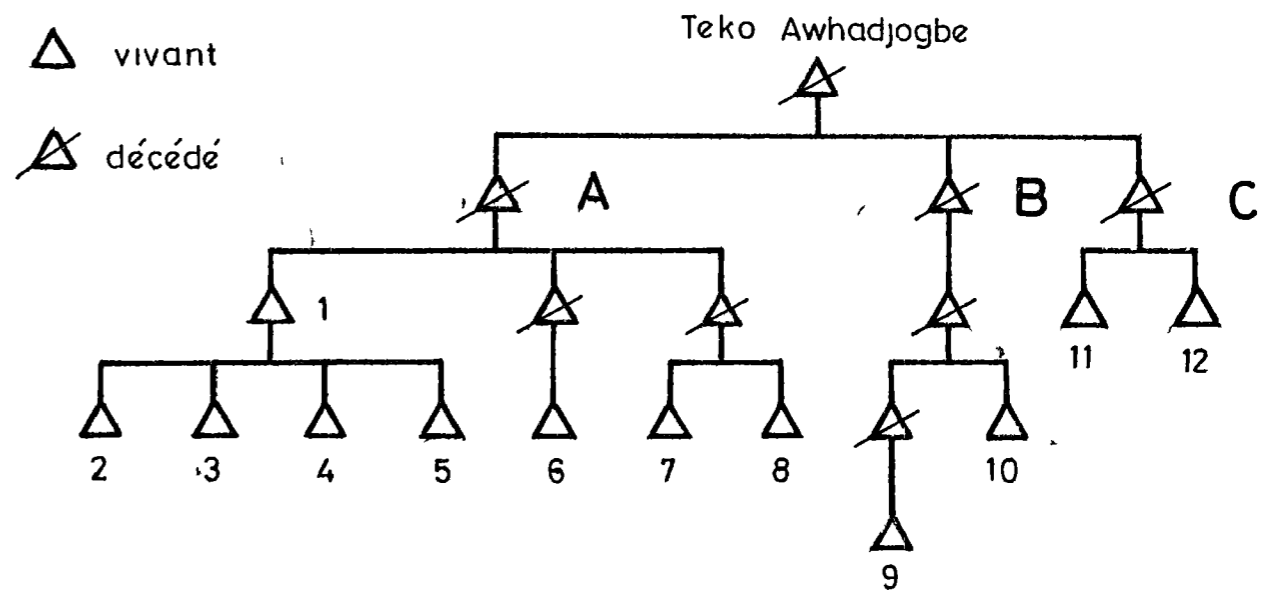
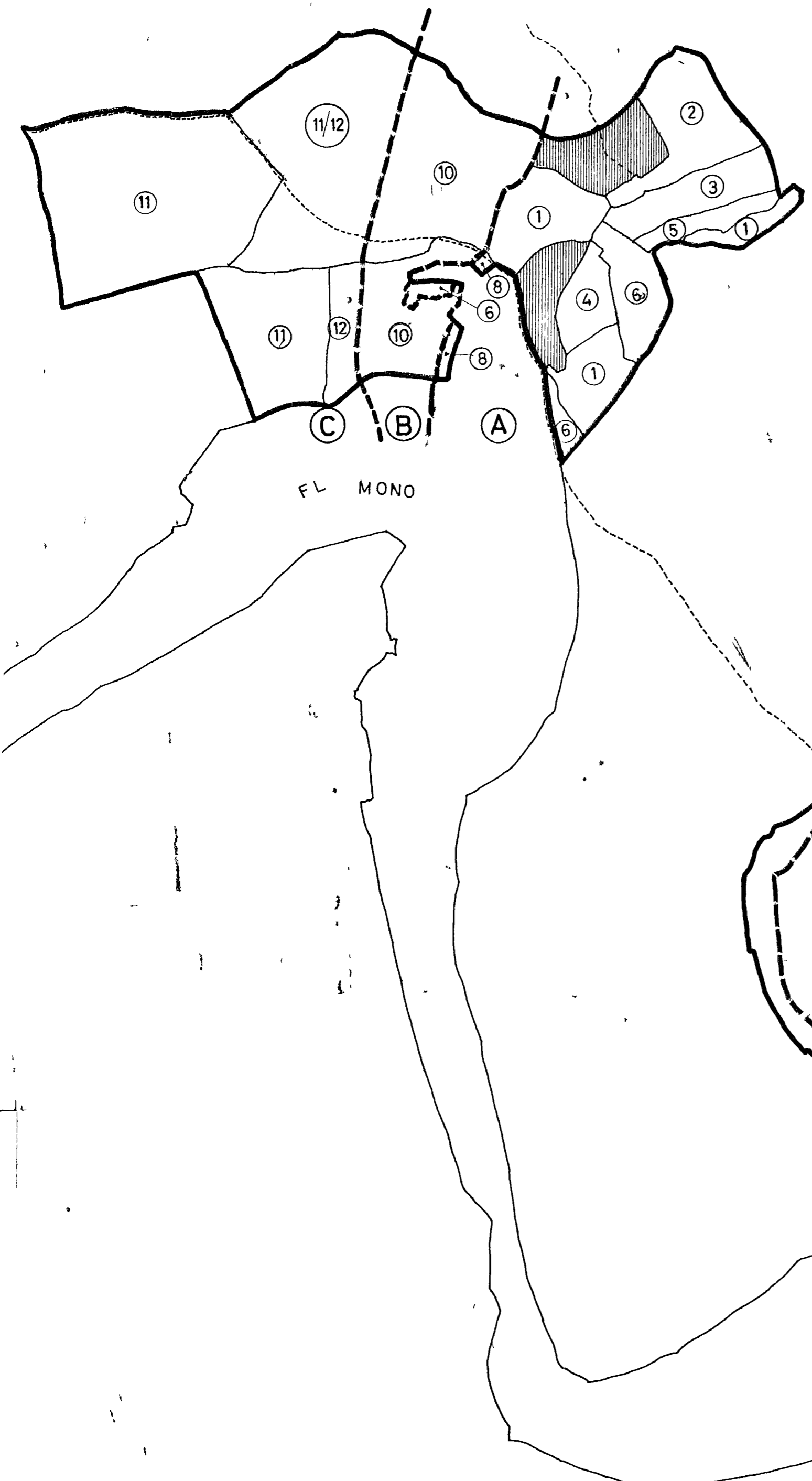


Fig - 44

AGBETIRO  
LE MORCELLEMENT DE LA PROPRIETE

( L'EXEMPLE DES DESCENDANTS DE TEK0 AWHADJOGBE )



Le gros trait en pointille (-----) limite ce que furent les parcelles de A, B, C, fils de Teko Awhadjogbe -

Le chiffre à l'intérieur du cercle indique le propriétaire actuel de la parcelle

Parcelle donnée ou vendue:

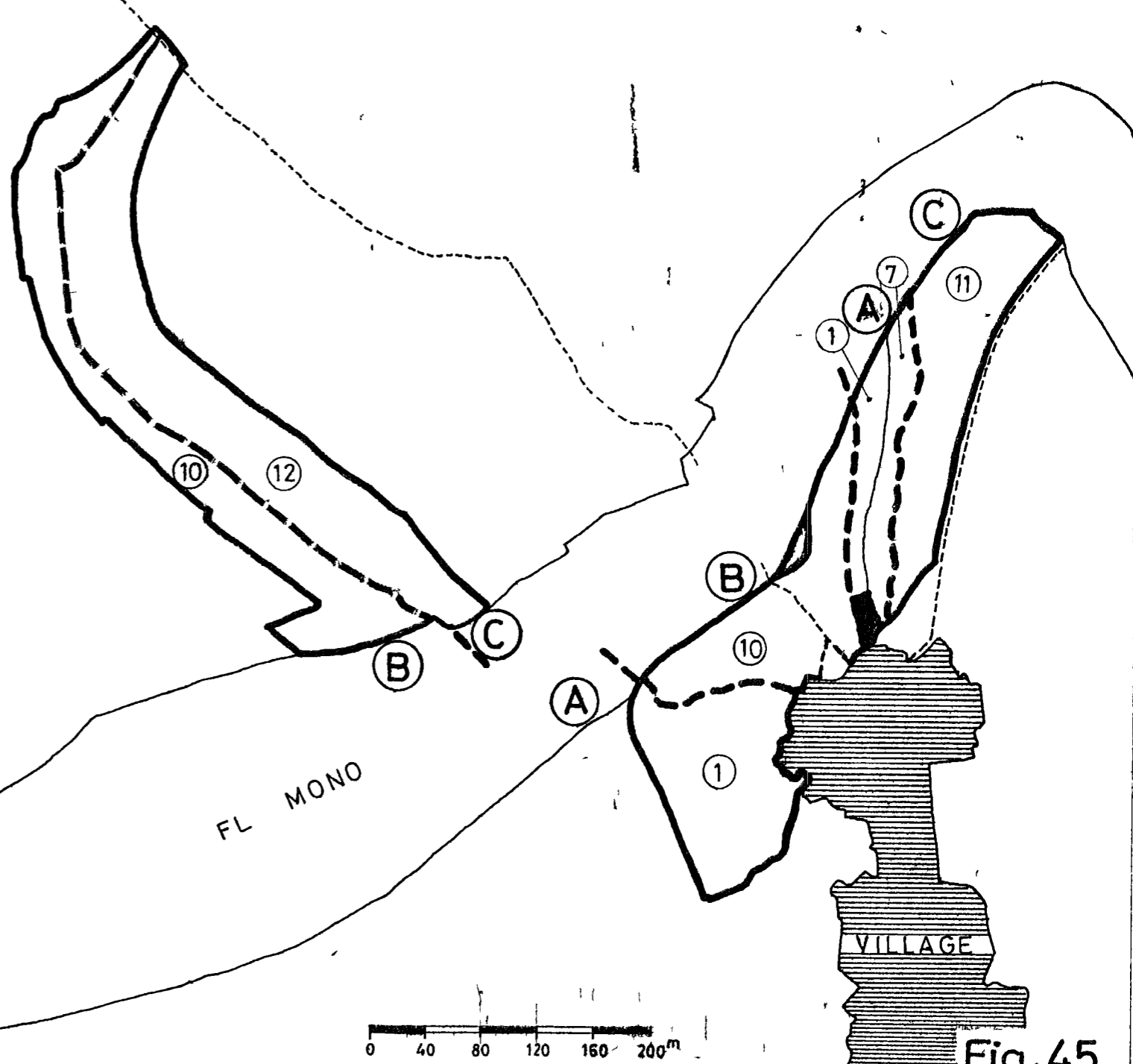


Fig.45

La carte suivante montre un "mécanisme" plus compliqué dans la mesure où le morcellement ne connaît plus d'axes privilégiés. Dans cette zone, le plan parcellaire ne répond à aucun schéma construit. Il y a trois îlots de parcelles de propriété. La distance qui les sépare n'est guère supérieure à 50 mètres, et les parcelles qui meublent ces espaces appartiennent aujourd'hui à des étrangers à la famille. Peut-être étaient-elles auparavant agrégées à la propriété familiale aujourd'hui morcelée. Rien ne nous permet de l'affirmer. Mais le phénomène le plus intéressant réside dans le fait que certains héritiers ont pu aliéner de façon définitive, c'est-à-dire vendre des terres qu'ils avaient reçues de leur père et qui, auparavant, étaient transmises de génération en génération. C'est le cas du numéro 1 qui n'en garde pas moins une belle parcelle. C'est celui du numéro 3 qui, bien pourvu en terres par son oncle maternel, n'a pas jugé nécessaire de conserver la part de patrimoine paternel qui lui était échue. Cette attitude paraît bien désinvolte eu égard aux schémas formels que nous nous sommes forgés au sujet du caractère sacré de la terre dans les sociétés africaines. Mais, dans le contexte historique local, il n'y a pas là, matière à étonnement.

La dernière carte montre un premier découpage qu'opèrent A, B, et C, les fils de Téko Awhadjogbé. A partir de ces neuf îlots découpés en longues lanières perpendiculaires par rapport au fleuve, enfants et petits enfants d'A, B et C doivent se répartir des parcelles de taille toujours décroissante puisque le cadre initial garde une surface intangible. Vu le nombre élevé d'ayants-droit, notamment sur les parcelles les plus septentrionales, ils n'ont pu conserver l'ordonnance en lanières qui préside à tout découpage foncier proche du Mono.

On assiste donc, à la lecture de ces trois cartes, à une dynamique dont E. LE ROY LADURIE remarque les effets en Languedoc et qui, pour reprendre son expression, "disperse le terroir dans l'irrésistible mouvement des partages successoraux" (1).

Bien que l'essor démographique d'aujourd'hui soit beaucoup plus accentué que ne le fut celui du Midi Méditerranéen au 16<sup>e</sup> siècle, le paysan togolais du dernier tiers du 20<sup>e</sup> siècle a néanmoins plus de possibilités que ses frères languedociens d'antan, d'échapper à l'univers

---

(1) E. LE ROY LADURIE, *Paysans de Languedoc*, Paris, 1969, pp.104 - 106.

rural, en fuyant vers la ville. C'est une des raisons pour laquelle on ne verra probablement pas un plan parcellaire aux mailles plus fines, du moins dans les aires du "togome gble" et du bourrelet de berges, les départs réduisant d'autant le mouvement de parcellisation du terroir.

En effet, ceux qui partent sont souvent exclus des nouveaux découpages fonciers autant sur l'insistance de ceux qui restent que par l'indifférence, voire le mépris, qu'affichent désormais ces citadins pour ce qui touche aux choses de la terre. On les accueillera de nouveau en leur faisant une place s'ils décident de revenir au village. Mais parmi ces nouveaux citadins, un peu plus lettrés que la moyenne des villageois, beaucoup préfèrent être chômeurs à la ville plutôt qu'agriculteurs.

Acheter constitue un autre remède moins à la parcellisation qu'à la paupérisation qui en découle pour ceux qui restent à la terre et se sentent trop à l'étroit sur les biens fonciers hérités.

Ce dernier point est bien illustré par les descendants de A (cf. fig. 45) où le numéro 2 a acheté et pris en gage plus de terres qu'il n'en a héritées et où le numéro 7 a une propriété constituée au 9/10 de parcelles achetées ou sur le point de l'être. Mais ce phénomène nous paraît suffisamment complexe et controversé pour qu'on s'y attarde plus longuement.

#### 2.3.4.3. Le phénomène des ventes

Jetons tout d'abord un regard en arrière : Asmis, présent au Togo dans les années 1907 - 1908, rapporte, dans les coutumiers des cercles de Lomé et d'Anécho, d'intéressantes précisions : "pour la vente de parcelles de terres, d'hommes et de pirogues, les formes suivantes de contrat sont respectées : les parties s'assoient face à face sur le sol ; chacun tient dans la main droite quarante cauris(1), dans la main gauche un peu d'herbe. Avec la main gauche, chacun pose la main en même temps sur le petit bouquet d'herbe, les cauris sont posés par les intéressés par terre et recouverts de la main droite. Le vendeur dit : "Voilà de la terre, je te l'ai vendue, elle t'appartient maintenant pour toujours, à moi elle ne m'appartient plus". Ce faisant, il glisse les quarante cauris vers son acheteur et celui-ci fait de même avec ses propres cauris. Ils mélangent donc les deux tas et l'acheteur

---

(1) Petit coquillage de couleur blanche utilisé comme signe monétaire à l'époque précoloniale.



déclare : "j'ai acheté la ferme et l'ai également payée ; elle appartient maintenant à moi et à mes enfants". De nouveau des cauris sont échangés et le vendeur déclare : "la ferme ne m'appartient plus, elle n'appartient plus à mes enfants, elle n'appartient plus maintenant qu'à toi et à tes enfants". Et de nouveau, les cauris vont de l'un à l'autre. Quelques autres déclarations suivent encore. Au total les cauris doivent être poussés de l'un à l'autre sept fois. Ensuite l'herbe, que pendant tout ce temps là, ils tenaient de leur main gauche est déchirée et la ferme est alors considérée comme transmise. Une poignée de mains prouve que le marché a été conclu en toute amitié. Avec ceci, le marché est terminé. Des formalités identiques étaient, comme nous l'avons dit, également de règle pour la vente d'hommes ou de pirogues".

Il s'agit bien d'une vente : les termes kaufen : acheter, verkaufen : vendre, bezahlen : payer, ne prêtent pas à équivoque. Elle est assortie d'un formalisme très marqué et très complexe. Nous n'en avons pas trouvé trace à Agbetiko.

Asmis ne nous dit pas dans quel groupe il a pu observer cette vente, si ce phénomène était nouveau ou pas, quelle était la nature de la terre (palmeraie, cocoteraie, terre vivrière ou inculte) sur laquelle portait la transaction. La terre, radicalement détachée du vendeur appartient en toute propriété à l'acheteur et à ses descendants : telle est la conséquence de la vente.

Pour Rebaud (Us et coutumes en pays Mina), "la vente reste inconnue jusqu'en 1900 environ. En effet, les Portugais et les trafiquants d'esclaves ne s'intéressent pas aux choses de la terre. Ce sont les Allemands qui introduisirent par force et brusquement la notion d'une aliénation à titre onéreux, de la terre qu'ils désirent acquérir ; les articles et l'argent remis aux chefs des collectivités constituent et représentent la valeur intrinsèque de la terre reçue alors que, pour les naturels du pays, elle n'a aucune valeur appréciable.

Le développement du commerce facilite la manière d'opérer des Européens, et la terre arriva à représenter une valeur proportionnelle aux fruits qu'elle est susceptible de donner et aux articles que la vente des fruits peut procurer...

Le caractère religieux de la terre s'affaiblit également avec le développement du christianisme. La terre devient une chose qui peut être vendue".

CONTRAT FAIT SUR UN TERRAIN VENDU

Agbetiko le 28/9/54

Je soussigné le nommé SOSSOU Agbado avoir vendu un terrain dressé sur Achévé à Monsieur Djovissa MENSANH à une certaine somme de 1 375 F. à une certaine durée de 10 ans (dix ans). Ce champ a été vendu à M. Djovissa MENSANH en l'an 1944.

Témoins du vendeur

Mr. Ahakou Laèhou

Mr. Ayaovi Sossou

Signature du vendeur

Témoins de l'acheteur

Mr. Adouvi Danssou

Mr. Assogba Djossou

Signature de l'acheteur

Je soussigné

Monsieur Abalogan Kowou avait acheté un terrain chez Mr. Dansou Akakpovi. Ce terrain se trouve à Ahouétomé, acheté pour une somme de ~~neuf mille francs (9 000 F)~~ dix mille cinq cents (10 500 F).

Témoins de Mr. Abalogan Kowou

- 1 - Dégbê Atisso
- 2 - Gbatzouhon Zouma
- 3 - Abalogan Messan

Témoins de Mr. Dansou Akakpovi

- 1 - Akakpovi Ayivi
- 2 - Dansou Kouwafin

Fait devant le Chef Hounouvi Ayité

Agbetiko, le 29 / 10 / 66

CONVENTION DE VENTE

Le quinze Novembre mil neuf cent soixante cinq et en présence des témoins ci-après :

- 1°/- GNAGBALO Messinou
- 2°/- MISSODE Damavi
- 3°/- KLIDJA Logossou
- 4°/- KADASSOU Messinou
- 5°/- DADE Djossou
- 6°/- MAWOEKPO Djagbé

Les nommés :

1°/- Monsieur DAMAVI Donou, propriétaire, domicilié à Afangnan quartier Awassi.

d'une part ,

2°/- Monsieur DJOVISSA Messan, domicilié à Agbetiko, quartier Dogodé.

d'autre part ,

A été convenu ce qui suit :

Le sieur DAMAVI Donou, agissant pour son compte personnel, et ayant pleine capacité pour contracter, déclare par le présent acte, céder définitivement et irrévocablement au sieur DJOVISSA Messan qui l'accepte, un terrain planté de caféiers situé à Dagboé.

Le sieur DJOVISSA Messan a versé à DAMAVI Donou, devant les témoins précités, une somme de QUARANTE QUATRE MILLE FRANCS (44 000 F) que Monsieur DAMAVI Donou reconnaît avoir reçu présentement et intégralement de Monsieur DJOVISSA Messan.

En foi de quoi, nous lui donnons, juste, bonne et valable quittance pour en jouir, et revoquons sans réserve, toutes prétentions contraires (testaments et dispositions ultérieures) émanant de qui que ce soit.

Les frais et honoraires des présentes sont à la charge de Monsieur DJOVISSA Messan qui les accepte.

En foi de quoi, la présente Convention est établie en Six Exemplaires pour valoir et servir ce que de droit.

Suivent les signatures et les empreintes digitales des contractants et témoins.

L'ACHETEUR

LE VENDEUR

LES TEMOINS

TEMOINS DU VENDEUR

- 1°/- GNAGBALO Messinou
- 2°/- MISSODE Damavi
- 3°/- KLIDJA Logossou

TEMOINS DE L'ACHETEUR

- 1°/- KADASSOU Messinou
- 2°/- DADE Djossou
- 3°/- MAWOEKPO Djagbé

Il semble qu'en fait, l'aliénation de terres à titre onéreux soit antérieure à l'arrivée des Allemands, tout en étant le résultat d'une évolution d'origine externe. Bien avant la venue des premiers colonisateurs, la région fut infestée de trafiquants européens de tous bords, venus chercher l'ivoire et surtout les esclaves. Dans ce type d'économie, la terre n'est pas valorisée. Elle ne représente même pas le support matériel de produits valorisables. En revanche, les pratiques commerciales s'affinent. Elles ne se limitent plus aux échanges de troc. Cauris et espèces sonnantes servent couramment dans les transactions et jusque sur les marchés locaux.

L'installation de factoreries liée au développement de la traite du palmiste et l'intérêt qu'elle suscite auprès de la bourgeoisie côtière va bouleverser ce schéma et aviver la spéculation sur la terre. Celle-ci devient, grâce aux palmiers, du moins dans le Bas-Mono, un bien dont la possession laisse entrevoir l'acquisition rapide de substantiels bénéfices et qui mérite par là, valeur marchande. L'accroissement du commerce du palmiste, au début du siècle, ne fait que renforcer cette tendance et passer dans les faits, et à grande échelle, (1) la possibilité d'aliéner, à titre onéreux sa terre. L'installation des Allemands favorise la spéculation foncière, mais ceux-ci ne peuvent en être tenus pour les auteurs. Aujourd'hui, les zones à palmiers, notamment le Bas-Mono, ont été plus que d'autres touchées par ces transactions. Comme aujourd'hui, autour d'Anfouin et sur le plateau de terre de Barre en général, les champs vivriers prédominaient. Ils n'étaient pas valorisés et heureusement pas valorisables car leur aliénation aurait pu mettre gravement en péril la propre subsistance des intéressés.

Rappelons qu'en trois générations, 19,5 % des parcelles de propriété du terroir d'Agbetiko ont fait - dans le cadre villageois - l'objet d'une aliénation à titre onéreux. Aujourd'hui, bien après le reflux de la bourgeoisie côtière, bien qu'il y ait eu destruction de la palmeraie, vouée à l'alcool (1), ces pratiques ont subsisté. Ventes et achats de terres restent choses courantes. Mais ce ne sont plus seulement les palmeraies qui font l'objet de transactions. Les champs vivriers, voire les terres non cultivées, ont été intégrés dans les

---

(1) ANTHEAUME - La palmeraie du Mono, op. cit.

circuits d'achat et de vente. Le villageois moyen, quel que soit son patrimoine foncier, se trouve être détenteur d'un capital, certes modeste et, dans ces conditions, on ne s'étonne pas que l'intégralité du terroir soit appropriée.

Contrairement à l'époque du boom du palmiste (1), acheteurs et vendeurs ont la même origine géographique (ils habitent tous deux le village) et sociale (tous deux sont agriculteurs). La "partie" se joue donc dans un cadre spatial plus restreint, entre gens de même statut social. Peu importe que l'un des deux ait plus de disponibilités au jour J, quelque temps plus tard, les rôles peuvent être inversés. Si la lettre s'est conservée, si l'on se livre encore à des transactions foncières, l'esprit lui, s'est vidé en partie de son contenu spéculatif. La bourgeoisie urbaine, côtière et commerçante n'intervient plus dans ces marchandages fonciers.

Quoiqu'il en soit, le vendeur occasionnel ne se sépare pas aisément d'une terre ancestrale, aussi impérieuses que puissent être les nécessités du moment. Si, par bonheur, il a pu acquérir par achat quelques terrains, ceux-ci risquent d'être "sacrifiés" les premiers, car aucun lien affectif ne les attache au propriétaire.

Certaines ventes et certains achats de terres portent leur nom sans équivoque. D'autres, en revanche, ne se démasquent pas facilement. L'aspirant vendeur met sa terre en gage avec l'espoir de pouvoir la reprendre un jour. Cela correspond un peu à ce que les juristes appellent vente à réméré où le vendeur peut racheter son bien, moyennant la restitution du prix principal et le remboursement de certains accessoires. La mise en gage atteint parfois, au fil des ans, petite coupure par petite coupure, une somme que le débiteur juge suffisante et parfois supérieure au montant qu'il aurait pu tirer de la vente de sa parcelle. C'est souvent sur l'insistance du créancier qu'il doit abandonner son bien (2). Illustrée par la fig.47, la comparaison graphique des montants respectifs des ventes et des mises en gage entre 1950 et 1970, dévoile que les points culminants des deux tracés se succèdent sur l'axe des abscisses (montants des transactions). Sur le graphique, comme dans l'esprit des parties contractantes, il ne fait pas de doute qu'un certain nombre de parcelles changent de statut juridique - le tournant se

---

(1) ANTHEAUME - op. cit.

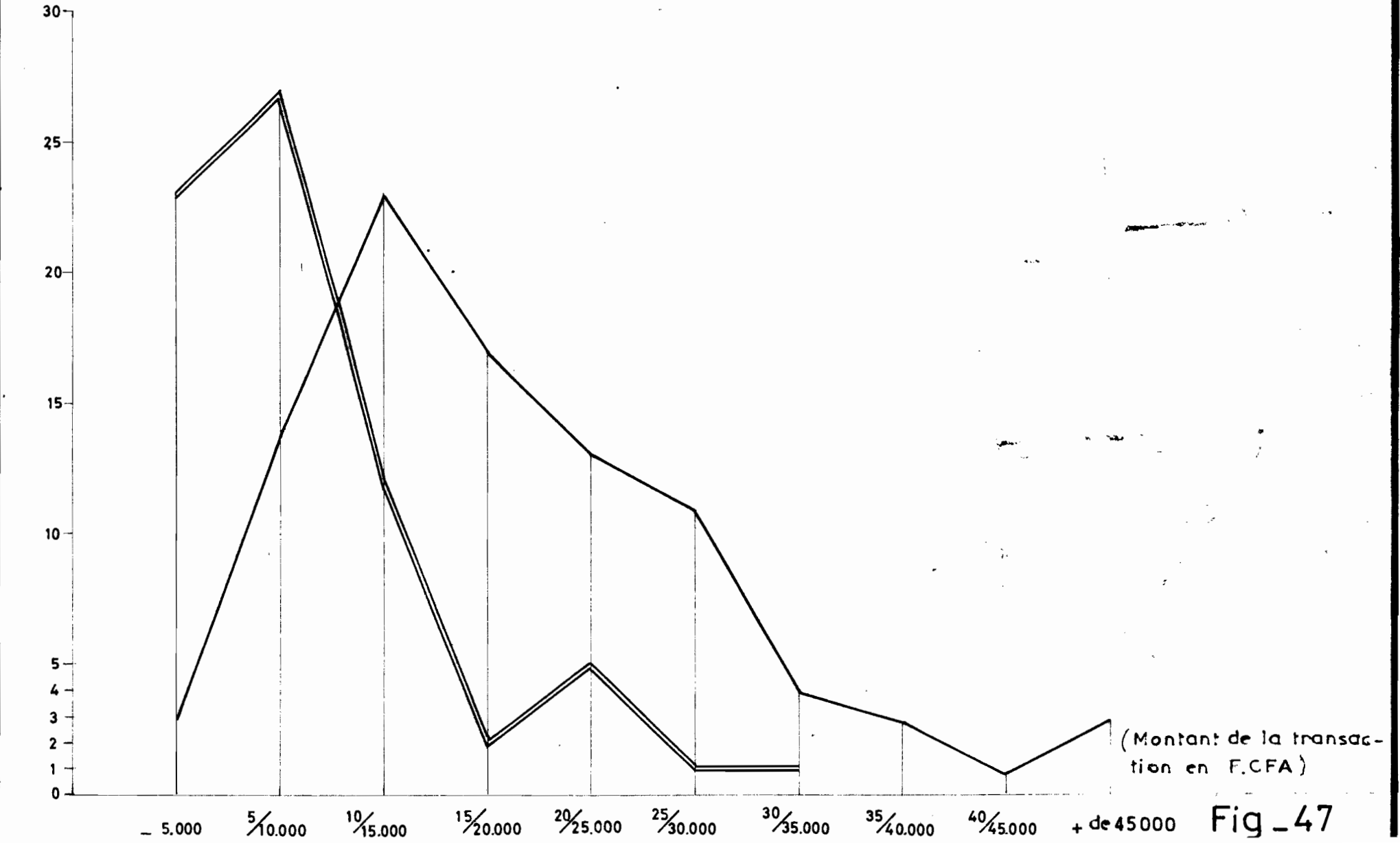
(2) Voir les précisions sur la mise en gage au chapitre suivant.

MONTANTS COMPARES DES PARCELLES  
ACHETEES ET PRISES EN GAGE DE 1950-1970

A AGBETIKO

NOMBRES  
DE PARCELLES

— PARCELLES ACHETEES  
= PARCELLES PRISES EN GAGE



situant entre les sommes de 10 000 et 15 000 F CFA - et passent, de fait, du premier tracé (mise en gage) au second (vente).

On peut nous rétorquer que, sur un tel graphique, nous ne distinguons pas les palmeraies des champs de légumes, les grands des petits champs et qu'ainsi sa signification s'en trouve sévèrement altérée. Sauf exception, nous sommes convaincus que la notion de mesure - on peut se référer au nombre de palmiers que porte une terre mais pas à sa superficie - n'a pas la signification que nous lui accordons et n'a, dans ces transactions, qu'une place accessoire. Le jeu des achats et des ventes - actuellement un jeu de bascule - répond parfois à un besoin économique réel, celui, nous l'avons vu de l'agrandissement d'une exploitation pour, par exemple, développer les champs de légumes ou planter des tecks.

Il semble parfois que l'acheteur ait l'intention de capitaliser des terres, d'en thésauriser dans la mesure où il n'a pas les moyens matériels et techniques de les mettre en valeur, et de se constituer ainsi une sorte de réserve foncière qu'un jour il revendra peut être. Dans l'immédiat, cela ne peut-être assimilé à une manoeuvre strictement spéculative : à court terme, l'acheteur ne tire aucun gain.

De l'autre côté, les vendeurs "chroniques" se recrutent souvent chez les hommes qui se jugent trop âgés pour cultiver. Leurs fils sont partis à la ville. Ils disposent d'importantes superficies qu'ils se sentent incapables de mettre en valeur. Sans descendance rurale, ils préfèrent souvent vendre plutôt que céder à la famille leurs biens fonciers. Aucune considération de "kota", de quartier, de voisinage n'entre en ligne de compte pour ce type de transaction qu'on assimile volontiers aux ventes en viager.

Au contact du terroir d'Agomè-Séva et de celui d'Agbetiko, toutes les terres ont été acquises par achat. Agbetiko se place ici en situation de terroir conquérant qui a phagocyté les marges du village voisin, dont étaient originaires les vendeurs. Ce fait illustre et étaye la version donnée par les Tougban, relative à la fondation du village.

En règle générale, il ne reste pas de traces tangibles (actes, jugements) de la plupart des opérations foncières. Seuls les



acheteurs les plus prévoyants veulent, depuis peu de temps, officialiser ces transferts et exigent des documents qui, bien que nuls sur le plan juridique, portent la marque des témoins et attestent le changement de propriétaire (voir documents ci-joints : fig. 46 a, b, c).

#### 2.3.4.4. Les modes de faire-valoir

Nous avons vu que, selon les entités agro-topographiques, la surface utilisée par rapport à la superficie totale varie considérablement. C'est dans les mêmes proportions qu'oscille le nombre de parcelles cultivées en faire-valoir indirect rapporté à celui de toutes les parcelles d'exploitation, effectivement mises en valeur (cultures ou plantations) au moment du levé.

D'après notre échantillon, deux parcelles cultivées sur trois de l'aire des "togome gble", ne sont pas exploitées par leur propriétaire. Ce rapport passe d'une parcelle sur cinq, cultivée ou plantée de palmier, dans l'aire du bourrelet de berges, à une pour vingt-deux dans l'aire de la plaine d'inondation. A la lecture de ces chiffres, on comprend l'attrait qu'exerce les "togome gble" pour tous les agriculteurs et agricultrices du village.

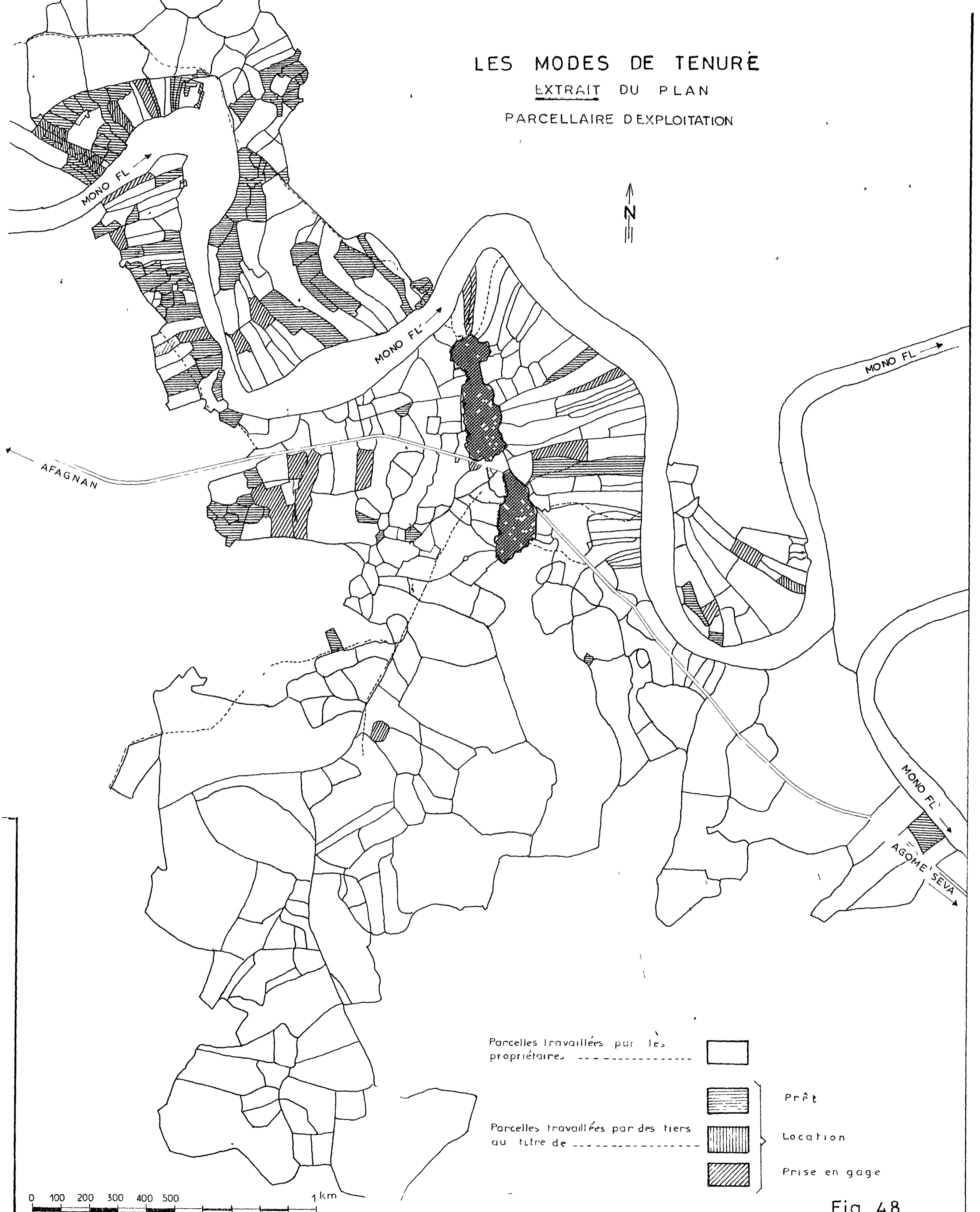
	Aire des "togome gble"	Aire du bourrelet de berges	Aire du lit majeur
Nombre de parcelles effectivement cultivées ou plantées	253	326	66
Parcelles cultivées ou plantées non exploitées par son propriétaire	174	65	3
Fréquence des parcelles mises en F.V.I. (%)	70 %	20 %	5 %
Fréquence des parcelles mises en F.V.D. (%)	30 %	80 %	95 %

tableau xxv : LES MODES DE FAIRE-VALOIR SELON LES ENTITES AGRO-TOPOGRAPHIQUES

# LES MODES DE TENURE

EXTRAIT DU PLAN

PARCELLAIRE D'EXPLOITATION



Fig\_48

La plupart du temps, le propriétaire, surtout s'il s'agit d'un homme, souhaite exploiter la terre dont il a hérité, cultiver le champ que ses ancêtres avaient auparavant travaillé, cueillir les palmiers que son père avait plantés. Véritables atavismes et symboles d'attachement à la terre, ces réflexes sont communs à tous les paysans au monde. Mais on ne dispose pas toujours des moyens ou des possibilités de conformer ses désirs aux réalités. Les femmes surtout, plus rarement propriétaires, font fi de ces considérations sentimentales et cherchent plutôt à disposer des terres les plus aptes aux spéculations qu'elles souhaitent développer (les "togome gble" par exemple qui sont fort prisés pour la culture des légumes).

Entre propriétaires, disposant de vastes ressources foncières et exploitants, à la recherche de terrains bien placés, se trouvent de larges possibilités d'accord. Sur le terroir, trois formes de faire-valoir indirect coexistent. En premier lieu, plaçons-nous du côté de l'exploitant. La façon la plus courante d'user de la terre d'un tiers est de la lui emprunter. Ce mode de faire-valoir indirect appelé "wewe" est sans conteste le plus usité (voir tableau XXVI), et le plus avantageux pour l'exploitant qui ne débourse rien ou seulement un cadeau symbolique (un panier de maïs par exemple).

	Aire des "togome gble"		Aire du bourrelet de berges		Aire du lit majeur		sans signification
	Effectif élémentaire	Fréquence %	Effectif élémentaire	Fréquence %	Effectif élémentaire	Fréquence %	
Location (HAYA-HAYA)	35	20,5 %	0	0	0		
Prêt (WEWE)	126	71,5 %	52	80 %	2		
Mise en gage (AWOBA)	13	8 %	13	20 %	1		
Totaux	174	100	65	100	3		

tableau XXVI : TYPES ET FREQUENCES DES MODES DE FAIRE-VALOIR INDIRECT SELON LES ENTITES AGRO-TOPOGRAPHIQUES

Le prêt apparaît comme une forme d'entraide, chose suffisamment rare dans cette société pour mériter d'être soulignée. Le propriétaire, nanti de terres, a l'obligation morale de prêter assistance aux membres de sa famille (au sens large) plus démunis, et au premier chef, à sa ou ses propres épouses. On entrevoit, par ce biais, que l'autonomie de la femme peut être remise en cause. En fait, celle-ci ne doit rien à son mari, à peine une part symbolique de la récolte, et l'utilisation qu'elle fait des fruits de son travail ne le regarde pas. Bien que l'homme fournisse le terrain, la grande autonomie dont jouit la femme dans son rapport avec le mari prêteur, nous a incité à classer ce type de faire-valoir comme étant indirect. Si le propriétaire prête, sans difficultés, des parcelles vivrières, c'est avec plus de réserves qu'il le fait pour ses parcelles de "togome gble", dont, avec un peu de chance, il peut tirer beaucoup plus en les louant.

Mais il est plus rare de louer sa terre. La location ("haya-haya") est une forme strictement confinée aux champs de légumes. Les baux s'établissent à la saison ou à l'année. Ils sont renouvelables. Mais le locataire paie cher (500 F CFA par saison pour une dizaine d'ares) le droit de cultiver. Il ne le fait que s'il est assuré de fécondes récoltes sur la terre qu'il loue, ce qui paraît souvent le cas, tant que les hippopotames ne prennent pas pour terrain de parcours les "togome gble".

La mise en gage d'une terre ("awoba") correspond plutôt au moyen le plus simple que trouve un propriétaire pour se procurer rapidement une quelconque somme en numéraires. Comme prise en gage, elle peut accessoirement se classer comme un mode de faire-valoir indirect. Le créancier gagiste devient l'exploitant du terrain gagé. Parmi les différents types de modes de faire-valoir indirect c'est le seul où le propriétaire du bien foncier se trouve être en position de demandeur, donc de faiblesse. Le gage dure au moins une saison (culture) ou une année (palmiers) mais au-delà, il n'y a pas de restrictions quant à sa durée. On peut mettre en gage tous les types de terrains exploitables, déjà défrichés ou portant des palmiers. Dans ce dernier cas, le gage peut ne concerner que les arbres, le sol qui les porte étant laissé au propriétaire, libre à lui de le cultiver ou pas. Le montant de la créance ne correspond pas à la valeur marchande qu'aurait la terre si on la vendait. Il est au contraire d'une valeur la plus faible possible

de façon à pouvoir être facilement remboursé. En revanche, si le débiteur qui est aussi, rappelons-le, propriétaire du terrain, se voit dans l'impossibilité de recouvrer rapidement son bien, grande sera pour lui la tentation d'aller quémander auprès du créancier gagiste un petit supplément, correspondant à une plus juste estimation de la valeur du bien foncier dont il a la garde. Si les demandes se réitèrent, c'est le début d'un processus d'engrenage, qui, à terme, conduit à la vente.

Nous avons vu, au chapitre précédent, qu'un grand nombre de ventes résulte moins d'une action délibérée du vendeur que du dernier maillon d'une mise en gage par étapes, qui a suffisamment duré aux yeux du créancier qui juge, après ajustements avec l'autre partie, pouvoir jouir du bien foncier en toute propriété. Pour aboutir à cet ultime palier, il faut souvent des années, parfois même des décennies, pendant lesquelles le débiteur a parfois remboursé une partie de sa dette.

Des situations inextricables se nouent alors, car les deux parties se trouvent en désaccord sur l'évolution de la transaction. Si, par hasard, les héritiers doivent démêler l'écheveau, l'apurement du contentieux ne s'effectue qu'au prix d'interminables palabres. Cette opération foncière, véritable vente camouflée, est de moins en moins prisée. On remarque une "radicalisation" de la prise en gage (voir document fig. 50). Le créancier gagiste donne une somme plus élevée pour le prix de la mise en gage, mais si dans X années il ne se voit pas remboursé, le bien gagé lui est définitivement acquis. Ce durcissement peut entraîner de graves conséquences. D'un système d'entraide qu'il nous paraît être, la prise en gage tend à devenir un système d'accaparement. Si les remboursements ne peuvent se faire dans le laps de temps stipulé ce qui sera, vraisemblablement, le cas pour la majorité, les villageois les plus aisés vont faire tomber sous leur coupe, la masse des plus faibles et des moins informés. Les trois modes de faire-valoir indirect (prêt, location, mise en gage) illustrent de façon particulière les sentiments parfois contradictoires qui animent la société villageoise.

L'observateur que nous avons été d'une société où les intérêts de l'individu priment ceux de la communauté, est surpris par le grand nombre de prêts de terre.

Le tableau des types et de l'importance respective des modes de faire-valoir indirect selon les différentes aires agro-topographiques

considérées, confirme effectivement que le prêt est une forme d'entraide bien vivante, même si l'enthousiasme des propriétaires prêteurs n'apparaît pas, loin de là, homogène.

La location est confinée aux seuls "togome gble", terres légumières, portant des spéculations d'un haut rapport. Elles jouent ainsi un rôle pionnier dans la transformation des rapports fonciers et sociaux traditionnels. D'ententes à l'amiable où les liens d'homme à homme primait, on s'achemine vers d'authentiques contrats de type marchand.

Le contenu multiforme de la mise en gage a connu de profonds changements. Purement spéculatif à l'époque où la bourgeoisie côtière animait la vie économique villageoise, il s'est révélé comme pouvant intégrer des considérations d'entraide, lorsque les deux parties résidaient au village et étaient d'un même statut social. Aujourd'hui, sous la pression des paysans les plus aisés, on assiste à un nouveau stade dans l'évolution du contenu de "l'awoba", où les tendances mercantiles reprennent vigueur.

### 2.3.5. La notion d'exploitation

Ayant dû limiter notre levé au quart du terroir, nous n'avons pu faire le compte exhaustif et la mesure de toutes les exploitations d'Agbetiko. Notre illustration ne s'appuie que sur trois monographies différentes jugées moins représentatives des autres exploitations que significatives des problèmes qui se posent à ce niveau.

La notion d'exploitation paraît bien délicate à cerner. Trois cartes où l'on compare la propriété et l'exploitation surprennent le lecteur. Au premier coup d'oeil, il s'agit de deux réalités antinomiques.

D'un côté, on est propriétaire d'un patrimoine foncier confortable qu'on ne peut pas techniquement exploiter. De l'autre, l'autonomie que chacun veut préserver au sein même du ménage réduit souvent à néant l'existence de l'exploitation familiale. Car la femme qui, fréquemment se fait prêter une parcelle par son mari, ne veut surtout pas ne dépendre que de celui-ci. En conséquence, elle cherche, hors du périmètre foncier marital, d'autres parcelles qu'elle peut louer ou emprunter.

## CONTRAT DE PRET

Je soussigné Kouassi DANSIKOU, cultivateur, demeurant à Adamé (Dahomey), reconnais avoir mis en otage pour une durée indéterminée chez M. Djovissa MESSANH, cultivateur demeurant à Agbetiko (Togo), mon terrain de palmeraie sis à Togodo (Togo) contre une somme de 21 000 francs (Vingt et un mille) que j'ai reçue en espèces de sa main pour mon besoin personnel.

Ce terrain devient ce jour la propriété de M. Djovissa et je ne devrai en aucun cas le reprendre ni toucher aucun palmier pour la consommation jusqu'au moment où j'aurai remboursé la totalité de cette somme.

Le présent contrat a été signé en présence et en accord de nous deux devant les témoins dont les noms ci-dessous :

M. FOLLY Ekoué, Chef du village d'Adamé (Dahomey)

M. HOUKPATHI Koudjéga, Sous-chef

Pour M. Djovissa MESSANH

Pour M. Kouassi DANSIKOU

M. Simon SODATONOU

M. Sossou AMOUZOU

Fait à Adamé, le 26 Juin 1965

Lu et Approuvé  
Signature du Prêteur

Lu et Approuvé  
Signature de l'Emprunteur

## CONTRAT DE BAIL



Je soussigné Kouassi DANSIKOU, cultivateur à Agbetiko, reconnais avoir reçu de M. Djovissa MESSAN, cultivateur à Agbetiko, une somme de 27 000 francs en espèces à titre de prêt contre son terrain planté de palmiers à huile, situé à l'endroit dit "Aditsronou" non loin du village.

Il est convenu que ce terrain deviendra définitivement la propriété de M. Djovissa MESSAN dans le cas où M. Kouassi DANSIKOU ne sera pas en mesure de rembourser la totalité de la somme prêtée après 4 ans à compter de la date du présent contrat.

Etaients présents les témoins dont les noms suivent :

Pour Djovissa MESSAN

Djossou René .....

Djovissa Kouassi .....

Edoh Amakoue .....

Pour Kouassi DANSIKOU

Kouassi Kpadonou .....

Kodjo Sowateme .....

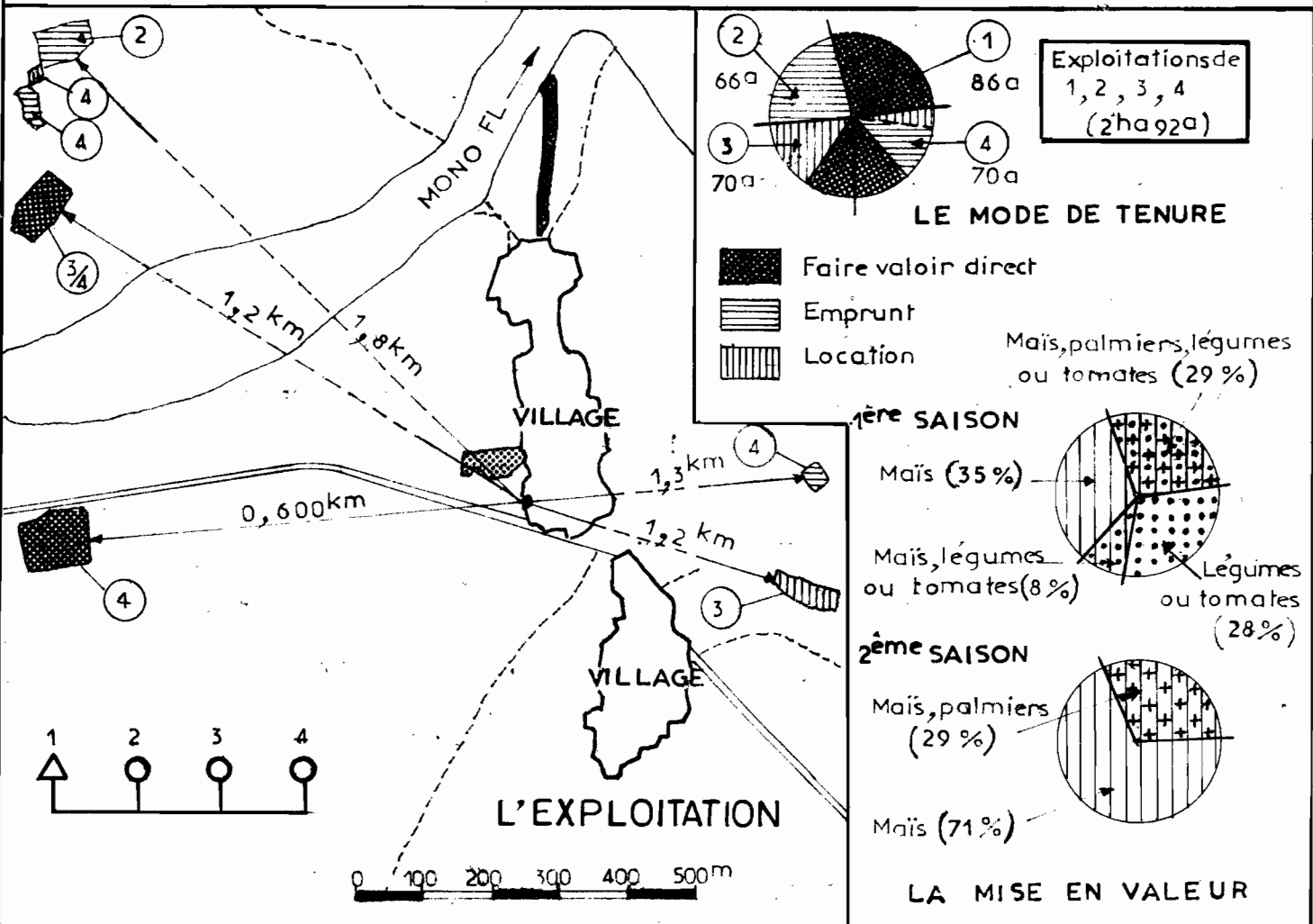
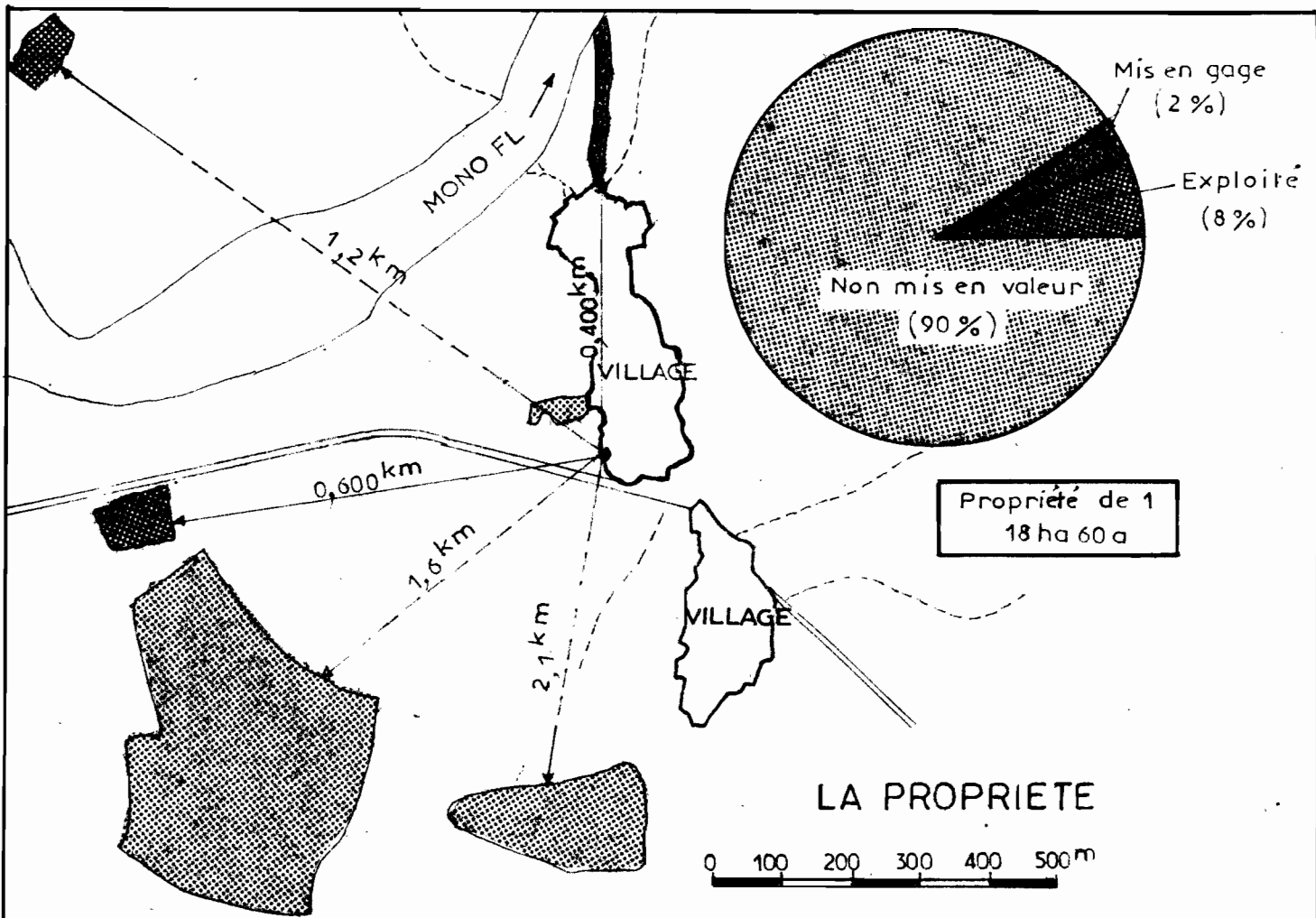
Hoandjé Messan .....

Lu et Approuvé  
Prêteur

Lu et Approuvé  
Emprunteur

Fait à Agbetiko, le 7 Mars 1967





**PROPRIETE ET EXPLOITATION**  
L'EXEMPLE D'AYITE HOUNOVI (1) ET DE SES TROIS FEMMES (.2. 3. 4)

Sur la fig. 51, A. HOUNOUVI (numéroté 1) possède une très importante superficie (18,60 ha de terres), 90 % de cette surface ne sont pas mis en valeur et ne le seront probablement jamais dans les conditions actuelles. 2 %, portant des palmiers, ont été mis en gage. Il n'exploite donc que 8 % de sa propriété, encore en prête-t-il la moitié à deux de ses femmes (numérotées 2 et 3) qui travaillent cette parcelle en commun, ce qui n'empêche pas les femmes portant les chiffres 2 et 4 d'en emprunter à leurs frères, celles numérotées 3 et 4 d'en louer à des villageois. Chaque femme, se constitue donc pour ses besoins personnels, une exploitation propre, originale, spécifique, et susceptible d'être modifiée d'une saison à l'autre. Quant au propriétaire, il se contente de travailler, parfois avec l'aide de ses enfants, en tout et pour tout 86 ares, ce qui représente le 1/20<sup>e</sup> de l'étendue de sa propriété. On peut appeler exploitation, l'ensemble des terres cultivées par ces quatre personnes mais dans la mesure où chacun est libre chez soi, elle ne peut avoir qu'un lointain rapport avec notre concept occidental.

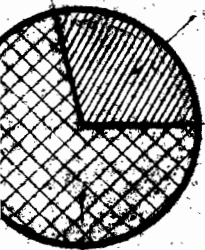
Sur cette "exploitation familiale", on remarque le poids du maïs souvent associé aux légumes et tomates en première saison, mais seul en seconde, le faible intérêt porté au palmier. Quand il y a des Elaeis, (29 % de l'ensemble), ils restent discrets et sont toujours associés au maïs. Dans ce cas précis, quatre personnes cultivent 2,92 ha en culture intensive s'étalant sur deux saisons. La part cultivée par actif semble faible. Elle ne dépasse 73 ares par saison de culture.

La fig. 52 illustre le cas de KPADENOU Assenko et de sa femme Avlessi. Ils possèdent tous deux 11,32 ha. Elle a hérité des terres de son père, cas rare sans être exceptionnel. Lui, étranger au village, s'est constitué un patrimoine par achat. Ils n'ont pas fondu leur propriété en une seule. Pour diverses raisons, le mari a dû mettre en gage 28 % de la superficie de sa propriété et la femme prêter 14 % de la sienne. Ils travaillent en commun les 8,93 hectares de terres qui leur restent et les gèrent, fait rare à notre connaissance, comme une vraie exploitation. Une palmeraie claire que l'on cueille, mais qui ne nécessite guère d'entretien, occupe 5,13 ha (soit 65 % de la surface). Sur les 3,80 ha, restant, 2,90 ha ombragés par une palmeraie plantée, abritent en grande partie des cacaoyers ; les 90 ares complémentaires toujours sous les Elaeis portent du maïs. De plus 1,10 ha

# LA PROPRIETE



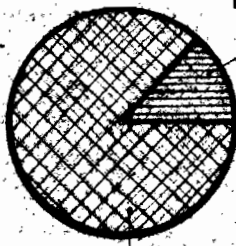
Mis en gage (28%)



EXPLOITE (72%)  
Propriété de 1

5 ha 71 a

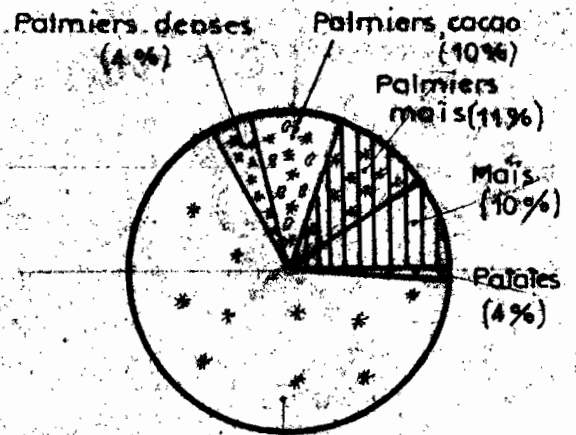
Prêt (14%)



EXPLOITE (86%)  
Propriété de 2

5 ha 61 a

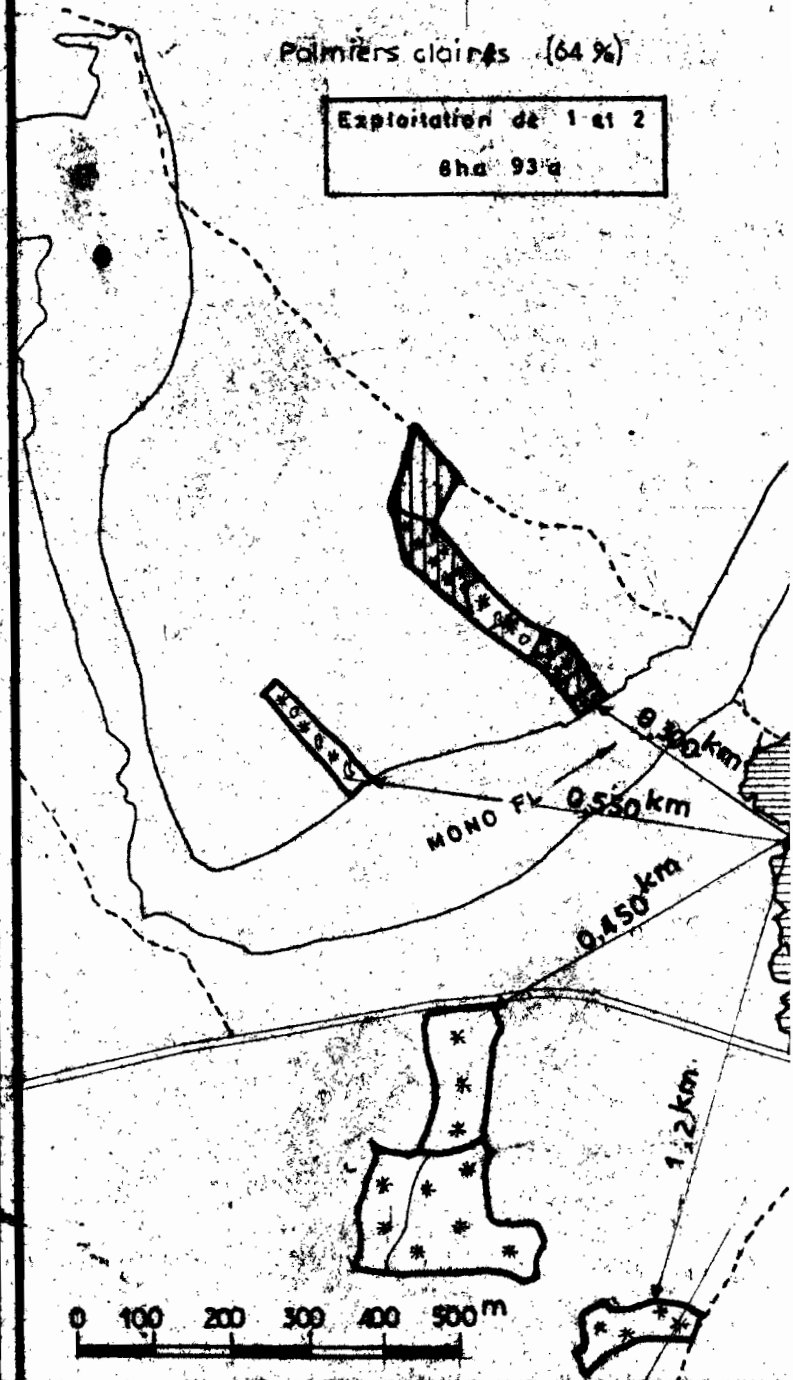
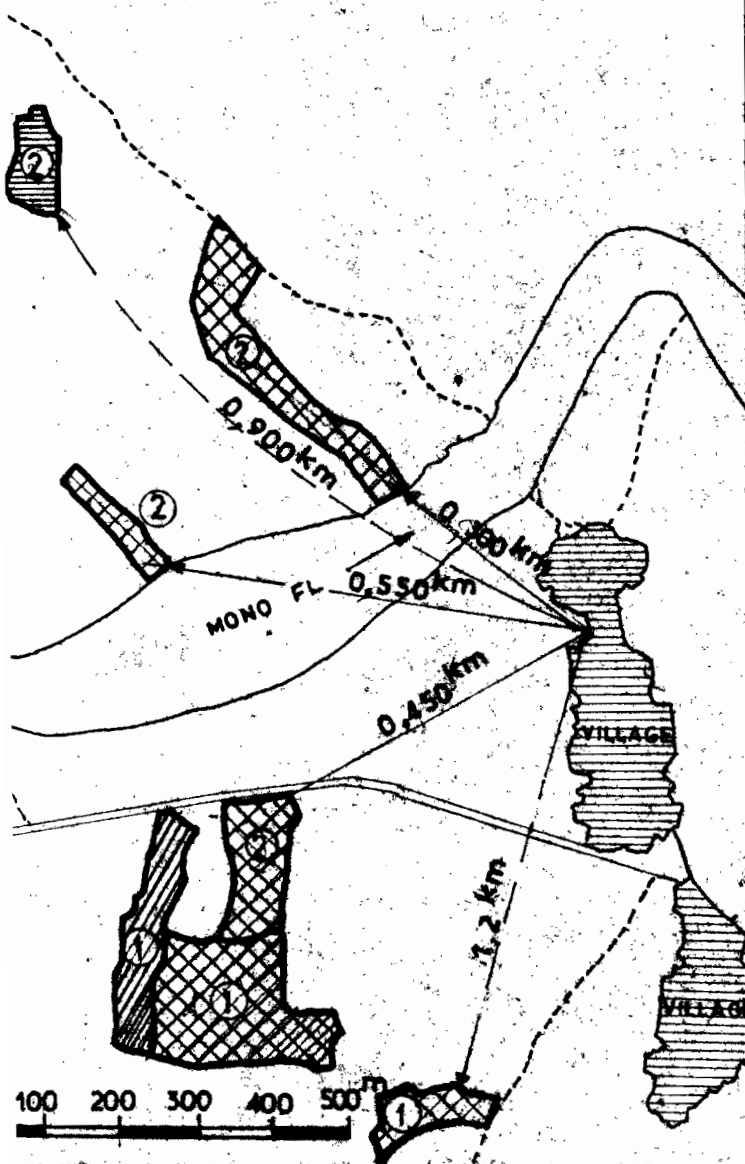
# L'EXPLOITATION



Palmiers clairs (64%)

Exploitation de 1 et 2

8 ha 93 a



## PROPRIETE ET EXPLOITATION

L'EXEMPLE DE KPADENOU ASSENKO (1) ET DE SA FEMME AVLESSI (2)

Fig - 52

sans arbres, sont principalement cultivés en maïs. Dans le cas présent, deux actifs agricoles cultivent effectivement deux hectares, deux saisons par an. Ils entretiennent près de 3 hectares de cacaoyers chétifs et autant de palmeraies plantées, de densité moyenne.

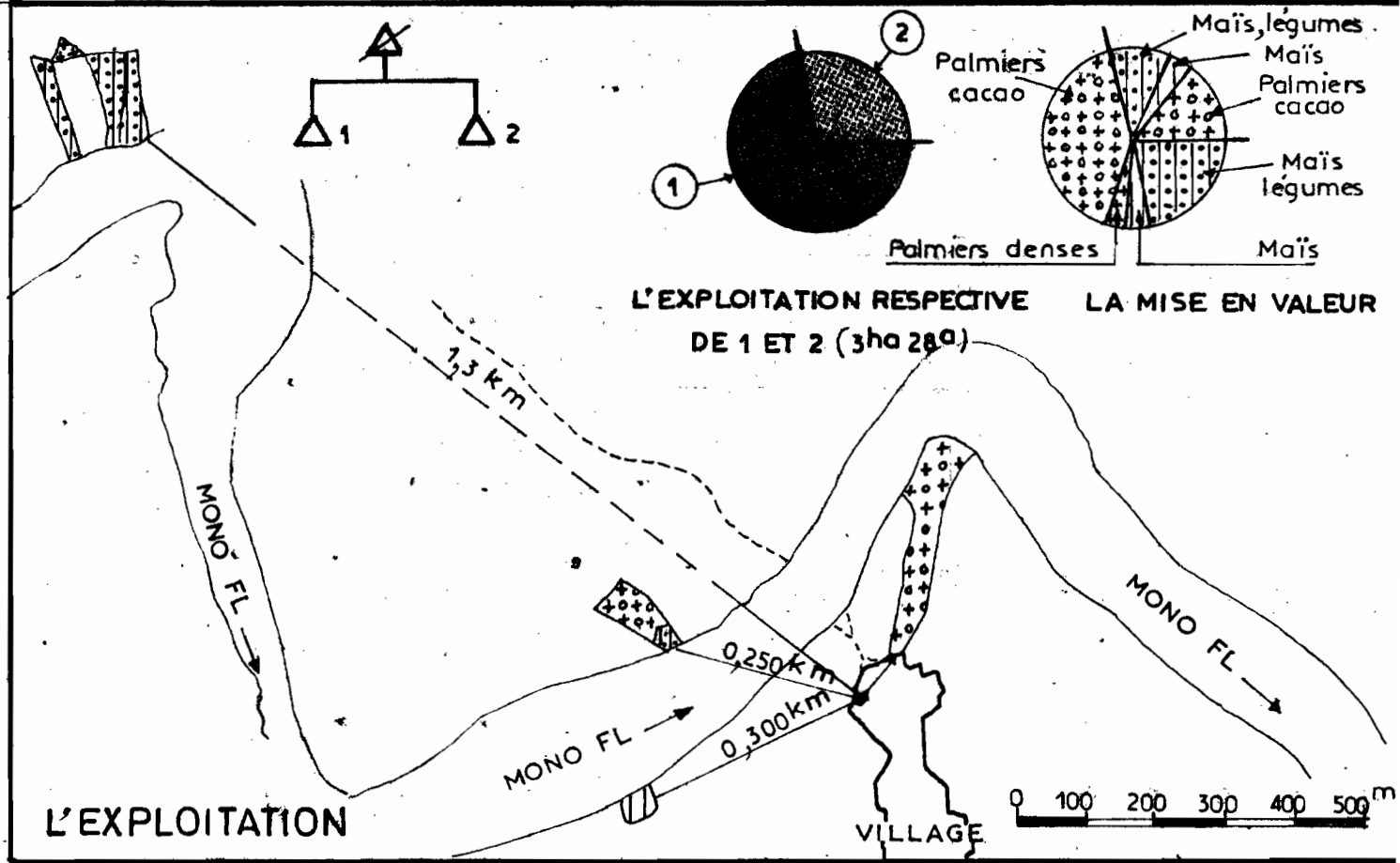
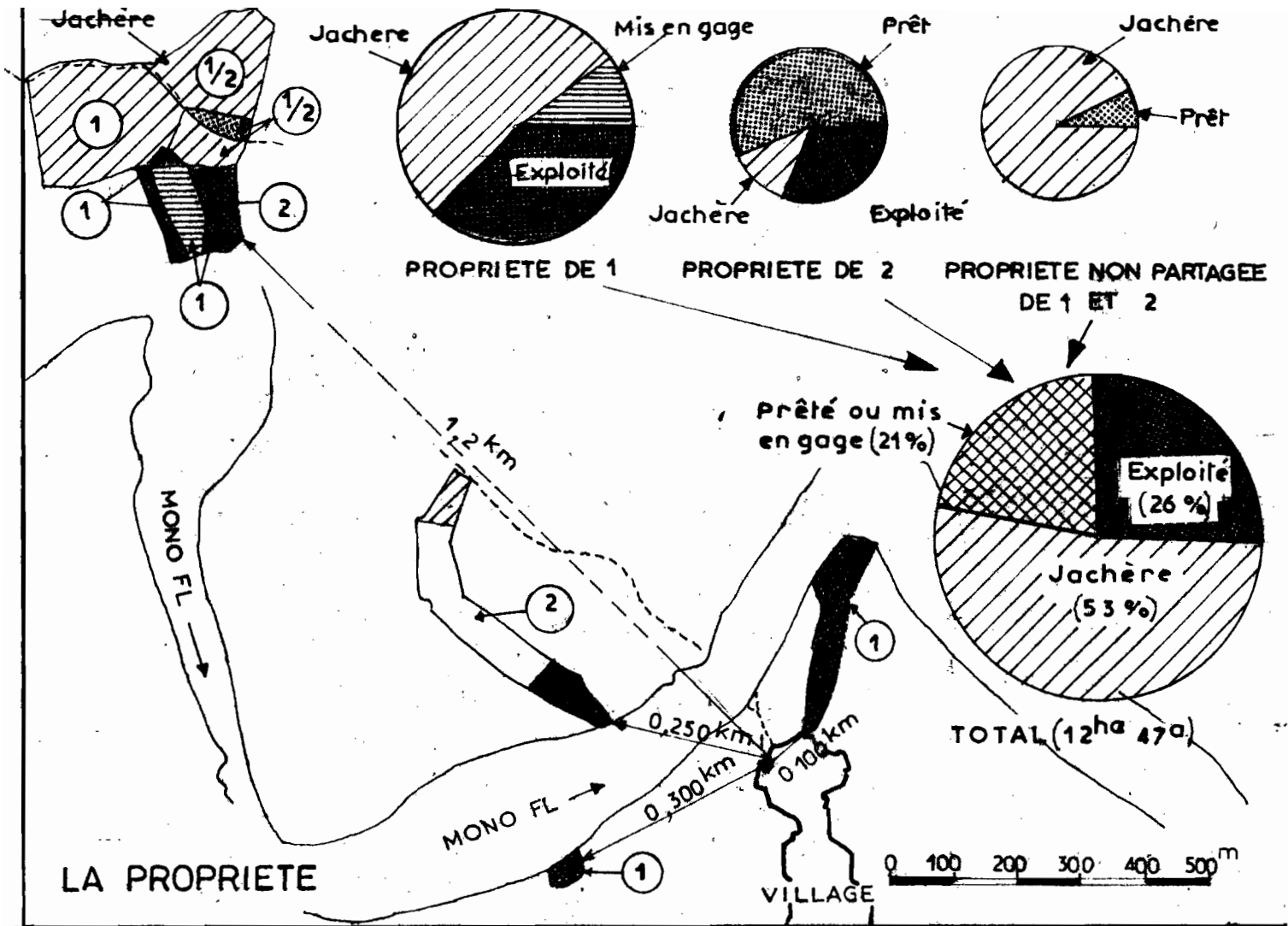
Lokossou SAKPONOU et son frère SOASSIME ont hérité de terres familiales (cf. fig. 53). Ils en ont commencé le partage, qui, à ce jour, n'est pas encore achevé. Une parcelle demeure ainsi en indivis. La propriété des deux frères apparaît de belle taille (12,47 ha). 53 % non mis en valeur, au moment de l'enquête, restent susceptibles de l'être ultérieurement, (savanes d'herbes à rhizomes). Plus du cinquième, (26 % de la surface) a été aliéné provisoirement, soit prêté, soit mis en gage. Enfin, 3,28 ha. demeurent régulièrement cultivés. Sur cette dernière partie, plus de la moitié est plantée de palmiers abritant surtout des cacaoyers malades. Les deux frères ne cultivent de façon intensive en maïs, légumes ou tomates qu'1,60 ha, deux saisons par an soit 80 ares par actif agricole et par saison. C'est donc à l'intérieur d'une valeur moyenne comprise entre 75 ares et 1 ha. que se trouve la superficie pouvant être cultivée de manière intensive (maïs, légumes, tomates) par chaque actif, deux saisons par an (1). Selon que les cultures maraîchères ou le maïs prédominent dans l'exploitation, la surface mise en valeur par actif est respectivement orientée vers le seuil ou le sommet de notre hypothèse. A cela, il faut ajouter une superficie souvent identique de palmeraies à moyen rapport destinées à l'huile, abritant souvent des cacaoyers et plusieurs hectares de palmeraies claires, récoltées épisodiquement et victimes désignées des abattages.

Dans les trois exemples commentés, un fréquent et surprenant décalage entre propriété et exploitation apparaît. Les disponibilités foncières dépassent de 10 fois ou de 20 fois dans le premier exemple, ce que les moyens techniques permettent de cultiver effectivement. Ces surplus se trouvent la plupart du temps dans l'aire de la plaine d'inondation, zone la plus difficile à mettre en valeur et dans une moindre mesure sur le bourrelet.

Peut-on vraiment parler d'exploitation ? Les propriétaires disposent, nous venons de le voir, de patrimoines fonciers substantiels exploités, souvent au dixième de leur superficie. Fréquemment, une partie tangible en est aliénée de façon provisoire (21 %, 14 %, 28 %

---

(1) Ce qui, comparé à d'autres sociétés rurales africaines, paraît important.



**PROPRIETE ET EXPLOITATION**  
 L'EXEMPLÉ DE LOKOSSOU SAKPONOU (1) ET DE SON FRERE SOASSIME (2) °

**Fig - 53**

dans les exemples cités), paradoxalement auprès des femmes des voisins, ceux-ci pouvant se livrer aux mêmes transactions auprès d'autres femmes. Ce n'est pas toujours le cas mais nous donnons précisément des exemples caricaturaux pour mieux souligner l'individualisme "forcené" qui semble la règle chez les membres d'un même ménage.

La production est assurée dans le cadre d'une juxtaposition d'exploitants qui, le plus souvent, travaillent isolément et dont l'exploitation, surtout pour les femmes rarement propriétaires, ne présente aucun caractère de fixité ou de pérennité. Simple support spatial, son emplacement peut varier d'une année à l'autre, sa taille également dans la limite des capacités de travail et du courage de l'intéressée.

### 3. CONCLUSION

A Agbetiko, la société villageoise révèle des traits originaux. Son histoire est agitée, confuse, désordonnée : succession de fuites, de passages, d'arrêts de la part de groupes d'origines diverses, de tailles variées, constitués eux-mêmes d'éléments épars. La "matière" sociale hétérogène est une juxtaposition de groupes aux intérêts multiples et parfois fort divergents. Malgré cela et malgré un respect farouchement préservé de la personnalité individuelle, cette société arrive à sauvegarder une certaine cohérence grâce à des institutions claniques, économiques, religieuses qui s'appuient sur des unités sociales ("kota" par exemple) ou spatiales (quartier) qui elles-mêmes se chevauchent et interfèrent. Prises isolément, ces institutions favorisent cassures et ruptures au sein de la société, creusent et avivent les divisions, portent en soi les germes de l'éclatement de la communauté. Mais, plus qu'au contenu même de ces institutions, il faut porter la plus grande attention à leur enchevêtrement, dont l'homme se retrouve prisonnier malgré lui et grâce auquel on doit, sinon la cohésion, du moins l'existence de la communauté villageoise.

Juridiquement, la communauté villageoise gère et contrôle de façon stricte un confortable patrimoine foncier. Du fait de l'insuffisance de ses techniques, elle n'en tire qu'un profit limité, mais satisfaisant semble-t-il, compte tenu de la faible pression démographique. Elle profite plus des possibilités offertes par le milieu qu'elle ne le maîtrise, ce qu'elle fait d'ailleurs de façon sélective ; c'est pour nous l'occasion de retrouver la classification ternaire de l'espace : les "togome gble", véritables jardins, meilleurs atouts de l'agriculture intensive et de haut rapport, sont aménagés de façon intégrale ; le bourrelet de berge, lieu privilégié pour la palmeraie à l'ombre de laquelle se développent souvent champs vivriers et cacaoyères ; la plaine d'inondation, sous-aménagée, ouverte à la culture du maïs dans les sites les mieux drainés, à la cueillette hâtive du palmier et à son exploitation vinicole, constitue tout à la fois l'aire de chasse privilégiée et la réserve de matières premières (bois, lianes, chaume) pour les constructions villageoises.

Le milieu de la basse vallée du Mono offre de multiples possibilités, les villageois s'adonnent à des tâches variées : agriculture, élaïculture, chasse, pêche, cueillette, artisanat... . Naturellement, les travaux agricoles gardent une place de choix dans les occupations des villageois, mais ils semblent sommaires et peu soignés, les façons culturales réduites au strict minimum. On ne tire pas une fierté particulière d'un champ bien cultivé, mais beaucoup plus du numéraire que sa récolte peut apporter. Nous n'avons jamais décelé les traces d'une éthique du travail agricole. A ce sujet, les villageois y voient plus une nécessité quotidienne parfois concurrencée par des activités plus rémunératrices ou plus distrayantes, mais cette attitude demeure tout à l'honneur de ces villageois et du système efficace et équilibré dont ils sont les principaux responsables.

Efficace parce que cette société assure globalement ses besoins en céréales - surtout en maïs, dont elle échange les surplus contre du gari - en condiments et en légumes, en viande et poisson, en matière grasse ; parce qu'elle dégage d'importants surplus commercialisables (légumes, huile, palmiste, alcool, produits de la pêche) ; parce que le bilan économique d'ensemble paraît positif et la progression des signes extérieurs de richesse (toits de tôle couvrant les cases) n'a rien à envier aux villages voisins du plateau.

Equilibré parce que tout en vaquant à de nombreuses activités, sans être surchargés par le poids des tâches, les villageois ignorent tout autant les périodes de temps mort. On perçoit ici, dans les limites qu'offrent les conditions de l'Afrique rurale, une certaine "qualité" de la vie.

Par son faible aménagement et sa sous-occupation dans le contexte régional, la basse vallée du Mono, comme les autres vallées togolaises du Sio et du Haho, aux dimensions plus réduites, offre un puissant contraste ; d'une part, avec le plateau qui le domine et dans lequel le fleuve s'est ouvert une forte brèche, d'autre part avec la vallée du Bas-Ouémé, proche d'une centaine de kilomètres, où dans un milieu identique la mise en valeur et le peuplement n'ont rien de comparable.

Pourquoi ce milieu présente-t-il de telles disparités avec le plateau ? Pourquoi les Fiatato, par exemple, parcourent-ils plusieurs dizaines de kilomètres à la recherche de terres, alors que le Bas-Mono, beaucoup plus proche, pourrait être une vaste zone d'accueil ?



Les conditions sanitaires de la basse vallée ne sont pas brillantes (fréquence des ankylostomiasés et des cas de polyomélite), mais il n'y a pas d'endémies propres au milieu local (absence de trypanosomiase).

Les voies de communications se limitent à des pistes difficilement praticables, même à pied, pendant les saisons des pluies ou durant la crue. De fait, il est plus facile de parcourir 40 km sur le plateau, en toutes saisons, que 10 km dans la basse vallée.

Tout l'espace se trouve juridiquement approprié, certes, mais rien n'empêche les habitants du Bas-Mono de prêter, voire de vendre, des parties de leurs surplus fonciers. Les phénomènes de transferts de terres que nous avons relevés à Agbetiko se retrouvent, avec plus ou moins de nuances, dans les autres villages du Bas-Mono. A notre sens, il n'y a point d'empêchement juridique fondamental.

Les terres d'origine alluviale de la vallée présentent des caractères de massivité et de compacité indéniables. Cela représente peut être un obstacle pour les gens du plateau qui les trouvent d'autant plus lourdes qu'eux mêmes ont pris l'habitude de travailler les sols légers. En fait, nous avons pu constater combien les façons culturales sont sommaires dans le milieu de la basse vallée et l'adaptation à de telles méthodes doit se faire sans heurts.

Mais le vrai problème réside dans le fait que les Agbetikoto pour prendre l'exemple que nous connaissons le mieux, occupent logiquement les meilleurs sites de culture ("togome gble", bourrelet) et qu'ils n'accueilleraient volontiers des étrangers que dans l'aire de la plaine d'inondation dont ils ont eux-mêmes, nous l'avons vu, grand mal à tirer profit, si ce n'est de façon extensive. Dans ces conditions, le nombre de candidats étrangers se trouve limité, du moins aussi longtemps que la basse vallée restera sous-occupée et ne permettra pas un aménagement adéquat de l'aire de la plaine d'inondation.

Le Bas-Mono n'a jamais connu la vague de peuplement massive et soudaine qui a déferlé sur l'Ouémé et sans laquelle ses aménagements n'existeraient pas. Pourtant, nous pensons que le Bas-Mono a hébergé des populations plus nombreuses qu'aujourd'hui, comme en témoigne l'importance des espaces savanisés d'origine anthropique. Mais cette population ne s'est pas vraiment sédentarisée et paraît n'avoir jamais

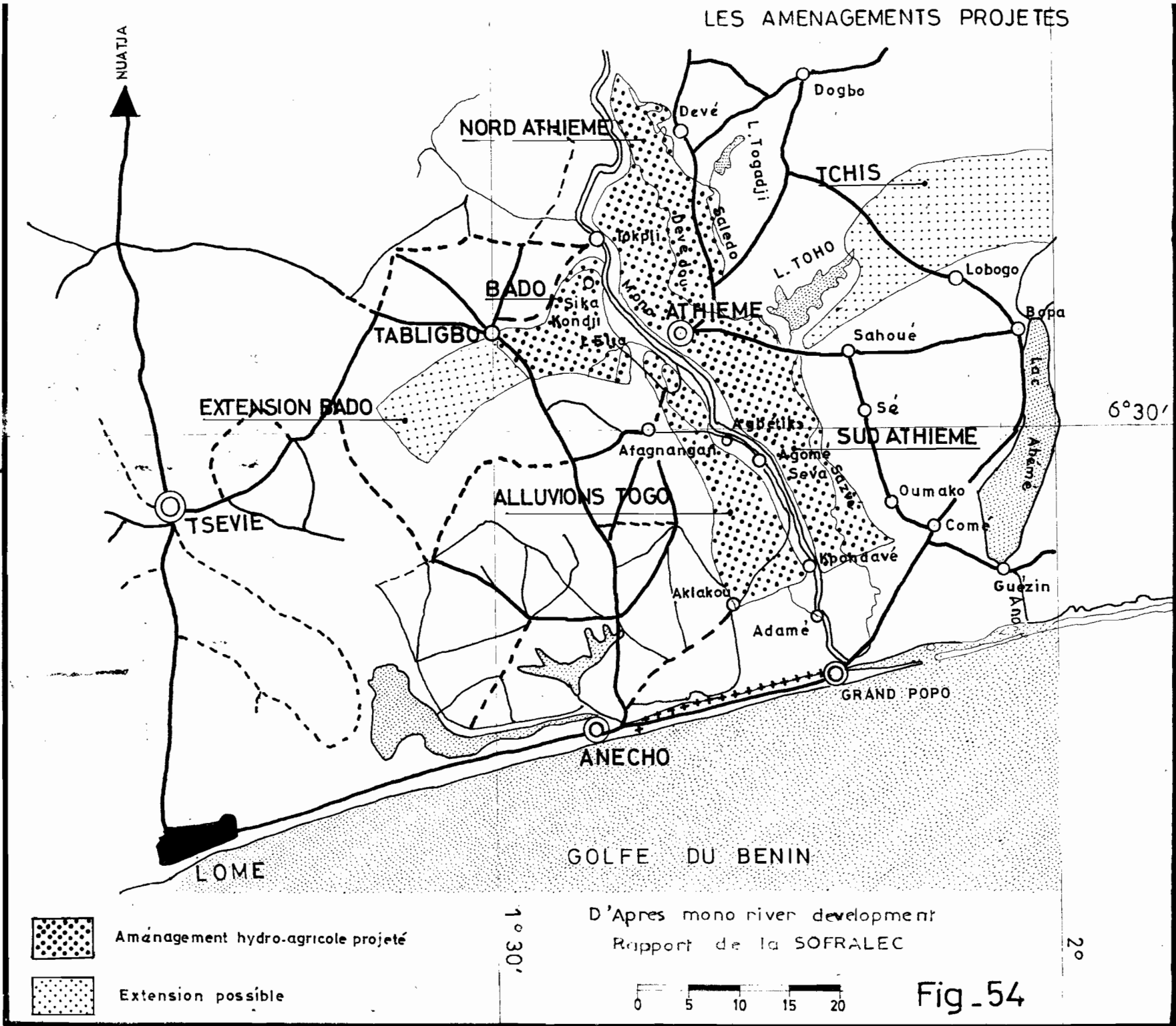
atteint le seuil minimum pour parvenir à une domestication réelle du milieu. La partie aujourd'hui togolaise du plateau a rapidement représenté un havre de relative sécurité, dans la mesure où l'on ne s'éloignait pas trop de la vallée. De plus, il s'y trouvait des terres plus faciles à cultiver.

On pourrait tirer beaucoup plus des grandes potentialités offertes par le milieu. Deux grandes orientations peuvent être dessinées :

- si l'on veut faire du Bas-Mono une réplique au Bas-Ouémé, on devrait, avec les moyens techniques disponibles localement, accueillir massivement les agriculteurs trop à l'étroit sur le plateau, (massivement car s'ils venaient de façon éparse, ce qu'ils font rarement pour les raisons invoquées, les conditions d'une mise en valeur de l'immense plaine d'inondation ne seraient pas réunies) et coloniser, au prix d'un encadrement léger, en hommes de bonne volonté, en argent, en matériel, les terres disponibles. Mais, ces conditions réunies, il y aurait quelques réticences d'ordre psychologique à surmonter. Les gens du Bas-Mono ne sont peut être pas enclins à "ouvrir" leurs terroirs et à se laisser submerger par la masse des deshérités fonciers du plateau. Contrôlant le patrimoine foncier et disposant, de ce fait, de moyens de pression sur l'immigration agricole potentielle, ils sont peut être moins intéressés qu'il n'y paraît à l'aménagement de leur basse vallée qui signifierait pour eux destruction des périmètres de chasse, des espaces forestés et des endroits tranquilles pour la distillation du vin de palme. Ceci étant dit, et au delà des intérêts à court terme énoncés, c'est peut être autour d'une innovation, la riziculture, mais tentée avec des moyens suffisants et non plus "à la sauvette", que se résoudraient les problèmes de "contact" entre les anciens et les nouveaux.

Tout porte à croire qu'elle peut réussir. Les succès obtenus sur la rive dahoméenne laisse entrevoir les plus grands espoirs. Il s'agit là d'une solution simple et possible où migrants et autochtones, au prix d'un peu de discipline, y trouveraient leur compte.

Depuis près de quinze ans, une solution technicienne est également envisagée. Partant du principe que la sous-occupation de la basse vallée est une anomalie à laquelle il faut remédier, quelqu'en puisse être le prix, cette solution veut s'affranchir des contingences humaines et matérielles. Les terres étant nombreuses et les hommes



D'Après mono river development  
Rapport de la SOFRALEC

Fig -54

l'étant peu, il était prévu, au prix de lourds investissements, de construire un barrage aux environs d'Atakpamé, à une centaine de km de la basse vallée, de modifier le cours (recoupements artificiels des méandres) et de canaliser les crues du fleuve, de déplacer des populations, de créer des périmètres agricoles modernes (légumes irrigués, blocs de palmeraies ; fermes d'élevage etc...), solution utopique qui rencontre les faveurs de certains experts, mais dont la réalisation ne peut être envisagée à bref délai.

Dans les conditions actuelles, on peut en effet se demander si le Bas-Mono, zone frontière, zone marginale par rapport au riche Sud-Est, mérite tant d'investissements, s'il n'y a pas d'autres priorités au sein même de la région et laisser aux aménageurs le soin de trancher... ce qu'ils ont déjà fait en laissant dormir ces projets dans les cartons.

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE (1)

- ADANDE (A.) - Le maïs et ses usages dans le Bas-Dahomey - Bull. IFAN, T. XV, n° 1, 1953, pp. 220-283.
- ALTHABE (G.) - Progrès et ostentation économique, Tiers-Monde, T. 9, n° 33, 1968, pp. 129-160.
- AMAÏZO (F.) - Le "gari", dérivé du manioc, étude économique et rentabilité par rapport au maïs, Lomé, 1961.
- ANTHEAUME (B.) - La palmeraie du Mono, approche géographique - Lomé, 1970. Cah. Et. Afric., n° 47, vol XII, 1972, pp. 458-484.
- " - La réalisation d'une mission de photographies aériennes aux moyens techniques simples - Lomé, 1970.
- Archives de la bibliothèque Nationale (Lomé) - Rapports annuels à la SDN (notamment 1921, 1922, 1923).
- ASMIS (R.) - Rapports de missions dans les cercles de Misahöhe, Anécho et Lomé, 1907-1908.
- ATTIGNON (H.) - Géographie du Togo, multigr., Lomé, 1965.
- " - Le climat de la zone côtière entre Takoradi et Cotonou et ses conséquences biogéographiques - Aix-en-Provence, 1960.
- AUBREVILLE (A.) - Les forêts du Togo et du Dahomey, Bull. Com. Et. Hist. Scient. AOF, T.XX, n° 1-2, janv. juin 1937, pp.1-112.
- BLACHE (J.) - La campagne en pays noir - Rev. Géo. Alp. 1939, pp. 347-388.
- BOUCHARDEAU et ROCHE - Monographie du Mono (extrait du dossier aménagement du bassin du Mono), Paris, 1965.
- BRASSEUR (P et M) - Porto-Novo et sa palmeraie, Dakar, 1953.
- BRUNET-MORET (Y.) - Etude générale des averses exceptionnelles en Afrique occidentale, T. VI, Paris, 1967.
- BRUNSCHWIG (H.) - La troque et la traite - Cah. Et. Afr. n° 7, pp.539-546.
- CERIGHELLI (R.) - Cultures tropicales, Paris, 1955.
- CLERC, ADAM TARDITS - Société paysanne et problèmes fonciers de la palmeraie dahoméenne, Paris, 1956.

---

(1) Nous prions le lecteur de bien vouloir accepter nos excuses pour le caractère incomplet de certaines références.

- R.P. CHAZAL - Etude sur les Mina
- CORNEVIN (R.) - Le Togo, Paris, 1968.
- " - Histoire du Togo, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1969.
- DABIN - Contribution à l'étude de la fertilité des terres de Barre, Rev. Agr. Trop. n° 4, juillet-août 1956, pp. 480-506.
- DENEAU (V.) - Singularités climatiques du Bas-Togo, mémoire de la météorologie nationale, Paris, 1956.
- Encyclopédie Outre-mer - Togo-Cameroun (1930-31-33-35-51).
- Etudes rurales - Terroirs africains et malgaches, n° 37, 38, 39, janvier-septembre 1970.
- DION - Histoire des levées de la Loire, Paris, 1961.
- FAO-ORSTOM - Etudes pédo-hydrologiques au Togo - Contribution aux études pour la mise en valeur des régions Sud et Nord, 3 vol., cartes, Paris-Rome, 1966.
- FIO AGBANO II - Mémoire sur l'histoire de Petit Popo et du peuple "Ge" (Mina), Lomé, 1934.
- GAUDY - Manuel d'agriculture tropicale, Paris, 1965.
- GOUROU (P.) - Les pays tropicaux, 3 éd., Paris, 1967.
- " - Leçons de géographie tropicale, Paris-La-haye, 1971.
- GRIVOT - Etude sur la crue du Mono en 1944, Bull. IFAN, T. XI, n° 3-4, juillet-août 1949, pp. 245-254.
- GROVE - Some aspects of the economy of the Volta Delta, Bull. IFAN, B, 1966, pp. 381-432.
- GUILCHER - La région côtière du Bas-Dahomey occidental, Bull. IFAN, B, 1959, pp. 550-583.
- HURAUULT (J.) et VALLET (J.) - Fanvi, mission d'étude des structures agraires dans le Sud du Dahomey, Paris, 1963.
- KOLB et LE BOURDIEC - Etude géographique des circuits commerciaux au Togo, Strasbourg, 1958.

- KOUASSIGAN (G. A) - L'homme et la terre, Paris, 1966.
- LAMOUREUX (M.) - Note préliminaire sur les possibilités agropédologiques de la basse vallée du Mono, Lomé, 1957.
- LITOUX -  
LE COCQ (C.) Mme. - Contribution à la connaissance régionale du Sud-Est du Togo ; surpeuplement et migrations ; l'exemple de Fiata, Lomé, 1974.
- "Le Monde" - Supplément spécial sur le Togo, pp. 11-21, des 5-6 décembre 1971.
- LUCIEN-BRUN (B.) - Carte des densités de population sur Togo, Lomé, 1967.
- MAUNY (R.) - Principales plantes cultivées d'Afrique occidentale, Bull. IFAN, T. XV, n° 2, avril-juin 1953, pp. 710 et suivantes.
- MONDJANNAGNI (A.) - Contribution à l'étude des paysages végétaux du Bas-Dahomey, mult., Nanterre, 1969.
- NEWBURY (C. W) - The western slave coast and its rulers, Oxford, 1961.
- OTHILY (A.) - Jeta, un village Mina du Sud-Est du Togo, Lomé, 1968.
- " - Contribution bibliographique à l'étude des problèmes togolais, Lomé, 1967.
- OTHILY (A.)  
ANTHEAUME (B.) et  
CARBONNIER (A.) - Lettre-rapport des sections de sociologie et géographie, mult., Lomé, 1969.
- PELISSIER (P.) - Les pays du Bas-Ouémé, Dakar, Bordeaux, 1963.
- PERISSE - Une enquête alimentaire sur les populations agricoles du Togo. Bull. Inst. Nat. d'Hyg., T. XIII, n° 4, octobre-décembre 1958, pp. 945-1020.
- PIC (J.) - La propriété foncière au Bas-Togo, Bull. Afr. Fran. septembre 1931.
- PICHON (G.)  
et SALES (S.) - Etude de la répartition et de la fréquence d'Aedes aegypti dans le centre et le Sud des Républiques du Dahomey et du Togo et add. sur le Togo, Bobo-Dioulasso, 1960.
- REBAUD - Us et coutumes du pays Mina, Paris, 1943.
- République du  
Dahomey - Programme d'action régionale dans le département du Sud-Ouest, 2 vol. + enquêtes complémentaires psychosociologiques (SEDES).

- République du Togo - Projet de demande de financement pour la création d'un secteur de modernisation palmiers-cocotiers, Lomé, 1960.
- " - Mono River Development (SOFRELEC-EDF, ORSTOM, SEDES, SOGETHA, SOGREAH).
- " - Plan de développement économique et social 1971-1975, Lomé, 1970.
- " - Bulletin mensuel statistique de la République togolaise.
- RICHARD-MOLARD (J.) - L'Afrique occidentale française, Paris, 1949.
- ROBIN (R.) - Sur la dégradation des sols de quelques régions menacées au Togo, in Bull. Agr. Cong. Bel. vol. XI, n° 2, juin 1949, pp. 1263-1280.
- SAUTTER (G.) - Les structures agraires en Afrique tropicale, Paris, 1968.
- " - A propos de quelques terroirs d'Afrique occidentale. Essai comparatif, Et. Rur., janvier-mars 1962.
- SAUTTER (G.) et PELISSIER (P.) - Pour un atlas des terroirs africains, structure-type d'une étude de terroir, L'homme, T. IV, n°1, janvier-avril 1964, pp. 56-72.
- SCHNAPPER - La politique et le commerce français dans le golfe de Guinée de 1838 à 1871, Paris-La-haye, 1961.
- SLANSKY - Contribution à l'étude du bassin sédimentaire côtier du Dahomey et du Togo, Paris, 1962.
- R.P. WALKER - Les différentes utilisations d'*Elacis guineensis*, Rev. Bot. Appl. Agr. Trop. 1939, pp. 689-693.
- WILLAIME (P.) - Contribution à l'étude des sols de la basse vallée du Mono, Cotonou, 1964.



## LISTE DES TABLEAUX

tableau	I	: Débits moyens mensuels du Mono à Athiémé (1944-1964) (en m <sup>3</sup> /s) .....	p. 8
"	II	: Précipitations moyennes mensuelles pour cinq stations du Sud-Togo, Sud-Dahomey .....	p. 10
"	III	: Indice des précipitations pour cinq années par rapport à la normale N (N = base 100) .....	p. 11
"	IV	: Comparaison du peuplement de la zone d'occupation historique et du domaine administratif .....	p. 23
"	V	: L'emploi en ville des hommes actifs originaires d'Agbetiko .....	p. 35
"	VI	: La polygamie à Agbetiko .....	p. 38
"	VII	: Le divorce chez les hommes .....	p. 39
"	VIII	: Le divorce chez les femmes .....	p. 40
"	IX	: La profession principale des hommes actifs du village .....	p. 41
"	X	: L'activité principale des adolescents âgés de moins de 15 ans résidant au village .....	p. 41
"	XI	: La profession principale des femmes actives du village .....	p. 42
"	XII	: L'activité principale des adolescentes âgées de moins de 15 ans .....	p. 42
"	XIII	: Les activités annexes des hommes actifs du village	p. 44
"	XIV	: Les activités annexes des femmes actives .....	p. 45
"	XV	: Les différents "kota" d'Agbetiko .....	p. 48
"	XVI	: Fréquence de la représentation des quatre "kota" les plus importants par quartier .....	p. 67
"	XVII	: La superficie des enclos d'Agbetiko .....	p. 68
"	XVIII	: La propriété sur les togome gble levés (27,66 ha) ...	p. 75
"	XIX	: Les parcelles d'exploitation sur les togome gble levés (27,66 ha) .....	p. 75
"	XX	: Les productions destinées au marché : (la fréquence est exprimée par rapport au nombre de parcelles relevées) .....	p. 78

tableau XXI	: L'occupation du sol en fonction des entités agro-topographiques .....	p. 81
" XXII	: Superficie comparée des parcelles cultivées en fonction de leur localisation .....	p. 81
" XXIII	: Les temps des travaux pour un échantillon de quatre villageois (les chiffres sont en semaines)	p. 83
" XXIV	: Les rendements en maïs selon le site de la parcelle .....	p. 93
" XXV	: Mode d'acquisition des parcelles .....	p. 97
" XXVI	: Les modes de faire-valoir selon les entités agro-topographiques .....	p. 104
" XXVII	: Types et fréquences des modes de faire-valoir indirect selon les entités agro-topographiques .....	p. 105

## TABLE DES FIGURES

Le Sud-Est du Togo : localisation des lieux d'études et d'enquêtes .....	Fig. 1
Le Sud-Est du Togo : carte de situation .....	Fig. 2
La basse vallée du Mono .....	Fig. 3
Débits moyens mensuels du Mono à Athiémé .....	Fig. 4
Isohyètes des moyennes annuelles au Sud-Togo, Sud-Dahomey .....	Fig. 5
Précipitations mensuelles pour trois stations .....	Fig. 6
Moyennes décennales progressives de pluviométrie pour 4 stations .....	Fig. 7
Températures moyennes mensuelles comparées pour trois stations .....	Fig. 8
Sud-Togo : carte des formations géologiques .....	Fig. 9
Coupe de la basse vallée du Mono .....	Fig. 10
Coupe théorique de la basse vallée du Mono côté togolais .....	Fig. 11
Les limites approximatives du terroir, les lieux-dits les éléments permanents du paysage .....	Fig. 12
Pyramides des âges des absents et résidents au village .....	Fig. 13
La destination des migrants urbains .....	Fig. 14
Les migrations régionales .....	Fig. 15
La polygamie .....	Fig. 16
Le divorce .....	Fig. 17
Répartition socio-professionnelle des actifs .....	Fig. 18
Activité principale de la population de moins de 15 ans .....	Fig. 19
Les "kota": ce terme n'a pas une signification univoque .....	Fig. 20

Origine et trajet approximatif des différents groupes d'Agbetiko .....	Fig. 21
Répartition de la population par "kota" et quartiers .....	Fig. 22
Chronologie de la chefferie d'Agbetiko (version Tougban) .....	Fig. 23
Chronologie de la chefferie d'Agbetiko (version Atchanwe) .....	Fig. 24
Croquis de la région en 1884 .....	Fig. 25
Croquis des territoires de Grand-Popo à Petit-Popo .....	Fig. 26
Les densités de population de la basse vallée du Mono .....	Fig. 27
Le site du village (photo) .....	Fig. 28
Le site du village (coupe) .....	Fig. 29
Répartition quantitative de la population par enclos .....	Fig. 30
Inventaire d'une case .....	Fig. 31
Répartition dans l'espace des unités de consommation chez les villageois du groupe Fon d'Agbetiko .....	Fig. 32
Répartition de l'espace et rapports de parenté entre les villageois du groupe Fon .....	Fig. 33
Coupe dans le terroir .....	Fig. 34
La mise en valeur .....	Fig. 35
Le circuit de traitement artisanal des noix de palme .....	Fig. 36
La production mensuelle de palmistes .....	Fig. 37
Le calendrier des cultures .....	Fig. 38
Distillerie de sodabi .....	Fig. 39
L'occupation du sol .....	Fig. 40
Le "kota" des propriétaires pour les terres acquises par héritage paternel .....	Fig. 41

Les achats de terre .....	Fig. 42
Le morcellement de la propriété (1er exemple) .....	Fig. 43
Le morcellement de la propriété (2ème exemple) .....	Fig. 44
Le morcellement de la propriété (3ème exemple) .....	Fig. 45
Fac-similé de contrat de vente .....	Fig. 46 a
Fac-similé de contrat de vente .....	Fig. 46 b
Fac-similé de contrat de vente .....	Fig. 46 c
Montants comparés des parcelles achetées et prises en gage ....	Fig. 47
Les modes de tenure .....	Fig. 48
Fac-similé de contrat de prêt .....	Fig. 49
Fac-similé de contrat de bail .....	Fig. 50
Propriété et exploitation (1er exemple) .....	Fig. 51
Propriété et exploitation (2ème exemple) .....	Fig. 52
Propriété et exploitation (3ème exemple) .....	Fig. 53
Les aménagements projetés dans la vallée du Mono .....	Fig. 54

## PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

PLANCHE I : Le village d'Agbetiko

1. La place centrale du village
2. La construction des maisons
3. Aperçu aérien du village
4. L'artisanat villageois : fabrication de colliers.

PLANCHE II : Les trois entités agro-topographiques

5. Le Mono, les "togome gble", la palmeraie
6. Les "togome gble"
7. Le bourrelet de berge, site privilégié de la palmeraie
8. Un champ vivrier de la plaine d'inondation.

PLANCHE III : Façons culturelles et paysages dans les "togome gble"

9. L'exiguïté des parcelles dans les "togome gble"
10. La cueillette de "l'ademin"
11. Les patates douces exigent l'édification de buttes
12. L'horizon supérieur est entassé en murets sur le pourtour de la parcelle.

PLANCHE IV : Les activités économiques nées de la palmeraie

13. Les femmes se consacrent à la fabrication artisanale de l'huile de palme ...
14. ... mais le foulage des noix reste une opération exclusivement masculine.
15. Une des phases de la collecte du vin de palme
16. Canaris de vin de palme.

**O. R. S. T. O. M.**

*Direction générale :*

24, rue Bayard, 75008 Paris

*Service Central de Documentation :*

70-74, route d'Aulnay, 93140 BONDY

*Centre O.R.S.T.O.M. de Lomé :*

B. P. 375 — LOME (Togo)